

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

VOL. XXXVII

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA



SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE SIR GILBERT JOHN ELLIOT, COMTE DE
MINTO ET VICOMTE MELGUND DE MELGUND, COMTÉ DE FORFAR, DANS LA
PAIRIE DU ROYAUME-UNI, BARON MINTO DE MINTO, COMTE DE
ROXBURGH, DANS LA PAIRIE DE LA GRANDE-BRETAGNE, BA-
RONNET DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, CHEVALIER GRAND-
CROIX DE L'ORDRE TRÈS DISTINGUÉ DE SAINT-
MICHEL ET SAINT-GEORGES, ETC., ETC.,
GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU
CANADA.

DEUXIÈME SESSION

DU

NEUVIÈME PARLEMENT

1902

VOL. XXXVII

A $\frac{1}{2}$

JOURNAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

CANADA



MINTO.

[L.S.]

EDOUARD SEPT, *par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au deuxième jour du mois de juillet prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ D'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ D'OTTAWA, LUNDI, le DOUZIÈME jour du mois d'Août prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-fidèle et Bien-aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

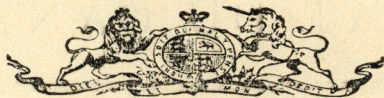
A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce VINGT-HUITIÈME jour de JUIN, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent un et de Notre Règne la première.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



MINTO.

[L.S.]

EDOUARD SEPT, *par la Grâce de Dieu, ROI du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.*

A Nos Très-Aimé et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au douzième jour du mois d'AOÛT courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ D'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour le plus grande aise et commodité de nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ D'OTTAWA, LUNDI, le VINGT-TROISIÈME jour du mois de SEPTEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-fidèle et Bien-aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Mulgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand'-Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce NEUVIÈME jour d'AOÛT, en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent un, et de Notre Règne la première.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



MINTO.

[L.S]

EDOUARD SEPT, *par la Grâce de Dieu, ROI du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au VINGT-TROISIÈME jour du mois de SEPTEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ D'OTTAWA ; SACHE MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ D'OTTAWA, LUNDI, le QUATRIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-fidèle et Bien-aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce VINGTIÈME jour de SEPTEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent un et de Notre Règne la première.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



MINTO.

[L.S]

ÉDOUARD SEPT, *par la Grâce de Dieu, ROI du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au QUATRIÈME jour du mois de NOVEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ D'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour le plus grande aise et commodité de nos bein-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ D'OTTAWA, LUNDI, le SEIZIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-fidèle Bien-aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand'-Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce PREMIER jour de NOVEMBRE, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent un et de Notre Règne la première.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



MINTO.

[L.S.]

EDOUARD SEPT, *par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au SEIZIÈME jour du mois de DÉCEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ D'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et chacun de vous, de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ D'OTTAWA, LUNDI, le VINGT-SEPTIÈME jour du mois de JANVIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-fidèle et Bien-aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce TREIZIÈME jour de DÉCEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent un et de Notre Règne la première.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



MINTO.

[L.S]

EDOUARD SEPT, *par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que la réunion de Notre Parlement du Canada se trouve prorogée au VINGT-SEPTIÈME jour du mois de JANVIER courant. Néanmoins, pour certaines causes et considérations, Nous avons jugé à propos de la proroger de nouveau à JEUDI, le TREIZIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, de manière que ni vous, ni aucun de vous, n'êtes tenus de vous trouver en Notre CITÉ D'OTTAWA le dit VINGT-SEPTIÈME jour de JANVIER courant ; car Nous voulons que vous et chacun de vous à cet égard en soyez exonérés ; vous commandant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous et tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre dite CITÉ D'OTTAWA, JEUDI, le TREIZIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Puissance, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-fidèle et Bien-aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce QUATORZIÈME jour de JANVIER, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent deux et de Notre Règne la première.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA.

Jeudi, 13 février 1902.

Le Sénat s'est réuni à deux heures de l'après-midi.

Jeudi, le treizième jour du mois de février, en la seconde année du règne de Notre Souverain Seigneur Edouard Sept, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, défenseur de la foi, étant la seconde session du neuvième parlement de la Puissance du Canada, continué par prorogation jusqu'à ce jour.

Les membres présents dans la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dobson,	Macdonald, (I.P.-E.)	Poirier,
Baker,	Ellis,	Mackay (Alma),	Reid,
Béique,	Ferguson,	McCallum,	Robertson,
Bernier,	Fiset,	McHugh,	Scott,
Bolduc,	Forget,	McLaren,	Shehyn,
Bowell	Fulford,	McMillan,	Sullivan,
(Sir Mackenzie)	Gibson,	McMullen,	Templeman,
Casgrain (Windsor),	Gilmor,	McSweeney,	Thibaudeau
Casgrain	Jones,	Miller,	(Rigaud),
(de Lanaudière),	Kerr,	Montplaisir,	Thompson,
Church,	King,	Owens,	Vidal,
Clemow,	Kirchhoffer,	Pelletier	Wood (Hamilton).
Cox,	Landerkin,	(Sir Alphonse),	Yeo,
Dandurand,	Landry,	Perley,	Young.
Dever,	Lovitt,		

L'honorable président étant assis sur le fauteuil au pied du trône.

L'honorable président du Sénat a informé le Sénat qu'il avait reçu un extrait d'un rapport du Comité de l'Honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le 31 janvier 1902, énonçant que M. Molyneux St. John avait été nommé Gentilhomme huissier de la Verge Noire.

Ordonné, qu'il soit reçu et
Il a alors été lu comme suit :—

CONSEIL PRIVE.



CANADA.

Extrait d'un rapport du Comité de l'Honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence, le 31 janvier 1902.

Sénat:

Que M. Molyneux St. John soit nommé au poste de Gentilhomme huissier de la Verge Noire avec un salaire annuel de \$1,800, à la place de M. R. E. Kimber, décédé.

JOHN J. MCGEE,
Greffier du Conseil Privé.

A l'honorable
Président du Sénat.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu divers certificats du greffier de la Couronne en Chancellerie, pour informer cette Chambre que les honorables messieurs J. E. Robertson, C. E. Church, F. P. Thompson, F. L. Béique, W. Gibson et J. McMullen avaient été appelés au Sénat, et

Ils ont alors été lus par le greffier.
Ordonné, qu'ils soient inscrits sur le journal, et ils sont comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 13 février 1902.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général, d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du septième jour du mois de février A. D., mil neuf cent deux (1902), James Edwin Robertson, écuyer, de Montague, dans la province de l'Île du Prince-Edouard, pour la province de l'Île du Prince-Edouard, à la place de l'honorable Samuel Prowse, décédé.

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A S. E. ST. O. CHAPLEAU, écuyer,
Greffier du Sénat.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 13 février 1902.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général, d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du septième jour du mois de février A.D., mil neuf cent deux (1902), Charles Edward Church, écuyer, de Ches-

ter, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, pour la province de la Nouvelle-Ecosse à la place de l'honorable William Johnson Almon, décédé.

H. G. LAMOTHE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A. S. E. ST. O. CHAPLEAU, écuyer,

Greffier du Sénat.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,

OTTAWA, 13 février 1902.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général, d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du septième jour du mois de février A.D., mil neuf cent deux (1902) Frederick Pemberton Thompson, écuyer, de Fredericton, dans la province du Nouveau-Brunswick, pour la province du Nouveau-Brunswick, *vice* l'honorable Jabez B. Snowball, démissionnaire.

H. G. LAMOTHE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A. S. E. ST. O. CHAPLEAU, écuyer,

Greffier du Sénat.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,

OTTAWA, 13 février 1902.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général, d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du septième jour du mois de février A.D., mil cent neuf deux (1902) Frédéric Ligouri Béique, écuyer de la cité de Montréal, pour la division de Salaberry, dans la province de Québec, *vice* l'honorable J. O. Villeneuve, décédé.

H. G. LAMOTHE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A. S. E. ST. O. CHAPLEAU, écuyer,

Greffier du Sénat.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,

OTTAWA, 13 février 1902.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général, d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du huitième jour du mois de février, A.D., mil neuf cent deux (1902), William Gibson, écuyer, de Beamsville, dans la province d'Ontario, pour la province d'Ontario, à la place de l'honorable George William Allan, décédé.

H. G. LAMOTHE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A. S. E. ST. O. CHAPLEAU, écuyer,

Greffier du Sénat.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,

OTTAWA, 13 février 1902.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général, d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du huitième jour de février A.D., mil neuf cent deux (1902), James McMullen, écuyer, de Mount Forest, dans la province d'Ontario, pour la province d'Ontario, *vice* l'honorable David Mills, démissionnaire.

H. G. LAMOTHE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A. S. E. ST. O. CHAPLEAU, écuyer,

Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable James Edwin Robertson, a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. Yeo.

L'honorable M. Robertson a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :



CANADA.

Minto.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé James Edwin Robertson, écuyer, M.D., de Montague, dans Notre province de l'Île du Prince-Edouard, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toute difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparassiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce huitième jour de février en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent deux et de Notre Règne la seconde.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Robertson s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapeau, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Robertson, membre du Sénat,

a fait et signé la déclaration de qualification prescrit par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Charles Edward Church a été introduit entre l'honorable M. M. Scott et l'honorable M. Lovitt.

L'honorable M. Church a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :



CANADA.

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé Charles Edward Church, écuyer, d'Halifax, dans Notre Province de la Nouvelle-Ecosse, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposé en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toute difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce huitième jour de février en l'année de Notre Seigneur, mil neuf cent deux, et de Notre Règna la seconde.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

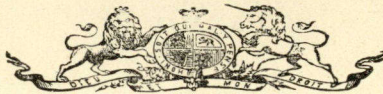
L'honorable M. Church s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment perscrit par la loi, devant Samuel Edmour St .Onge Chapleau, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Church, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Frederick P. Thompson, a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. King.

L'honorable M. Thompson a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat. Le dit bref a été lu par le greffier.
Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :



CANADA.

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé Frederick P. Thompson, écuyer, de Fredericton, dans Notre Province du Nouveau-Brunswick, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce huitième jour de février en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent deux et de Notre Règne la seconde.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Thompson s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Thompson, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Frédéric L. Béique, a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. Dandurand.

L'honorable M. Béique a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :



CANADA.

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé, Frédéric L. Béique, C.R., de la ville de Montréal, dans Notre province de Québec, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale de Salaberry, de Notre Province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparassiez pour les fins susdites dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce huitième jour de février en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent deux et de Notre Règne la seconde.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Béique s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Béique, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable William Gibson, a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. Landerkin.

L'honorable M. Gibson a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :



CANADA.

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé, William Gibson, écuyer, de Beamsville, dans Notre province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où otre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce onzième jour de février, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent deux et de Notre Règne la seconde.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

L'honorable M. Gibson s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Gibson, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable James McMullen a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. Landerkin.

L'honorable M. McMullen a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat. Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :



CANADA.

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé James McMullen, écuier, de Mount Forest, dans Notre province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où otre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Seau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce onzième jour de février, en l'année de Notre Seigneur, mil neuf cent deux, et de Norte Règne la seconde

Par ordre,

R. W. SCOTT,

Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. McMullen s'est approché de la table et à prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. McMullen, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a annoncé à la Chambre qu'il avait reçu une communication du secrétaire du Gouverneur général.

Elle a été alors lue par Son Honneur le Président, et elle est comme suit :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 11 février 1902.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la seconde session du neuvième parlement fédéral, le jeudi, 13 courant, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. S. MAUDE, Major,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très Honorable Sir Gilbert John Elliot, comte de Minto et vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, baronnet de la Nouvelle-Ecosse, chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le Trône,

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur ;

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant :—

Honorable Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

En vous revoyant, au début de cette nouvelle session du Parlement, je dois tout d'abord exprimer notre profond sentiment de gratitude envers la divine Providence pour les bénédictions qu'elle a prodiguées au Canada pendant l'année qui vient de s'écouler, et surtout pour la récolte exceptionnellement abondante dont elle a favorisé le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

On a constaté avec beaucoup de satisfaction la cordialité de l'accueil fait par toutes les classes du peuple au prince et à la princesse de Galles, lorsque, en septembre et octobre derniers, ils ont visité notre pays. Tout ce qu'il faut regretter, c'est que le peu de temps dont ils pouvaient disposer ait privé de leur visite plusieurs

groupes importants de notre population. Toutefois, et c'est une grande consolation que de le savoir. Leurs Altesses Royales ont beaucoup aimé leur voyage au Canada et ont emporté de leur visite en cette partie de l'Empire les plus agréables souvenirs.

L'assassinat du Président McKinley a provoqué des sympathies et des regrets universels. Bien que, par bonheur, il ne s'y soit pas encore commis de pareils crimes, le Canada est assez près des Etats-Unis pour qu'il nous soit peut-être bon de songer, avec eux et les autres nations, à faire des lois pour le juste châtement de ceux qui, de vive voix ou par écrit, incitent les fanatiques à la perpétration de ces abominables crimes.

On vous présentera le rapport du dernier recensement. Si la population n'a pas augmenté autant qu'on aurait pu s'y attendre, le développement de notre richesse et de nos divers éléments de prospérité a atteint des proportions fort satisfaisantes. Il y a aussi lieu de croire que, dans la dernière moitié de la période décennale, l'augmentation de la population a dépassé de beaucoup la moyenne de l'augmentation qui s'était produite dans les années précédentes et que, à l'avenir, elle sera beaucoup plus considérable qu'elle ne l'a été durant la période représentée par les deux derniers recensements.

La Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien ayant demandé la permission d'ajouter à son capital pour augmenter son matériel roulant et faire d'autres améliorations, de façon à pouvoir répondre aux exigences d'un trafic grandissant, mes Ministres en ont profité pour soumettre à la décision des tribunaux la question, depuis longtemps pendante, de savoir si l'Exécutif a le droit de régler les tarifs de la compagnie. On déposera devant vous la correspondance et les divers documents relatifs à ce point.

Vu les obstacles inattendus qu'il a subis dans une colonie sœur où il s'était proposé de faire l'essai de son système de télégraphie trans-océanique sans fil, mes Ministres ont cru devoir invité M. Marconi, l'inventeur, à poursuivre ses expériences sur la côte de la Nouvelle-Ecosse et ont profité de son passage au Canada pour entamer avec lui des négociations qui ont abouti à un arrangement d'après lequel, si l'invention est couronnée de succès comme on l'espère, le gouvernement et le peuple canadiens en bénéficieront à des conditions très avantageuses, y compris la grande réduction des taux relatifs à l'envoi des dépêches transatlantiques.

Je suis heureux de vous faire remarquer que les produits exhibés par le Canada aux différentes expositions qui ont eu lieu l'année dernière ont beaucoup attiré l'attention et qu'il est déjà résulté de ce fait de nombreuses demandes de renseignements et de nombreuses commandes.

Je vous félicite de l'état satisfaisant du revenu et du ferme et progressif développement des affaires, dont on trouve la preuve dans le chiffre de plus en plus élevé des exportations et des importations.

On jugera probablement opportun d'augmenter le nombre de nos agences commerciales afin d'aider plus particulièrement au progrès de notre commerce avec les autres pays, et il sera demandé au parlement d'étudier si l'adoption de quelque disposition dans ce sens serait désirable.

J'ai aussi le plaisir de vous informer que le gouvernement d'Australie et celui de la Nouvelle-Zélande ont accepté, sur invitation de mon gouvernement, de se faire représenter à une conférence qui doit avoir lieu à Londres en juin prochain, et où il s'agira du commerce, des moyens de transport, de la pose de câbles sous-marins et d'autres questions concernant les rapports des colonies entre elles. On espère que ce congrès sera favorable au développement du commerce du Canada avec ces importantes parties des possessions de Sa Majesté.

Je dois aussi vous mentionner que, après avoir fait enquête à ce sujet, mon gouvernement en est arrivé à la conclusion qu'il assurerait dans l'Afrique australe un marché avantageux aux différents produits du Canada par l'établissement d'une ligne directe de steamers entre ce pays-là et le nôtre, ce qu'il va s'efforcer de faire.

Il a plu à Sa Majesté d'inviter le Premier Ministre aux cérémonies de son couronnement. Il est à espérer que la présence des principaux hommes d'Etat des colonies à ces fêtes donnera lieu à la discussion de sujets d'intérêt mutuel susceptibles d'affecter, dans un prochain avenir, le développement de notre commerce avec la mère patrie et les diverses colonies de l'Empire.

Messieurs de la Chambre des Communes,

On va soumettre dès à présent à votre examen les comptes publics de l'année dernière et les estimations budgétaires relatives à l'exercice actuel.

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

Je laisse à votre sérieuse considération ces différentes questions et toutes autres qu'on pourra vous présenter, et j'espère que, sous l'œil de la divine Providence, vous saurez vous inspirer de votre sagesse et de votre prudence pour les traiter conformément aux plus chers intérêts du Canada.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un bill intitulé : "Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport au Sénat du discours de Son Excellence prononcé du trône, et

Il a été lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, que le Sénat prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur général, lundi le dix-sept courant.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité, pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été portée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été portée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 17 février 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Cox,	Lougheed,	Primrose,
Baker,	Dandurand,	Lovitt,	Reid,
Béique,	Déchêne,	Macdonald (I. P.-E.),	Robertson,
Bernier,	Dever,	McCallum,	Scott,
Bolduc,	Dobson,	McHugh,	Shehyn,
Boucherville, de	Ellis,	McKay (Truro),	Templeman,
(C.M.G.),	Ferguson,	McMillan,	Thibaudeau,
Bowell	Fiset,	McMullen,	(Rigaud),
(Sir Mackenzie),	Fulford,	McSweeney,	Thibaudeau,
Carling (Sir John),	Gibson,	Merner,	(de la Vallière),
Carmichael,	Gillmor,	Miller,	Thompson,
Casgrain (Windsor),	Jones,	Montplaisir,	Vidal,
Casgrain,	King,	O'Donohoe,	Wood (Hamilton),
(de Lanaudière)	Kirchhoffer,	Owens,	Wood,
Church,	Landerkin,	Perley,	(Westmoreland),
Clemow,	Landry,	Poirier,	Yeo.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Dobson :—Du conseil municipal du comté de Victoria, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Owens :—De la Compagnie du chemin de fer Grand-Oriental.

Par l'honorable M. Scott :—De la corporation du comté de Carleton.

Par l'honorable M. Déchêne :—De la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves.

Par l'honorable M. Landerkin :—De Geo. D. Wood, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, et autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. McHugh :—De la corporation municipale du conseil de comté de Victoria, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Gillmor :—De Frank Todd et autres de St-Stephen, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Perley :—Du conseil de comté du comté de Halton.

L'honorable Président a présenté au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement sur l'état de la bibliothèque pour l'année 1901.

Le dit rapport a été lu par le greffier, et il est comme suit :—

A l'Honorable Président du Sénat.

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de présenter le rapport suivant, pour l'année 1901 :

Les bibliothécaires ont profité des vacances pour mettre en ordre et cataloguer de nouveau la section de la Bibliothèque se rapportant aux ouvrages de sociologie et au gouvernement parlementaire.

Ils se sont aussi efforcés de compléter plusieurs collections importantes, lesquelles étaient un peu arriérées.

Dans le champ des sciences naturelles, le progrès est si rapide que les ouvrages qui, il y a quelques années, se trouvaient au courant de la science sont maintenant de beaucoup en retard. Ces livres ont dû être remplacés par des éditions plus récentes, à des frais considérables.

Au moyen de nos échanges avec les autres colonies britanniques, les bibliothécaires ont pu faire une précieuse collection de données et de statistiques sur ces parties éloignées de l'Empire. Les informations variées qu'elles contiennent donnent une idée parfaite des immenses ressources des colonies dans les différentes contrées du globe.

Des ouvrages de statistiques sur les Etats-Unis nous ont été envoyés de Washington, parmi lesquels on trouvera le dernier rapport du recensement de 1900 ; ainsi que de nombreux rapports des gouvernements de plusieurs Etats, leurs lois révisées et les résultats des recherches de missions scientifiques.

Toutes ces additions de valeur à notre collection nationale ont été classifiées et placées sur les rayons dans le meilleur ordre possible, eu égard au peu d'espace à notre disposition, (lequel devient de plus en plus restreint).

La section des *Americana* de la Bibliothèque a aussi reçu sa part d'ouvrages rares, introuvables en librairie et qui deviennent de jour en jour plus difficiles à se procurer, à cause de la forte concurrence de la part des bibliothèques étrangères.

Au nombre des documents et des livres acquis pour cette section durant la vacance, se trouvent douze volumes des "*Transactions of the American Antiquarian Society*," aussi une copie photographiée d'une carte importante qui se trouve à la Bibliothèque du Congrès de Washington, intitulée : "*Plan of Quebec, the Capital of Canada, in North America with the bason and part of the adjacent country, showing the principal encampments and works of the British Army commanded by Major General Wolfe and these of the French Army commanded by Lieut. General the Marquis of Montcalm during the siege of that place of 1759.*"

Grâce à l'obligeante courtoisie du Colonel Neilson, nous nous sommes procuré une copie des lettres échangées entre L. J. Papineau, Pierre Bédard et Joseph Moquin, célèbre avocat de son temps et John Neilson, M.P.P., éditeur de la *Gazette de Québec*. Ces lettres intéressantes, écrites durant les années 1826 à 1836, traitent de la situation politique durant cette période troublée de notre histoire.

Il arrive quelquefois pendant la session que des membres empruntent des livres pour leurs amis hors de la ville, (pratique contraire aux intérêts de la Bibliothèque), et que les noms de ces personnes ont été oubliés lorsque nous les réclamons ; les bibliothécaires demandent respectueusement que les noms et adresses de ces personnes qui reçoivent des livres soient donnés afin d'en assurer le retour.

Un grand nombre d'ouvrages importants ont été présentés à la Bibliothèque depuis la dernière session ; une liste de ces dons faits à ce département se trouve annexée au présent rapport, ainsi qu'une liste des publications canadiennes déposées en vertu de l'acte qui protège la propriété littéraire.

Le tout respectueusement soumis,

A. D. DECELLES, B.G.

MARTIN J. GRIFFIN, B.P.

(Pour liste des ouvrages déposés, dons, etc., voir Documents de la Session No. 33.)

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, demain.

L'honorable M. Scott (Secrétaire d'Etat), a présenté au Sénat un Ordre général modifiant la pratique et la procédure de la cour de l'Echiquier du Canada.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 42)

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Excellence, prononcé du Trône à l'ouverture de la seconde session du neuvième parlement, ayant été lu,

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Thompson, a proposé :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du parlement :

A Son Excellence le Très-honorable Sir Gilbert John Elliot, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne; Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada assemblé en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 18 février 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Dandurand,	Landry,	Owens,
Baird,	Dechêne,	Lougheed,	Pelletier
Baker,	Dever,	Lovitt,	(Sir Alphonse),
Béique,	Dobson,	Macdonald (I.P.E.),	Perley,
Bernier,	Ellis,	McCallum,	Poirier,
Bolduc,	Ferguson,	McDonald	Primrose,
Boucherville, de	Fiset,	(Cap-Breton),	Reid,
(C.M.G.),	Fulford,	McHugh,	Robertson,
Bowell,	Gibson,	McKay (Truro),	Scott,
(Sir Mackenzie)	Gillmor,	McLaren,	Shehyn,
Carling (Sir John),	Godbout,	McMillan,	Templeman,
Carmichael,	Hingston	McMullen,	Thompson,
Casgrain,	(Sir William)	McSweeney,	Vidal,
(de Lanaudière)	Jones,	Merner,	Wood (Hamilton),
Casgrain (Windsor),	King,	Miller,	Wood
Church,	Kirchhoffer,	Montplaisir,	(Westmoreland),
Clemow,	Landerkin,	O'Donohoe,	Yeo.
Cox,			

PRIÈRES.

L'honorable Président a présenté au Sénat une communication du greffier du Sénat.

Ordonné, qu'elle soit lue par le greffier, et elle est comme suit :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,

OTTAWA, 17 février 1902.

MONSIEUR,—Conformément à l'ordre du Sénat du sixième jour de mars mil neuf cent un, j'ai l'honneur de présenter la liste des noms des membres du Sénat, qui n'avaient pas eu l'occasion avant cette date, de faire et souscrire une nouvelle déclaration de qualification de propriété en conformité de la règle 100 de cette Chambre.

1. L'honorable John O'Donohue, 6 mars 1901.
2. L'honorable William Templeman, 7 mars 1901.
3. L'honorable David MacKeen, 11 mars 1901.
4. L'honorable David Wark, 13 mars 1901.
5. L'honorable George W. Allan, 15 mars 1901, (décédé depuis).
6. L'honorable John Jones Ross, 15 mars 1901, (décédé depuis).
7. L'honorable Louis R. Masson, 16 mars 1901.
8. L'honorable William J. Macdonald, 28 mars 1901.
9. L'honorable Louis J. Forget, 20 mai 1901.
10. L'honorable George T. Fulford, 13 février 1902.

J'ai aussi l'honneur de faire rapport que le serment d'allégeance requis, à l'occasion d'un changement de règne, par les Statuts Révisés du Canada 1886, chapitre 19, article 3, a été prêté devant moi par chacun et tous les membres du Sénat.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

A Son Honneur le Président, Sénat.

L'honorable M. Landerkin a présenté au Sénat le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 10 février 1902.

Dans l'affaire de James Brown, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors l'honorable M. Landerkin a présenté la pétition de James Brown, du township de Tay, dans la province d'Ontario, demandant un acte de divorce d'avec sa femme Abigail Brown.

Ordonné, que la dite pétition soit déposée sur la table.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Gibson :—De la Compagnie du chemin de fer de Buffalo.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—De la municipalité du village de Tweed.

Par l'honorable M. Lovitt :—De Charles T. Grantham et autres, de la cité d'Hamilton, et autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. McMillan :—Du conseil de comté des comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry.

Par l'honorable M. Landry :—De la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron.

Par l'honorable M. McMullen :—Du conseil de comté du comté de Waterloo.

Par l'honorable M. Dandurand :—De la Compagnie des chemins de fer *Ontario, Hudson's Bay and Western.*

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Béique, à savoir :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du parlement :

A Son Excellence le Très-honorable Sir Gilbert John Elliot, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne; Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada assemblé en parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement pour l'année 1901.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit reçu.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 19 février 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Dandurand,	Macdonald	Perley,
Baird,	Dechène,	(P.E.I.),	Poirier,
Baker,	Dever,	McCallum,	Primrose,
Béique,	Dobson,	McDonald,	Reid,
Bernier,	Ellis,	(Cape Breton),	Robertson,
Bolduc,	Ferguson,	McHugh,	Scott,
Boucherville, de	Fiset,	McKay (Truro).	Shehyn
(C.M.G.),	Fulford,	McLaren,	Templeman,
Bowell	Gibson,	McMillan,	Thibaudeau
(Sir Mackenzie),	Gillmor,	McMullen,	(Rigaud),
Carling (Sir John),	Godbout,	McSweeney,	Thompson,
Carmichael,	Jones,	Merner,	Vidal,
Casgrain	King,	Miller,	Wood (Hamilton),
(de Lanaudière),	Kirchhoffer,	Montplaisir,	Wood
Casgrain	Landerkin,	O'Donohoe,	(Westmoreland),
(Windsor),	Landry,	Owens,	Yeo,
Church,	Lougheed,	Pelletier	Young,
Clemow,	Lovitt,	(Sir Alphonse),	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. McCallum —De la corporation du village de Merriton.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—De la corporation de la cité de Belleville.

Par l'honorable M. McHugh :—De la corporation du village de Norwood.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

Du conseil municipal du comté de Victoria, province d'Ontario, demandant qu'il soit adopté une mesure législative à l'effet de remettre en vigueur sans retard comme elles étaient en 1886, les lois relatives à l'établissement et à l'entretien de fosses garde-bestiaux sur les chemins de fer ;

De la Compagnie du chemin de fer Grand-Oriental, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai accordé pour l'achèvement de la construction de sa ligne ;

Du conseil de comté du comté de Carleton, province d'Ontario, du conseil de comté du comté de Halton, et de la corporation municipale du conseil du comté de Victoria, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi pour contrôler plus efficacement la vitesse des trains de chemins de fer à l'endroit des croisements de voies et pour d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai accordé pour le commencement et l'achèvement de son chemin de fer ;

De George Duncan Wood et autres, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore ;"

Et de Frank Todd et autres, de St-Stephen, province du Nouveau-Brunswick, demandant l'adoption d'une loi intitulée : " Acte constituant en corporation la Compagnie manufacturière des chutes Sprague (à responsabilité limitée.)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un état en détail de toutes les obligations et les garanties enregistrées au département du Secrétariat d'Etat du Canada depuis le dernier état (11 février 1901) soumis au parlement du Canada, en vertu de l'article 23 du chapitre 19 des Statuts révisés du Canada.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 44.)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat la liste du service civil du Canada, 1901.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 30.)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du département du Travail pour l'année terminée le 30 juin 1901.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 36.)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le trente-quatrième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries 1901 (Marine).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 21.)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport, les états et les statistiques du département du Revenu de l'Intérieur de la Puissance du Canada, pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1901. Partie I : Accise. Partie II : Poids et Mesures, Gaz et Lumière électrique. Partie III : Adulteration des substances alimentaires.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session Nos 12, 13, 14.)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat, le rapport du Maître général des Postes pour l'année expirée le 30 juin 1901.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 24.)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat, les Comptes Publics pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1901.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 2.)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat les Ordonnances passés par le conseil du Yukon, pendant l'année 1901.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session No. 46.)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un état indiquant les noms et les salaires de tous ceux qui ont été nommés ou qui ont eu des promotions dans le service civil, pendant l'année 1901.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No. 47.*)

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Béique, à savoir :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du parlement :

A Son Excellence le Très-honorable Sir Gilbert John Elliot, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne; Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada assemblé en parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du ministre de la Justice relatif aux pénitenciers du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1901.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 34.*)

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 20 février 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Déchêne,	Lovitt,	Pelletier
Baird,	Dever,	Macdonald	(Sir Alphonse),
Baker,	Dobson,	(I.P.-E.),	Perley,
Béique,	Ellis,	MacKay	Poirier,
Bernier,	Ferguson,	(Alma),	Primrose,
Bolduc,	Fiset,	McCallum,	Reid,
Boucherville, de	Forget,	McDonald	Robertson,
(C.M.G.),	Fulford,	(Can-Breton),	Scott,
Bowell	Gibson,	McHugh,	Shehyn,
(Sir Mackenzie),	Gillmor,	McKay,	Templeman,
Carling	Godbout,	(Truro),	Thibaudeau,
(Sir John),	Hingston	McLaren,	(de la Vallière)
Carmichael,	(Sir William)	McMillan,	Thibaudeau,
Casgrain	Jones,	McMullen,	(Rigaud).
(de Lanaudière),	Kerr,	McSweeney,	Thompson,
Casgrain	King,	Merner,	Vidal,
(Windsor),	Kirchhoffer,	Miller,	Wood
Church,	Landerkin,	Montplaisir,	(Hamilton),
Clemow,	Landry,	O'Donohoe,	Yeo,
Dandurand,	Lougheed,	Owens,	Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—De la Compagnie du Pont Union de Windsor à Détroit, et de la corporation de la ville de Napanee.

Par l'honorable M. Templeman :—De la Compagnie "*United Gold Fields of British Columbia (Limited)*."

Par l'honorable M. Kirchhoffer :—Du Très Révérend Lord évêque de Moosonee.

Par l'honorable M. Owens :—De la Compagnie du chemin de fer de la Montagne d'Orford

Par l'honorable M. Forget :—De la *Dominion Cotton Mills Company (Limited)*.

Par l'honorable M. Kerr :—Du conseil de comté des comtés unis de Northumberland et Durham.

Par l'honorable M. Godbout :—De M. P. Davis et autres.

Par l'honorable M. Béique :—De la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud ; et, de la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec.

Par l'honorable M. Casgrain (Windsor) :—D'Ernest Girardot et autres, de Sandwich, et d'autres d'autres lieux.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De la corporation du village de Tweed, demandant un acte qui empêche la Compagnie canadienne de téléphone Bell de revenir à ses taux de 1892, et qui l'oblige à fournir des appareils téléphoniques aux personnes disposées à les acheter, dont les résidences sont voisines de la ligne principale de la compagnie ou de ses embranchements.

De la Compagnie du chemin de fer de Buffalo, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie du chemin de fer International."

De C. T. Grantham et autres, de la cité d'Hamilton, et d'autres, d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de "Compagnie de filatures Cosmos."

De la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai accordé pour la construction de ses travaux, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer *Ontario, Hudson's Bay and Western*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée.

Des conseils de comtés du comté de Waterloo et des comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry, demandant respectivement qu'il soit pris des mesures législatives pour diminuer les risques d'accidents de chemins de fer aux points de traversée des voies ; pour obliger les compagnies à placer des gardiens ou à élever leurs voies aux traversées dangereuses ; pour régler la vitesse des trains à la traversée des rues dans les cités et les villes, et pour exiger que les compagnies de chemins de fer fournissent une statistique des accidents arrivés chaque année aux traversées de voies, et des morts causées par ces accidents.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du département du Commerce pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1901.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 10.*)

L'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Forget, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de tous arrêtés du Conseil, documents, mémoires, ou autres pièces concernant le transport, par le gouvernement fédéral au gouvernement provincial, des terres publiques réservées pour les besoins de l'instruction publique dans le Manitoba, ou concernant le paiement de deniers fait par le gouvernement fédéral au gouvernement du Manitoba, soit sur le capital ou les intérêts provenant de la vente de ces terres ;

Aussi, copie de toute correspondance échangée sur ce sujet jusqu'à cette date, entre le gouvernement fédéral, ou quelqu'un de ses membres, et le gouvernement du Manitoba ou quelqu'un de ses membres, ou toute autre personne.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que, conformément à la règle 79, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir :—L'honorable Sir Mackenzie Bowell, les honorables messieurs Templeman, Ferguson, Dandurand, Miller, Ellis, Loughheed, Jones et le proposant ; le dit comité devant faire rapport avec toute la diligence convenable des noms des sénateurs par lui désignés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été sur division résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 21 février 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Dever,	Lovitt,	Pelletier,
Baird,	Dickey,	Macdonald,	(Sir Alphonse),
Béique,	Dobson,	(I.P.-E.)	Perley,
Bernier,	Drummond,	MacKay,	Poirier,
Boucherville, de	Ellis,	(Alma),	Primrose,
(C.M.G.)	Ferguson,	McCallum,	Reid,
Bowell,	Fiset,	McDonald,	Robertson,
(Sir Mackenzie),	Forget,	(Can-Breton),	Scott,
Carling,	Fulford,	McHugh,	Shehyn,
(Sir John)	Gibson,	McKay (Truro),	Templeman,
Carmichael,	Gillmor,	McLaren,	Thompson,
Casgrain,	Godbout,	McMillan,	Vidal,
(de Lanaudière)	Jones,	McMullen,	Wood,
Casgrain,	Kerr,	McSweeney,	(Hamilton,)
(Windsor),	King,	Merner,	Wood,
Church,	Kirchhoffer,	Miller,	(Westmoreland),
Clemow,	Landerkin,	Montplaisir,	Yeo,
Dandurand,	Landry,	O'Donohoe,	Young,
Dechêne,	Lougheed,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Clemow :—De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest

Par l'honorable M. McMillan :—De F. E. Harman et autres, de la cité de Londres, Angleterre.

Par l'honorables M. Lougheed :—De la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton.

Par l'honorable M. McKay (Alma) :—De James Elliot, de la cité de Montréal, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Vidal :—De la corporation du village d'Arkona.

Par l'honorable M. Kirchhoffer :—De la Compagnie du chemin de fer de Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

Par l'honorable M. Dandurand :—De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Par l'honorable M. McCallum :—De la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, Lac Érié et Pacifique.

L'honorable M. Primrose a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,

OTTAWA, 10 février 1902.

Dans l'affaire de John Hamilton Ewart, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Primrose, a présenté la pétition de John Hamilton Ewart, de la cité de Torontó, demandant qu'il soit passé un acte lui accordant un divorce d'avec sa femme.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la corporation du village de Merriton, de la corporation de la cité de Belleville et de la corporation du village de Norwood, demandant l'adoption de dispositions législatives qui empêchent la Compagnie canadienne de téléphone Bell de revenir à ses taux de 1892, et qui l'obligent à fournir des appareils téléphoniques aux personnes disposées à les acheter, dont les résidences sont voisines de la ligne principale de la compagnie ou de ses embranchements.

L'honorable M. Scott, du comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, No 2,
MERCREDI, 21 février 1902.

Le comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs qu'il a choisis pour le composer, savoir :—

Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement :—

Son Honneur le Président, et les honorables messieurs Baker, Béique, de Boucherville, C.M.G., Casgrain (de Lanaudière), Drummond, Gowan, C.M.G., Sir William Hingston, chevalier, Landerkin, Masson, Miller, Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., Poirier, Scott, Thibaudeau (Rigaud), Wood (Westmoreland) et Young.—17.

Comité mixte des Impressions du Parlement :—

Les honorables messieurs Bernier, Sir John Carling, C.C.M.G., Cochrane, Dever, Dobson, Ellis, Ferguson, Fiset, Gibson, King, Macdonald (I.P.-E.), Mackay (Alma), McKeen, Merner, O'Donohce, Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., Primrose, Reid, Shehyn, Templeman et Watson.—21.

Comité des Ordres Permanents :—

Les honorables messieurs Béique, Sir John Carling, C.C.M.G., Clemow, Gillmor, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), McKay (Truro), Yeo et Young.—9.

Comité des Banques et du Commerce :—

Les honorables messieurs Aikins, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Casgrain (Windsor), Clemow, Cox, Dandurand, Drummond, Ferguson, Forget, Fulford, Sir William Hingston, chevalier, Jones, Kerr, Loughheed, Mackay (Alma), McDonald (Cap-Breton), McCallum, McMillan, McSweeney, Miller, O'Brien, Perley, Primrose, Thibaudeau (de la Vallière), Thompson, Shehyn, Wark, Wood (Westmoreland), Wood (Hamilton) et Yeo.—30.

Comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres :—

Les honorables messieurs Béique, Baker, Bolduc, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Clemow, Casgrain (de Lanaudière), Dever, Drummond, Ellis, Ferguson, Fiset, Gibson, Godbout, Jones, Kerr, King, Kirchoffer, Landerkin, Lougheed, Lovitt, Macdonald (Victoria), Mackay (Alma), McCallum, McDonald (Cap-Breton), McKay (Truro), McLaren, McHugh, McMillan, McMullen, Miller, O'Donohoe, Owens, Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., Poirier, Scott, Templeman, Vidal, Wood (Hamilton), Watson et Young.—40.

Comité des Bills Privés divers :—

Les honorables messieurs Armand, Baird, de Boucherville, C.M.G., Carmichael, Casgrain (de Lanaudière), Church, Dever, Dobson, Fulford, Gilmor, Godbout, Gowan, C.M.G., Sir William Hingston, chevalier, Landry, McHugh, McSweeney, Merner, Montplaisir, O'Brien, O'Donohoe, Reid, Robertson, Shehyn, Sullivan et Thibaudeau (Rigaud).—25.

Comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité :—

Les honorables messieurs Bernier, Bolduc, Casgrain (de Lanaudière), Ellis, Fulford, Fiset, Gibson, King, Landerkin, Landry, Lovitt, McCallum, McDonald (Cap-Breton), McLaren, McMullen, Miller, Montplaisir, Owens, Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., Perley, Power (Président), Templeman, Vidal, Watson et Wood (Westmoreland).—25.

Comité du compte rendu des Débats :—

Les honorables messieurs Béique, Bernier, Ellis, Kerr, Macdonald (I.P.-E.), McCallum, Robertson, Thompson et Vidal.—9.

Comité des Divorces :—

Les honorables messieurs Baker, Gowan, C.M.G., Kerr, Kirchoffer, Lougheed, McMullen, Primrose, Templeman et Wood (Westmoreland).—9.

Comité du Restaurant :—

Son Honneur le Président et les honorables messieurs Bolduc, McKay (Truro), McMillan, McSweeney, Miller et Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G.—7.

Le tout respectueusement soumis,

R. W. SCOTT,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat le mercredi dix-neuvième jour de mars prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 19 février 1902.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre pour former un comité mixte des impressions du Parlement, et que les membres du comité des Impressions, savoir :—MM. Bennett, Casgrain, Clarke, Davis, Holmes, Hughes (Victoria), Hyman, Johnston (Cap-Breton), Johnston (Lambton), LaRivière, Lavergne, Loy, Maclean, McColl, Marcell (Bonaventure),

Oliver, Parmelee, Préfontaine, Richardson, Scott, Sutherland (Oxford), Taylor, Thompson et Tisdale, agiront de la part de cette Chambre comme membres du dit comité mixte.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 19 février 1902.

Résolu.—Qu'un message soit envoyé au Sénat, informant leurs Honneurs que la Chambre a nommé MM. Borden (Halifax), Bourassa, Brock, Calvert, Casgrain, Clancy, Clarke, Demers (Saint-Jean et Iberville), Flint, Fraser, Heyd, Hyman, Johnston (Lambton), Laurier (Sir Wilfrid), Monk, Scott et Wade, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres d'un comité mixte de la bibliothèque.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1901.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No. 15.*)

Avec la permission du Sénat

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera cet après-midi, il reste ajourné jusqu'au mardi dix-huitième jour de mars prochain, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés qui expire le vendredi, septième jour de mars prochain, soit prolongé au vendredi, vingt-huitième jour de mars prochain, et que le délai fixe pour la présentation de bills privés qui expire le vendredi, quatorzième jour de mois prochain soit prolongé au vendredi, quatrième jour d'avril prochain.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné au mardi, dix-huitième jour de mars prochain, à huit heures du soir.

Mardi, 18 mars 1902.

Le Sénat s'est réuni à 8 heures p.m.

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Dobson,	McKay (Truro),	Reid,
Béique,	Drummond,	McLaren,	Scott,
Bolduc,	Fulford,	McMillan,	Shehyn,
Bowell,	Gibson,	McMullen,	Sullivan,
(Sir Mackenzie),	Gillmor,	McSweeney,	Templeman,
Casgrain	Godbout,	Miller,	Thibaudeau
(de Lanaudière),	Kerr,	Montplaisir,	(Rigaud),
Casgrain	Kirchhoffer,	O'Donohoe,	Vidal,
(Windsor),	Landerkin,	Owens,	Watson,
Church,	Landry,	Pelletier	Wood
Clemow,	Lougheed,	(Sir Alphonse),	(Hamilton),
Cochrane,	Mackay (Alma),	Perley,	Wood
Dandurand,	McCallum,	Poirier,	(Westmoreland),
Dechêne,	McHugh,	Primrose,	Young.
Dever,			

PRIÈRES.

L'honorable Président a présenté au Sénat un état d'affaires de la Compagnie de Prêts et de Placements Britannique Canadienne (à responsabilité limitée) pour l'année expirée le 31 décembre 1901 ; aussi une liste des actionnaires au 31 décembre 1901, en conformité avec l'article 33 du chapitre 57, 39 Victoria.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 55.)

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Miller :—De la corporation de la cité de Toronto, de la ville de Toronto-Jonction, de la ville de Woodstock, de la cité de Windsor, du village de la Grande Vallée, du village de New-Castle, du village de Bayfield, du village de Richmond, du village de Winchester, du village de Hintonburg, de la ville de Dundas, du village de Norwick, de la ville de Dresden, du village de Holland Landing, de la ville de Point-Edward, de la ville d'Ayr, de la ville de Sudbury, de la ville de St. Mary's, de la ville de Copper Cliff, du village de Lanark, de la ville de Stayner, de la ville de Bedford, du village de Paisley, de la ville de Harriston, du village de Merrickville, du village de Burk's Falls, du village de Hensall, du village de Weston, de la ville de Fort-William, de la ville de Preston, de la ville de Pentanguishine, de la ville de Milton, de la ville de Prescott, et, de la Chambre de Commerce de la cité de Sainte-Catherine, tous dans la province d'Ontario ;

De la corporation de la cité de Vancouver, et de la corporation de la cité de Victoria, toutes dans la province de la Colombie-Britannique; de la corporation de la ville

de Régina ; et de la corporation de la ville d'Edmonton, toutes dans les Territoires du Nord-Ouest ; de la corporation de la cité de Trois-Rivières ; de la corporation de la municipalité de Saint-Henri ; de la corporation de la cité de Sherbrooke ; et, de la corporation de la ville de Magog, toutes dans la province de Québec ; de la Chambre de Commerce de la cité de Winnipeg ; de la corporation de la ville de Neepawa ; de la corporation de la cité de Winnipeg, toutes dans la province du Manitoba ; de la corporation de la ville de New-Glasgow ; de la corporation de la ville de Windsor ; et, de la corporation de la ville de Parrsboro, toutes dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Dobson :—De la corporation du village de Bobcaygeon, et de la corporation de la ville de Lindsay, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—De la corporation du village de Streetsville, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Young :—De Jas. Cochrane, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Dever :—De la corporation de la ville de Ridgetown, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Fulford :—Du conseil de comté des comtés unis de Leeds et Grenville.

Par l'honorable M. Godbout :—De P. E. Lane, de la cité de New-York, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis de l'Amérique, et d'autres de Trois-Rivières, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Clemow :—De la Compagnie de l'Hôtel Chaudière (à responsabilité limitée) ; et, de la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne.

Par l'honorable M. Casgrain (Windsor) :—De la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit ; de la loge No 316 de Belle-Isle de la Fraternité des employés de chemins de fer ; et de la ville de Kingsville, toutes dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Gibson :—De Charles L. Ross et autres, de la cité de Toronto, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Landerkin :—De la corporation de la ville de Barrie ; de la corporation de la ville de Dunnville, de la corporation de la cité de London, de la Chambre de Commerce de la ville d'Owen-Sound, de la corporation de la cité de Woodstock, de la corporation de la ville d'Arnprior, et de la corporation de la ville de Renfrew ; de M. K. Cowan, de la cité de Windsor, tous dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Owens :—De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur ; et, de la Compagnie du canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent.

Par l'honorable M. Kerr :—De John Westren, de la cité de Toronto, dans le comté de York ; dans la province d'Ontario, manufacturiers.

Par l'honorable M. Kirehoffer :—De la Compagnie Canadienne de Téléphone Bell ; de la Compagnie de chemin de fer des mines du Klondyke ; et, de la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.

Par l'honorable M. Templeman :—De Robert Kelly et autres, de la cité de Vancouver ; de M. King et autres, de la cité de Victoria ; de la corporation de la cité de New-Westminster, tous dans la province de la Colombie-Britannique ; d'Alfred G. Thompson et autres, résidents de la cité de Dawson, dans le territoire du Yukon.

Par l'honorable M. Church :—De la corporation de la ville d'Amherst, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Watson :—De W. Wilson, de Beaverdale, et autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Dandurand :—De l'honorable George Eulas Foster, de la cité de Toronto, et d'autres, d'autres lieux ; et, de la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord.

Par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière) :—De la Compagnie de chemin de fer de Montréal et des comtés du Sud.

L'honorable M. Kirchhoffer a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 10 février 1902.

Dans l'affaire de Samuel Nelson Chipman, pétitionnaire pour un bill de divorce. Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :
Que la règle 106 soit suspendue, et qu'il soit permis à Samuel Nelson Chipman, du township de South Crosby, dans le comté de Leeds, de présenter une pétition en obtention du bill de divorce d'avec sa femme Mary Ellen Chipman.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, l'honorable M. Kirchhoffer, a présenté la pétition de Samuel Nelson Chipman, du township de South Crosby, dans le comté de Leeds, et
Elle a été déposée sur la table.

L'honorable M. Watson a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 1er mars 1902.

Dans l'affaire de Thomas Henry Radford, pétitionnaire pour un bill de divorce. Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Avec la permission du Sénat.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :
Que la règle 106 du Sénat soit suspendue, et que permission soit accordée à Thomas Henry Radford, de la cité de Montréal, de présenter une pétition, demandant un bill de divorce d'avec sa femme, Elizabeth Marguerite Wells.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors l'honorable M. Watson a présenté la pétition de Thomas Henry Radford, de la cité de Montréal, et
Elle a été déposée sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du pont Union de Windsor à Détroit, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux, et à d'autres fins.

De la corporation de la ville de Napanee, demandant l'adoption de dispositions législatives pour empêcher la Compagnie Canadienne de téléphone Bell d'élever son tarif en rétablissant ses taux de 1892 et pour d'autres objets ;

De la *United Gold Fields of British Columbia (Limited)*, constituée en corporation le 19 septembre 1900, en vertu de l'Acte des Compagnies d'Angleterre, demandant à être constituée en compagnie pour construire et exploiter un chemin de fer partant d'un point sur la ligne du Nid-de-Corbeau, dans le voisinage de Frank, Territoires du Nord-Ouest, et se dirigeant par les townships 7 et 8 sur Grassy-Mountain et pour d'autres objets ;

Du très révérend Lord Evêque de Moosonee, demandant l'adoption d'un acte qui le constitue ainsi que ses successeurs dans sa fonction en une corporation individuelle ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Montagne d'Orford, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa voie ;

De la *Dominion Cotton Mills Company (Limited)*, demandant un acte qui l'autorise à émettre des obligations jusqu'à concurrence de soixante et quinze pour cent de la valeur de l'ensemble de ses immeubles et à accomplir tout ce qui se rattachera à cette émission ;

Du conseil de comté des comtés-unis de Northumberland et Durham, demandant qu'il soit pris des mesures législatives pour diminuer les risques d'accidents de chemins de fer aux points de traversée des voies ; pour obliger les compagnies à placer des gardiens ou à élever leurs voies aux traversées dangereuses ; pour régler la vitesse des trains à la traversée des rues dans les cités et les villes, et pour exiger que les compagnies de chemins de fer fournissent une statistique des accidents arrivés chaque année aux traversées de voies, et des morts causées par ces accidents.

De M. P. Davis et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de la Rivière des Sauvages" ;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à prolonger sa ligne, qui confirme son titre d'acquisition de la voie et des propriétés de la Compagnie du chemin de fer de la Vallée est du Richelieu et à d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne, qui ratifie son titre à certaine partie du chemin de la Compagnie Montréal et Sorel et à d'autres objets ;

De Ernest Girardot et autres, de Sandwich, et autres lieux, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex" et à d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à acquérir le capital-social de la Compagnie électrique de Hull, qui définit et limite son pouvoir d'émettre des obligations et qui confirme l'augmentation de capital faite par les actionnaires et à d'autres objets ;

De F. E. Harman et autres, de Londres, Angleterre, demandant à être constitués en compagnie pour construire un chemin de fer partant d'un point près de la ville de Rossland et allant aux Velvet Mines, dans le district minier de Rossland, Colombie-Britannique ;

De la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne jusqu'à la frontière internationale ;

De James Elliot, de la cité de Montréal, et autres d'autres lieux, demandant l'adoption d'un acte qui constitue en corporation "la Caisse de pension de la Banque Molson" ;

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada, demandant l'adoption d'un acte qui étende le délai dans lequel elle doit achever certains prolongements et embranchements de sa voie ;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant l'adoption d'un acte qui lui accorde la faculté de faire une nouvelle émission d'actions-débentures consolidées, qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever une certaine ligne autorisée et qui lui permette de construire ou acquérir et exploiter une certaine autre ligne et à d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer Tilsonburg, Lac Erié et Pacifique, demandant une extension du délai dans lequel elle doit achever sa voie ;

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (12) intitulé : " Acte concernant le chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Drummond, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (10) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne d'Orford," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Perley, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (19) intitulé : " Acte concernant la bibliothèque légale de Regina," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 19 mars 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Drummond,	Macdonald (P.E.-I.),	Reid,
Baker,	Ferguson,	Mackay (Alma),	Robertson,
Béique,	Fiset,	McCallum,	Scott,
Bolduc,	Forget,	McHugh,	Shehyn,
Bowell	Fulford,	McKay (Truro),	Sullivan,
(Sir Mackenzie),	Gibson,	McLaren,	Templeman,
Carling (Sir John),	Gillmor,	McMillan,	Thibaudeau
Casgrain	Godbout,	McMullen,	(de la Vallière),
(de Lanaudière),	Hingston	McSweeney,	Thibaudeau
Casgrain (Windsor),	(Sir William),	Miller,	(Rigaud),
Church,	Jones,	Montplaisir,	Thompson,
Clemow,	Kerr,	O'Donohoe,	Vidal,
Cochrane,	Kirchhoffer,	Pelletier	Watson,
Cox,	Landerkin,	(Sir Alphonse),	Wood (Hamilton),
Dandurand,	Landry,	Perlev.	Wood
Déchêne,	Lougheed,	Poirier,	(Westmoreland),
Dever,	Lovitt,	Primrose,	Young.
Dobson,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. McCallum :—De la corporation du village de Port-Dalhousie ; de la corporation de la cité de Sainte-Catherine ; de la corporation du village de Beaverton ; de la corporation du village de Shelburn, toutes dans la province d'Ontario ; de la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan ; de la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, et des directeurs provisoires de la Compagnie du pont de tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire ; de la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada ; et, de la Compagnie du canal à navires de Sainte-Claire et Erié.

Par l'honorable M. Cox :—De la corporation de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Gibson :—De la Compagnie du chemin de fer de Timagami ; de la Compagnie du chemin de fer International ; de la Compagnie du chemin de fer du Park et de la Rivière des Chutes de Niagara ; de la Compagnie du pont des Hauteurs de Queenston ; de la Compagnie de pont suspendu de Queenston ; et, de la Compagnie du pont suspendu de Clifton.

Par l'honorable M. McMullen :—De la corporation de la ville de Mount-Forest ; de la corporation du village de Fergus ; et, de la corporation de la ville d'Orangeville, toutes dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Miller :—De la Compagnie de terres et de prêts de Sydney (à responsabilité limitée).

Par l'honorable M. Wood (Hamilton) :—De la corporation de la cité d'Hamilton, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. McMillan :—De John Irving et autres, tous de la cité de Victoria, dans la province de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Béique :—De W. D. Lighthall, secrétaire-trésorier de l'Union des municipalités canadiennes.

Par l'honorable M. Lougheed :—Du très révérend Tikhon, de la cité de San-Francisco, dans l'Etat de Californie, un des Etats-Unis d'Amérique, évêque de l'Eglise Catholique Russo-Grecque Orthodoxe, de l'Amérique du Nord et des îles Aleutiennes.

Par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière) :—De George Earl Church et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada.

Par l'honorable M. Wood (Westmoreland) :—De John A. Howland, maire de la ville de Toronto, et d'autres.

Par l'honorable M. Watson :—De James Clarke et autres, de la cité de New-York, et d'autres, de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Kirchoffer :—De G. M. Depew, de la ville de Canandaigua, dans le comté d'Ontario, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :—

MINTO.

Honorables messieurs du Sénat,

Je vous remercie sincèrement de votre adresse en réponse à mon discours d'ouverture de la session du parlement, et je recommande maintenant à votre attention les mesures qui vous seront soumises.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
5 mars 1902.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un état pour le Parlement relatif au paiement des primes de pêche pour l'année 1900-1901, en conformité à l'article 4 du chapitre 96 des Statuts révisés du Canada, intitulé : "Acte à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction des navires de pêche."

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No. 69.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat les règles de la Cour de l'Echiquier du Canada, en conformité avec l'article 2, du chapitre 38, 52 Victoria.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session No. 45.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport annuel en vertu du chapitre 131 des Statuts révisés du Canada, intitulé : "Acte concernant les unions commerciales," et a soumis au Parlement, conformément à l'article 23 du dit acte, les pièces démontrant que l'Association Protectrice des Mines et des Mineurs de la Colombie-Britannique, avait d'après l'article 17 du dit acte, fait enregistrer l'état annuel (1900-1901) au bureau du régistrateur général du Canada.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No. 50.)

L'ordre du jour appelant la prise en considération du rapport du comité de Sélection, chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Résolu, que Son Honneur le Président, et les honorables messieurs Baker, Béique, de Boucherville, C.M.G., Casgrain (de Lanaudière), Drummond, Gowan, C.M.G., Sir William Hingston, chevalier, Landerkin, Masson, Miller, Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., Poirier, Scott, Thibaudeau (Rigaud), Wood (Westmoreland) et Young,—17, composent un comité de la bibliothèque du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des maîtres en Chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Baker, Béique, de Boucherville, C.M.G., Casgrain (de Lanaudière), Drummond, Gowan, C.M.G., Sir William Hingston, chevalier, Landerkin, Miller, Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., Poirier, Scott, Thibaudeau (Rigaud), Wood (Westmoreland) et Young, afin d'agir comme un comité pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés et pour agir au nom de cette Chambre comme membres du comité mixte de la bibliothèque pour les deux Chambres.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Résolu, que les honorables messieurs Bernier, Sir John Carling, C.C.M.G., Cochrane, Dever, Dobson, Ellis, Ferguson, Fiset, Gibson, King, Macdonald (I.P.-E.), Mackay (Alma), MacKeen, Merner, O'Donohoe, Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., Primrose, Reid, Shehyn, Templeman et Watson,—21, composent un comité mixte des Impressions.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des maîtres en Chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Bernier, Sir John Carling, C.C.M.G., Cochrane, Dever, Dobson, Ellis, Ferguson, Fiset, Gibson, King, Macdonald (I.P.-E.), Mackay, (Alma), MacKeen, Merner, O'Donohoe, Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., Primrose, Reid, Shehyn, Templeman et Watson, afin d'agir comme un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes comme comité mixte des deux Chambres du Parlement, ainsi que les Communes en ont fait la demande dans leur message du 19 février dernier.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Béique, Sir John Carling, C.C.M.G., Clemow, Gillmor, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), McKay (Truro), Yeo et Young,—9, composent un comité des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Aikins, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Casgrain (Windsor), Clemow, Cox, Dandurand, Drummond, Ferguson, Forget, Fulford, Sir William Hingston, chevalier, Jones, Kerr, Loughheed, Mackay (Alma), McDonald (Cap-Breton), McCallum, McMillan, McSweeney, Miller, O'Brien, Perley, Primrose, Thibaudeau (de la Vallière), Thompson, Shehyn, Wark, Wood (Westmoreland), Wood (Hamilton), et Yeo,—30, composent un comité des Banques et du Commerce.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé

Que les honorables messieurs Béique, Baker, Bolduc, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Clemow, Casgrain (de Lanaudière), Dever, Drummond, Ellis, Ferguson, Fiset, Gibson, Godbout, Jones, Kerr, King, Kirchoffer, Landerkin, Lougheed, Lovitt, Macdonald (Victoria), Mackay (Alma), McCallum, McDonald (Cap-Breton), McKay (Truro), McLaren, McHugh, McMillan, McMullen, Miller, O'Donohoe, Owens, Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., Poirier, Scott, Templeman, Vidal, Wood (Hamilton), Watson et Young,—40, composent un comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Armand, Baird, de Boucherville, C.M.G., Carmichael, Casgrain (de Lanaudière), Church, Dever, Dobson, Fulford, Gillmor, Godbout, Gowan, C.M.G., Sir William Hingston, chevalier, Landry, McHugh, McSweeney, Merner, Montplaisir, O'Brien, O'Donohoe, Reid, Robertson, Shehyn, Sullivan et Thibaudeau (Rigaud),—25, composent un comité des Bills Privés divers.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé

Que les honorables messieurs Bernier, Bolduc, Casgrain (de Lanaudière), Ellis, Fulford, Fiset, Gibson, King, Landerkin, Landry, Lovitt, McCallum, McDonald (Cap-Breton), McLaren, McMullen, Miller, Montplaisir, Owens, Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., Perley, Power (Président), Templeman, Vidal, Watson et Wood (Westmoreland),—25, composent un comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la partie du rapport proposant que les honorables messieurs Béique, Bernier, Ellis, Kerr, Macdonald (I.P.-E.), McCallum, Robertson, Thompson, Vidal,—9, composent un comité du compte rendu des débats, soit amendée en remplaçant le nom de l'honorable M. Kerr par celui de l'honorable M. Poirier.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que cette partie du dit rapport telle qu'amendée, soit agréée, et que les membres y mentionnés forment un comité du compte rendu des débats et des délibérations.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs, Baker, Gowan, C.M.G., Kerr, Kirchoffer, Lougheed, McMullen, Primrose, Templeman et Wood (Westmoreland),—9, composent un comité des Divorces.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que Son Honneur le Président et les honorables messieurs Bolduc, McKay (Truro), McMillan, McSweeney, Miller et Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., composent un comité du Restaurant.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 20 mars 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Dobson,	Macdonald	Perley,
Baker,	Ellis,	(Victoria),	Poirier,
Béique,	Ferguson,	Mackay (Alma),	Primrose,
Bernier,	Fiset,	MacKeen,	Reid,
Boldue,	Forget,	McCallum,	Robertson,
Bowell	Fulford,	McHugh,	Scott,
(Sir Mackenzie),	Gibson,	McKay (Truro),	Shehyn,
Carling (Sir John),	Gillmor,	McLaren,	Sullivan,
Casgrain	Godbout,	McMillan,	Templeman,
(de Lanaudière),	Jones,	McMullen,	Thompson,
Casgrain (Windsor),	Kerr,	McSweeney,	Vidal,
Church,	Kirchhoffer,	Merner,	Wark,
Cochrane,	Landerkin,	Miller,	Watson,
Cox,	Landry,	Montplaisir,	Wood (Hamilton),
Dandurand,	Lovitt,	O'Donohoe,	Wood
Dechêne,	Macdonald (P.E.I.),	Pelletier	(Westmoreland),
Dever,		(Sir Alphonse),	Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Kirchhoffer :—De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord ; de D. D. Mann et autres, tous de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, (deux pétitions) ; et, de D. D. Mann, président de la Compagnie de chemin de fer et de Navigation de Vancouver, Victoria et l'Est.

Par l'honorable M. Merner :—De la Compagnie du chemin de fer de Port Dover, Brantford, Berlin et Goderich.

Par l'honorable M. Mackay (Alma) :—De Robert Mackay, et autres, dans la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. McHugh :—De la corporation du village d'Ashburnham, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. McMullen :—De la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre ; et, de James Pearson, et autres de la cité de Toronto et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Sullivan :—De la corporation de la ville de Uxbridge ; et, du conseil de la Chambre de Commerce de la cité de Kingston, tous dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la corporation de la cité de Toronto, de la ville de Toronto-Jonction, de la ville de Woodstock, de la cité de Windsor, du village de la Grande Vallée, du village de New-Castle, du village de Bayfield, du village de Richmond, du village de Winchester, du village de Hintonburg, de la ville de Dundas, du village de Norwick, de la

ville de Dresden, du village de Holland Landing, de la ville de Point-Edward, de la ville d'Ayr, de la ville de Sudbury, de la ville de St. Mary's, de la ville de Copper Cliff, du village de Lanark, de la ville de Stayner, de la ville de Bedford, du village de Paisley, de la ville de Harriston, du village de Merrickville, du village de Burk's Falls, du village de Hensall, du village de Weston, de la ville de Fort-William, de la ville de Preston, de la ville de Pentanguishine, de la ville de Milton, de la ville de Prescott, et, de la Chambre de Commerce de la cité de Sainte-Catherine, tous dans la province d'Ontario ;

De la corporation de la cité de Vancouver, et de la corporation de la cité de Victoria, toutes dans la province de la Colombie-Britannique; de la corporation de la ville de Régina; et de la corporation de la ville d'Edmonton, toutes dans les Territoires du Nord-Ouest; de la corporation de la cité de Trois-Rivières; de la corporation de la municipalité de Saint-Henri; de la corporation de la cité de Sherbrooke; et, de la corporation de la ville de Magog, toutes dans la province de Québec; de la Chambre de Commerce de la cité de Winnipeg; de la corporation de la ville de Neepawa; de la corporation de la cité de Winnipeg, toutes dans la province du Manitoba; de la corporation de la ville de New-Glasgow; de la corporation de la ville de Windsor; et, de la corporation de la ville de Parrsboro, toutes dans la province de la Nouvelle-Ecosse;

De la corporation du village de Bobcaygeon, et de la corporation de la ville de Lindsay, de la corporation du village de Streetsville, de la corporation de la ville de Ridgetown, de la corporation de la ville de Kingsville, de la corporation de la ville de Barrie, de la corporation de la ville de Dunnville, de la corporation de la cité de London, de la Chambre de Commerce de la ville d'Owen-Sound, de la corporation de la cité de Woodstock, de la corporation de la ville d'Arnprior, et de la corporation de la ville de Renfrew, toutes dans la province d'Ontario.

De la corporation de la ville d'Amherst, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, demandant l'adoption de dispositions législatives qui empêchent la Compagnie canadienne de téléphone Bell d'élever son tarif en rétablissant ses taux de 1892, et qui l'obligent à fournir des appareils téléphoniques aux personnes qui veulent en acheter, dont les résidences sont voisines de la ligne principale ou des lignes d'embranchement de son réseau ;

De Robert Kelly et autres, de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation pour construire un chemin de fer allant de Kitamaat, sur Douglas Channel, province de la Colombie-Britannique, à la rivière Stikeen, et de là au fleuve Yukon et à la cité de Dawson ;

De M. King et autres, de la cité de Victoria, province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation pour construire un chemin de fer allant de la rivière Dyea, sur la frontière internationale entre la Colombie-Britannique et l'Alaska, à un point sur la rivière Yukon, près Selkirk, *via* le lac Bennett ;

De Alfred J. Thompson et autres, de la cité de Dawson, territoire du Yukon, demandant l'autorisation de construire un chemin de fer allant de la ligne frontière nord-ouest de la Colombie-Britannique, entre les 140e et 130e degrés de longitude, à la rivière Yukon, en bas des rapides Rink, et de là, *via* Selkirk, à la cité de Dawson ;

De la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux, qui confirme certaines conventions faites par la compagnie pour la construction de lignes d'embranchement, et à d'autres fins ;

De l'honorable Geo. E. Foster, de la cité de Toronto, province d'Ontario, et d'autres, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de la Compagnie de Steamers tubulaires Knapp ;

De W. Wilson, de Beaverdale, et d'autres, d'ailleurs, demandant que la pétition de la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada, à l'effet de prolonger le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, ne soit pas accordée

avant que la compagnie se soit engagée à construire une ligne d'embranchement, dans une direction nord-ouest, d'au moins vingt-cinq milles de longueur, dans le cours de l'année 1902 ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James, demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux projetés ;

De la Compagnie canadienne de téléphone Bell, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à augmenter son fonds social ;

De la Compagnie du chemin de fer des mines du Klondike, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à prolonger sa voie ferrée jusqu'à la rivière Stewart, à construire des embranchements le long de cette rivière depuis sa source jusqu'à son entrée dans la rivière Yukon ;

De John Westren, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant une loi qui autorise le commissaire des brevets à recevoir des droits sur les brevets n^{os} 45449 et 46561 et à prolonger la durée de ces brevets ;

De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur, demandant un acte qui autorise les fidéicommissaires des porteurs de débetures à compléter sa voie ferrée ;

De la Compagnie de canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent, demandant une loi qui prolonge le délai fixé pour commencer et terminer le canal de la compagnie ;

De M. K. Cowan, de Windsor, et d'autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de canal à navire de Saint-Joseph au lac Huron" ;

De Charles L. Ross, baronnet, et d'autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de la Compagnie de Carabines Ross (à responsabilité limitée) ;

De la Compagnie du chemin de fer du Lac Erié à la rivière Détroit, demandant un acte qui confirme le fusionnement de la "Compagnie du chemin de fer du Lac Erié à la rivière Détroit" avec la "Compagnie du chemin de fer Erié et Huron," et à d'autres fins ;

De la "Compagnie de l'hôtel Chaudière" constituée en compagnie par lettre patentes, demandant à être constituée en corporation ;

De la Compagnie du canal Montréal à Ottawa et le baie Georgienne, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux ;

De P. E. Lane, de la cité de New-York, dans l'Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et d'autres, de la ville de Trois-Rivières, province de Québec, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et du Nord" ;

De James Cochrane, de la cité de Montréal, province de Québec, et d'autres, d'ailleurs, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord" ;

Du conseil de comté des comtés unis de Leeds et Grenville, de la loge de Belle-Isle, No 316, de la Fraternité des employés de chemins de fer, et de la corporation de la cité de New-Westminster, province de la Colombie-Britannique, demandant qu'il soit pris des mesures législatives pour diminuer les risques d'accidents de chemins de fer aux points de traversée des voies ; pour obliger les compagnies à placer des gardiens ou à élever leurs voies aux traversées dangereuses ; pour régler la vitesse des trains à la traversée des rues dans les cités et les villes, et pour exiger que les compagnies de chemins de fer fournissent une statistique des accidents arrivés chaque année aux traversées de voies, et des morts causées par ces accidents ;

De la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des comtés du Sud, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour la construction de son chemin de fer, et à d'autres fins.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son premier rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

SALLE DU COMITÉ No 28,

JEUDI, 20 mars 1902.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son premier rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de James Brown, du township de Tay, dans la province d'Ontario,—demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Abigail Brown, sa femme, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bills et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce.

Le tout respectueusement soumis,

J. N. KIRCHHOFFER,

Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération demain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son second rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

SALLE DU COMITÉ No 28,

JEUDI, 20 mars 1902.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son second rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de John Hamilton Ewart, de la cité de Toronto, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Mary Elizabeth Ewart, sa femme, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce.

Le tout respectueusement soumis,

J. N. KIRCHHOFFER,

Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son troisième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DU COMITÉ No 28,
JEUDI, 20 mars 1902.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de Thomas Henry Radford, de la cité de Montréal, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Elizabeth Margaret Wells, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit:—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce.

Le tout respectueusement soumis,

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Watson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 2,
JEUDI, 20 mars 1902.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:—

1. Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

2. Votre comité recommande que William P. Batterton soit nommé porteur des malles à la place de feu M^{de} Batterton, et au même salaire qu'elle.

Le tout respectueusement soumis,

ROBT. WATSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 20 mars 1902.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis,

C. A. P. PELLETIER,
Président.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Landry, du comité permanent des Bills privés divers, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
JEUDI, 20 mars 1902.

Le comité permanent des Bills privés divers a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis,

P. LANDRY,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, du comité des Banques et du Commerce, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 2,
JEUDI, 20 mars 1902.

Le comité permanent des Banques et du Commerce a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis,

MACKENZIE BOWELL,
Président intérimaire.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du Bureau des Examineurs du Service Civil, pour l'année expirée le 31 décembre 1901.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Documents de la Session No 31.)

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), a présenté au Sénat un bill (A) intitulé : "Acte relatif aux demandes de chartes de chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (19) intitulé : "Acte concernant la bibliothèque légale de Régina," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 21 mars 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Dobson,	Macdonald	Perley,
Baker,	Ellis,	(Victoria),	Poirier,
Béique,	Ferguson,	MacKeen,	Primrose,
Bernier,	Fiset,	McCallum,	Reid,
Bolduc,	Fulford,	McHugh,	Robertson,
Bowell	Gibson,	McKay (Truro),	Scott,
(Sir Mackenzie),	Gillmor,	McLaren,	Shehyn,
Carling (Sir John),	Godbout,	McMullen,	Templeman,
Casgrain	Jones,	McSweeney,	Thompson,
(de Lanaudière),	Kerr,	Merner,	Vidal,
Casgrain (Windsor),	Kirchhoffer,	Miller,	Wark,
Church,	Landerkin,	Montplaisir,	Watson,
Cochrane,	Landry,	O'Donohoe,	Wood (Hamilton),
Cox,	Lougheed,	Owens,	Wood
Déchêne,	Lovitt,	Pelletier	(Westmoreland),
Dever,	Macdonald (I.P.-E.),	(Sir Alphonse),	Young.
Dickey,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Kerr :—De la Compagnie des chemins de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest.

Par l'honorable M. McMullen :—De Henry Romaine Hardy et autres.

Par l'honorable M. Jones :—De W. K. George, de Toronto et d'autres, d'autres lieux ; et, de la Chambre de Commerce de la cité de Guelph, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Gibson :—De James McCarthy et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Young :—De D. B. McBean et autres, tous de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la corporation de la cité de Belleville ; du village de Port-Dalhousie ; de la cité de Sainte-Catharine ; du village de Shelburn ; de la ville de Mount-Forest ; de la cité de Hamilton ; du village de Fergus et de la ville d'Orangeville, province d'Ontario, demandant l'adoption de dispositions législatives qui empêchent la Compagnie canadienne de téléphone Bell d'élever son tarif en rétablissant ses taux de 1892, et qui l'obligent à fournir des appareils téléphoniques aux personnes qui veulent en acheter, dont les résidences sont voisines de la ligne ou des lignes d'embranchements de son réseau ;

De O. A. Howland, maire de la cité de Toronto, président de l'union des municipalités canadiennes, et autres, demandant que le projet de loi présenté au parlement sous le titre : "Acte concernant les compagnies de télégraphe et de téléphone," ne soit pas adopté par le Sénat ;

De l'union des municipalités canadiennes, demandant l'adoption d'une loi qui lui donne le contrôle exclusif des rues dans les circonscriptions municipales respectives, et qu'il ne soit adopté aucune mesure tendant à enfreindre ce droit de contrôle ;

De la Compagnie du chemin de fer International; de la Compagnie du chemin de fer du Parc et de la rivière des Chutes de Niagara²; de la Compagnie du Pont des Hauteurs de Queenston ; de la Compagnie du Pont Suspendu de Queenston et de la Compagnie du Pont Suspendu de Clifton, demandant que le nom "Compagnie du chemin de fer International" soit substitué à celui de "Compagnie du chemin de fer de Buffalo" dans l'Acte 63 et 64 Victoria, ch. 54 ; et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer de Timagami, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ;

De la Compagnie du canal à navires de Ste-Claire et Erié, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ;

De John Irving et autres, de la cité de Victoria, Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en compagnie pour construire un chemin de fer de Kitimat Inlet, Colombie-Britannique, à Hazelton, de là au lac Teslin ou au lac Atlin, et de là jusqu'à Edmonton, Territoires du Nord-Ouest ;

De George Earle Church et autres, directeurs provisoires de la "Compagnie du chemin de fer Trans-Canada," demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leur voie ferrée, leur accorde le droit de circulation sur certaines parties de la ligne de la "Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean," et à d'autres fins ;

De G. M. Depew, de la ville de Canandaigua, dans l'Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant un acte qui autorise le commissaire des brevets à recevoir des droits relativement à un certain brevet d'invention et à renouveler ce brevet périmé par suite de circonstances imprévues ;

De James Clarke et autres, de la cité de New-York, dans l'Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et d'autres, du Canada, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de force, de chemin de fer et de navigation de la Rive Nord" ;

Du très révérend Tikhon, de la cité de San-Francisco, dans l'Etat de Californie, l'un des Etats-Unis d'Amérique, évêque de l'Eglise Catholique Russo-Grecque Orthodoxe de l'Amérique du Nord et des îles Aleutiennes, demandant un acte qui le constitue, ainsi que ses successeurs, en corporation individuelle sous le nom de l'"Evêque de l'Eglise Russo-Grecque Orthodoxe" ;

De la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan, demandant un acte qui prolonge de délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, et des directeurs provisoires de la Compagnie de pont et de tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le paiement de son capital-social, en vertu des dispositions de son acte d'incorporation, et celui fixé pour le commencement et l'achèvement des travaux de la Compagnie de pont et de tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Clair ;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée et de ses embranchements ;

De la corporation de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant que le bill (No 2), actuellement devant le parlement, intitulé : "Acte concernant les compagnies de téléphone," et aussi le bill 28 intitulé : "Acte concernant les compagnies de télégraphe et de téléphone" ne soient pas adoptés par le Sénat ;

De la Compagnie immobilière de Sydney (à responsabilité limitée), demandant un acte qui constitue en corporation la "Compagnie de terres et de prêts de Sydney, (à responsabilité limitée)";

L'honorable M. McKay (Truro), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DU COMITÉ NO 8,

VENDREDI, 21 mars 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai accordé pour l'achèvement de la construction de sa ligne;

De la Compagnie du chemin de fer *Ontario, Hudson's Bay and Western*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée;

De la Compagnie du pont Union de Windsor à Détroit, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux et à d'autres fins;

De la *United Gold Fields* de la Colombie-Britannique, constituée en corporation le 19 septembre 1900 en vertu de l'Acte des compagnies d'Angleterre, demandant à être constituée en compagnie pour construire et exploiter un chemin de fer partant d'un point sur la ligne du Nid-de-Corbeau, dans le voisinage de Frank, Territoires du Nord-Ouest, et se dirigeant par les townships 7 et 8 sur Grassy-Mountain et pour d'autres objets;

De la *Dominion Cotton Mills Company (Limited)*, demandant un acte qui l'autorise à émettre des obligations jusqu'à concurrence de soixante et quinze pour cent de la valeur de l'ensemble de ses immeubles et à accomplir tout ce qui se rattache à cette émission;

De M. P. Davis et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de la Rivière des Sauvages";

De la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à prolonger sa ligne, qui confirme son titre d'acquisition de la voie et des propriétés de la Compagnie du chemin de fer de la Vauce est du Richelieu et à d'autres objets;

Du très révérend Lord Evêque de Moosonee, demandant l'adoption d'un acte qui le constitue ainsi que ses successeurs dans sa fonction en une corporation individuelle;

De la Compagnie du chemin de fer de la Montagne d'Orford, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa voie;

De James Elliott, de la cité de Montréal, et autres d'autres lieux, demandant l'adoption d'un acte qui constitue en corporation "la Caisse de pensions de la Banque Molson";

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada, demandant l'adoption d'un acte qui étende le délai dans lequel elle doit achever certains prolongements et embranchements de sa voie;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant l'adoption d'un acte qui lui accorde la faculté de faire une nouvelle émission d'actions-débetures consolidées, qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever une certaine ligne autorisée et qui lui permette de construire ou acquérir et exploiter une certaine autre ligne et à d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à acquérir le capital-social de la Compagnie électrique de Hull, qui définisse et limite son pouvoir d'émettre des obligations et qui confirme l'augmentation de capital faite par les actionnaires et à d'autres objets ;

De la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit, demandant un acte qui confirme le fusionnement de la " Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit " avec la " Compagnie du chemin de fer Erié et Huron," et à d'autres fins ;

De P. E. Lane, de la cité de New-York, dans l'Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et d'autres, de la ville de Trois-Rivières, province de Québec, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et du Nord."

De M. K. Cowan, de Windsor, et d'autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de " Compagnie de canal à navire de Saint-Joseph au lac Huron " ;

De John Westren, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant une loi qui autorise le commissaire des brevets à recevoir des droits sur les brevets Nos 45,449 et 46,561 et à prolonger la durée de ces brevets ;

Le tout respectueusement soumis.

THOS. MCKAY,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. McKay (Truro), du comité permanent des Ordres Permanents a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 21 mars 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la réception de pétitions pour bills privés qui expire le vendredi, vingt-huitième jour de mars courant, soit prolongé au jeudi, dixième jour d'avril prochain.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de bills privés au Sénat, qui expire le vendredi, quatrième jour d'avril prochain, soit prolongé au jeudi, le dix-septième jour d'avril prochain.

Que le délai fixé pour la réception de rapports relativement à un bill privé, qui expire le vingt-huitième jour de mars courant, soit prolongé au jeudi, huitième jour de mai prochain.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. MCKAY,
Président.

Sur motion de l'honorable M. McKay (Truro), secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (7) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin du Sud du Canada," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (13) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (15) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la Rivière Sainte-Claire", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (18) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer *Velvet (Rossland) Mine*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (20) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Battleford au Lac Lenore", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchoffer, il a été

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. Lougheed a présenté au Sénat un bill (B) intitulé: "Acte modifiant les Actes relatifs au chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une copie des Ordres en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et dans la *Gazette de la Colombie-Britannique*, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1901, conformément au paragraphe (d) de l'article 38 des règlements relatifs à l'arpentage et l'administration des terres fédérales dans la zone de 40 milles de chemin de fer, dans la province de la Colombie-Britannique.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la Table et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No. 75.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une copie des Ordres en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1901, conformément aux dispositions de l'article 52 de l'Acte de l'Irrigation au Nord-Ouest, 61 Vic., chap. 35.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la Table et elle est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No. 76.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une copie des Ordres en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1901, conformément aux dispositions de l'article 91 de l'Acte des terres de la Couronne, chapitre 54 des Statuts Revisés du Canada et de ses amendements.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la Table et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No. 75a.*)

Conformément à l'ordre du jour le bill (10) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne d'Orford", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Reid, il a été

Ordonné que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (12) intitulé: "Acte concernant le chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du premier rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé la pétition de James Brown ayant été lu,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé la pétition de John Hamilton Ewart ayant été lu,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du troisième rapport du comité spécial des Divorces, auquel a été renvoyé la pétition de Thomas Henry Radford, ayant été lu,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Primrose a présenté à la Chambre un bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à John Hamilton Ewart."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Primrose, secondé par l'honorable M. McLaren, a proposé:

Que le dit bill soit lu la seconde fois, le vendredi, quatrième jour d'avril prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (19) intitulé : "Acte concernant la bibliothèque légale de Regina."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Loughheed a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Landerkin a présenté à la Chambre un bill (D) intitulé : "Acte pour faire droit à James Brown."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Kerr, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, le vendredi, quatrième jour d'avril prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Watson a présenté à la Chambre un bill (E) intitulé : "Acte pour faire droit à Thomas Henry Radford."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, le vendredi, quatrième jour d'avril prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lund, 24 mars 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Ellis,	McMillan,	Scott,
Bernier,	Ferguson,	McMullen,	Shehyn,
Bolduc,	Gillmor,	McSweeney,	Sullivan,
Bowell	Godbout,	Merner,	Templeman,
(Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	Miller,	Thibaudeau
Carling	Landerkin,	Montplaisir,	(Rigaud),
(Sir John),	Landry,	O'Donohoe,	Thompson,
Casgrain (Windsor),	Lougheed,	Owens,	Vidal,
Church,	Lovitt,	Pelletier	Wark,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	(Sir Alphonse),	Watson,
Cochrane,	Macdonald	Perley,	Wood (Hamilton),
Déchêne,	(Victoria),	Poirier,	Wood
Dever,	McCallum,	Primrose,	(Westmoreland),
Dobson,	McHugh,	Reid,	Young.
	McKay (Truro),	Robertson,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Miller :—De la corporation de la cité de Chatham ; et, de la corporation de la cité de Saint-Jean, toutes deux dans la province du Nouveau-Brunswick ; et de la corporation de la ville de Lunenburg, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Sullivan :—De la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté.

Par l'honorable M. Lougheed :—De la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta-Occidental.

Par l'honorable M. Watson :—De la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat ; et, de la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim.

Par l'honorable M. Godbout :—De la corporation de la ville de Hawkesbury, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et de l'Est, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux ;

De D. B. McBean, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, et d'autres, d'ailleurs, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer Yukon-Pacifique" ;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord, demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à construire des lignes additionnelles de chemin de fer, à augmenter son capital-actions, à acheter la Compagnie du chemin de fer du Nord et du Nord-Ouest, ou à se fusionner avec elle.

De D. D. Mann et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "La Compagnie canadienne de télégraphie du Nord" ;

De William Mackenzie, par son procureur D. D. Mann, président de la Compagnie du chemin de fer de Vancouver, Victoria et l'Est, et d'autres, demandant d'être cons-

titués en corporation sous le nom de "Compagnie de Messageries canadienne du Nord" ;

De la Compagnie du chemin de fer de Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée, et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie de traction de la Grand Valley," et à d'autres fins ;

De James Pearson et d'autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du Nipissingué à Ottawa" ;

De Robert Mackay et autres, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du travail de Montréal" ;

De la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée et qui augmente ses pouvoirs.

De James McCarthy et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de canal Huron et Erié" ;

De H. R. Hardy et autres, demandant une loi les constituant en corporation sous le nom de *Crown Bank of Canada* ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'un loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De W. K. George, de la cité de Toronto, province d'Ontario, et d'autres, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de l'"Association des Manufacturiers Canadiens" ;

De la corporation du village de Ashburnham, de la Chambre de Commerce de la cité de Guelph, de la Chambre de Commerce de la cité de Kingston, et de la corporation de la ville de Uxbridge, toutes dans la province d'Ontario, demandant l'adoption de dispositions législatives qui empêchent la Compagnie Canadienne de téléphone Bell d'élever son tarif en rétablissant ses taux de 1892, et qui l'obligent à fournir des appareils téléphoniques aux personnes qui veulent en acheter, dont les résidences sont voisines de la ligne ou des lignes d'embranchements de son réseau.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du Secrétaire d'Etat, du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1901.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 29.)

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Bernier, a proposé :

Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production devant cette Chambre du procès-verbal de la séance du comité spécial nommé pour choisir des comités permanents, tenue le 21 février dernier.

Après débat.

La question de concours ayant été posé sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bernier,	Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Owens,
Bowell	Cochrane,	Macdonald (Victoria),	Perley,
(Sir Mackenzie),	Dobson,	McCallum,	Poirier,
Carling	Ferguson,	McKay (Truro),	Primrose,
(Sir John),	Kirchhoffer,	McMillan,	Reid,
Casgrain	Landry,	Merner,	Wood
(Windsor),	Lougheed,	Montplaisir,	(Westmoreland).—24.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Church,	McSweeney,	Scott,	Wark,
Déchêne,	O'Donohoe,	Shehyn,	Watson,
Dever,	Pelletier	Templeman,	Wood
Ellis,	(Sir Alphonse),	Thibaudeau	(Hamilton),
Lovitt,	Power (Orateur),	(Rigaud),	Young.—20.
McMullen,	Robertson,	Thompson,	

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (A) intitulé : "Acte relatif aux demandes de chartes de chemins de fer," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (7) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (13) intitulé : "Acte concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (15) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (18) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer *Velvet (Rossland) Mine*," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (20) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Battleford au Lac Lenore," ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Wood (Westmoreland), il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'honorable M. Lougheed, a présenté au Sénat un bill (F) intitulé : "Acte constituant en corporation l'Evêque de Moosonee."
Le dit bill a été lu la première fois.
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 25 mars 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Gibson,	McKay (Truro),	Robertson,
Béique,	Gillmor,	McLaren,	Scott,
Bernier,	Godbout,	McMillan,	Shehyn,
Bolduc,	Hingston	McMullen,	Sullivan,
Bowell	(Sir Willigam),	McSweeney,	Templeman,
(Sir MacLenzie),	Kirchhoffer,	Merner,	Thibaudeau
Carling ¹ (Sir John),	Landerkin,	Miller,	(Rigaud),
Casgrain (Windsor),	Landry,	Montplaisir,	Thompson,
Church,	Lougheed,	O'Donohoe,	Vidal,
Clemow,	Lovitt,	Owens,	Wark,
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	Pelletier	Watson,
Déchêne,	Macdonald	(Sir Alphonse),	Wood (Hamilton),
Dever,	(Victoria),	Perley,	Wood
Dobson,	MacKeen,	Poirier,	(Westmoreland),
Ellis,	McCallum,	Primrose,	Young.
Ferguson,	McHugh,	Reid,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. MacKeen :—Du Conseil du Collège Presbytérien, Halifax.

Par l'honorable M. Béique :—De William L. Bull, banquier, de la cité de New-York, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, et d'Edmund Guerin, de la cité de Montréal, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. McHugh :—De Paul Weidner, de la cité de Détroit, dans l'Etat du Michigan, un des Etats-Unis d'Amérique, de Franklin S. Wiley, de la ville de Port-Arthur, dans la province d'Ontario, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Gibson :—De Thomas Dunnett et autres, tous de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, et de la Compagnie de force de Niagara-Falls.

Par l'honorable M. Lougheed :—De William H. Cross et autres, de la cité de Toronto, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. McCallum :—De la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto.

Par l'honorable M. Watson :—De la corporation de la ville de Prince-Albert, dans les Territoires du Nord-Ouest; et, d'Emma Tallman et autres, de Kilmarnock et d'autres, d'autres lieux, dans la province d'Ontario.

Il a été ordonné que les pétitions suivantes soient considérées comme ayant été lues en vertu d'une motion passée aujourd'hui. Voir page 69.

De la corporation de la cité de Chatham ; et, de la corporation de la cité de Saint-Jean, toutes deux dans la province du Nouveau-Brunswick ; et de la corporation de la ville de Lunenburg, dans la province de la Nouvelle-Ecosse ;

De la corporation de la ville de Hawkesbury, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption de dispositions législatives qui empêchent la Compagnie canadienne de téléphone Bell d'élever son tarif en rétablissant ses taux de 1892, et qui l'obligent à fournir des appareils téléphoniques aux personnes qui veulent en acheter, dont les résidences sont voisines de la ligne ou des lignes d'embranchements de son réseau.

De la Compagnie du chemin de fer de la baie de Quinté, demandant l'adoption d'une loi confirmant un acte d'arrangement passé entre la dite compagnie et la Compagnie Rathbun, et à d'autres fins ;

De la Compagnie de chemin de fer d'Albert-Ouest, demandant qu'il soit passé un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement de ses travaux et d'autres fins ;

De la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat, demandant un acte prolongeant le délai fixé pour la construction et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie de chemin de fer de la Vallée du Daim, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée, et à d'autres fins ;

Du Bureau d'administration du Collège Presbytérien, d'Halifax, demandant un acte qui lui permette d'administrer les affaires temporelles de l'Eglise Presbyterienne en Canada, division orientale, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer de Niagara, Sainte-Catherine et Toronto, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et à d'autres fins ;

De Thomas Dunnnett et autres, de la cité de Toronto, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie d'assurance sur la vie La Souveraine " ;

De William H. Cross et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en association pour promouvoir l'étude de la finance, des mathématiques et de la comptabilité, et pour d'autres objets ;

De Emma Tellman et autres, de Kilmarnock, et autres lieux, demandant la passation de telle législation qui empêcherait la manufacture et la vente des cigarettes.

De William L. Bull, de la cité de New-York, Etats-Unis d'Amérique, et autres, du Canada, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en compagnie sous le nom de " Compagnie du pont de Montréal et du Saint-Laurent ;

De la Compagnie de force motrice Ontario des Chutes de Niagara, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à faire des règlements concernant la forme de ses certificats d'actions et transferts d'actions, et à d'autres fins ;

De Paul Weidner, de la cité de Détroit, dans l'Etat de Michigan, Etats-Unis d'Amérique, et de Franklin S. Wiley, de la ville de Port-Arthur, province d'Ontario, et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de Népigon," et

De la corporation de la ville de Prince-Albert, dans les territoires du Nord-Ouest, demandant l'adoption de dispositions législatives qui empêchent la Compagnie canadienne de téléphone Bell d'élever son tarif en rétablissant ses taux de 1892, et qui l'obligent à fournir des appareils téléphoniques aux personnes qui veulent en acheter, dont les résidences sont voisines de la ligne ou des lignes d'embranchements de son réseau.

L'honorable M. McKay (Truro), du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ, No 8,
MARDI, 25 mars 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De F. E. Hartman et autres, de Londres, Angleterre, demandant à être constitués en compagnie pour construire un chemin de fer partant d'un point près de la ville de Rossland et allant aux Velvet Mines, dans le district minier de Rossland, Colombie-Britannique ;

De la Compagnie du canal Montréal à Ottawa et la baie Georgienne, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux ;

De James Cochrane, de la cité de Montréal, province de Québec, et d'autres, d'ailleurs, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord" ;

De la Compagnie Canadienne de téléphone Bell, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à augmenter son fonds social ;

De W. K. George, de la cité de Toronto, province d'Ontario, et d'autres, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "L'Association des Manufacturiers Canadiens" ;

De la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, et des directeurs provisoires de la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le paiement de son capital-social, en vertu des dispositions de son acte d'incorporation, et celui fixé pour le commencement et l'achèvement des travaux de la Compagnie du pont et de tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire ;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée et de ses embranchements ;

De la Compagnie du canal à navires de St-Claire et Erié, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De James McCarthy et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de canal Huron et Erié" ;

De la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée et qui augmente ses pouvoirs ;

De James Pearson et d'autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à Ottawa" ;

De la Compagnie du chemin de fer de Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée, et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie de traction de la Grand-Valley," et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai accordé pour le commencement et l'achèvement de son chemin de fer ;

De George Duncan Wood et autres, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore";

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord, demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à construire des lignes additionnelles de chemin de fer, à augmenter son capital-actions, à acheter la Compagnie du chemin de fer de Morden et du Nord-Ouest, ou à se fusionner avec elle.

Le tout respectueusement soumis,

THOS. McKAY,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. McKay (Truro), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
MARDI, 25 mars 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Buffalo, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie du chemin de fer International," et a constaté que les avis n'ont pas été publiés pendant tout le temps voulu.

Votre comité recommande cependant de suspendre la cinquantième règle relativement à la dite pétition, vu que le comité saisi de ce bill verra à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette insuffisance de publicité.

Le tout respectueusement soumis,

THOS. McKAY,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que la cinquantième règle du Sénat soit suspendue relativement à la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Buffalo, suivant la recommandation énoncée dans le quatrième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (10) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne d'Orford," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 8.—Retranchez de "fer" à "l'autorise" ligne 9, et insérez: "et les embranchements que son acte d'incorporation."

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Reid, il a été Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Reid, il a été Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
SALLE DU COMITÉ No 28,
MARDI, 25 mars 1902.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de Samuel Nelson Chipman, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Mary Ellen Chipman a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit:—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la partie défenderesse en personne.

Le tout respectueusement soumis,

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable Président a présenté au Sénat une copie du procès-verbal de la séance du comité de Sélection conformément à l'ordre du Sénat du 24 courant.

Ordonné, qu'elle soit reçue, et

Elle a été déposée sur la table.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé avec la permission du Sénat:

Que lorsque le Sénat s'ajournera demain il reste ajourné au jeudi, troisième jour d'avril prochain à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer a présenté au Sénat un bill (G) intitulé: "Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, le jeudi, troisième jour d'avril prochain.

L'honorable M. Kirchhoffer a présenté au Sénat un bill (H) intitulé: "Acte pour faire droit à Samuel Nelson Chipman."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. MacKeen, a proposé:

Que le dit bill soit lu la seconde fois, le mardi, huitième jour d'avril prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Clemow a présenté au Sénat un bill (I) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. Lougheed, secondé par Sir John Carling, a proposé que les pétitions présentées hier et aujourd'hui soient considérées comme ayant été lues.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Pour pétitions voir page 65.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (A) intitulé: "Acte relatif aux demandes de chartes de chemins de fer", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 26 mars 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Ellis,	McCallum,	Poirier,
Béique,	Ferguson,	McHugh,	Primrose,
Bernier,	Gibson,	McKay (Truro),	Reid,
Carling (Sir John),	Gillmor,	McLaren,	Robertson,
Casgrain	Godbout,	McMillan,	Scott,
(de Lanaudière),	Kirchhoffer,	McMullen,	Sullivan,
Casgrain (Windsor),	Landerkin,	McSweeney,	Templeman,
Church,	Landry,	Miller,	Thompson,
Clemow,	Lougheed,	Montplaisir,	Vidal,
Cochrane,	Lovitt,	O'Donohoe,	Wark,
Dandurand,	Macdonald (I.P.-E.),	Owens,	Watson,
Dever,	Macdonald	Pelletier	Wood (Hamilton),
Dickey,	(Victoria),	(Sir Alphonse),	Wood
Dobson,	MacKeen,	Perley,	(Westmoreland),
Drummond,			Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Landerkin :—De Nathaniel Dyment et autres, de Barrie, et d'autres, tous dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. McSweeney;—De la Compagnie du pont de Montréal.

Par l'honorable M. Kirchhoffer :—De James Ross, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, et d'autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Templeman :—De David W. Bole et autres, de la cité de Winnipeg, dans la province de Manitoba.

L'honorable M. McKay (Truro), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DU COMITÉ No 8,

MERCREDI, 26 mars 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne, qui ratifie son titre à certaine partie du chemin de la Compagnie Montréal et Sorel, et à d'autres objets ;

De G. M. Depew, de la ville de Canandaigua, dans l'Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant un acte qui autorise le commissaire des brevets à recevoir des droits relativement à un certain brevet d'invention et à renouveler ce brevet périmé par suite de circonstances imprévues;

De la Compagnie de chemin de fer et du houille de la Vallée du Dain, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer de Niagara, à Sainte-Catherine et Toronto, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et à d'autres fins ;

De la Compagnie de force Ontario des Chutes de Niagara, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à faire des règlements concernant la forme de ses certificats d'actions et transferts d'actions, et à d'autres fins ;

De William L. Bull, banquier, de la cité de New-York, Etats-Unis d'Amérique, et d'Edmund Guerin, de la cité de Montréal, et autres, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en compagnie sous le nom de "Compagnie du pont de Montréal et du Saint-Laurent ;

De William H. Cross et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en association pour promouvoir l'étude de la finance, des mathématiques et de la comptabilité, et pour d'autres objets ;

De Paul Weidner, de la cité de Détroit, dans l'Etat de Michigan, Etats-Unis d'Amérique, et de Franklin S. Wiley, de la ville de Port-Arthur, province d'Ontario, et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Népigon."

Le tout respectueusement soumis,

THOS. McKAY,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. McHugh, a présenté au Sénat un bill (J) intitulé : "Acte constituant en corporation *The Institute of Chartered Accountants*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, le jeudi, troisième jour d'avril prochain.

L'honorable M. Kirchhoffer, a présenté au Sénat un bill (K) intitulé : "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à George M. Depew."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, le jeudi, troisième jour d'avril prochain.

L'honorable Président a présenté au Sénat les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat, pour l'année expirée le 30 juin 1901.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (26) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, le jeudi, troisième jour d'avril prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (14) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Rivière des Sauvages," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Godbout, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, le jeudi, troisième jour d'avril prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (21) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich, et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie de traction de la Grande-Vallée," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, le jeudi, troisième jour d'avril prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (24) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du Pont Union de Windsor à Détroit," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, le jeudi, troisième jour d'avril prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (31) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Buffalo et la Compagnie du chemin de fer International," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, le jeudi, troisième jour d'avril prochain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), a présenté au Sénat un bill (L) intitulé : "Acte constituant la Caisse de pension de la Banque Molson."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, le vendredi, quatrième jour d'avril prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (10) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne d'Orford," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill (B) intitulé : "Acte modifiant les Actes relatifs au chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (12) intitulé : "Acte concernant le chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (7) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (13) intitulé : "Acte concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (15) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (18) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer *Velvet (Rossland) Mine*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (20) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Owens, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (F) intitulé : "Acte constituant en corporation l'Evêque de Moosonee," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (A) intitulé : " Acte relatif aux demandes de chartes de chemins de fer," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au vendredi, quatrième jour d'avril prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (I) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré la Chambre continuée au jeudi, troisième jour d'avril prochain, à trois heures de l'après-midi.

Jeudi, 3 avril 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Ferguson,	MacKeen,	Primrose,
Bernier,	Fiset,	McCallum,	Reid,
Bolduc,	Forget,	McDonald,	Robertson,
Boucherville, de	Fulford,	(Cap-Breton),	Scott,
(C.M.G.),	Gibson,	McHugh,	Sullivan,
Bowell	Gillmor,	McLaren,	Templeman,
(Sir Mackenzie),	Godbout,	McMillan,	Thibaudeau
Casgrain	Jones,	McSweeney,	(de la Vallière),
(de Lanaudière),	Kerr,	Merner,	Thibaudeau
Casgrain (Windsor),	Kirchhoffer,	Miller,	(Rigaud),
Church,	Landerkin,	Montplaisir,	Thompson,
Clemow,	Landry,	Owens,	Wark,
Cochrane,	Lovitt,	Pelletier	Watson,
Dever,	Macdonald (I.P.-E.),	(Sir Alphonse),	Yeo,
Dobson,	Macdonald	Perley,	Young.
Ellis,	(Victoria),	Poirier,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Gibson :—D'Oliver A. Howland et autres, tous de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Dobson :—De la corporation de la ville d'Alliston, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Landerkin :—De la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord; de la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma et de la Baie d'Hudson; et, de Charles D. Warren, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Jones :—De A. E. Ames et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Godbout :—De Michael Connolly, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Templeman :—De Thomas William Patterson, de la cité de Vancouver, dans la province de la Colombie-Britannique.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du pont de Montréal, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux;

De James Ross et autres, de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de force de Toronto et Niagara";

De Nathaniel Dymont et autres, de Barrie, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie d'Effets publics de Prêt et d'Épargne Dymont," et à d'autres fins;

De David W. Bole et autres, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du Manitoba et Keewatin."

Conformément à l'ordre du jour le bill (G) intitulé : "Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (J) intitulé : "Acte constituant en corporation *The Institute of Chartered Accountants*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour le bill (K) intitulé : "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à George M. Depew," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills privés divers.

Conformément à l'ordre du jour le bill (26) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été Ordonné, que la soixantième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (14) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Rivière des Sauvages," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Godbout, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (21) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich, et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie du traction de la Grande-Valée," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (24) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du Pont Union de Windsor à Détroit," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (31) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Buffalo et la Compagnie du chemin de fer International," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Gillmor, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 4 avril 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Ellis,	McCallum,	Robertson,
Bernier,	Ferguson,	McDonald	Scott,
Bolduc,	Fiset,	(Cap-Breton),	Shehyn,
Boucherville, de	Forget,	McHugh,	Sullivan,
(C.M.G.),	Fulford,	McLaren,	Templeman,
Bowell	Gibson,	McMillan,	Thibaudeau,
(Sir MacKenzie),	Gillmor,	McMullen,	(de La Vallière),
Casgrain	Godbout,	McSweeney,	Thibaudeau
(de Lanaudière),	Kerr,	Merner,	(Rigaud),
Casgrain (Windsor),	Kirchhoffer,	Miller,	Thompson,
Church,	Landerkin,	Owens,	Vidal,
Clemow,	Landry,	Pelletier	Wark,
Cochrane,	Lovitt,	(Sir Alphonse),	Watson,
Dandurand,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,	Wood
Dever,	Macdonald	Poirier,	(Westmoreland),
Dickey,	(Victoria),	Primrose,	Yeo,
Dobson,	MacKeen,	Reid,	Young,

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Dandurand :—De la corporation de la ville d'Iberville, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Kirchhoffer :—De l'honorable Assemblée législative du Manitoba.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 4 avril 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles.

De Frank Todd et autres, de Saint-Stephen, province du Nouveau-Brunswick, demandant l'adoption d'une loi intitulée : " Acte constituant en corporation la Compagnie manufacturière des Chutes de Sprague (à responsabilité limitée) ;

De la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne jusqu'à la frontière internationale ;

De la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour la construction de son chemin de fer, et à d'autres fins ;

De M. King et autres, de la cité de Victoria, province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation pour construire un chemin de fer allant de la rivière Dyea, sur la frontière internationale entre la Colombie-Britannique et l'Alaska, à un point sur la rivière Yukon, près Selkirk, *via* le lac Bennett ;

De la Compagnie du chemin de fer de la baie de James, demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux projetés ;

De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur, demandant un acte qui autorise les fidéicommissaires des porteurs de débetures à compléter sa voie ferrée ;

De C. T. Grantham et autres, de la cité d'Hamilton, et d'autres, d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de "Compagnie de filatures Cosmos" ;

De la Compagnie du canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent, demandant une loi qui prolonge le délai fixé pour commencer et terminer le canal de la compagnie ;

De H. B. Hardy et autres, demandant une loi les constituant en corporation sous le nom de *Crown Bank of Canada* ;

De D. B. McBean, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, et d'autres, d'ailleurs, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du Yukon-Pacifique" ;

De la Compagnie du chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est, demandant l'adoption d'un loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté, demandant l'adoption d'une loi confirmant un acte d'arrangement passé entre la dite compagnie et la Compagnie Rathbun, et à d'autres fins ;

De Thomas Dunnnett et autres, de la cité de Toronto, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie d'assurance sur la vie *The Sovereign of Canada*" ;

De David W. Bole et autres, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du Manitoba et Kéwatin."

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,
Président intérimaire.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (12) intitulé : "Acte concernant le chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, mardi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (7) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (13) intitulé : "Acte concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (15) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (20) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 3, ligne 38.—Après "pouvoirs" insérez "de construction."

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (18) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer *Velvet (Rossland) Mine*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 16.—Après "10" insérez "après avoir d'abord obtenu l'approbation du Gouverneur en Conseil."

Page 4, ligne 14.—Après "pouvoirs" insérez "de construction."

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat lundi prochain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
VENDREDI, 4 avril 1902.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport. Relativement au bill (C) intitulé : "Acte pour faire droit à John Hamilton Ewart," on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son sixième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
VENDREDI, 4 avril 1902.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Relativement au bill (D) intitulé : "Acte pour faire droit à James Brown," on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Owens a présenté au Sénat un bill (M) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. Owens a présenté au Sénat un bill (N) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand-Oriental."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Miller, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de tous les arrêtés du Conseil, demandes, conventions et communications écrites, concernant l'octroi ou concession, à A. et C. Treadgold ou au syndicat minier hydraulique, de privilèges à des eaux, terrains miniers et terres à bois dans le territoire du Yukon, ou dans quelque partie des Territoires du Nord-Ouest.

Aussi, une description ou un plan indiquant l'étendue et la localité de ces privilèges et concessions.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à John Hamilton Ewart", ayant été lu,

L'honorable M. Primrose a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:

Je, Samuel Edmour St-Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le vendredi, vingt et unième jour de mars dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à John Hamilton Ewart", a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingt et unième jour de mars A.D. 1902, et le quatrième jour d'avril A.D. 1902.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce quatrième jour d'avril, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent deux.

SAMUEL E. ST-O. CHAPLEAU,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Primrose, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé:

Que le dit bill pour faire droit à John Hamilton Ewart soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Primrose, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (D) intitulé: "Acte pour faire droit à James Brown", ayant été lu,

L'honorable M. Landerkin a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :

Je, Samuel Edmour St-Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le vendredi, vingt et unième jour de mars dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (D) intitulé : " Acte pour faire droit à James Brown ", a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingt et unième jour de mars A.D. 1902, et le quatrième jour d'avril A.D. 1902.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce quatrième jour d'avril en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent deux.

SAMUEL E. ST-O CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Kerr, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à James Brown soit lu la seconde fois maintenant. Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Kerr, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été.

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (E) intitulé : " Acte pour faire droit à Thomas Henry Radford," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (A) intitulé : " Acte relatif aux demandes de chartes de chemins de fer," ayant été lu,

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (L) intitulé : " Acte constituant la Caisse de pension de la Banque Molson," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 7 avril, 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Bernier,	Dobson,	McCallum,	Reid,
Bolduc,	Ellis,	McDonald,	Robertson,
Boucherville, de	Ferguson,	(Cap-Breton),	Scott,
(C.M.G.)	Fiset,	McHugh,	Shehyn,
Bowell	Gilmor,	McMullen,	Sullivan,
(Sir Mackenzie)	Godbout,	Merner,	Templeman,
Casgrain	Jones,	Miller,	Thompson,
(de Lanaudière)	Landerkin,	Montplaisir,	Vidal,
Casgrain (Windsor),	Landry,	Owens,	Wark,
Church,	Lovitt,	Pelletier	Watson,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.)	(Sir Alphonse),	Wood
Cochrane,	Macdonald	Perley,	(Westmoreland).
Dandurand,	(Victoria),	Poirier,	Young.
Dever,	MacKeen.	Primrose,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. Young :—De J. W. Stratford, maire, et W. Collier, greffier de la municipalité de North-Cypress, dans la province du Manitoba; et

Par l'honorable M. Landerkin :—De Harry Symons, C.R., et autres, de Galt, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma et de la Baie d'Hudson, et de la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord, demandant l'adoption d'une loi qui les autorise à émettre des débetures au montant de \$30,000 par mille de voie ferrée, afin d'aider à l'achèvement de leur chemin de fer;

De Charles Warren, de la cité de Toronto, province d'Ontario et d'autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de chemin de fer et de force, Dominion";

De A. E. Ames, et d'autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "La Banque Métropolitaine";

De Oliver A. Howland, et d'autres, demandant d'être constitués en compagnie sous le nom de *Penny Bank*;

De la corporation de la ville de Allison, de la corporation municipale de la ville de Galt, province d'Ontario, demandant l'adoption de dispositions législatives qui empêchent la Compagnie canadienne de téléphone Bell d'élever son tarif en rétablissant ses taux de 1892, et qui l'obligent à fournir des appareils téléphoniques aux personnes qui veulent en acheter, dont les résidences sont voisines de la ligne ou des lignes d'embranchements de son réseau;

De l'honorable Assemblée Législative de la province du Manitoba, demandant l'adoption d'une loi qui abroge l'article 7 du chapitre 20 des Statuts I Edouard VII, en tant qu'il s'applique aux terres des écoles dans la province du Manitoba;

De la corporation de la ville d'Iberville, province de Québec, demandant l'adoption de dispositions législatives qui empêchent la Compagnie canadienne de téléphone Bell d'élever son tarif en rétablissant ses taux de 1892, et qui l'obligent à fournir des appareils téléphoniques aux personnes qui veulent en acheter, dont les résidences sont voisines de la ligne ou des lignes d'embranchements de son réseau;

De Michael Connolly, et autres, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en compagnie sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Gaspé et l'Ouest";

De Thomas William Patterson, de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer Central du Canada."

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
LUNDI, 7 avril 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante et a trouvé suffisant l'avis donné:

De la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai accordé pour la construction de ses travaux, et à d'autres fins.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président intérimaire.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Avec la permission du Sénat

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé que la règle 16 du Sénat soit suspendue, et que les paragraphes 1 et 2 de la règle 80 du règlement du Sénat soient amendés en retranchant les mots "dix-sept" dans le paragraphe 1, et en les remplaçant par les mots "dix-huit"; en retranchant les mots "vingt et un" dans le paragraphe 2, et y substituant les mots "vingt-quatre."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (10) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne d'Orford," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (22) intitulé: "Acte constituant en corporation le Conseil du Collège Presbytérien, Halifax," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (29) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie *The Sovereign of Canada*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (47) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association des Manufacturiers Canadiens" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Jones, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (7) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé le bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (15) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (18) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer *Velvet (Rossland) Mine*."

Les dits amendements ayant été lus de nouveau et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la seconde lecture du bill (A) intitulé : " Acte relatif aux demandes de chartes de chemins de fer."

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que permission soit accordée de retirer le dit bill et qu'il soit rayé de l'ordre du jour.

Alors sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière).

Le Sénat s'est ajourné.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Dobson,	MacKeen,	Primrose,
Béique,	Ferguson,	McCallum,	Reid,
Bernier,	Fiset,	McDonald	Robertson,
Bolduc,	Gibson,	(Cap-Breton),	Scott,
Boucherville, de	Gillmor,	McHugh,	Shehyn,
(C.M.G.),	Godbout,	McKay (Truro),	Sullivan,
Bowel,	Hingston	McMillan,	Templeman,
(Sir Mackenzie),	(Sir William),	McMullen,	Thibaudeau
Casgrain	Jones,	McSweeney,	(Rigaud),
(de Lanaudière),	Kirchhoffer,	Merner,	Thompson,
Casgrain (Windsor),	Landerkin,	Miller,	Vidal,
Church,	Landry,	Montplaisir,	Wark,
Clemow,	Lougheed,	Owens,	Watson,
Cochrane,	Lovitt,	Pelletier	Wood (Hamilton),
Dandurand,	Macdonald (I.P.-E.),	(Sir Alphonse),	Wood
Dever,	Macdonald	Perley,	(Westmoreland),
Dickey,	(Victoria),	Poirier,	Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. McMullen :—De D. A. Gordon et autres.

Par l'honorable M. Dandurand :—De Robert Bickerdike et autres, de la cité de Montréal.

L'honorable M. Gibson, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

4 avril 1902.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son premier rapport. Votre comité a examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés :

48. Copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le 23 janvier 1902, au sujet d'une augmentation projetée du capital-actions de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien au chiffre de vingt millions de piastres; aussi, copie de la correspondance à ce sujet. (*Documents sessionnels.*)

49. Copie d'un rapport du comité de l'honorable Conseil Privé approuvé par Son Excellence le 31 mai 1901 concernant un contrat avec l'*American Bank Note Company*, et de la correspondance y relative. (*Documents sessionnels.*)

64. Réponse à Adresse du 19 février 1902,—Copie de tous papiers et correspondance au sujet du couronnement de Sa Majesté le Roi, de la conférence impériale qui doit être tenue à Londres, et de la nomination des délégués du Canada qui y prendront part. (*Documents sessionnels.*)

68. Réponse à Ordre du 19 février 1902,—Etat indiquant,—

1. Le montant dépensé chaque année pour l'immigration, depuis le 30 juin 1891 jusqu'au 30 juin 1901.

2. Le nombre d'immigrants rapportés, chaque année, comme s'étant établis, chaque année, en Canada pendant les dix ans compris entre 1891 et 1901 inclusivement, et le nombre total pour les dix ans.

3. Le nombre d'agents d'immigration employés par le gouvernement canadien, chaque année, dans la Grande-Bretagne et l'Irlande depuis 1891 jusqu'à 1901 et le montant total payé chaque année, aux dits agents, ainsi que le montant dépensé, chaque année, pour frais d'impression et autres dépenses faites par les dits agents.

4. Le nombre d'agents d'immigration employés par le gouvernement canadien, chaque année, sur le continent européen, de 1891 à 1901 et le montant total payé, chaque année, aux dits agents, ainsi que le montant dépensé chaque année, pour impressions et autres dépenses faites par les dits agents.

5. Le nombre d'agents d'immigration employés par le gouvernement canadien, chaque année, aux Etats-Unis d'Amérique, de 1891 à 1901 et le montant total payé, chaque année, aux dits agents; ainsi que les montants dépensés, chaque année, pour impressions et autres dépenses faites par les dits agents et par le gouvernement du Canada. (*Documents sessionnels.*)

77. Réponse à Adresse du 19 février 1902,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autre correspondance échangés entre les gouvernements du Canada, de l'Australie, et de la Nouvelle-Zélande ou aucuns de leurs membres concernant les questions de transport, de câble et autres questions intéressant les relations intercoloniales. (*Documents sessionnels.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

37. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement à compte de l'exercice 1901-1902.

38. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1901.

39. Etat des recettes et dépenses de la Compagnie d'amélioration de l'Ottawa pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1901.

40. Etat indiquant les dépenses imprévues du 1er juillet 1901 au 3 février 1902.

41. Relevé conforme à la clause 17 de l'Acte d'assurance du service civil, pour l'année expirée le 30 juin 1902.

42. Réponse à Adresse du 19 février 1902,—Copie de tous papiers et correspondance échangés entre les autorités canadiennes et britanniques au sujet de l'embargo mis sur le bétail du Canada par le gouvernement britannique.

43. Rejets par le conseil du Trésor des décisions de l'Auditeur général entre le commencement de la session de 1901 et la session de 1902.

44. Etat en détail de toutes les obligations et les garanties enregistrées au département du Secrétaire d'Etat du Canada depuis le dernier état (11 février 1901) soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 23 du chapitre 19 des Statuts révisés du Canada.

45. Ordres de la Cour de l'Echiquier.
- 45a. Règles de la Cour de l'Echiquier, conformément à l'Acte 52 Vic., chap. 38, par. 2.
46. Ordonnances passées par le conseil du Yukon pendant l'année 1901.
47. Relevé des noms et salaires de toutes personnes nommées ou promues dans le service civil du Canada pendant l'année 1901.
50. Rapport annuel, aux termes du chapitre 131 des Statuts Révisés du Canada, intitulé: "Acte concernant les unions ouvrières."
51. Copie de la correspondance concernant une convention intervenue entre le gouvernement du Canada et la Compagnie de télégraphe sans fil de Marconi (à responsabilité limitée.)
52. Rapport du Commissaire de la Police Fédérale pour l'année 1901.
55. Etat des affaires de la Compagnie de prêts et de placements britannique canadienne (à responsabilité limitée), pour l'année expirée le 31 décembre 1901.
56. Réponse à l'Ordre du 19 février 1902,—Etat donnant les noms et le nombre d'hommes employés sur les 200 acres cultivés, à la ferme centrale d'Ottawa, sur le même pied qu'une ferme ordinaire, tel que mentionné dans la déposition de J. H. Grisdale, écr., donnée le jeudi, 11 avril 1901, à la séance du matin du comité d'Agriculture et de Colonisation; le nombre d'employés, le montant des gages de chaque employé; le montant total des divers produits récoltés sur les dits 200 acres et le montant total produit par leur vente.
57. Réponse supplémentaire à l'Ordre du 18 février 1901,—Copie de toute correspondance, télégrammes, lettres, notes et mémoires échangés entre le commissaire canadien à l'exposition de Paris ou quelque membre de la commission canadienne et Lord Strathcona, ou la commission royale ou le Secrétaire d'Etat pour les colonies, au sujet de la représentation du Canada à l'exposition.
58. Réponse à l'Ordre du 19 février 1902,—Copie de toute correspondance échangée entre le département ou le ministre de l'Intérieur et M. C. R. Devlin, au sujet d'une lettre parue dans le *United Canada* en date du 11 mai 1901, et d'une lettre parue dans le *Montreal Herald* en date du 18 mai 1901, dans chacune desquelles M. C. R. Devlin faisait certaines déclarations concernant les membres de cette Chambre.
59. Réponse à l'Ordre du 19 février 1902,—Etat indiquant,—
1. Les noms de tous les employés du bureau de poste de Belleville, Ontario, à la date du 30 juin 1896, l'âge de chacun, la date de l'entrée au service et le salaire de chacun, à la dite date.
 2. Le nombre d'employés renvoyés du bureau de poste de Belleville depuis le 30 juin 1896, ainsi que la cause et la date de la destitution.
 3. Le nombre d'employés mis à la retraite, la date et la raison de la mise à la retraite, le chiffre de la pension accordée à chacun, ainsi que les noms de tous les employés ainsi retraités qui ont demandé leur mise à la retraite.
 4. Le nombre d'employés dans le bureau de poste de Belleville au 1er janvier 1902, leurs noms, l'âge et le salaire de chacun à la dite date, et la date de la nomination.
60. Réponse à l'Ordre du 27 février 1902,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autre correspondance entre le département du Travail et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, M. John Wilson et autres personnes, au sujet de prétendues infractions à la loi des aubains, entre le 1er juin et le 1er septembre 1901; aussi, entre les officiers du département d'Immigration et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.
61. Réponse à l'Ordre du 3 mars 1902,—Etat donnant,—
1. Tous les contrats données par le département des Chemins de fer et Canaux au cours de l'année expirée le 30 juin 1901 dans lesquels était incluse la clause des "gages courants," et le montant de ces contrats.
 2. Le nombre des dits contrats dans lesquels la liste des gages a été préparée par les officiers préposés à cette fin.

3. Le nombre des dits contrats dans lesquels la liste des gages a été préparée par les entrepreneurs et acceptée par le département.

4. Le nombre des dits contrats qui ne renfermaient pas la liste des gages.

5. Le nombre de contrats donnés par le département des Chemins de fer et Canaux qui ne renfermaient pas la clause des "gages courants" ou une liste des gages.

62. Rapport sur la valeur des terres agricoles telle qu'indiquée par le cours des ventes.

63. Réponse à Ordre du 27 février 1902,—Etat indiquant,—

1. Si le gouvernement, ou quelqu'un de ses membres, par lettre ou autrement, a affirmé publiquement ou privément que dans le choix des officiers pour le corps constabulaire canadien à destination du Sud-Africain, la préférence serait accordée à ceux des officiers canadiens qui avaient servi dans l'Afrique-Sud et à d'autres officiers de la milice canadienne.

2. Quelles personnes, officiers ou autres, ont demandé des commissions dans le susdit corps. Quels sont les états de service de chacune, soit en Canada, en Afrique-Sud ou ailleurs

3. (a) Quels officiers ont été choisis et nommés. (b) Quels sont les états de service de chacun.

4. Lesquels, parmi les officiers choisis, n'avaient jamais eu le grade d'officier.

5. Si les demandes ont été faites par des officiers de la milice canadienne en assez grand nombre pour compléter les cadres du corps constabulaire. Dans l'affirmative, la raison pour laquelle on a ignoré ces demandes et choisi des hommes non qualifiés, si toutefois il y en a eu de tels.

6. Combien d'officiers commissionnés de la milice canadienne ont été enrôlés dans le premier et le second contingents, dans le régiment royal canadien, l'infanterie montée du Canada, les dragons royaux canadiens et l'artillerie canadienne, comme (a) sous-officiers, et (b) comme soldats.

7. Combien de sous-officiers et de soldats de la force permanente ont été enrôlés dans les corps susdits. Combien d'entre eux étaient sous-officiers dans l'Afrique-Sud. Pourquoi les officiers commissionnés enrôlés dans les corps comme simples soldats n'ont pas été choisis comme sous-officiers.

65. Réponse à Adresse du 19 février 1902,—

1. Copie de toutes demandes faites pour quelque partie du terrain compris dans la concession Matson (ainsi appelée) ou pour la location du No 9 dans le district du Yukon.

2. Copie de toutes demandes faites pour quelque partie du terrain compris dans la concession Doyle (ainsi appelée) dans le district du Yukon.

3. Copie de toutes demandes faites pour quelque partie du terrain compris dans la concession Bronson et Ray, dans le district du Yukon.

4. Mémoire donnant la date à laquelle a été accordée la demande pour la concession Bronson et Ray.

5. Copie de la demande pour l'abstention des travaux préliminaires (*lay-overs*) dans ces cas.

6. Copie des Ordres en Conseil ou autres autorités en vertu desquels le ministre de l'Intérieur a accordé l'abstention susmentionnée dans ces cas, et copie des rapports ou autre preuve en vertu desquels ces abstentions ont été accordées.

7. Une description de la concession Boyle et une carte de la dite concession.

8. Copie de la demande pour la concession Boyle.

9. Les termes exacts de la demande dans le cas de la concession Milne.

10. Les dates auxquelles cette demande a été faite et accordée.

11. La carte indiquant le terrain couvert par la concession.

12. La date à laquelle la demande pour la concession Slavin et Gates a été faite et inscrite.

13. Copie de la carte originale de Green ainsi que des notes de l'arpenteur dans le cas de la concession Slavin et Gates.

14. Copie du télégramme du député-ministre de l'Intérieur à E. C. Senkler, concernant les limites de cette concession, en date du 5 juin, ou environ.

66. Réponse à Ordre du 20 février 1902,—Etat détaillé indiquant la quantité de légumes importés des Etats-Unis et entrés aux ports de Montréal et de Toronto, pendant les années 1900 et 1901 respectivement, ainsi que le montant des droits perçus par le gouvernement du Canada, pendant les deux dites années, dans chacun des dits ports.

66a. Réponse à Ordre du 20 février 1902,—Copie de toutes pétitions, résolutions, lettres, etc., adressés au gouvernement, au sujet d'une augmentation ou d'un remaniement des droits sur les légumes et de toutes réponses faites par le gouvernement aux dites résolutions, pétitions et lettres.

67. Réponse à Adresse du 19 février 1902.—Copie de tous papiers et correspondance au sujet du désaveu des chapitres 11 et 14 des Statuts de la province de la Colombie Anglaise pour l'année 1900, intitulés respectivement: "An Act to regulate immigration into British Columbia."—"An Act relating to the employment on works carried on under franchises granted by private Acts."

69. Etat des paiements des primes de pêche, pendant l'année fiscale 1900-1901.

70. Relevé de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien depuis le 1er octobre 1900 jusqu'au 1er octobre 1901.

70a. Etat donnant la correspondance, Ordres en Conseil, plans et papiers, etc., concernant les affaires de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien en autant que le département de l'Intérieur est concerné depuis le dernier état présenté au Parlement en vertu de la résolution du 20 février 1882.

71. Réponse à Adresse du 3 mars 1902,—Copie de toutes demandes pour pouvoirs hydrauliques ou autres droits semblables le long du canal de Soulanges ou en rapport avec ce canal; de toute correspondance et de tous rapports, lettres et communications d'ingénieurs ou autres experts à ce sujet. Aussi, copie de tous baux de pouvoirs hydrauliques ou autres droits semblables en rapport avec le dit canal accordés à toute personne, industriel ou corporation.

72. Réponse à Ordre du 26 février 1902,—Etat indiquant le montant de la remise faite sur les instruments agricoles exportés du Canada pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1901, et spécifiant le montant payé à chaque maison d'affaires.

73. Réponse à Ordre du 6 mars 1902,—Etat faisant connaître,—

1. Le montant du sucre raffiné importé en Canada (a) du 1er janvier au 31 décembre 1900, (b) du 1er janvier au 31 décembre 1901.

2. Le montant du sucre brut importé pendant les mêmes périodes, indiquant chaque année séparément; aussi, le nom du pays d'où ce sucre a été importé.

74. Réponse à Ordre du 10 mars 1902,—Tracé indiquant les principales lignes ferrées en opération dans le Nouveau-Brunswick et faisant connaître sur quelles lignes ou parties de lignes circulent des wagons-poste.

75. Etat donnant les Ordres en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie Anglaise*, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1901, aux termes du paragraphe (d) de la clause 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'affectation et la gestion des terres fédérales dans les limites de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie Anglaise.

75a. Ordres en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1901, conformément aux dispositions de la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, chap. 54 des Statuts Révisés du Canada, et ses amendements.

76. Etat donnant les Ordres en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre les 1er janvier et le 31 décembre 1901, aux termes de la clause 52 de l'Acte d'irrigation du Nord-Ouest, chap. 35, 61 Victoria.

78. Réponse à Ordre du 10 mars 1902,—Liste des noms de tous les employés permanents et temporaires des diverses branches du département de l'Intérieur, avec la date de leur nomination et le chiffre de leur salaire à la date du 1er juillet 1896. Aussi, une liste semblable à la date du 1er juillet 1901.

79. Réponse à Ordre du 21 février 1901,—Copie de tous papiers, rapports, etc., concernant la baisse du niveau des eaux du lac Simcoe et ayant pour objet l'exploitation de certains terrains submergés.

Le tout respectueusement soumis,

WM. GIBSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (I) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (26) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (14) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la rivière des Sauvages," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendement ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 19, après "pouvoirs" insérez "de construction."

Page 2, ligne 22, après "inachevée" insérez l'article suivant comme article 11 :

"11. La compagnie pourra conclure une convention avec la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, la Compagnie du chemin de fer de *Rumford Falls and Rangeley Lakes*, la Compagnie du chemin de fer de *Portland and Rumford Falls*, ou la Compagnie du chemin de fer Central de Québec, pour céder et vendre ou louer à l'une de ces compagnies le chemin de fer de la compagnie, en tout ou en partie, ou tous droits ou pouvoirs acquis en vertu du présent acte, ainsi que les immunités, études, plans et travaux, l'outillage, les matériaux, machines et autres biens et propriétés lui appartenant, ou pour une fusion avec cette compagnie, aux termes et conditions qui seront arrêtés et convenus, et sauf les restrictions que les directeurs jugeront à propos ; pourvu que cette convention ait été préalablement approuvée par les deux tiers des voix données à une assemblée générale spéciale des actionnaires régulièrement convoquée dans le but de la prendre en considération,—à laquelle assemblée seront présents ou représentés par fondés de pouvoirs des actionnaires représentant au moins les deux tiers en somme du capital social,—et que cette convention ait aussi été sanctionnée par le gouverneur en conseil.

2. Cette sanction ne sera signifiée qu'après qu'avis de la demande à cet effet aura été publié de la manière et pendant le temps prescrits par l'article 239 de l'Acte des chemins de fer, et aussi pendant un même espace de temps dans un journal dans cha-

cun des comtés (ou districts électoraux) que traversera le chemin de fer de la compagnie et dans lequel il sera publié un journal.

3. Un double de la convention mentionnée au premier paragraphe du présent article, dûment ratifié et approuvé, sera déposé, dans les trente jours qui suivront sa signature, au bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, et avis de ce dépôt sera donné par la compagnie dans la *Gazette du Canada* ; et la production de la *Gazette du Canada* contenant cet avis fera foi *primâ facie* que les prescriptions du présent acte ont été remplies.

Sur motion de l'honorable M. Godbout, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (21) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich, et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie de traction de la Grande-Vallée," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (24) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du Pont Union de Windsor à Détroit," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 9, retranchez l'article 2 et insérez à la place l'article suivant :

" 2. Les époques fixées pour le commencement et l'achèvement du pont que la Compagnie du Pont Union de Windsor à Détroit est autorisé à construire par le chapitre 120 des Statuts de 1898, soient prorogées comme il suit :

Les travaux seront commencés dans les deux ans après que le Congrès des Etats-Unis aura passé un acte autorisant et approuvant la construction, l'entretien et l'exploitation du dit pont sur la rivière Détroit, ou dans les deux ans après que l'exécutif des Etats-Unis, ou autre autorité compétente, aura approuvé ou autorisé la construction de ce pont, et il devra être terminé dans les cinq ans de ce commencement, sans quoi les pouvoirs conférés par le présent acte seront périmés, nuls et de nul effet à l'égard de toute partie de l'entreprise qui restera alors inachevée ; pourvu, néanmoins, que si cette autorisation n'est pas obtenue dans les cinq ans de la sanction du présent acte, les pouvoirs conférés à l'égard de l'exécution des dit pont et travaux soient périmés, nuls et de nul effet.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

L'honorable Sir Alphonse Pelletire, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (31) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Buffalo et la Compagnie du chemin de fer Internationale," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. McKay (Truro), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
MARDI, 8 avril 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes :

De la Compagnie du chemin de fer Central d'Algonia et de la Baie d'Hudson, et de la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord, demandant l'adoption d'une loi qui les autorise à émettre des débetures au montant de \$30,000 par mille de voie ferrée, afin d'aider à l'achèvement de leur chemin de fer, et a constaté que les avis n'ont pas été publiés pendant tout le temps voulu ; mais votre comité recommande de suspendre dans chacun de ces cas la cinquantième règle, vu que le comité qui sera chargé de ces bills pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette insuffisance de publicité.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. MCKAY,
Président.

Sur motion de l'honorable M. McKay (Truro), secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. McKay (Truro), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
MARDI, 8 avril 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents, a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles.

De la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, Lac Erié et Pacifique, demandant une extension du délai dans lequel elle doit achever sa voie ;

Du Conseil du Collège Presbytérien, Halifax, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à administrer les affaires de l'Eglise Presbytérienne,—division du Canada-Est,—et à d'autres fins ;

De James Ross et autres, de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de Force de Toronto et Niagara" ;

De Thomas William Patterson, de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer Central du Canada" ;

De A. E. Ames, et d'autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "La Banque Métropolitaine."

Le tout respectueusement soumis.

THOS. MCKAY,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. McKay (Truro), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 8 avril 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de Charles Warren, de la cité de Toronto, province d'Ontario et d'autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de chemin de fer et de force Dominion," et a trouvé que les avis requis par la règle 49 n'avaient été publiés que dans la province d'Ontario.

Votre comité recommande que le comité auquel le bill sera renvoyé insère un article au dit bill pour restreindre ses opérations à la dite province.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. MCKAY,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Landerkin a présenté au Sénat un bill (O) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma et de la Baie d'Hudson."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. Landerkin a présenté au Sénat un bill (P) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (39) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et du Nord," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (44) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, Lac Erié et Pacifique," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (52) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du canal à navires de St. Clair et Erié," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. McMullen a présenté au Sénat un bill (Q) intitulé: "Acte constituant en corporation la banque Métropolitaine."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un état faisant connaître les réductions et les remises faites en vertu de l'article 141 ajouté à l'Acte des Sauvages par l'article 8 du chapitre 35, 58-59 Victoria, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1901.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No. 82.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un appendice au rapport du ministre de l'Agriculture relatif aux fermes expérimentales, 1901.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 16.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (12) intitulé: "Acte concernant le chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill (M) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (N) intitulé: "Acte relatif à la Compagnie du chemin de fer Grand-Oriental," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Thomas Henry Radford" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, dix-septième jour d'avril courant.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un bill (R) intitulé: "Acte concernant la constitution en corporation par lettres patentes des compagnies par actions."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman.
Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 9 avril 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Fiset,	McDonald,	Reid,
Béique	Gibson,	(Cap-Breton),	Robertson,
Bernier,	Gillmor,	McHugh,	Scott,
Bolduc,	Godbout,	McKay (Truro),	Shehyn,
Boucherville, de	Jones,	McLaren,	Sullivan,
(C.M.G.),	Kerr,	McMillan,	Templeman,
Bowell	Kirchhoffer,	McMullen,	Thibaudeau,
(Sir Mackenzie),	Landerkin,	McSweeney,	(Rigaud),
Casgrain (Windsor),	Landry,	Merner,	Thompson,
Church,	Lougheed,	Miller,	Vidal,
Clemow,	Lovitt,	Montplaisir,	Wark,
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	Owens,	Watson,
Dandurand,	Macdonald	Pelletier	Wood (Hamilton),
Dever,	(Victoria),	(Sir Alphonse),	Wood
Dobson,	Mackay (Alma),	Perley,	(Westmoreland),
Drummond,	MacKeen,	Poirier,	Young.
Ferguson,	McCallum,	Primrose,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Fiset :—D'Andrew Gaul et autres, de Douglastown; du révérend J. E. Pelletier et autres, de Saint-Alexis; du révérend O. C. Duret et autres, de Paspébiac; de John Ste-Croix et autres, de Saint-Pierre; du révérend Simon Fraser et autres, de Matapédia; du révérend Joseph St-Léonard et autres, de Saint-Godefroi; du révérend L. C. Lavoie et autres, de Percé; du révérend F. X. Bossé et autres, de Pabos; de J. Oct. Drapeau, de Saint-Jean l'Évangéliste; du révérend Jos. de Champlain et autres, de Caplan; du révérend Cyprien Larrivée et autres, de Grande-Rivière; de Thomas Enright et autres, de Port-Daniel; du révérend Jos. St-Laurent et autres, de New-Port; et, du révérend Thos. Gravel et autres, de Saint-Bonaventure, tous dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Jones :—De la corporation de la cité de Toronto.

Par l'honorable M. Béique :—De la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Harry Symons, C.R., et autres, de la cité de Galt, dans la province d'Ontario, et d'autres, demandant l'adoption d'un acte les constituant en corporation sous le nom de "Compagnie d'assurances sur la vie Union"; et

De J. W. Stratford, reeve, et M. Collins, greffier de la municipalité de North-Cypress, province du Manitoba, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de modifier l'Acte d'inspection générale du grain, en ce qui concerne la constitution du bureau d'inspection du Manitoba, et à d'autres fins.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de faire mettre sur la table du Sénat copie des Ordres en Conseil nommant 1, l'honorable M. Wurtele, l'un des juges de la Cour d'Appel de la province de Québec, président de la commission pour la revision des Statuts de la Puissance du Canada; 2, l'honorable François Langelier, l'un des juges de la Cour Supérieure de la province de Québec, juge de la Cour d'Appel de la même province, aux lieu et place du dit honorable juge Wurtele; 3, rescindant les nominations ci-dessus.

Avec copie de toute la correspondance échangée à propos de ces nominations et de l'annulation d'icelles.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (37) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie manufacturière des Chutes de Sprague (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (49) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à John Westren," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (46) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du pont du détroit de Canseau," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité avec la règle cinquante-neuf du Sénat.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 20 février 1902, demandant copie de tous arrêtés du Conseil, documents, mémoires, ou autres pièces concernant le transport, par le gouvernement fédéral au gouvernement provincial, des terres publiques réservées pour les besoins de l'instruction publique dans le Manitoba, ou concernant le paiement de deniers fait par le gouvernement fédéral au gouvernement du Manitoba, soit sur le capital ou les intérêts provenant de la vente de ces terres;

Aussi, copie de toute correspondance échangée sur ce sujet jusqu'à cette date, entre le gouvernement fédéral, ou quelqu'un de ses membres, et le gouvernement du Manitoba ou quelqu'un de ses membres, ou toute autre personne.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:

(Voir Documents de la Session No 83.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un tableau indiquant la moyenne des hommes employés dans la police fédérale pendant chaque mois de l'année 1901, avec la liste des paiements des dépenses de voyage (en vertu des Statuts Révisés du Canada, chap. 184, sec. 5).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(*Voir Documents de la Session No 52.*)

Sur motion de l'honorable M. Godbout, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le bill (39) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et du Nord," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la Baie Georgienne," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (26) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (21) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich, et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie de traction de la Grande-Vallée," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du pont Union de Windsor à Détroit," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (31) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Buffalo et la Compagnie du chemin de fer International," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé : "Acte constituant en corporation le Conseil du Collège Presbytérien, Halifax," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. MacKeen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (47) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association des Manufacturiers Canadiens," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Jones, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (14) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Rivière des Sauvages."

Les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Godbout, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie d'Hudson," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Godbout, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Godbout, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (44) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, Lac Erié et Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (52) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du canal à navires de St. Clair et Erié," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (Q) intitulé: "Acte constituant en corporation la banque Métropolitaine, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un bill (S) intitulé: "Acte concernant la Constitution des Chambres de Commerce."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 10 avril 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Ellis,	Mackay (Alma),	Poirier,
Béique,	Ferguson,	Mackeen,	Primrose,
Bernier,	Fiset,	McCallum,	Reid,
Bolduc,	Forget,	McDonald	Robertson,
Boucherville, de	Fulford,	(Cap-Breton),	Scott,
(C.M.G.),	Gibson,	McHugh,	Shehyn,
Bowell,	Gillmor,	McKay (Truro),	Sullivan,
(Sir Mackenzie)	Godbout,	McLaren,	Templeman,
Carling (Sir John),	Kerr,	McMillan,	Thibaudeau,
Casgrain,	King,	McMullen,	(Rigaud),
(de Lanaudière)	Kirchhoffer,	McSweeney,	Thompson,
Casgrain (Windsor),	Landerkin,	Merner,	Vidal,
Church,	Landry,	Miller,	Wark,
Clemow,	Lougheed,	Montplaisir,	Watson,
Cochrane,	Lovitt,	Owens,	Wood (Hamilton),
Dandurand,	Macdonald (I.P.E.),	Pelletier	Wood
Dever,	Macdonald	(Sir Alphonse),	(Westmoreland),
Dobson,	(Victoria),	Perley,	Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Mackay (Alma) :—Du Board of Trade de Montréal.

Par l'honorable M. Landerkin :—De la corporation de Owen-Sound et de Sydney Brown Woods, de Toronto.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Robert Bickerdike et autres, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation comme compagnie sous le nom de "Compagnie d'assurances sur la vie de l'Amérique britannique";

De D. A. Gordon et autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "La Banque de la Couronne du Canada."

L'honorable M. Poirier, du comité permanent du compte rendu des Débats, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

JEUDI, 10 avril 1902.

Le comité permanent du compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que l'imprimeur du Roi reçoive l'ordre de faire imprimer et distribuer chaque jour aux sénateurs la version française des débats du Sénat; le tirage devant être de cent copies.

Votre comité recommande aussi que M. William Chapman soit nommé traducteur permanent des Débats du Sénat, et que son salaire soit de \$1,000 pour chaque session.

Le tout respectueusement soumis.

PASCAL POIRIER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Landry, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté le septième rapport de ce comité.

Ordonné qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ NO 28,
MERCREDI, 9 avril 1902.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son septième rapport: Conformément à l'ordre de renvoi du vendredi, quatrième jour d'avril courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (D) intitulé: "Acte pour faire droit à James Brown," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec l'amendement suivant, qui est nécessaire pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

Dans le préambule:

Page 1, ligne 17, retranchez depuis "qu'elle" jusqu'à "considérant" ligne 18 et insérez: "s'est rendue coupable d'actes d'adultère en différents temps pendant les années mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf et mil neuf cent."

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, lundi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Landerkin a présenté au Sénat un bill (T) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du canal à navire de Saint-Joseph au lac Huron."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (R) intitulé: "Acte concernant la constitution en corporation par lettres patentes des compagnies par actions," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (37) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie Manufacturière des Chutes de Sprague (à responsabilité limitée)," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gillmor, secondé par l'honorable M. Shehyn, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (49) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à John Westren," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (39) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et du Nord," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Godbout, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (Q) intitulé: "Acte constituant en corporation la banque Métropolitaine," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été.

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le bill (29) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurances sur la vie *The Sovereign of Canada*," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 11 avril 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Dobson,	McCallum,	Poirier,
Bernier,	Drummond,	McDonald,	Primrose,
Bolduc,	Ellis,	(Cap-Breton),	Reid,
Boucherville, de	Ferguson,	McHugh,	Robertson,
(C.M.G.),	Forget,	McKay (Truro).	Scott,
Bowell	Gibson,	McLaren,	Shehyn
(Sir Mackenzie),	Gillmor,	McMillan,	Sullivan,
Carling (Sir John),	Godbout,	McMullen,	Templeman,
Casgrain	Kerr,	McSweeney,	Thompson,
(de Lanaudière),	Kirchhoffer,	Merner,	Vidal,
Casgrain	Landerkin,	Miller,	Wark,
(Windsor),	Landry,	Montplaisir,	Watson,
Church,	Lougheed,	Owens,	Wood (Hamilton),
Clemow,	Lovitt,	Pelletier	Wood
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	(Sir Alphonse),	(Westmoreland),
Dandurand,	Macdonald	Perley,	Young,
Dever,	(Victoria),		

PRIÈRES.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (L) intitulé: "Acte constituant la Caisse de pension de la Banque Molson," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 2, ligne 21:—Après "pétitionnaires" insérez "James Elliott, A. D. Durnford, W. H. Draper, E. C. Pratt, et H. A. Harries."

Page 2, ligne 21:—Après "ci-dessus" insérez "avec W. L. Chipman, de Montréal, assistant-inspecteur."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Drummond, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (52) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (44) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, Lac Erié et Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. Watson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

JEUDI, 10 avril 1902.

Le comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son deuxième rapport:

1. Votre comité recommande que la somme de \$50 soit payée à Dame R. E. Kimber, veuve du feu gentilhomme huissier de la Verge Noire, en règlement complet de toute réclamation de sa part à la propriété de la Verge Noire dont se servait son défunt mari, et qui, à l'avenir appartiendra au Sénat.

2. Votre comité recommande que, à sa demande et en considération de ses longs services, M. A. A. Boucher, greffier assistant et traducteur français en chef, soit déchargé des devoirs de traducteur français en chef, et que ses services soient limités à ceux qui se rattachent à la fonction d'assistant greffier.

Cette recommandation devant avoir effet dès qu'on aura pourvu au travail de la traduction française.

3. Votre comité recommande que le salaire de William O'Neil, emballer au bureau de la papeterie, soit porté de \$600 à \$650 par année. Cette augmentation devant courir du 30 juin prochain.

4. Votre comité après avoir considéré le service qu'ont à remplir les deux messagers du cabinet de lecture, recommande que ce service soit fait, comme autrefois, par M. William Lambkin, sans assistant, et que M. Arthur Ralph reprenne son ancien service de messenger.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT WATSON,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, mardi prochain.

L'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Forget, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien transmettre à cette Chambre une liste des journaux des Etats-Unis dans lesquels le gouvernement du Canada publie des annonces, en vue d'attirer une immigration dans ce pays; et indiquant les cités et les villes où se publient ces journaux, ainsi que le coût de ces annonces en chaque cas.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (18) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer *Velvet (Rossland) Mine*";

Aussi le bill (20) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (35) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Nipissingue à Ottawa," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (S) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la Constitution des Chambres de Commerce," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le premier rapport du comité du compte rendu des Débats.

L'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Landry, a proposé:

Que le dit rapport soit amendé en retranchant l'article deux et en le remplaçant par le suivant:

Votre comité recommande aussi que M. William Chapman soit nommé traducteur permanent pour le Sénat et qu'il lui soit payé mille piastres par année pour ses services.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (T) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du canal à navire de Saint-Joseph au lac Huron," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurances sur la vie *The Sovereign of Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Church, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (37) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie Manufacturière des Chutes de Sprague (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (49) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à John Westren," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Landerkin, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q) intitulé: "Acte constituant en corporation la banque Métropolitaine," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 14 avril 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Bernier,	Ferguson,	McDonald,	Scott,
Boucherville, de	Fiset,	(Cap-Breton),	Shehyn,
(C.M.G.),	Gibson,	McKay (Truro),	Sullivan,
Bowell	Godbout,	McMillan,	Templeman,
(Sir Mackenzie),	Kirchhoffer,	McMullen,	Thompson,
Carling (Sir John),	Landerkin,	McSweeney,	Vidal,
Casgrain (Windsor)	Landry,	Miller,	Wark,
Church,	Lougheed,	Montplaisir,	Watson,
Clemow,	Lovitt,	Perley,	Wood (Hamilton),
Cochrane,	Macdonald (I. P.-E.),	Poirier,	Wood,
Dever,	Macdonald	Primrose,	(Westmoreland),
Dobson,	(Victoria),	Reid,	Young.
Ellis,	McCallum,	Robertson,	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

D'Andrew Gaul et autres, de Douglstown; du révérend I. E. Pelletier et autres, de Saint-Alexis; du révérend O. C. Duret et autres, de Paspébiac; de John Ste-Croix et autres, de Saint-Pierre, du révérend Simon Fraser et autres, de Matapédia; du révérend Joseph St-Léonard et autres, de Saint-Godefroi; du révérend L. C. Lavoie et autres, de Percé; du révérend F. X. Bossé et autres, de Pabos; de J. Oct. Drapeau, de Saint-Jean l'Évangéliste; du révérend Jos. de Champlain et autres, de Caplan; du révérend Cyprien Larrivée et autres, de Grande-Rivière; de Thomas Enright et autres, de Port-Daniel; du révérend Jos. St-Laurent et autres, de New-Port; et, du révérend Thos. Gravel et autres, de Saint-Bonaventure, tous dans la province de Québec, demandant que le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Gaspé et l'Ouest " ne devienne pas loi;

De la corporation de la ville de Toronto, demandant qu'il soit pris des mesures législatives pour diminuer les risques d'accidents de chemins de fer aux points de traversée des voies; pour obliger les compagnies à placer des gardiens ou à élever leurs voies aux traversées dangereuses; pour régler la vitesse des trains à la traversée des rues dans les cités et les villes, et pour exiger que les compagnies de chemins de fer fournissent une statistique des accidents arrivés chaque année aux traversées de voies, et des morts causées par ces accidents;

De la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack, demandant l'autorisation d'employer ses fonds à l'achat du capital social, des débentures, etc., de toute autre compagnie de chemin de fer en Canada.

Du conseil du " Board of Trade " de Montréal, demandant une prime d'une piastre par tonne pour les navires de construction étrangère, et de deux piastres par tonne pour les navires de construction canadienne, employés au commerce maritime canadien sur les grands lacs.

De la corporation de la ville d'Owen-Sound, province d'Ontario, demandant l'adoption de dispositions législatives qui empêchent la Compagnie canadienne de téléphone Bell d'élever son tarif en rétablissant ses taux de 1892, et qui l'obligent à fournir des

appareils téléphoniques aux personnes qui veulent en acheter, dont les résidences sont voisines de la ligne ou des lignes d'embranchements de son réseau;

De Sydney Brown Woods et d'autres, de Toronto, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "Banque Première Nationale."

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 11 avril 1902.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat, informant Leurs Honneurs que cette Chambre a ajouté le nom de M. Loy au comité mixte des Impressions du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L) intitulé: "Acte constituant la Caisse de pension de la Banque Molson," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (52) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du canal à navires de St-Clair et Erié," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (44) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, Lac Erié et Pacifique," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (D) intitulé: "Acte pour faire droit à James Brown," ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que la prise en considération du dit rapport soit remise à demain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (R) intitulé: "Acte concernant la constitution en corporation par lettres patentes des compagnies par actions," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la Constitution de Chambres de Commerce," a été lu la seconde fois..

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (T) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du canal à navire de Saint-Joseph au lac Huron," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Godbout, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 15 avril 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Dobson,	McDonald	Reid,
Bernier,	Ellis,	(Car-Breton),	Robertson,
Bolduc,	Ferguson,	McHugh,	Scott,
Boucherville, de	Fiset,	McKay (Truro),	Shehyn,
(C.M.G.),	Gibson,	McLaren,	Sullivan,
Bowell	Gillmer,	McMillan,	Templeman,
(Sir Mackenzie),	Godbout,	McMullen,	Thibaudeau,
Carling (Sir John),	Kirchhoffer,	McSweeney,	(Rigaud).
Casgrain	Landerkin,	Miller,	Thompson,
(de Lanaudière),	Landry,	Montplaisir,	Vidal,
Casgrain	Lougheed,	O'Donohoe,	Wark,
(Windsor),	Lovitt,	Owens,	Watson,
Church,	Macdonald	Pelletier	Wood (Hamilton),
Clemow,	(I.P.-E.),	(Sir Alphonse),	Wood
Cochrane,	Macdonald	Perley,	(Westmoreland),
Dandurand,	(Victoria),	Poirier,	Yeo,
Dever,	McCallum,	Primrose,	Young.
Dickey,			

PRIÈRES.

L'honorable M. McKay (Truro), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 15 avril 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De l'honorable Geo. E. Foster, de la cité de Toronto, province d'Ontario, et d'autres, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de Steamers tubulaires Knapp" ;

De la Compagnie du chemin de fer des mines du Klondike, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à prolonger sa voie ferrée jusqu'à la rivière Stewart, à construire des embranchements le long de cette rivière depuis sa source jusqu'à son entrée dans la rivière Yukon ;

De John Irving et autres, de la cité de Victoria, Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en compagnie pour construire un chemin de fer de Kitimat Inlet, Colombie-Britannique, à Hazelton, de là au lac Teslin ou au lac Atlin, et de là jusqu'à Edmonton, Territoires du Nord-Ouest ;

De George Earle Church et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leur voie ferrée, leur accorde le droit de circulation sur certaines parties de la ligne de la "Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean," et à d'autres fins;

De D. D. Mann et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "La Compagnie de Messageries Canadienne du Nord";

De la Compagnie de pont de Montréal, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux, et

De la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack, demandant l'autorisation d'employer ses capitaux à l'achat des actions de toute autre compagnie de chemin de fer au Canada.

Le tout respectueusement soumis,

THOS. McKAY,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. McKay (Truro), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

MARDI, 15 avril 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes :—

De la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement de sa voie ferrée, et à d'autres fins ;

De Sydney Brown et d'autres, de Toronto, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "Banque Première Nationale," et a trouvé que les avis dont la règle 50 prescrit la publication, n'ont pas eu toute la durée voulue.

Néanmoins, votre comité recommande de suspendre la dite règle dans ces cas-ci, vu que les comités auxquels seront renvoyés les dits bills pourront empêcher qu'aucune personne n'éprouve de préjudice par le fait de cette insuffisance d'avis.

Le tout respectueusement soumis,

THOS. McKAY,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que la cinquantième règle du Sénat soit suspendue relativement à la pétition de la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental," suivant la recommandation énoncée dans le douzième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. Lougheed, a présenté au Sénat un bill (U) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que la cinquantième règle du Sénat soit suspendue relativement à la pétition de Sydney Brown Woods et autres, suivant la recommandation énoncée dans le douzième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. Landerkin a présenté au Sénat un bill (V) intitulé: "Acte constituant en corporation la banque Première Nationale."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'honorable M. McKay (Truro), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 15 avril 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération le bill (46), reçu de la Chambre des Communes, intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du pont du détroit de Canseau," qui lui a été renvoyé en vertu de la cinquante-neuvième règle du Sénat, et trouve que les avis requis par les règlements sont suffisants.

Votre comité, satisfait des raisons données pour lesquelles il n'a pas été présenté de pétition, recommande que la règle cinquante-quatre soit suspendue en autant qu'elle s'applique à ce bill.

Le tout respectueusement soumis,

THOS. MCKAY,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que la cinquante-quatrième règle du Sénat soit suspendue relativement au bill (46) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du pont du détroit de Canseau," suivant la recommandation énoncée dans le treizième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le bill (46) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du pont du détroit de Canseau," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture, demain.

L'honorable M. Béique a présenté au Sénat un bill (W) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

L'honorable M. McSweeney a présenté au Sénat un bill (X) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (24) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont Union de Windsor à Détroit," et

Aussi le bill (14) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Rivière des Sauvages," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité, ayant été lu,

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le mot "assistant" soit substitué au mot "emballeur" dans le troisième paragraphe, et que le dit rapport, tel qu'amendé, soit adopté maintenant.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Sullivan, a proposé en amendement :

Que le dit rapport ne soit pas adopté maintenant mais qu'il soit amendé de nouveau en retranchant le quatrième paragraphe.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement à la motion principale, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée alors sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Nipissingue à Ottawa," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Church, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (D) intitulé: "Acte pour faire droit à James Brown," ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (R) intitulé: "Acte concernant la constitution en corporation par lettres patentes des compagnies par actions," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (T) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du canal à navire de Saint-Joseph au lac Huron," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 16 avril 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Ferguson,	McHugh,	Shehyn,
Bernier,	Fiset,	McKay (Truro),	Sullivan,
Bolduc,	Forget,	McLaren,	Templeman,
Boucherville, de	Fulford,	McMillan,	Thibaudeau,
(C.M.G.),	Gibson,	McMullen,	(de la Vallière),
Bowell	Gilmor,	McSweeney,	Thibaudeau
(Sir Mackenzie)	Godbout,	Miller,	(Rigaud),
Carling	Jones,	Montplaisir,	Thompson,
(Sir John),	Kerr,	Owens,	Vidal,
Casgrain	Kirchhoffer,	Pelletier	Wark,
(de Lanaudière),	Landerkin,	(Sir Alphonse),	Watson,
Casgrain (Windsor),	Landry,	Perley,	Wood (Hamilton).
Church,	Lougheed,	Poirier,	Wood
Clemow,	Lovitt,	Primrose,	(Westmoreland),
Cochrane,	Macdonald, (I.P.-E.)	Reid,	Yeo,
Dandurand,	McCallum,	Robertson,	Young.
Dever,	McDonald	Scott.	
Drummond,	(Cap-Breton,		
Ellis,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Landry, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (F) intitulé : "Acte constituant en corporation l'Evêque de Moosonee," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Landry, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (K) intitulé : "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à George M. Depew," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Landry, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (22) intitulé : "Acte constituant en corporation le Conseil du Collège Presbytérien, Halifax," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait

chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKay (Truro), secondé par l'honorable M. Drummond, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Landry, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (37) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie Manufacturière des Chutes de Sprague (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gillmor, secondé par l'honorable M. Church, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Landry, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (49) intitulé : "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à John Westren," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 30. Après 57,184, retranchez "maintenant en pleine vigueur."

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Thibaudeau (Rigaud), il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. Thibaudeau (Rigaud), il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (29) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurances sur la vie *The Sovereign of Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Drummond, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (B) intitulé : "Acte modifiant les Actes relatifs au chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 12.—Après "6", insérez : "Avec le consentement du Gouverneur en Conseil."

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (39) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et du Nord," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (M) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Lac Supérieur," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Reid, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (N) intitulé : "Acte relatif à la Compagnie du chemin de fer Grand-Oriental," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Reid, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (O) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma et de la baie d'Hudson," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (P) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (D) intitulé : "Acte pour faire droit à James Brown," ayant été lu,

L'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Wood (Westmoreland), a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et, les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bowell (sir Mackenzie),	Gibson, Gillmor,	McKay (Truro), McLaren,	Templeman, Vidal,
Carling (sir John),	Kerr,	McMullen,	Watson,
Church,	Kirchhoffer,	Miller,	Wood
Ellis,	Lougheed,	Owens,	(Westmoreland),
Ferguson,	Lovitt,	Reid,	Yeo,
Fulford,	Mackay (Alma),	Robertson,	Young.—26.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bernier,	Casgrain (Windsor),	Landerkin,	McMillan,
Bolduc,	Clemow,	Landry,	Montplaisir,
Boucherville, de (C.M.G.),	Cochrane,	McCallum,	Power (Président).—14
	Fiset,	McHugh,	

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Wood (Westmoreland), a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité spécial des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (D) intitulé : "Acte pour faire droit à James Brown," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (V) intitulé : "Acte constituant en corporation la banque Première Nationale," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Jones, il a été Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (46) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du pont du détroit de Canseau," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (S) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la Constitution des Chambres de Commerce."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

L'article premier a été lu et amendé comme il suit:

Page 1, ligne 9, après "Colombie-Britannique" insérez "et dans le territoire du Yukon."

L'article deux a été lu et amendé comme il suit:

Page 1, ligne 15, après "Colombie-Britannique" insérez "ou dans le territoire du Yukon."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport de la part du comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R) intitulé: "Acte concernant la constitution en corporation par lettres patentes des compagnies par actions," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (T) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du canal à navire de Saint-Joseph au lac Huron," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Jones, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (75) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de Steamers tubulaires Knapp," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (79) intitulé: "Acte constituant en corporation la "Crown Bank of Canada," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 17 avril 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Ellis,	McCallum,	Robertson,
Beique,	Ferguson,	McDonald	Scott,
Bernier,	Fiset,	(Cap-Breton),	Shehyn,
Bolduc,	Fulford,	McHugh,	Sullivan,
Boucherville, de	Gibson,	McKay (Truro),	Templeman,
(C.M.G.),	Gillmor,	McLaren,	Thibaudeau
Bowell,	Godbout,	McMillan,	de la Vallière),
(Sir Mackenzie),	Jones,	McMullen,	Thibaudeau
Carling (Sir John),	Kerr,	McSweeney,	(Rigaud),
Casgrain	Kirchhoffer,	Miller,	Thompson,
(de Lanaudière),	Landerkin,	Montplaisir,	Vidal,
Casgrain (Windsor)	Landry,	O'Donohoe,	Wark,
Church,	Lougheed,	Owens,	Watson,
Clemow,	Lovitt,	Pelletier	Wood (Hamilton),
Cochrane,	Macdonald	(Sir Alphonse),	Wood
Cox,	(I.P.-E.)	Perlev,	(Westmoreland),
Dandurand,	Macdonald	Poirier,	Yeo,
Dever,	(Victoria),	Primrose,	Young.
Dobson,	Mackay (Alma),	Reid,	

PRIÈRES.

L'honorable M. McKay (Truro), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

JEUDI, 17 avril 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De Ernest Girardot et autres, de Sandwich et autres lieux, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex," et à d'autres objets;

De Harry Symons, C.R., et autres, de la cité de Galt, dans la province d'Ontario, et d'autres, demandant l'adoption d'un acte les constituant en corporation sous le nom de "Compagnie d'assurances sur la vie Union."

Le tout respectueusement soumis.

THOS. MCKAY,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. McKay (Truro), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 17 avril 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quinzième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante :

De Charles L. Ross, baronnet, et d'autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de carabines Ross, à responsabilité limitée," et a constaté que la 49e règle n'a pas été pleinement observée.

Votre comité recommande de suspendre les 49e et 50e règles, en tant qu'elles s'appliquent à cette pétition, vu que le comité qui sera chargé du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette absence de publicité.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. MCKAY,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Church, il a été Ordonné, que les 49e et 50e règles du Sénat soient suspendues relativement à la pétition de Sir Charles L. Ross et autres, de la cité de Toronto et d'autres lieux, suivant la recommandation énoncée dans le quinzième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. McKay (Truro), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 17 avril 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son seizième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante :

De Michael Connolly et autres, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en compagnie sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Gaspé et l'Ouest," et a constaté que les avis requis par la règle 49 ont été publiés dans un journal français seulement. Comme on a donné des raisons suffisantes pour lesquelles les avis n'ont pas été publiés en anglais, votre comité recommande de suspendre les 49e et 50e règles, en tant qu'elles s'appliquent à cette pétition, vu que le comité qui sera chargé de ce bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette absence de publicité.

Le tout respectueusement soumis.

THOS MCKAY,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Kirchoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et
Il est alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 17 avril 1902.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport. Relativement au bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Thomas Henry Radford," on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 17 avril 1902.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport. Relativement au bill (H) intitulé: "Acte pour faire droit à Samuel Nelson Chipman," on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Landerkin a présenté au Sénat un bill (Y) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie Union."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (35) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Nipissingue à Ottawa," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F) intitulé: "Acte constituant en corporation l'évêque de Moosonee," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à George M. Depew," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé: "Acte constituant en corporation le Conseil du Collège Presbytérien, Halifax," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (37) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie Manufacturière des Chutes de Sprague (à responsabilité limitée)," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (49) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à John Westren," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurances sur la vie *The Sovereign of Canada*," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (B) intitulé: "Acte modifiant les Actes relatifs au chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (39) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et du Nord," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N) intitulé: "Acte relatif à la Compagnie du chemin de fer Grand-Oriental," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (O) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma et de la Baie d'Hudson," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (P) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (S) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la Constitution des Chambres de Commerce," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Thomas Henry Radford," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (W) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (75) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de Steamers tubulaires Knapp," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (79) intitulé: "Acte constituant en corporation la "Crown Bank of Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McKay (Truro), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajourné à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (R) intitulé: "Acte concernant la constitution en corporation par lettres patentes des compagnies par actions."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

L'article un a été lu et agréé.

L'article deux a été lu et amendé comme suit:—

Page 1, ligne 25, après "Québec" retranchez "et" et insérez "elle signifie un juge de la Cour Supérieure."

Page 1, ligne 28, retranchez "et".

Page 1, ligne 30, après "judicature" insérez "et dans le territoire du Yukon elle signifie un juge de la cour territoriale."

L'article trois a été lu et amendé comme suit:—

Page 2, ligne 3, après "personnes" insérez "qui auront souscrit le memorandum de convention ci-après mentionné et".

L'article quatre a été lu et agréé.

L'article cinq a été lu et amendé comme suit:—

Page 2, ligne 42, après "scellé" retranchez "qui pourra" et insérez "ces deux pièces pourront".

Page 2, ligne 43, après "analogues" insérez "et dans leur teneur essentielle devront être conformes".

Page 2, ligne 50, après "non" insérez "ni un nom susceptible d'être confondu avec tel autre nom".

Les articles six et sept ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (T) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du canal à navire de Saint-Joseph au lac Huron, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,
Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 18 avril 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Beique,	Dobson,	MacKay	Primrose,
Bernier,	Ellis,	(Alma),	Reid,
Bolduc,	Ferguson,	McCallum,	Robertson,
Boucherville, de	Fiset,	McDonald	Scott,
(C.M.G.)	Gibson,	(Cap-Breton),	Shehyn,
Bowell	Gillmor,	McHugh,	Sullivan,
(Sir Mackenzie),	Godbout,	McKay (Truro),	Templeman,
Carling (Sir John),	Kerr,	McLaren,	Thompson,
Casgrain	King,	McMillan,	Vidal,
(de Lanaudière),	Kirchhoffer,	McSweeney,	Wark,
Casgrain (Windsor),	Landerkin,	Miller,	Watson,
Church,	Landry,	Montplaisir,	Wood
Clemow,	Lougheed,	O'Donohoe,	(Hamilton),
Cochrane,	Lovitt,	Pelletier	Wood
Cox,	Macdonald	(I.P.-E.)	(Westmoreland),
Dandurand,	Macdonald	(Sir Alphonse),	Yeo,
Dever,	(Victoria),	Perley,	Young,
		Poirier,	

PRIÈRES.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (16) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (53) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (59) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (57) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de force Ontario des Chutes de Niagara," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Church, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (62) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des mines du Klondike," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (66) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (70) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de carabines Ross, à responsabilité limitée," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Church, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (72) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Nord et d'Ominéca," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable M. Kirchoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé:

Que le bill (H) intitulé: "Acte pour faire droit à Samuel Nelson Chipman," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture, lundi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (B) intitulé: "Acte modifiant les Actes relatifs au chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest," ayant été lu, L'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, a proposé:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en retranchant les mots "avec le consentement du Gouverneur en Conseil," dans l'article 6.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (35) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Nipissingue à Ottawa," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (X) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Wood (Hamilton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (V) intitulé: "Acte constituant en corporation la banque Première Nationale," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill (Y) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurances sur la vie Union," a été lu la second fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Thomas Henry Radford," ayant été lu,

L'honorable M. Watson a présenté au Sénat le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:

Je, Samuel Edmour St-Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le vendredi, vingt et unième jour de mars dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (E) intitulé: "Acte pour faire droit à Thomas Henry Radford," a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingt et unième jour de mars A.D. 1902 et le quatrième jour d'avril A.D. 1902.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce quatrième jour d'avril en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent deux.

SAM'L E. ST-O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Clemow, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Thomas Henry Radford, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Clemow, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (R) intitulé : " Acte concernant la Constitution en corporation par lettres patentes des compagnies par actions," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (T) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de canal à navire de Saint-Joseph au lac Huron," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Avec la permission du Sénat ;

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera cette après-midi il reste ajourné jusqu'à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 22 avril 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Ellis,	Mackay (Alma),	Primrose,
Baird,	Ferguson,	McCallum,	Reid,
Béique,	Fiset,	McDonald,	Robertson,
Bernier,	Forget,	(Cap-Breton),	Scott,
Bolduc,	Gibson,	McHugh,	Shehyn,
Boucherville, de	Godbout,	McKay (Truro),	Sullivan,
(C.M.G.),	Hingston	McLaren,	Templeman,
Bowell	(Sir William),	McMullen,	Thibaudeau,
(Sir Mackenzie),	Kerr,	McSweeney,	(Rigaud),
Casgrain	King,	Merner,	Thompson,
(de Lanaudière),	Kirchhoffer,	Miller,	Vidal,
Casgrain (Windsor),	Landerkin,	Montplaisir,	Wark,
Church,	Landry,	O'Donohoe,	Watson,
Clemow,	Lougheed,	Owens,	Wood (Hamilton),
Cochrane,	Lovitt,	Pelletier	Wood
Dandurand,	Macdonald	(Sir Alphonse),	(Westmoreland),
Dever,	(I.P.-E.)	Perley,	Yeo,
Dobson,	Macdonald	Poirier,	Young,
Drummond,	(Victoria),		

PRIÈRES.

L'honorable M. Gibson, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
18 avril 1902.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement a l'honneur de présenter son second rapport.

Votre comité recommande que le rapport de la Commission Royale sur l'immigration chinoise et japonaise (partie I et II), soit imprimé pour distribution et pour faire partie des Documents de la Session.

Le tout respectueusement soumis.

WM GIBSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Church, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, demain.

L'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. Dever, a proposé :

Que les règles 49 et 50 du Sénat soient suspendues, en tant qu'elles s'appliquent à la pétition de Michael Connolly, et d'autres, de Montréal, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Gaspé et de l'Ouest," suivant la recommandation contenue dans le 16e rapport du comité des Ordres Permanents.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Poirier a attiré l'attention du gouvernement sur l'état de ruines et de délabrement où se trouvent les anciennes forteresses, les vieux champs de bataille et les sites historiques du Canada; et a demandé si l'exécutif se propose de prendre quelque mesure pour leur préservation.

Débat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (43) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (63) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (64) intitulé: "Acte constituant la Compagnie de filatures Cosmos," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lovitt, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (68) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (71) intitulé: "Acte concernant la *Dominion Cotton Mills Company (Limited)*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Forget, secondé par l'honorable M. McKay (Truro), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (69) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (74) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité avec la règle cinquante-neuf du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (83) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de Messageries canadienne du Nord," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (88) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (91) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (49) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à John Westren," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (16) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable M. Scott a présenté au Sénat un bill (Z) intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'Acte de la naturalisation."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (53) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (59) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (57) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des mines du Klondike," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (62) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des mines du Klondike," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (66) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (70) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de carabines Ross, à responsabilité limitée," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (72) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Nord et d'Ominéca," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Reid, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (H) intitulé: "Acte pour faire droit à Samuel Nelson Chipman," ayant été lu,

L'honorable M. Kirchoffer a présenté au Sénat le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:

Je, Samuel Edmour St-Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le mardi, vingt-cinquième jour de mars dernier relativement à la deuxième lecture du bill (H) intitulé: "Acte pour faire droit à Samuel Nelson Chipman," a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingt-cinquième jour de mars A.D. 1902 et le huitième jour d'avril A.D. 1902.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce huitième jour d'avril en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent deux.

SAMUEL E. ST-O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Kirchoffer, secondé par l'honorable M. Reid, a proposé:

Que le dit bill pour faire droit à Samuel Nelson Chipman, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Kirchoffer, secondé par l'honorable M. Reid, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (R) intitulé: "Acte concernant la constitution en corporation par lettres patentes des compagnies par actions."

(En comité.)

L'article 6 a été amendé dans l'anglais seulement.

L'article huit a été lu et amendé comme suit:

Page 3, ligne 11, après "lettres" insérez "celles qui auront signé le memorandum de convention ou qui deviendront subséquentement actionnaires de la compagnie,"

L'article neuf a été lu et agréé.

L'article dix a été lu et amendé dans l'anglais seulement.

Les articles onze à treize inclusivement ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

L'article quatorze a été lu et amendé comme suit :—

Page 4, ligne 12, retranchez les mots "sous déclaration solennelle" et insérez "déclaration statutaire en vertu de l'Acte de la preuve en Canada, 1893."

Les articles quinze à dix-neuf inclusivement ont été lus et agréés.

L'article vingt a été lu et amendé comme suit :—

Page 5, ligne 15, après "président" insérez "ou," et après vice-président, ligne 16, retranchez "ou" et insérez "et."

Les articles vingt et un à vingt-cinq inclusivement ont été lus et agréés.

L'article vingt-six a été lu et remis.

Les articles vingt-sept à trente et un inclusivement ont été lus et agréés.

L'article trente-deux a été lu et amendé comme suit :—

Page 7, ligne 10, retranchez "vingt et un" et insérez "quatorze."

Page 7, ligne 25, retranchez "des vacances" et insérez "une vacance."

L'article trente-trois a été lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 23 avril 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Fiset,	McCallum,	Reid,
Bernier,	Forget,	McDonald	Robertson,
Bolduc,	Fulford,	(Cap-Breton),	Scott,
Boucherville, de	Gibson,	McHugh,	Shehyn,
(C.M.G.),	Gillmor,	McKay,	Sullivan,
Bowell	Godbout,	(Truro),	Templeman,
(Sir MacKenzie),	Gowan (C.M.G.),	McLaren,	Thibaudeau
Casgrain (Windsor),	Kerr,	McMullen,	(Rigaud),
Church,	Kirchhoffer,	McSweeney,	Thompson,
Clemow,	Landerkin,	Merner,	Vidal,
Cochrane,	Landry,	Miller,	Watson,
Dandurand,	Lougheed,	Montplaisir,	Wood
Dever,	Lovitt,	O'Donohoe,	(Hamilton),
Dobson,	Macdonald (I.P.-E.),	Pelletier	Wood
Drummond,	Macdonald	(Sir Alphonse),	(Westmoreland),
Ellis,	(Victoria),	Poirier,	Yeo,
Ferguson,	Mackay (Alma),	Primrose,	Young.

PRIÈRES.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (U) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Wood (Westmoreland), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (46) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du pont du détroit de Canseau," a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance échangée, au cours des deux dernières années, entre le gouvernement du Canada et quelque compagnie de navires à vapeur faisant le transport des produits du

Canada, de quelque port canadien à l'Europe, relativement à la ventilation des espaces employés pour l'emmagasinage sur ces navires des produits périssables, comme les pommes et le fromage.

Aussi, copie de toutes les clauses, contenues dans les contrats avec ces compagnies, concernant la ventilation des cales, ou espaces entre les ponts des dits navires à vapeur; aussi, un état donnant les noms des navires qui ont été pourvus des moyens de produire de l'air froid et de le distribuer dans leurs cales et entre leurs ponts, conformément aux termes du crédit accordé à cette fin pendant la dernière session du parlement avec indication de ce qu'a payé le gouvernement par chaque navire; le dit état devant aussi donner les noms des propriétaires des navires;

Aussi, un état indiquant pour chaque jour, la température minimum et maximum maintenue pendant chaque voyage dans la cale ou entre les ponts des navires aménagés conformément aux termes du dit crédit parlementaire de la dernière session;

Aussi, un état montrant les résultats comparatifs dans le transport des pommes, observés entre les steamers aménagés comme il est dit ci-dessus et ceux dépourvus de moyens spéciaux de ventilation;

Aussi, un état donnant les noms des propriétaires de navires que l'on se propose d'aménager ainsi durant la saison prochaine, et le point de partance du Canada.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (50) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (73) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de force, de chemin de fer et de navigation de la Rive Nord," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (78) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (93) intitulé: "Acte concernant la Compagnie des chemins de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (103) intitulé: "Acte concernant le canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 4 avril 1902, demandant copie de tous les arrêtés du conseil, demandes, conventions et communications écrites, relatifs à l'octroi ou concession, à A. N. C. Treadgold ou au syndicat minier hydraulique, de privilèges à des eaux, terrains miniers et terres à bois dans le territoire du Yukon, ou dans quelque partie des Territoires du Nord-Ouest.

Aussi, une description ou un plan indiquant l'étendue et la localité de ces privilèges et concessions.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:

(Voir Documents de la Session No 81.)

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le second rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Church, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (43) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (63) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (64) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de filatures Cosmos," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lovitt, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (71) intitulé: "Acte concernant la *Dominion Cotton Mills Company (Limited)*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Forget, secondé par l'honorable M. McKay (Truro), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (69) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (83) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de Messageries Canadienne du Nord," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (88) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (R) intitulé: "Acte concernant la constitution en corporation par lettres patentes des compagnies par actions."

(*En comité.*)

L'article trente-quatre a été lu et les paragraphes (a), (b), (c), (d), (e), (f), (g), ont été agréés.

Le paragraphe deux a été remis.

L'article trente-cinq a été lu et les paragraphes un et deux ont été agréés. Le paragraphe trois a été remis.

Le paragraphe quatre a été amendé comme suit :—

Page 9, ligne 4, après "sens" retranchez "des dits actes" et insérez "du présent acte."

Page 9, ligne 6, après "sens" retranchez "des dits actes" et insérez "du présent acte."

L'article trente-six a été lu et agréé.

L'article trente-sept a été lu et remis, sauf le paragraphe deux qui a été retranché.

L'article trente-huit a été lu et amendé comme suit :—

Page 9, ligne 46, après "compagnie" insérez "pourvu qu'un versement de dix pour cent au moins sur les actions réparties du capital de la compagnie soit, au moyen d'une ou de plusieurs demandes formellement faites, appelé et fait payable au cours de l'année qui suivra la constitution en corporation de la compagnie; la balance sera versée aux époques et de la manière que prescriront les règlements.

Les articles trente-neuf et quarante ont été lus et agréés.

L'article quarante et un a été lu et amendé comme suit :—

Page 10, ligne 14, après "patentes" insérez "ou par une résolution des directeurs."

Page 10, ligne 17, après "patentes" insérez "ou par résolution."

L'article quarante-deux a été lu et amendé comme suit :—

Page 10, ligne 42, retranchez tous les mots après "acte."

L'article quarante-trois a été lu et agréé.

L'article quarante-quatre a été lu et amendé comme suit :—

Page 11, ligne 23, après "personnels" insérez "et par un créancier par jugement d'un actionnaire."

L'article quarante-cinq a été lu et amendé comme suit :—

Page 11, ligne 31, retranchez "de délit (*misdemeanor*)" et insérez "d'un acte criminel."

L'article quarante-six a été lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman
Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 24 avril 1902.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Ferguson,	Macdonald	Perley,
Béique,	Fiset,	(Victoria),	Poirier,
Bernier,	Forget,	Mackay (Alma),	Primrose,
Bolduc,	Fulford,	MacKeen,	Reid,
Boucherville, de	Gibson,	McCallum,	Robertson,
(C.M.G.),	Gillmor,	McDonald	Scott,
Carling (Sir John),	Godbout,	(Cap-Breton),	Shehyn,
Casgrain	Gowan, (C.M.G.),	McHugh,	Sullivan,
(de Lanaudière),	Hingston	McKay (Truro),	Templeman,
Casgrain (Windsor),	(Sir William),	McLaren,	Thompson,
Church,	King,	McMullen,	Vidal,
Clemow,	King,	McSweeney,	Wark,
Cochrane,	Kirchhoffer,	Merner,	Watson,
Dandurand,	Landerkin,	Miller,	Wood (Hamilton),
Dever,	Landry,	Montplaisir,	Wood
Dobson,	Lougheed,	Owens,	(Westmoreland),
Drummond,	Lovitt,	Pelletier	Yeo,
Ellis,	Macdonald (I.P.-E.),	(Sir Alphonse),	Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (57) intitulé : " Acte constituant en corporation la banque Métropolitaine " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (79) intitulé : " Acte constituant en corporation la ' Crown Bank of Canada ' " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (57) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de force d'Ontario des chutes Niagara, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Church, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. McKay (Truro), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 24 avril 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-septième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De Robert Kelly et autres, de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation pour construire un chemin de fer allant de Kitimaat, sur Douglas Channel, province de la Colombie-Britannique, à la rivière Stikeen, et de là au fleuve Yukon et à la cité de Dawson;

De la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux, qui confirme certaines conventions faites par la compagnie pour la construction de lignes d'embranchement, et à d'autres fins; et

De la Compagnie du chemin de fer de Timagami, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. MCKAY,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. McKay (Truro), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 24 avril 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération le bill (74) de la Chambre des Communes, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent," qui lui a été renvoyé en vertu de la 59e règle du Sénat, et a constaté que les avis requis par les règlements sont suffisants.

Votre comité, ayant trouvé satisfaisantes les raisons pour lesquelles il n'a pas été présenté de pétition, recommande de suspendre la règle 54 en tant qu'elle s'applique à ce bill.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. MCKAY,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Church, il a été Ordonné, que la cinquante-quatrième règle du Sénat suspendue relativement au bill (74) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent," suivant la recommandation énoncée dans le dix-huitième rapport du comité des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Church, il a été Ordonné, que le bill (74) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (U) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (46) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du pont du détroit de Canseau," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (91) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Church, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (66) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Fulford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (Z) intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'Acte de la naturalisation," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (50) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (73) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de force, de chemin de fer et de navigation de la Rive Nord," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (78) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada," ayant été lu,
 Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
 Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (93) intitulé: "Acte concernant la Compagnie des chemins de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest," ayant été lu,
 Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été
 Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (103) intitulé: "Acte concernant le canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent," ayant été lu,
 Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été
 Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (R) intitulé: "Acte concernant la constitution en corporation par lettres patentes des compagnies par actions."

(En comité.)

L'article quarante sept a été lu et agréé.

L'article quarante-huit a été lu et amendé commesuit :—

2. Cet article ne s'appliquera pas aux compagnies dont les actions sont cotées et négociées à la bourse au moyen de *scrips* communément en usage, endossés en blanc et transférables par délivrance, lesquels constitueront des transports valables ; le détenteur d'un *scrip* n'aura pas néanmoins droit de voter sur les actions avant qu'elles n'aient été enregistrées en son nom dans les livres de la compagnie.

Les articles quarante-neuf à cinquante-quatre inclusivement ont été lus et agréés.
 L'article cinquante-cinq a été lu et remis.

L'article cinquante-six a été lu et amendé comme suit :—

Page 13, ligne 26, après "fideicommissaire" insérez "de ou pour une personne mentionnée dans les livres de la compagnie comme étant ainsi représentée par lui."

Les articles cinquante-sept à soixante inclusivement ont été lus et agréés.

L'article soixante et un a été lu et amendé comme suit :—

Page 14, ligne 41, retranchez "en Canada."

Les articles soixante-deux à soixante-huit inclusivement ont été lus et agréés.

L'article soixante-neuf a été lu et remis.

L'article soixante et dix a été lu et agréé.

L'article soixante et onze a été lu et agréé, et les paragraphes suivants y ont été ajoutés :—

"2. Toute compagnie désirant obtenir des lettres patentes en vertu de cet article devra d'abord déposer au bureau du secrétaire d'Etat du Canada une copie certifiée de la charte ou de l'acte constituant la compagnie en corporation, et elle devra aussi indiquer le lieu en Canada où sera situé son siège principal, ainsi que le nom de l'agent ou du gérant autorisé à représenter la compagnie en Canada et à recevoir signification de pièces dans toutes poursuites et procédures contre la compagnie pour toutes obligations y contractées par elle.

" 3. Toute telle compagnie à laquelle des lettres patentes ont été délivrées devra, lorsqu'elle en sera requise, transmettre au secrétaire d'Etat un rapport indiquant les noms de ses actionnaires, le montant de son capital versé et la valeur des biens-meubles et immeubles qu'elle possède en Canada; et si elle fait défaut de transmettre ce rapport dans les trois mois, les lettres patentes pourront être annulées.

" 4. Avis de la délivrance des lettres patentes devra être publié dans la *Gazette du Canada*.

" 5. Les droits payables pour les lettres patentes seront, de temps à autre, fixés par le Gouverneur en conseil."

Les articles soixante et douze à quatre-vingt-cinq inclusivement ont été lus et agréés.

L'article quatre-vingt-six a été lu et amendé comme suit :—

Page 20, ligne 29, retranchez " aucun " et insérez " le."

L'article quatre-vingt-sept a été lu et amendé comme suit :—

Page 20, ligne 33, après " actionnaires " insérez " annuellement."

L'article quatre-vingt-huit a été lu et retranché.

Ce qui suit a été ajouté au bill comme article quatre-vingt-neuf.

89. Les actes mentionnés à la seconde annexe du présent acte sont abrogés au degré mentionné dans la troisième colonne de cette annexe, excepté en tant qu'ils s'appliquent aux compagnies de prêt incorporées ou formées sous les dispositions de l'Acte des compagnies avant le onzième jour d'août 1899.

Ce qui suit a été ajouté au bill comme seconde annexe :—

SECONDE ANNEXE.

ACTES ABROGÉS.

Excepté en tant qu'ils s'appliquent aux compagnies de prêt incorporées ou formées sous les dispositions de l'Acte des compagnies, avant le onzième jour d'août 1899.

(Article 90.)

Année et chapitre.	Titre.	Etendue de l'abrogation.
Statuts révisés du Canada, c. 119.....	Acte concernant la constitution en corporation par lettres patentes des compagnies par actions.....	L'acte entier.
1895, c. 21.....	Acte modifiant l'Acte des compagnies.....	L'acte entier.
1897, c. 27.....	Acte modifiant l'Acte des compagnies.....	L'acte entier.
1898, c. 50.....	Acte à l'effet de mod. de nouveau l'Acte des compagnies.	L'acte entier.
1899, c. 40.....	Acte modifiant l'Acte des clauses des compagnies et l'Acte des compagnies.....	En retranchant de l'article 1 les mots ou l'Acte des compagnies, chapitre 119.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 25 avril 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dickey,	Macdonald	Perley,
Baker,	Dobson,	(Victoria),	Primrose,
Baird,	Ellis,	Mackay (Alma),	Reid,
Bernier,	Ferguson,	MacKeen,	Robertson,
Boucherville, de	Fulford,	McCallum,	Scott,
(C.M.G.),	Gibson,	McDonald,	Shehyn,
Bowell	Gillmor,	(Cap-Breton),	Sullivan,
(Sir Mackenzie),	Godbout,	McHugh,	Templeman,
Carling (Sir John),	Gowan (C.M.G.),	McKay (Truro),	Thompson,
Casgrain	Kerr,	McLaren,	Vidal,
(de Lanaudière),	King,	McMullen,	Wark,
Casgrain (Windsor),	Kirchhoffer,	McSweeney,	Watson,
Church,	Landerkin,	Miller,	Wood
Clemow,	Landry,	Montplaisir,	(Hamilton),
Cochrane,	Lougheed,	O'Donohoe,	Wood
Cox,	Lovitt,	Owens,	(Westmoreland).
Dandurand,	Macdonald (I.P.-E.),	Pelletier	Yeo,
Dever,		(Sir Alphonse),	Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Watson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 2,
VENDREDI, 25 avril 1902.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son troisième rapport comme suit :—

Votre comité recommande qu'il soit accordé un congé de quinze mois, le dit congé devant commencer le 1er mai 1902, à M. Agar S. A. M. Adamson, commis de classe cadette, afin de lui permettre de se rendre dans l'Afrique du Sud, où il doit servir dans la milice active avec le grade de capitaine dans le quatrième contingent; aucun salaire ne devant lui être payé pendant son absence.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. WATSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, lundi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (68) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (88) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (43) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (63) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (16) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (G) intitulé: "Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Après l'article 1, ajoutez ce qui suit comme articles 2, 3, et 4:

"2. Sur la demande de toute personne, compagnie ou corporation d'une cité, ville ou village, ou autre territoire, où il se donne un service général et où un téléphone est demandé pour quelque objet légitime, la compagnie devra, avec toute diligence raisonnable, fournir des téléphones du dernier type amélioré dont fera alors usage la compagnie dans la localité, et un service de téléphone pour les propriétés

situées sur toutes voies publiques, rues, ruelles ou autres lieux, sur ou sous lesquels la compagnie a construit ou pourra construire ci-après un service ou système principal ou une branche de service de téléphone, sur l'offre ou le paiement semi-annuel et d'avance des taux légaux; pourvu que l'instrument ne soit pas placé au delà de deux cents pieds de la voie publique, rue, ruelle ou autre lieu.

" 3. Les taux pour le service téléphonique dans toute municipalité pourront être augmentés ou diminués par ordre du Gouverneur en Conseil sur requête de la compagnie ou de toute municipalité intéressée; et ensuite, les taux ainsi ordonnés seront ceux qu'a en vue le présent acte, jusqu'à ce qu'ils aient été réglés de nouveau de la même manière par le Gouverneur en Conseil.

" 2. En augmentant ou en diminuant les dits taux, l'on aura dûment égard au principe que comporte l'article 3 du chapitre 67 des Statuts de 1892, et aux nouvelles conditions qui se sont produites depuis.

" 3. Dans le cas d'une telle requête, le Gouverneur en Conseil pourra, par commission, autoriser tout juge de la Cour Suprême ou de la Cour de l'Echiquier du Canada ou d'une cour supérieure d'une province du Canada, à faire une enquête par voie sommaire et à présenter un rapport au Gouverneur en Conseil sur la convenance de faire l'augmentation ou la diminution, et sur les frais causés par les dites requête et enquête.

" 4. Le Gouverneur en Conseil pourra ordonner que la municipalité ou la compagnie ait à supporter la totalité de ces frais.

" 5. Le juge pourra contraindre les témoins à comparaître et les interroger sous serment, et exiger la production de livres et documents, et aura tous autres pouvoirs nécessaires qui lui seront conférés par le Gouverneur en Conseil pour les fins de l'enquête.

" 6. Tout ordre rendu en vertu du présent acte par le Gouverneur en Conseil pourra être fait sur ordre de la Cour de l'Echiquier du Canada ou d'une cour supérieure d'une province du Canada, et sera exécutoire de la même manière qu'une ordonnance ou ordre de cette cour.

" 4. Le mot "taux" dans cet acte s'appliquera aux taux exigés pour la location ou l'usage de téléphone et de services téléphoniques, et aussi aux taux pour dépêches envoyées d'une personne dans une municipalité à une autre personne dans une autre municipalité, communément désignées comme dépêches à longue distance."

Sur motion de l'honorable M. Kirchoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Kirchoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Avec la permission de la Chambre

Ordonné, que la règle soixante et dix soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Kirchoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (W) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 10, retranchez "ou vendre."

Page 1, ligne 12, retranchez "toute compagnie de chemin de fer en Canada" et insérez "de la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et de la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien, la compagnie ayant été d'abord autorisée à le faire par la majorité au moins des votes des actionnaires à une assemblée spéciale dûment convoquée pour cet objet."

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, mardi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (X) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

A la fin du bill ajoutez ce qui suit comme articles 3 et 4 :

3. Les pouvoirs par le présent accordés ne prendront effet que de la date à laquelle la dite compagnie déposera entre les mains du gouvernement du Canada la somme de cinquante mille piastres, laquelle somme sera remboursée à la Compagnie lorsque le pont sera complété. La compagnie devra dépenser pour ces travaux une somme additionnelle de cent mille piastres dans le délai d'une année à compter de la sanction du présent acte; à défaut de quoi, les pouvoirs accordés par le présent acte cesseront et prendront fin à l'expiration de la dite période d'une année.

4. Le nom de la compagnie est par le présent acte changé en celui de "Compagnie de pont et de terminus de Montréal."

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Wood (Hamilton), il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Wood (Hamilton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (72) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Nord et d'Ominéca," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 3, ligne 2, après "trente" insérez "cinq."

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (62) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des mines du Klondike," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 15, après "prolongement" insérez ce qui suit: "et l'émission de débentures jusqu'au montant de deux millions cinq cent mille piastres et le mortgage garantissant ces débentures fait et créé en vertu d'une résolution adoptée par les actionnaires de la compagnie à une assemblée générale convoquée pour cet objet et tenue le dix-neuvième jour d'avril 1902, sont par le présent confirmés et validés à compter de cette date."

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat, lundi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (T) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de canal à navires de Saint-Joseph au lac Huron," a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

VENDREDI, 25 avril 1902.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (T) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de canal à navires de Saint-Joseph au lac Huron," a l'honneur de faire rapport que pour se conformer au désir des promoteurs du bill, il recommande de leur permettre de le retirer.

Le tout respectueusement soumis.

C. A. P. PELLETIER,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté et le dit bill retiré.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (75) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de Steamers tubulaires Knapp," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Fulford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (59) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable Président du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la Bibliothèque du Parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

A l'Honorable Chambre du Sénat,

Le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement a l'honneur de présenter le rapport suivant :—

Le comité s'est réuni pour la première fois mardi, le 15 avril à 11 heures a.m., sous la présidence de M. l'Orateur de la Chambre des Communes.

Le rapport des bibliothécaires a été lu et adopté.

Il a été nommé un sous-comité composé de l'honorable Josiah Wood, M. Walter Scott et M. Charles S. Hyman, pour examiner les comptes de la bibliothèque.

Après quoi le comité s'ajourna.

Le tout humblement soumis.

L. P. BRODEUR,
Président.

Chambres de l'Orateur,
15 avril 1902.

Sur motion de l'honorable M. Wood (Westmoreland), secondé par l'honorable M. MacKeen, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (40) intitulé : " Acte relatif aux pensions des officiers de la police à cheval du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (76) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte du pilotage," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Q) intitulé : " Acte constituant en corporation la banque Métropolitaine," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (79) intitulé : " Acte constituant en corporation la " Crown Bank of Canada," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (57) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de force Ontario des Chutes de Niagara," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (74) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Church, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (Z) intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'Acte de la naturalisation," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Fulford, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (78) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Fulford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (93) intitulé: "Acte concernant la Compagnie des chemins de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr, secondé par l'honorable M. O'Donohoe, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (103) intitulé: "Acte concernant le canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. McKay (Truro), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (R) intitulé: "Acte concernant la constitution en corporation par lettres patentes des compagnies par actions."

(En comité.)

L'article cinq a été reconsidéré et amendé comme suit :

Page 2, ligne 37, après "compagnie" insérez "ou par règlement des directeurs, approuvé par le vote des actionnaires."

L'article vingt-six a été reconsidéré et retranché.

L'article trente-quatre a été reconsidéré et amendé comme suit :

Page 8, ligne 19, après "règlement" insérez "excepté ceux relatifs aux matières énoncées au paragraphe (d) de cet article."

Page 8, ligne 26, retranchez le paragraph 2.

L'article trente-cinq a été reconsidéré et amendé comme suit :

Page 8, ligne 45, après "soit" retranchez "unaniment."

Page 8, ligne 46, après " vote " insérez " des trois quarts "

Page 8, ligne 50, retranchez depuis " compagnie " jusqu'à " 4, page 9, ligne 3."

L'article trente-sept a été reconsidéré, retranché du bill et remplacé par le suivant :—

37. S'ils y sont autorisés par un règlement confirmé par le vote d'actionnaires représentant au moins les deux tiers en somme du capital souscrit de la compagnie, à une assemblée générale dûment convoquée pour en délibérer, les directeurs pourront de temps à autre—

(a) faire des emprunts de deniers sur le crédit de la compagnie;

(b) limiter ou accroître le montant des emprunts à faire ;

(c) émettre des obligations, débetures ou autres valeurs de la compagnie et les donner en garantie ou les vendre pour les prix et sommes jugés convenables; mais nulle telle obligation, débeture ou autre valeur ne sera pour une somme moindre de cent piastres ;

(d) hypothéquer, mortgager ou donner en garantie les biens meubles ou immeubles de la compagnie, ou ces deux espèces de biens, pour garantir telles obligations, débetures ou autres valeurs, et tous emprunts de deniers faits pour les objets de la compagnie.

L'article quarante-trois a été reconsidéré et amendé comme suit :

Page 11, ligne 8, après " actionnaire " insérez " autant qu'on pourra les constater."

L'article quarante-six a été reconsidéré et amendé comme suit :

Page 11, ligne 33, après " ci-dessus " retranchez tous les mots jusqu'à la fin de l'article et insérez ce qui suit à la place : " sera coupable d'offense et punissable, par voie de conviction sommaire devant deux juges de paix, d'une amende de vingt piastres au plus par chaque jour que continuera ce manquement."

L'article cinquante-cinq a été reconsidéré et le paragraphe suivant y a été ajouté :

2. Tout actionnaire pourra plaider par voie d'exception, pour le tout ou pour partie, toute compensation qu'il pourra opposer à la compagnie, excepté les réclamations pour dividendes impayés, ou toute rétribution ou allocation en faveur d'un président ou d'un directeur de la compagnie.

L'article soixante-neuf a été reconsidéré et amendé de nouveau comme suit :

Page 16, ligne 6, après " d'Etat " insérez " avec l'approbation du Gouverneur en conseil."

L'article suivant est ajouté au bill comme article 82 :

82. La compagnie dans aucun cas n'émettra de ses fonds pour l'achat d'actions d'autres corporations, à moins que les directeurs n'aient été expressément autorisés par un règlement passé par eux pour tel achat, et sanctionné par le vote d'actionnaires représentant au moins les deux tiers en somme du capital, à une assemblée générale de la compagnie dûment convoquée pour délibérer sur le sujet du règlement; pourvu toujours que, si les lettres patentes autorisent tel achat, il ne soit pas nécessaire d'adopter un règlement à cet égard.

L'article suivant a été ajouté au bill comme article 90 :—

" 90. Le présent acte s'appliquera à toutes compagnies constituées en vertu des ou en vertu des dispositions du chapitre 119 des Statuts révisés et des actes qui les amendent, mais ne s'applique pas aux compagnies de prêt."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wood (Westmoreland), a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (9) intitulé: "Acte concernant la Compagnie *United Gold Fields of British Columbia (Limited)*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (54) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (84) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (65) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer Yukon-Pacifique," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Scott a présenté au Sénat un bill (AA) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association des éleveurs de bétail des provinces maritimes."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. McCallum, Le Sénat se'est ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 28 avril, 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Gillmor,	McDonald,	Reid,
Bernier,	Godbout,	(Cap-Breton),	Robertson,
Bolduc,	Gowan (C.M.G.),	McKay (Truro),	Scott,
Carling (Sir John),	King,	McMillan,	Shehyn.
Casgrain	Kirchhoffer,	McMullen,	Sullivan,
(de Lanaudière),	Landerkin,	McSweeney,	Templeman,
Casgrain (Windsor),	Landry,	Miller,	Thompson,
Church,	Lougheed,	O'Donohoe,	Vidal,
Clemow,	Lovitt,	Owens,	Wark,
Dever,	Macdonald (I.P.-E.),	Pelletier	Watson,
Dobson,	Macdonald	(Sir Alphonse),	Wood (Hamilton),
Ellis,	(Victoria),	Perley,	Wood
Ferguson,	MacKeen,	Poirier,	(Westmoreland),
Gibson,	McCallum,	Primrose,	Yeo,
			Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 28,

LUNDI, 28 avril 1902.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Conformément à l'ordre du renvoi du mardi, vingt-deuxième jour d'avril courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (H) intitulé: "Acte pour faire droit à Samuel Nelson Chipman," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill sans amendement.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,

Président intérimaire.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (88) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat," a été lu troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (43) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (63) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (16) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (X) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal," ayant été lu,

L'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Wood (Hamilton), a proposé:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'après le second amendement l'on ajoute ce qui suit:

"Mais ce changement de nom ne modifiera ni n'affectera en rien les droits ou obligations de la compagnie, et n'affectera en quoi que ce soit les actions ou procédures pendantes, ou les jugements rendus soit au nom ou en faveur de la compagnie, soit contre elle; et nonobstant tel changement de nom de la compagnie, ces actions ou procédures pourront être continuées, suivies et menées à fin, et ces jugements exécutés comme si le présent acte n'eut pas été passé."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Wood (Hamilton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (72) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Nord et d'Ominéca," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (75) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de Steamers tubulaires Knapp," a été lu la troisième fois:

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. Ellis a présenté au Sénat un bill (BB) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des banques."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (59) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération l'amendement fait par le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (62) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer des mines du Klondike."

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la bibliothèque du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Wood (Westmoreland), secondé par l'honorable M. MacKeen, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte de la naturalisation," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé: "Acte relatif aux pensions des officiers de la police à cheval du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (76) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du pilotage," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (54) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (84) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (105) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des lettres de change, 1890," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (115) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte de la preuve en Canada, 1893," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 29 avril 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dobson,	Macdonald	Primrose,
Baker,	Ellis,	(Victoria),	Reid,
Béique,	Ferguson,	Mackay (Alma),	Robertson,
Bernier,	Forget,	MacKeen,	Scott,
Boucherville, de	Gibson,	McCallum,	Shehyn,
C.M.G.),	Gillmor,	McDonald,	Sullivan,
Bowell	Godbout,	(Cap-Breton),	Templeman,
(Sir MacKenzie),	Gowan (C.M.G.),	McKay (Truro),	Thompson,
Carling (Sir John),	Hingston	McMillan,	Thibaudeau,
Casgrain	(Sir Willigam),	McMullen,	(de la Vallière),
(de Lanaudière),	King,	McSweeney,	Vidal,
Casgrain (Windsor),	Kirchhoffer,	Miller,	Wark,
Church,	Landerkin,	Owens,	Watson,
Clemow,	Landry,	Pelletier	Wood (Hamilton),
Cox,	Lougheed,	(Sir Alphonse),	Wood
Dandurand,	Lovitt,	Perley,	(Westmoreland),
Dever,	Macdonald (I.P.-E.),	Poirier,	Yeo.
			Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Gibson, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
25 avril 1902.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes relatif aux Impressions du Parlement a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

51a. Projet de convention intervenue le dix-septième jour de mars 1902 entre la Compagnie de télégraphe sans fil de Marconi (à responsabilité limitée) et la Compagnie Marconi de communication maritime internationale (à responsabilité limitée) et Sa Majesté le Roi Edouard VII représentée aux présentes par le Très Honorable Sir Wilfrid Laurier, G.C.M.G., président du Conseil Privé du Roi pour le Canada. (*Documents de la Session.*)

83. Copie de tous arrêtés du Conseil, documents, mémoires, ou autres pièces concernant le transport, par le gouvernement fédéral au gouvernement provincial, des terres publiques réservées pour les besoins de l'instruction publique dans le Manitoba, ou concernant le paiement de deniers fait par le gouvernement fédéral au gouvernement du Manitoba, soit sur le capital ou les intérêts provenant de la vente de ces terres ;

Aussi, copie de toute correspondance échangée sur ce sujet jusqu'à cette date, entre le gouvernement fédéral, ou quelqu'un de ses membres, et le gouvernement du Manitoba ou quelqu'un de ses membres, ou toute autre personne. (*Documents de la Session.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

57a. Rapport de la commission canadienne à l'Exposition de Paris.

59a. Réponse à Ordre du 10 mars 1902,—Liste des noms de tous les employés permanents et temporaires dans le bureau de poste de Winnipeg depuis le 1er juillet 1896, avec la date de leur nomination, la durée de leur service et le chiffre de leur salaire jusqu'au 1er janvier 1902.

80. Réponse à Adresse du 27 février 1902,—Copie du rapport du comité judiciaire du Conseil Privé en date du 8 décembre 1901 au sujet de l'appel de la Cour du Banc du Roi pour la province de Québec (siégeant en appel) entre la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, et Adrien Roy, défendeur.

81. Ordres en Conseil concernant la demande de MM. Ewing, Treadgold et Barwick de détourner des cours d'eau pour exploiter des mines.

82. Etat indiquant les réductions et remises faites durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1901, en vertu de la clause 141 qui a été ajoutée à l'Acte des Sauvages par la clause 8, chapitre 35, 58-59 Vic.

84. Réponse à Adresse du 9 avril 1902,—Copie de toute la correspondance, papiers, lettres, télégrammes, etc., entre le département de la Justice et les autorités du pénitencier de Saint-Vincent de Paul relativement au congé accordé au préfet actuel, ainsi que celle échangée au sujet de la mise à la retraite du dit préfet.

84a. Réponse à Ordre du 9 avril 1902,—Copie de toute la correspondance, lettres, demandes, etc., adressées au gouvernement relativement à l'indemnité de Trefflé Nantel, gardien du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, décédé le ou vers le 12 septembre 1900, ainsi que tous les documents se rapportant à cette affaire.

85. Réponse à Ordre du 9 avril 1902,—Copie du rapport de l'inspecteur McRae, du département des Sauvages, sur l'enquête qu'il a faite au sujet de la plainte formulée par les sauvages de Ristigouche contre l'agent des sauvages, Peters, et de toute correspondance et documents s'y rapportant.

86. Rapport du commissaire du Canada à l'Exposition Pan-Américaine.

87. Rapport des commissaires canadiens à l'Exposition de Glasgow.

Le tout respectueusement soumis,

WM. GIBSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Church, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, jeudi prochain.

L'honorable M. McKay (Truro), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 29 avril 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante:

De James Clarke et autres, de la cité de New-York, dans l'Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et d'autres, de la cité de Toronto, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de force, de chemin de fer et de navi-

gation de la Rive Nord," et a constaté que la 49e règle n'a pas été pleinement observée, vu que les pétitionnaires n'ont publié d'avis que dans la province de Québec.

Votre comité recommande cependant de suspendre dans ce cas la 49e règle. Il recommande de plus que le comité auquel sera renvoyé ce bill insère une disposition qui restreigne l'exercice des opérations de la compagnie à la province de Québec.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. MCKAY,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Landry, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (64) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de filatures Cosmos," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lovitt, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Landry, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (70) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de carabines Ross à responsabilité limitée," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Church, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, jeudi prochain.

L'honorable M. Landry, du comité permanent des Bills privés divers, auquel a été renvoyé le bill (47) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association des Manufacturiers Canadiens," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (W) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (AA) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association des éleveurs de bétail des provinces maritimes," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Cox, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le troisième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

L'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Sullivan, a proposé en amendement :

Que le rapport du comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité du 25 avril ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit renvoyé au dit comité avec instruction de l'amender en remplaçant le mot "aucun" après le mot "contingent" par le mot "son" et en retranchant le mot "ne" après le mot "salaire"; aussi en ajoutant à la fin: "et que si le capitaine Adamson revient sain et sauf, et en état de remplir une fonction d'employé au Sénat il reprenne sa position d'aujourd'hui."

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et, les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs :

Carling (Sir John),	Ferguson,	McCallum,	Miller,
Casgrain (Windsor),	Gowan (C.M.G.),	McDonald (C.-B.),	Owens,
Clemow,	Kirchhoffer,	McKay (Truro),	Primrose,
Dever,	Macdonald (Victoria),	McMillan,	Sullivan.—18.
Dobson,	MacKeen,		

NON CONTENTS :

Les honorables messieurs :

Baird,	Gibson,	McSweeney,	Thompson,
Béique,	Gillmor,	Pelletier	Vidal,
Bernier,	King,	(Sir Alphonse),	Watson,
Boucherville, de	Landerkin,	Perley,	Wood,
(C.M.G.),	Landry,	Power (Président),	(Westmoreland),
Church,	Lovitt,	Reid,	Wood (Hamilton),
Cox,	Macdonald (I.P.-E.),	Scott,	Yeo,
Ellis,	Mackay (Alma),	Shehyn,	Young.—32.
Forget,	McMullen,	Templeman,	

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (Z) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte de la naturalisation."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (40) intitulé: "Acte relatif aux pensions des officiers de la police à cheval du Nord-Ouest."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Lougheed a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (76) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du pilotage."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (105) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des lettres de change, 1890," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (115) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte de la preuve en Canada, 1893," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le bill (9) intitulé: "Acte concernant la Compagnie *United Gold Fields of British Columbia (Limited)*," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture, demain.

L'honorable M. Landry, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (J) intitulé: "Acte constituant en corporation *The Institute of Chartered Accountants*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 9, après "Toronto" insérez: "John Hyde, Archibald W. Stevenson, Alexander F. C. Ross, tous de la cité de Montréal".

Page 1, ligne 13, après "Thompson" insérez: "et F. S. Sharpe, tous deux".

Page 1, ligne 19, retranchez "institut" et insérez: "Association Dominion".

Page 1, ligne 21, retranchez "l'institut" et insérez: "l'Association Dominion".

Page 1, ligne 22, retranchez "l'institut" et insérez: "l'association".

Page 1, ligne 26, retranchez depuis "délivrer" jusqu'à "des".

Page 1, ligne 28, retranchez depuis "établir" jusqu'à "parmi".

Page 1, ligne 32, retranchez l'article 3, et remplacez-le par le suivant:

"3. L'association se composera de tout membre en bonne situation des instituts et associations ayant l'existence corporative dans la province, qui demanderont à entrer dans l'association dans le délai d'une année après l'adoption du présent acte, et de tels autres dont le conseil reconnaitra les qualifications et la compétence."

Page 2, lignes 1 et 7, retranchez "l'institut" et insérez "l'association".

Page 2, ligne 12, retranchez depuis "plus" jusqu'à "et".

Page 2, ligne 39, retranchez l'article 8.

Pages 2 et 3, retranchez "l'institut" partout où ce mot se rencontre, et insérez à la place "l'association".

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat, demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 30 avril 1902.

PRIÈRES.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dever,	Lovitt,	Perley,
Baker,	Dobson,	Macdonald (I.P.-E.),	Poirier,
Béique,	Drummond,	Macdonald	Primrose,
Bernier,	Ellis,	(Victoria),	Robertson,
Bolduc,	Ferguson,	Mackay (Alma),	Scott,
Boucherville, de	Fiset,	McCallum,	Shehyn,
(C.M.G.),	Forget,	McDonald,	Sullivan,
Bowell	Gibson,	(Cap-Breton),	Templeman,
(Sir Mackenzie),	Gillmor,	McKay (Truro),	Thompson,
Carling (Sir John),	Godbout,	McMillan,	Vidal,
Casgrain	Gowan (C.M.G.),	McMullen,	Wark,
(de Lanaudière),	Jones,	McSweeney,	Watson,
Casgrain (Windsor),	Kerr,	Merner,	Wood (Hamilton),
Church,	King,	Miller,	Wood
Clemow,	Landerkin,	O'Donohoe,	(Westmoreland),
Cox,	Landry,	Owens,	Yeo,
Dandurand.	Lougheed,	Pelletier	Young.
		(Sir Alphonse),	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. O'Donohoe :—De la corporation de la cité de Toronto.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (Y) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurances sur la vie Union," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (83) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne de Messageries du Nord," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (71) intitulé : "Acte concernant la *Dominion Cotton Mills Company (Limited)*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Drummond, secondé par l'honorable M. Forget, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (91) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Church, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (50) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (69) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (66) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de Colonisation du Nord," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 10, retranchez depuis "2" jusqu'à "3", ligne 13, et insérez à la place ce qui suit: "L'élection du bureau des directeurs à une assemblée des actionnaires tenue le deuxième jour de novembre mil neuf cent un, est par le présent acte confirmée et déclarée être valide."

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (74) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (78) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (84) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (54) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Essex," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (103) intitulé: "Acte concernant le canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (53) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 2, ligne 20, retranchez depuis "acquises" et insérez à la place ce qui suit:—
"Mais le chiffre total des obligations, débentures ou autres valeurs à être émises et en circulation pour les dits objets, et celles à être émises et en circulation en rapport avec les lignes dont la construction est autorisée par le présent acte, ne devra jamais dépasser vingt-cinq mille piastres par mille des lignes en dernier lieu mentionnées."

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (96) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et Kéwatin," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (99) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Gillmor, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé:

Que la Quarante-neuvième règle du Sénat soit suspendue relativement à la pétition de James Clarke et autres de la cité de New-York, et d'autres de la cité de Toronto, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de force, de chemin de fer et de navigation de la Rive Nord," suivant la recommandation énoncée dans le dix-neuvième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (R) intitulé: "Acte concernant la constitution en corporation par lettres patentes des compagnies par actions," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (64) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de filatures Cosmos," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (47) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association des Manufacturiers Canadiens," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé: "Acte relatif aux pensions des officiers de la police à cheval du Nord-Ouest," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Z) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte de la naturalisation," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (76) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du pilotage," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (100) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de Force de Toronto et Niagara," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (117) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte de 1894 relatif à la conservation du gibier dans les territoires non organisés," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (121) intitulé: "Acte modifiant de nouveau les actes relatifs aux territoires du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (124) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de retraite du service civil, 1898," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (133) intitulé : " Acte modifiant l'Acte du Parc des Montagnes-Rocheuses, 1887," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (105) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des lettres de change, 1890."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Lougheed a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (115) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte de la preuve en Canada, 1893."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et remis.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Sullivan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (AA) intitulé : " Acte constituant en corporation l'Association des éleveurs de bétail des provinces maritimes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (73) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de force, de chemin de fer et de navigation de la Rive Nord," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (BB) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des banques," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (9) intitulé: "Acte concernant la Compagnie *United Gold Fields of British Columbia (Limited)*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Bills Privés divers, au bill (J) intitulé: "Acte constituant en corporation *The Institute of Chartered Accountants*."

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Drummond, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit réimprimé tel qu'amendé.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Drummond, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, vendredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 1 mai 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dobson,	Macdonald (I.P.-E.),	Poirier,
Baker,	Drummond,	Macdonald	Primrose,
Béique,	Ellis,	(Victoria),	Reid,
Bernier,	Ferguson,	McCallum,	Robertson,
Bolduc,	Fiset,	McDonald	Scott,
Boucherville, de	Forget,	(Cap-Breton),	Shehyn,
(C.M.G.),	Gillmor,	McKay (Truro),	Sullivan,
Bowell	Godbout,	McLaren,	Templeman,
(Sir Mackenzie),	Jones,	McMillan,	Thompson,
Carling	Kerr,	McMullen,	Vidal,
(Sir John),	King,	McSweeney,	Wark,
Casgrain,	Kirchhoffer,	Merner,	Watson,
(de Lanaudière),	Landerkin,	Miller,	Wood (Hamilton),
Casgrain (Windsor),	Landry,	O'Donohoe,	Wood
Church,	Lougheed,	Pelletier	(Westmoreland),
Clemow,	Lovitt,	(Sir Alphonse),	Yeo,
Dever,		Perley,	Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Thompson :—D'Alexander Gibson et autres, de la ville de Marysville, dans la province du Nouveau-Brunswick, et de la Compagnie du chemin de fer *Canada Eastern*.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que la pétition d'Alexander Gibson et autres, de Marysville, dans la province du Nouveau-Brunswick, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte les constituant en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer Oriental du Canada," et pour d'autres objets, nonobstant l'expiration du délai fixé pour cette présentation, soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a alors été lue par le greffier.

Par l'honorable M. Drummond :—De John W. Molson et autres, directeurs provisoires de la Compagnie d'assurance la Maritime Royale.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Drummond, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que la pétition de John W. Molson et autres, directeurs provisoires de la Compagnie d'assurance maritime La Royale; demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte qui prolonge le délai fixé pour commencer leurs opérations, nonobstant l'expiration du délai fixé pour cette présentation, soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a alors été lue par le greffier.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (62) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Mines du Klondike," et

Aussi le bill (72) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Nord et d'Ominéca," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (113) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon et les actes qui le modifient," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toutes lettres, pétitions ou rapports, reçus ou en la possession du ministère des Postes ou de quelque fonctionnaire du département, dans lesquels on allègue que Daniel McDonald, ci-devant maître de poste à *Vernon River Bridge*, I.P.-E., "a, durant la dernière élection fédérale, gardé chez lui des liqueurs enivrantes et permis l'usage du bureau de poste comme lieu de réunion pour les agents du parti," ou que le dit Daniel McDonald, pendant la dite élection "a fait preuve d'actes d'ingérence politique abusifs."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que lorsqu'un sénateur désirera donner avis de motion ou faire une question, il devra d'abord lire cet avis à la Chambre, de son siège dans le Sénat, avant de le passer au greffier pour qu'il soit entré au procès-verbal.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le bill (65) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer Yukon-Pacifique," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (70) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de carabines Ross (à responsabilité limitée)," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (Y) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurances sur la vie Union," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (83) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de Messageries du Nord," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (71) intitulé: "Acte concernant la Dominion Cotton Mills Company (Limited)," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (91) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (50) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (69) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (66) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (74) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (78) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (84) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (54) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (103) intitulé: "Acte concernant le canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (53) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (105) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des lettres de change, 1890," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (115) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte de la preuve en Canada, 1893."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (133) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du Parc des Montagnes-Rocheuses, 1887," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (96) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et Kéwatin," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (99) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Gillmor, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (100) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de Force de Toronto et Niagara," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (117) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte de 1894 relatif à la conservation du gibier dans les territoires non organisés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (121) intitulé: "Acte modifiant de nouveau les Actes relatifs aux Territoires du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (124) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de retraite du service civil, 1898," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (AA) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association des éleveurs de bétail des provinces maritimes."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Lougheed a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (73) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de force, de chemin de fer et de navigation de la Rive Nord," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Wood (Hamilton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (BB) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des banques," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Wood (Hamilton), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 2 mai 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Forget,	Macdonald	Primrose,
Béique	Fulford,	(Victoria),	Reid,
Bernier,	Gibson,	MacKeen,	Robertson,
Bolduc,	Gillmor,	McCallum,	Scott,
Boucherville, de	Godbout,	McDonald,	Shehyn,
(C.M.G.),	Gowan	(Cap-Breton),	Sullivan,
Carling (Sir John),	(C.M.G.)	McKay (Truro),	Templeman,
Casgrain (Windsor),	Jones,	McMillan,	Vidal,
Church,	Kerr,	McMullen,	Wark,
Clemow,	King,	McSweeney,	Watson,
Dever,	Kirchhoffer,	Merner,	Wood (Hamilton),
Dickey,	Landerkin,	Miller,	Wood
Dobson,	Landry,	Pelletier	(Westmoreland),
Ellis,	Lovitt,	(Sir Alphonse),	Yeo,
Ferguson,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,	Young.
Fiset,		Poirier,	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :

De la corporation de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'un acte qui abaisse le tarif des lettres locales.

L'honorable M. McKay (Truro), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingtième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

VENDREDI, 2 mai 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingtième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes :

D'Alexander Gibson et autres, de Marysville, dans la province du Nouveau-Brunswick, demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'un acte les constituant en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer Oriental du Canada," et pour d'autres objets ; et

De John W. Molson et autres, directeurs provisoires de la Compagnie d'assurance maritime La Royale ; demandant la permission de présenter une pétition en obtention

d'un acte qui prolonge le délai fixé pour commencer leurs opérations, bien que le temps pour la présentation des pétition en obtention de bills privés soit expiré.

Votre comité, trouvant satisfaisantes les raisons données pour justifier le retard apporté à la présentations des pétitions dans ces cas-ci, recommande de suspendre la règle 52 du Sénat, et de permettre aux dits pétitionnaires de présenter leurs pétitions, comme ils en ont fait la demande.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. MCKAY,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Béique, il a été Ordonné, que la cinquante-deuxième règle du Sénat soit suspendue relativement à la pétition d'Alexander Gibson et autres, suivant la recommandation énoncée dans le vingtième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été Ordonné, que la cinquante-deuxième règle du Sénat soit suspendue relativement à la pétition de John W. Molson et autres, suivant la recommandation énoncée dans le vingtième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

Alors, les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. Ellis:—D'Alexander Gibson et autres, de Marysville, dans la province du Nouveau-Brunswick, et de la Compagnie dite "*The Alexander Gibson Railway and Manufacturing Company.*"

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (93) intitulé: "Acte concernant la Compagnie des chemins de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (9) intitulé: "Acte concernant la Compagnie *United Gold Fields of British Columbia (Limited)*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 2, ligne 11, après "fer," insérez ce qui suit comme clause A:

CLAUSE A.

5. Si la construction du chemin de fer autorisée par l'article 1 du présent acte n'est pas commencée dans les deux ans de la sanction du présent acte, ou si le chemin de fer n'est pas terminé et mis en exploitation dans les cinq ans de la sanction du présent acte, les pouvoirs de construction conférés par le présent acte ou par l'*Acte des chemins de fer* seront périmés, nuls et de nul effet à l'égard de toute partie du dit chemin de fer qui restera inachevée.

Page 2, ligne 12. Retranchez "5" et insérez "6".

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport sur les Archives par Douglas Brymner, L.S.D., M.S.R.C., 1901. (Appendice au rapport du ministre de l'Agriculture.)

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Documents de la Session No 18.*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 9 avril 1902, demandant copie des Ordres en Conseil nommant 1, l'honorable M. Wurtele, l'un des juges de la Cour d'Appel de la province de Québec, président de la commission pour la revision des Statuts de la Puissance du Canada; 2, l'honorable François Langelier, l'un des juges de la Cour Supérieure de la province de Québec, juge de la Cour d'Appel de la même province, aux lieu et place du dit honorable juge Wurtele; 3, rescindant les nominations ci-dessus.

Avec copie de toute la correspondance échangée à propos de ces nominations et de l'annulation d'icelles.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir Documents de la Session No 94.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J) intitulé: "Acte constituant en corporation *The Dominion Association of Chartered Accountants*," a été lu la troisième fois.

Le question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (115) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte de la preuve en Canada, 1893," a été lu la troisième fois.

Le question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du dixième rapport du comité permanent des Divorces, relatif au bill pour faire droit à S. N. Chipman, ayant été lu, Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. MacKeen, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (113) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon et les actes qui le modifient," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (117) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte de 1894, relatif à la conservation du gibier dans les territoires non organisés."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Sullivan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (121) intitulé: "Acte modifiant de nouveau les Actes relatifs aux Territoires du Nord-Ouest."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (124) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de retraite du service civil, 1898."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Watson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (133) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du parc des Montagnes-Rocheuses, 1887."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Fulford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement. Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (65) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer Yukon-Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Fulford, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Fulford, il a été

Ordonné, que le bill (BB) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des banques," soit le premier item de l'ordre du jour de mardi prochain, après les troisièmes lectures.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (101) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Népigon," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (116) intitulé: "Acte modifiant la disposition relative aux péages, du chapitre 1 des statuts de 1881, concernant le chemin de fer Canadien du Pacifique," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (120) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des terres fédérales," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (135) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des pétitions de droit," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (137) intitulé : " Acte modifiant le chapitre 41 des statuts de 1901, concernant l'administration de la justice dans le territoire du Yukon," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (138) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des juges des cours provinciales," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 5 mai 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Ellis,	Macdonald	Scott,
Bernier,	Ferguson,	(Victoria),	Shehyn,
Boucherville, de	Gillmor,	McCallum,	Sullivan,
(C.M.G.),	Godbout,	McDonald,	Templeman,
Casgrain	Gowan (C.M.G.),	(Cap-Breton),	Thompson,
(de Lanaudière),	Landerkin,	McKay (Truro),	Vidal,
Casgrain (Windsor)	Landry,	McSweeney,	Wark,
Church,	Lougheed,	Merner,	Wood (Hamilton),
Clemow,	Lovitt,	Poirier,	Yeo,
Dever,	Macdonald (I. P.-E.)	Robertson,	Young.
Dobson,			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

D'Alexander Gibson et autres, de Marysville, province du Nouveau-Brunswick, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer Oriental du Canada" et de la Compagnie de chemin de fer et de manufacture Alexander Gibson, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à rétrocéder à la Compagnie du chemin de fer *Canada Eastern* les droits et franchises qu'elle a acquis de celle-ci en vertu du chapitre 59 de 1898.

L'honorable M. Gowan, du comité permanent des Divorces, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 28,

LUNDI, 5 mai 1902.

Le comité des Divorces a l'honneur de faire son onzième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du 22 avril dernier, votre comité a considéré le bill (C) intitulé : "Acte pour faire droit à John Hamilton Ewart," et a reçu quelques témoignages sur les faits y allégués.

Sur la demande du pétitionnaire, votre comité recommande qu'il lui soit permis de retirer le bill et que le droit de \$200 lui soit remboursé, moins les frais faits pour prendre les témoignages en sténographie, lesquels s'élèvent à \$37.55.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,

Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Landry a attiré l'attention des membres du Sénat sur le document suivant publié dans le mois de juin dernier :

“ A l'honorable M. Jos. Chamberlain, etc. . . .

“ Très honorable monsieur,

“ L'Université Laval existe depuis cinquante ans. C'est Sa Majesté la Reine Victoria qui a signé, à Westminster, la Charte Royale qui donne l'existence civile à la première université canadienne-française au Canada. Ce document est bien remarquable; il restera à jamais comme la preuve la plus évidente de la largeur de vue et de la noblesse de sentiment d'une Reine dont la vie fera le sujet d'une des plus belles pages de l'histoire du dix-neuvième siècle.

“ En 1860, l'Université Laval a reçu aussi la visite de Sa Majesté le Roi Edouard VII, alors Prince de Galles. Notre institution était bien jeune alors; cependant elle sut tellement intéresser le jeune prince au cœur généreux, à l'intelligence brillante, qu'il fonda un prix qui a été accordé chaque année, depuis quarante ans, et qui, au mois de juin dernier, donnait lieu à un concours auquel prenaient part plus de cinq cents élèves.

“ Vous comprenez que l'Université doit de la reconnaissance à la famille royale; et cette reconnaissance, elle travaille à la lui manifester en donnant chaque année à la société des citoyens éclairés et des chrétiens convaincus.

“ Ses élèves sont aujourd'hui partout dans les différentes parties du Dominion. La langue qu'ils parlent, la religion catholique qu'ils pratiquent, les enseignements qu'ils ont reçus à l'université sont loin de nuire à leur loyauté. Ils sont fermement attachés aux conditions présentes de leur vie nationale; ils sont fiers de vivre à l'ombre du drapeau d'une nation qui détient le cinquième de la terre habitable, qui compte quatre cents millions de sujets, qui fait à elle seule un tiers du commerce du monde, qui marche évidemment à la tête des peuples comme puissance coloniale, industrielle, commerciale; ils apprécient les avantages de la liberté dont ils disposent; ils voient avec plaisir leurs institutions, leurs œuvres s'épanouir sans entraves, jouissant du respect que cette grande nation sait rendre à ce que nous avons de respectable.

“ Comme ces élèves appartiennent à la classe dirigeante, ils ont de l'influence sur leurs concitoyens et ils communiquent leurs sentiments à ceux qui les entourent. Aussi les Canadiens-français catholiques se sentent heureux et les étrangers qui les visitent sont frappés de cet air de contentement, de joie, de bonheur, qu'ils ne remarquent pas ailleurs au même degré.

“ Tous les milliers d'élèves à qui l'université a donné la vie intellectuelle sont des catholiques fervents, convaincus, mais tous aussi sont des sujets loyaux. Ils aiment sincèrement l'Eglise dont ils sont les enfants; mais ils aiment aussi la nation dont ils sont les citoyens. Ils vénèrent le Pape qui les dirige pour le salut de leurs âmes et ils honorent le Roi à qui Dieu les a donnés comme sujets.

“ Aussi sont-ils peinés de voir Sa Majesté le Roi obligé, le jour de son couronnement, de prêter un serment dans lequel sont explicitement niés des vérités qu'ils admettent, des dogmes qu'ils vénèrent. Et, au nom des professeurs et des élèves de l'université, au nom des milliers de citoyens que l'université a formés et qui sont peut-être les plus loyaux sujets de Sa Majesté au Canada, j'ose humblement vous prier d'user de votre grande influence pour faire changer une formule de serment qui est si contraire

à la largeur de vues que les Canadiens se plaisent à reconnaître, depuis de longues années, chez les hommes d'Etat de la mère patrie avec qui ils ont eu des relations."

Et il a demandé,

Le gouvernement a-t-il été mis en possession de cette pétition de l'Université Laval.

L'a-t-il envoyé à l'honorable Secrétaire des Colonies ?

Quand cet envoi a-t-il eu lieu ?

Quelle est la réponse obtenue ?

Quand et par qui a-t-elle été donnée ?

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat :

1. Copie de tous avis appelant des soumissions pour la construction d'une partie quelconque du chemin de fer entre Charlottetown et Murray Harbour;

2. Copie des soumissions reçues à la suite de cet avis;

3. Copie des devis pour la construction du dit chemin de fer;

4. Copies des arrêtés du conseil accordant ou autorisant des contrats pour une partie quelconque du dit chemin de fer.

5. Copie de la correspondance échangée entre le ministère des Chemins de fer ou quelque fonctionnaire de ce département et tout soumissionnaire ou entrepreneur, relativement aux travaux à exécuter sur une partie quelconque du dit chemin de fer;

6. Aussi, un état indiquant l'époque à laquelle les travaux sur le dit chemin de fer, à part la 2e section, ont été commencés, et en vertu de quelle autorité ces travaux ont été entrepris.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (D) intitulé: "Acte pour faire droit à James Brown," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,

LUNDI, 5 mai 1902.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill D (No 118) intitulé: "Acte pour faire droit à James Brown."

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (53) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (L) intitulé: "Acte constituant la Caisse de pension de la Banque Molson," et pour

informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 36.—Retranchez “général” et insérez “en conseil.”

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (S) intitulé : “Acte modifiant l'Acte concernant la Constitution des Chambres de Commerce,” et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des communes par son greffier, pour rapporter le bill (F) intitulé : “Acte constituant en corporation l'Evêque de Moosonee,” et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 24. Retranchez “L'Evêque” et insérez “Le très révérend Jervois Arthur Newnham.”

Page 2, ligne 5.—Après “autrement” insérez : “Pourvu que le revenu annuel net des biens-fonds possédés par la corporation ne dépasse en aucun temps la somme de quarante mille piastres ; et pourvu aussi que tout legs de biens-fonds à la corporation soit subordonné aux lois relatives aux legs de biens-fonds à des corporations religieuses en vigueur, à l'époque de ce legs, dans la province ou le territoire où seront situés ces biens-fonds.”

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (106) intitulé : “Acte modifiant l'Acte des Postes,” auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (112) intitulé : “Acte modifiant l'Acte d'immigration,” auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (114) intitulé : “Acte modifiant l'Acte de la Cour de l'Echiquier,” auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (123) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Oriental du Canada," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (93) intitulé: "Acte concernant la Compagnie des chemins de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (9) intitulé: "Acte concernant la Compagnie *United Gold Fields of British Columbia (Limited)*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (H) intitulé: "Acte pour faire droit à Samuel Nelson Chipman," ainsi que les témoignages et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (113) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon et les actes qui le modifient."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (116) intitulé: "Acte modifiant la disposition relative aux péages du chapitre 1 des statuts de 1881, concernant le chemin de fer Canadien du Pacifique," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (120) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des terres fédérales," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (135) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des pétitions de droit," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit rayé.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (137) intitulé: "Acte modifiant le chapitre 41 des statuts de 1901, concernant l'administration de la justice dans le territoire du Yukon," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (138) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des juges des cours provinciales," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 6 mai 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Ellis,	Macdonald	Robertson,
Baker,	Ferguson,	(Victoria),	Scott,
Béique,	Fiset,	MacKeen,	Shehyn,
Bernier,	Forget,	McCallum,	Sullivan,
Boucherville, de	Gibson,	McDonald	Templeman,
(C.M.G.),	Gillmor,	(Cap-Breton),	Thibaudeau
Bowell,	Godbout,	McHugh,	(de la Vallière),
(Sir Mackenzie)	Gowan (C.M.G.),	McKay (Truro),	Thompson,
Carling (Sir John),	Kerr,	McLaren,	Vidal,
Casgrain,	King,	McMillan,	Wark,
(de Lanaudière)	Kirchhoffer,	McMullen,	Watson,
Casgrain (Windsor),	Landerkin,	McSweeney,	Wood (Hamilton),
Church,	Landry,	Merner,	Wood
Clemow,	Lougheed,	O'Donohoe,	(Westmoreland),
Dandurand,	Lovitt,	Owens,	Yeo,
Dever,	Macdonald (I.P.E.),	Poirier,	Young.
Dobson,		Primrose,	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table.

Par l'honorable M. Béique:—De John W. Molson et autres, directeurs provisoires de la Compagnie d'assurance maritime La Royale.

Avec la permission de la Chambre :

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que la pétition de John W. Molson et autres, directeurs provisoires de la Compagnie d'assurance maritime La Royale, demandant un acte prolongeant de six mois le délai fixé pour le commencement de ses opérations, soit maintenant lue et regue.

La dite pétition a alors été lue par le greffier.

L'honorable M. McKay (Truro), du comité permanent des Ordres Permanents a présenté son vingt et unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

MARDI, 6 mai 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante et a trouvé suffisant l'avis donné dans ce cas-ci.

De Robert Mackay et autres, de la cité de Montréal, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie du passage souterrain de Montréal."

Le tout respectueusement soumis.

THOS McKAY,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. McKay (Truro), du comité permanent des Ordres Permanents a présenté son vingt-deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 6 mai 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes:

D'Alexander Gibson et autres, de Marysville, province du Nouveau-Brunswick, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer Oriental du Canada" et de la Compagnie de chemin de fer et de manufacture Alexander Gibson, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à rétrocéder à la Compagnie du chemin de fer de l'Est les droits et franchises qu'elle a acquis de celle-ci en vertu du chapitre 59 de 1898, et a constaté que les règles 49 et 50 n'ont pas été observées, les avis exigés par ces règles n'ayant pas été publiés.

Les pétitionnaires ayant établi devant votre comité que les pouvoirs demandés par eux sont simplement matière d'économie interne et que toutes les parties intéressées sont tombées d'accord, votre comité recommande de suspendre les 49e et 50e règles, d'autant que le comité qui sera saisi du bill pourra voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite du défaut de publicité.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. McKAY,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Church, secondé par l'honorable M. Poirier, il a été ordonné, que les quarante-neuvième et cinquantième règles du Sénat soient suspendues relativement aux pétitions d'Alexander Gibson et autres, de Marysville, dans la province du Nouveau-Brunswick; et de la Compagnie de chemin de fer et de manufacture Alexander Gibson, suivant la recommandation énoncée dans le vingt-deuxième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Sullivan, a proposé:

Que l'honorable président du Sénat reçoive le pouvoir d'ordonner que tout avis de motion qu'il considérera hors d'ordre ne soit pas imprimé dans le procès-verbal, et de faire retrancher du procès-verbal tout avis de motion y imprimé qu'il considérera hors d'ordre ou d'un caractère tel qu'il ne devrait pas paraître dans les journaux du Sénat.

Lorsque le président usera du pouvoir qui lui est conféré par la présente résolution, il fera rapport de sa décision, en donnant les raisons qui l'ont motivée, à la prochaine séance du Sénat. Cette décision sera sujette à l'approbation de la majorité des sénateurs présents à cette séance.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (136) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des marques de fruits de 1901," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (H) intitulé: "Acte pour faire droit à Samuel Nelson Chipman, ayant été lu,

L'honorable M. Kirchoffer, secondé par l'honorable M. MacKeen, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Kirchoffer, secondé par l'honorable M. MacKeen, a proposé:

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (H) intitulé: "Acte pour faire droit à Samuel Nelson Chipman, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (BB) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des banques," ayant été lu,

Avec la permission de la Chambre:

Le dit bill a été retiré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (101) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Népigon," a été lu la seconde fois.

Avec la permission de la Chambre:

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Church, il a été Ordonné que la soixantième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Church, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill (F) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Evêque de Moosonee," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (106) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Postes," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (112) intitulé: "Acte modifiant l'Acte d'immigration," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (114) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de la Cour de l'Echiquier," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (123) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Oriental du Canada," a été lu la seconde fois. Avec la permission de la Chambre:

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que la soixantième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (116) intitulé: "Acte modifiant la disposition relative aux péages, du chapitre 1 des Statuts de 1881, concernant le chemin de fer Canadien du Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (120) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des terres fédérales," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (137) intitulé: "Acte modifiant le chapitre 41 des Statuts de 1901, concernant l'administration de la justice dans le territoire du Yukon," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (138) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des juges des cours provinciales," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (51) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'effets publics, de Prêt et d'Épargne Dymont," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (142) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte de l'inspection générale," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (147) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de la Police à cheval, 1894," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 7 mai 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Ellis,	Mackay (Alma),	Poirier,
Béique,	Ferguson,	McCallum,	Primrose,
Bernier,	Fiset,	MacKeen,	Robertson,
Boucherville, de	Forget,	McDonald,	Scott,
(C.M.G.),	Fulford,	(Cap-Breton),	Shehyn
Bowell	Gibson,	McHugh,	Sullivan,
(Sir Mackenzie),	Gillmor,	McKay (Truro).	Templeman,
Carling (Sir John),	Godbout,	McLaren,	Thompson,
Casgrain	Kerr,	McMillan,	Vidal,
(de Lanaudière),	Kirchhoffer,	McMullen,	Wark,
Casgrain (Windsor),	Landerkin,	McSweeney,	Watson,
Church,	Landry,	Merner,	Wood (Hamilton),
Clemow,	Lougheed,	Montplaisir,	Wood
Dandurand,	Lovitt,	Owens,	(Westmoreland),
Dever,	Macdonald (I.P.-E.),	Pelletier	Yeo,
Dobson,	Macdonald	(Sir Alphonse),	Young,
Drummond,	(Victoria),		

PRIÈRES.

L'honorable M. McKay (Truro), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
Mercredi, 7 mai 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis,

THOS. MCKAY,
Président.

Sur motion de l'honorable M. McKay (Truro), secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. McKay (Truro), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
Mercredi, 7 mai 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante :

De John W. Molson et autres, directeurs provisoires de la Compagnie d'assurance maritime La Royale, demandant un acte prolongeant de six mois le délai fixé pour le commencement de ses opérations, et a constaté que les avis requis par les 49e et 50e règles sont insuffisants.

Votre comité, ayant trouvé entièrement satisfaisantes les raisons qui lui ont été données, recommande de suspendre les 49e et 50e règles, vu que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette absence de publicité.

Le tout respectueusement soumis,

THOS. McKAY,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Avec la permission de la Chambre :

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que les quarante-neuvième, cinquantième et cinquante-deuxième règles du Sénat soient suspendues relativement à la pétition de John W. Molson et autres, directeurs provisoires de la Compagnie d'assurance maritime La Royale, suivant la recommandation énoncée dans le vingt-quatrième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. Béique a présenté au Sénat un bill (CC) intitulé : "Acte concernant la Compagnie d'assurance maritime La Royale."

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission de la Chambre :

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que les dix-septième et quarante et unième règles de cette Chambre soient suspendues, en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que la soixantième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (V) intitulé : "Acte constituant en corporation la banque Première Nationale," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 10, retranchez "première nationale" et insérez "des garanties du Canada."

Dans le titre :

Retranchez "première nationale" et insérez "des garanties du Canada."

Sur motion de l'honorable M. Drummond, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Avec la permission de la Chambre :

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (96) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et Kéwatin," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 15, après "compagnie" insérez "avec pouvoir d'augmenter leur nombre."

Page 2, ligne 8, retranchez depuis "ligne-mère" jusqu'à la fin de l'article 7, et insérez "à l'ouest du lac ou de la rivière des Chats à un point sur la rive est du lac Winnipeg ; et aussi un embranchement d'un point à l'ouest du lac ou de la rivière des Chats au chemin de fer Canadien du Pacifique à ou près Ignace, ou d'une point sur la ligne-mère, à l'est de la dite rivière, au dit chemin de fer et au lac Supérieur, à ou près de la rivière Noire."

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Avec la permission de la Chambre :

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (99) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission de la Chambre :

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Church, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Church, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (100) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie de Force de Toronto et Niagara," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission de la Chambre :

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (73) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie de force, de chemin de fer et navigation de la Rive Nord," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 38, retranchez "entrepreneur de transport."

Page 2, ligne 39, après "et" insérez "pour les fins de son entreprise."

Page 2, ligne 42, après "(c)" insérez "avec le consentement de la municipalité dans laquelle la compagnie voudra exercer les pouvoirs que lui confère ce paragraphe,"

Page 5, ligne 6, après "pourront" insérez "en vertu d'une convention valable dont copie sera déposée au secrétariat d'Etat."

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, vendredi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (65) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer Yukon-Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 8, après "point" insérez "au nord".

Page 2, ligne 11, après "longitude" insérez "et à une distance de cinq milles au moins de la dite ligne frontrière."

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Avec la permission de la Chambre :

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que la soixante et dixième règle soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (101) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Népigon," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 4, ligne 13, après "fer" insérez "la Compagnie du chemin de fer de Népigon, incorporée par acte de la législature de la province d'Ontario."

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Church, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Avec la permission de la Chambre :

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Church, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Church, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (123) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Oriental du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 5, ligne 4, après compagnie, insérez l'article A qui suit :

"A. La compagnie pourra acquérir et posséder des actions et obligations de toute autre compagnie et en disposer ; pourvu que ce pouvoir ne soit exercé qu'après que les directeurs auront été expressément autorisés par un règlement passé par eux à cette fin et sanctionné par un vote d'actionnaire représentant au moins les deux tiers en somme du capital, présents ou représentés par fondée de pouvoirs à une assemblée spéciale ou générale de la compagnie dûment convoquée pour considérer le sujet de ce règlement, lequel sera aussi sujet à l'approbation du Gouverneur en Conseil.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Avec la permission de la Chambre :

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Avec la permission de la Chambre :

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il soit ajourné jusqu'à vendredi prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (141) intitulé : "Acte modifiant l'Acte concernant l'emballage et la vente de certaines denrées," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (149) intitulé : "Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (156) intitulé : "Acte modifiant l'Acte d'immigration chinoise, 1900," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (157) intitulé : "Acte autorisant l'emprunt de certaines sommes de deniers pour le service public," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (136) intitulé : "Acte modifiant l'Acte des marques des fruits de 1901," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (F) intitulé : "Acte constituant en corporation l'Evêque de Moosonee."

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill (106) intitulé : "Acte modifiant l'Acte des Postes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (112) intitulé : "Acte modifiant l'Acte d'immigration."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Le second article a été lu et remis.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (114) intitulé : "Acte modifiant l'Acte de la cour de l'Echiquier."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (116) intitulé : "Acte modifiant la disposition relative aux péages, du chapitre 1 des statuts de 1881, concernant le chemin de fer Canadien du Pacifique."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (120) intitulé : "Acte modifiant l'Acte des terres fédérales."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Le second article a été lu et agréé.

Le troisième article a été lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Lovitt a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (137) intitulé; "Acte modifiant le chapitre 41 des statuts de 1901, concernant l'administration de la justice dans le territoire du Yukon," ayant été lu,

Avec la permission de la Chambre:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que les règles dix-sept et soixante et six du Sénat soient suspendues, que le dit ordre du jour soit rayé, et que le dit bill soit lu au long maintenant par le greffier à la table.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (138) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des juges des cours provinciales."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Watson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (51) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'Effets publics, de Prêt et d'Epargne Dyment," a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été

Ordonné que la soixantième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Kerr, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (142) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte de l'inspection générale," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (147) intitulé : "Acte modifiant l'Acte de la police à cheval, 1894," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, vendredi prochain.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé

Que le Sénat ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné à vendredi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Vendredi, 9 mai 1902.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Church,	Lougheed,	Scott,
Baker,	Clemow,	Lovitt,	Shehyn,
Béique,	Dever,	Macdonald (I.P.-E.)	Sullivan,
Bernier,	Dobson,	Macdonald	Templeman,
Bolduc,	Ellis,	(Victoria),	Thompson,
Boucherville, de	Fiset,	McLaren,	Vidal,
(C.M.G.)	Fulford,	McMullen,	Wark,
Bowell,	Gibson,	Merner,	Watson,
(Sir Mackenzie),	Gillmor,	Pelletier	Wood (Hamilton),
Carling (Sir John),	Gowan (C.M.G.),	(Sir Alphonse),	Wood,
Casgrain	Kerr,	Perley,	(Westmoreland),
(de Lanaudière),	Landerkin,	Poirier,	Yeo,
Casgrain	Landry,	Robertson,	Young.
(Windsor),			

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que la cinquante-deuxième règle du Sénat soit suspendue pour le reste de la session.

L'honorable M. le Président du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la Bibliothèque du Parlement, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT.

DEUXIÈME RAPPORT, 1902.

Le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement s'est réuni une seconde fois dans les chambres du Président de la Chambre des Communes, le mardi, 6 mai 1902.

Le rapport du sous-comité chargé de faire l'audition des comptes a été lu et adopté. Une copie de ce rapport se trouve ci-jointe.

Il a été ordonné que, dans l'intérêt de la bibliothèque et pour la commodité des membres, la règle 118 du règlement de la Chambre des Communes soit à l'avenir strictement suivie. Cette règle est dans les termes suivants :

“ A la première réunion du comité mixte de la Bibliothèque, à chaque session du Parlement, les bibliothécaires donneront une liste des livres manquant au commence-

ment de la session, avec les noms des personnes qui gardent ces livres en contravention de cette règle.

Voir aussi règles 115, 116 et 117.

Le comité s'est alors ajourné.

Chambres de l'Orateur,
6 mai 1902.

L. P. BRODEUR,
Président.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ D'AUDITION.

Le sous-comité chargé par le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement pour la session de 1902 de faire l'audition des comptes des recettes et des dépenses de la bibliothèque, depuis le 30 mars 1901 (date de la dernière audition), présente le rapport suivant:

Le sous-comité a examiné les comptes, livres et pièces qui lui ont été soumis par le comptable, les dites pièces numérotées de 6680 à 7230 (inclusivement), ainsi que les pièces relatives aux lettres de change portant les lettres A, B, C, D de 1901-1902 respectivement, et a constaté qu'ils correspondent les uns aux autres.

Le sous-comité annexe au présent rapport, pour l'information du Parlement, un relevé du compte courant de la bibliothèque à partir du 1er avril 1901, à venir jusqu'au 30 mars 1902, ainsi que d'autres états secondaires fournis par le comptable, y compris un état de la dépense faite en achats de livres (classés par sujets) pour la même période.

Votre sous-comité désire consigner ici que M. John Smith, le comptable, tient les livres de compte d'une manière parfaite, en sorte que l'examen et l'audition en deviennent tout à fait faciles.

WALTER SCOTT,
Président du sous-comité.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 30 avril 1902.

ETAT de la dépense mensuelle, classée sous ses différents titres, du 1er avril 1901 au 30 avril 1902.

	Livres pour la bibliothèque générale, y compris la reliure.			Livres sur l'histoire d'Amérique.	Dépenses casuelles.	Totaux.
	Anglais.	Français.	Reliure.			
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Sur les crédits de 1900-1902—						
En avril 1901	146 87	215 84	4 64	49 04	231 05	647 44
mai 1901	116 26	107 38	73 25	272 92	569 81
juin 1901	845 05	1,034 18	323 51	121 70	76 95	2,401 39
juillet 1901	31 60	31 60
	1,108 18	1,357 40	328 15	275 59	580 92	3,650 24
Sur les crédits de 1901-1902—						
En juillet 1901	1,187 44	225 76	1,413 20
août 1901	250 27	13 20	676 68	26 95	192 15	1,159 25
septembre 1901	1,714 97	14 40	65 86	308 20	2,103 43
octobre 1901	231 15	271 85	110 40	154 15	767 55
novembre 1901	651 33	161 46	99 42	35 65	120 07	1,067 93
décembre 1901	141 92	110 40	165 39	209 81	627 52
janvier 1902	1,432 18	797 57	407 17	290 04	208 27	3,135 23
février 1902	599 47	327 71	119 07	204 49	1,250 74
mars 1902	54 95	52 40	90 60	468 74	666 69
avril 1902	129 43	270 73	539 42	96 04	275 84	1,311 46
Totaux	7,501 29	3,377 12	2,050 84	1,275 59	2,948 40	17,153 24

JOHN SMITH,
Comptable.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 15 avril 1902.

RELEVÉ—classé par sujet—des dépenses pour livres et reliure, du 1er avril 1901 au 30 avril 1902.

	\$	cts.
Religion, Philosophie et Education	888	46
Histoire et Biographie	2,707	36
Géographie et Voyages	602	19
Sciences	664	62
Arts utiles	433	65
Beaux-Arts	513	82
Jeux et Amusements	33	00
Philologie, Histoire de la Littérature et Bibliographie	329	85
Belles-lettres	1,620	26
Encyclopédies et Revues	839	68
Droit, Histoire constitutionnelle, Documents parlementaires, etc.	2,435	28
Economie politique, Science sociale, Commerce, Statistique, etc.	646	35
Indicateurs d'adresses	92	08
Reliure	2,050	84
Assurance, commission, frais de port, etc.	347	40
Total	14,204	84

JOHN SMITH,
Comptable.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

COMPTE COURANT des sommes reçues et déboursées pour livres et reliure, du 1er avril 1901 au 30 avril 1902.

1901.	\$ c.	\$ c.	1901.	\$ c.	\$ c.
30 mars.....		3,268 68	<i>Depenses—Solde des crédits de 1900-1901.</i>		1,108 18
		199 36	Payé pour livres anglais, jusqu'à date.....		1,357 40
4 juillet.....		3,069 32	“ “ sur l'histoire d'Amérique, jusqu'à date.....		275 59
			“ reliure, jusqu'à date.....		328 15
			<i>Depenses—Crédits de 1901-1902.</i>		
		12,000 00	Payé pour livres anglais, jusqu'à date.....		6,393 11
		1,000 00	“ “ français sur l'histoire d'Amérique, jusqu'à date.....		2,019 72
			“ “ reliure, jusqu'à date.....		1,000 00
			“ “ reliure, jusqu'à date.....		1,722 69
			Dépense totale pour livres et reliure, depuis le 1er avril 1901.....		11,135 52
		16,069 32	Solde des crédits de 1901-1902, non encore dépensés.....		14,204 84
					1,864 48
					16,069 32

ÉTAT DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES INDICQUANT LE SOLDE À LA BANQUE DE MONTREAL.

RÉCAPITULATION DE LA DÉPENSE.

1902.	\$ c.	\$ c.	1902.	\$ c.	\$ c.
30 mars.....			Montant total dépensé depuis le 1er avril / 1901 pour livres anglais.....		1,108 18
			Montant total dépensé depuis le 1er avril / 1901 pour livres français.....		6,393 11
		16,115 71	Montant total dépensé depuis le 1er avril / 1901 pour livres français.....		1,357 40
			Montant total dépensé depuis le 1er avril / 1901 pour liv. sur l'histoire d'Amérique (2,019 72
		11,135 52	Montant total dépensé depuis le 1er avril / 1901 pour liv. sur l'histoire d'Amérique (275 59
		2,367 48	Montant total dépensé depuis le 1er avril / 1901 pour reliure.....		1,000 00
			Balance effective.....		328 15
		13,503 00	Ajouter, le montant de chèques non soldés (voir liste)		1,722 69
		2,612 71	Solde en banque.....		2,050 84
		227 50			14,204 84
		2,840 21	Total.....		

JOHN SMITH, Comptable.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 30 avril 1902.

LISTE des chèques non soldés tirés sur la Banque de Montréal, Ottawa.

Date.	Nom de la personne ou compagnie en faveur de laquelle le chèque a été souscrit.	Numéro.	Montant.
1902.			\$ c.
18 mars	David Waters	7165	2 00
24 avril	H. H. Miller	7216	42 50
25 "	J. Hood	7217	78 00
25 "	"The Journal," Montréal	7218	3 00
28 "	"The Snow Law Publishing Co."	7219	8 00
28 "	"Montreal Medical Journal Co."	7220	3 00
28 "	"Canada Law Book Co."	7221	5 00
28 "	George N. Morang & Co.	7222	6 00
30 "	M. Black	7223	15 00
30 "	B. Ambrose	7224	15 00
30 "	Philomène Roy	7225	15 00
30 "	E. Gagné	7226	15 00
30 "	D. Roy	7227	2 00
30 "	Thomas Lynton	7228	12 00
30 "	A. S. Woodburn	7229	5 00
30 "	Rév. Père L. Lejeune, O.M.I.	7230	1 00
			227 50

JOHN SMITH,
Comptable.

Alors sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat à la seconde séance de la Chambre, demain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (51) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'Effets publics, de Prêt et d'Épargne Dymont," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission de la Chambre:

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Béique, il a été Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Béique, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (CC) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance maritime La Royale," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en

entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 15.—Retranchez "six" et insérez "douze."

Page 1, ligne 17.—Après l'article 2, insérez l'article *a* qui suit :—

"*a*. Rien dans le présent acte n'affectera les droits ou privilèges acquis, ni les obligations ou responsabilités contractées, avant la date de l'adoption du présent acte."

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Avec la permission de la Chambre :

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Gibson, du comité du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

9 mai 1902.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a examiné avec soin le document suivant et recommande qu'il soit imprimé, savoir :—

83a. Réponse à Adresse du 19 février 1902,—Copie de toute correspondance, pétitions, ordres en conseil et tous autres documents concernant les demandes faites par la législature provinciale au sujet des terres scolaires dans le Manitoba, les deniers provenant de leur vente et l'intérêt sur iceux.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

81b. Réponse à Ordre du 9 avril 1902,—Etat faisant connaître,—

1. Les noms de toutes les personnes auxquelles des permis, licences ou baux pour coupes de bois dans le Yukon ont été accordés depuis le 1er janvier 1899.

2. La situation de la coupe concédée.

3. Le montant annuel à payer par le concessionnaire.

4. Le montant payé pour la concession.

5. Le nom, dans chaque cas, du présent concessionnaire ou locataire, si la concession a été transférée.

6. Si la vente à l'enchère de chaque concession a été annoncée publiquement.

88. Réponse à Ordre du 13 mars 1902,—Etat donnant,—

1. Le nombre et la situation des coupes de bois dont le gouvernement a disposé depuis juillet 1896 dans la province du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

2. Les noms des acquéreurs dans chaque cas et le prix payé pour chaque étendue concédée.

3. Copie de soumissions pour chaque coupe et les noms des feuilles publiques dans lesquelles les annonces ont été publiées.

89. Réponse à Ordre du 9 avril 1902,—Copie de toutes communications, rapports ou autres documents reçus par le gouvernement ou par aucun de ses membres du colonel Taylor, de Pittsburg, Etats-Unis d'Amérique, au sujet des dépôts de charbon et de l'exploitation des mines de charbon dans le sud de la Colombie Anglaise, et, en particulier, au sujet de celles de la Passe-du-Nid-de-Corbeau.

90. Réponse à Ordre du 9 avril 1902,—Copie d'une pétition en date du 29 novembre 1901, ou environ, adressée par le président du Conseil des Métiers et du Travail de Québec au département du Travail, et de tous documents se rapportant à la dite pétition ou mentionnée dans icelle, ou de toute correspondance qui s'en est suivie, au sujet de l'arbitrage, de la discussion ou de conflit entre l'Union des cordonniers de la cité de Québec et Monseigneur L. N. Bégin, Archevêque de Québec.

91. Réponse à Adresse du 14 avril 1902,—Copie de tous mémoires, pétitions ou protêts reçus au sujet de l'érection d'un monument au général Montgomery à Québec, ainsi que leurs dates. Aussi, copies des réponses faites à ces documents.

92. Réponse à Adresse du 9 avril 1902,—Relevé de tous deniers payés par le gouvernement fédéral à la province de l'Ontario au cours des années civiles 1900 et 1901, respectivement, et indiquant, dans chaque cas, quel montant des deniers ainsi payés était pour subsides, allocation pour le gouvernement, et pour intérêt, respectivement. Aussi, copie de tous télégrammes, lettres ou correspondance quelconques se rapportant en quelque manière à la transmission de ces deniers.

93. Réponse à Ordre du 26 février 1902,—Etat indiquant,—

1. Le nombre de commutations de sentences accordées par l'entremise du département de la Justice à des prisonniers condamnés pour incendiat pendant les années 1899, 1900 et 1901, respectivement.

2. Les localités où les crimes ont été commis;

3. Les pénalités imposées.

94. Réponse à Adresse du Sénat du 9 avril 1902,—Copie des Ordres en Conseil nommant 1, l'honorable M. Wurtele, l'un des juges de la Cour d'Appel de la province de Québec, président de la commission pour la revision des Statuts de la Puissance du Canada; 2, l'honorable François Langelier, l'un des juges de la Cour Supérieure de la province de Québec, juge de la Cour d'Appel de la même province, aux lieu et place du dit honorable juge Wurtele; 3, rescindant les nominations ci-dessus.

Avec copie de toute la correspondance échangée à propos de ces nominations et de l'annulation d'icelles.

95. Réponse à Ordre du 14 avril,—Etat indiquant,—

1. Combien de permis ont été accordés pour faire la pêche avec des seines dans la Colombie Anglaise en 1901;

2. A qui ces permis ont été accordés;

3. Combien de personnes ont pris avantage de leurs permis pour se livrer à la pêche, et quelles sont ces personnes;

4. A qui ces permis ont servi, quand les personnes auxquelles ils avaient été accordés n'en ont pas fait usage pour leur bénéfice personnel.

Votre comité recommande que tous les fonctionnaires dans la Chambre des Communes qui remplissent deux emplois, ou autrement, sauf ceux employés dans le bureau de distribution sous le contrôle de ce comité, et dont les salaires sont payés à même un

crédit spécial voté chaque année pour le service des Impressions du Parlement, soient transférés aux autorités ayant pouvoir de contrôler le personnel de la Chambre des Communes, savoir :—le Bureau d'Economie Interne et qu'ils soient soumis à ses règlements; et que ceux qui sont employés dans le bureau de distribution du Bureau de l'Imprimerie soient transférés au département du Secrétaire d'Etat et soumis aux prescriptions de l'Acte du service civil.

Votre comité recommande aussi que M. John A. Polkinghorne, secrétaire du comité des Impressions, soit promu au grade de commis de première classe à dater du 1er juillet 1902.

Votre comité recommande de plus, que vû qu'il n'y aura pas d'autre réunion du comité durant cette session, le président soit autorisé à décider de l'impression ou autrement de tout document qui peut être soumis à l'une ou l'autres des Chambres, comme aussi de toutes autres questions qui sont du ressort du comité.

Le tout respectueusement soumis.

WM. GIBSON,
Président.

Alors sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Church, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat à la seconde séance de la Chambre, demain.

L'honorable M. Gowan, du comité des Divorces, a présenté son douzième rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et Il a été alors par le greffier, comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
VENDREDI, 9 mai 1902.

Le comité des Divorces a l'honneur de faire son douzième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du 18 avril dernier, votre comité a considéré le bill (E) intitulé : " Acte pour faire droit à Thomas Henry Radford," et a reçu les témoignages des deux parties.

Sur la demande du pétitionnaire, votre comité recommande qu'il lui soit permis de retirer le bill et que le droit de \$200 lui soit remboursé, moins les frais faits pour prendre les témoignages en sténographie, lesquels s'élèvent à \$193.50.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Gowan, du comité permanent des Divorces, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
VENDREDI, 9 mai 1902.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Votre comité recommande d'acheter pour l'usage des membres du comité des Divorces douze exemplaires du livre de M. G. J. Gemmill, esq, avocat, sur la Pratique du gouvernement du Canada par rapport aux bills de divorce, et que chaque membre du comité reçoive un exemplaire du dit ouvrage pour cette session et pour chacune des sessions à l'avenir.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Poirier, du comité permanent du compte rendu des Débats, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, No 2,
MERCREDI, 7 mai 1902.

Le comité du compte rendu des Débats a l'honneur de faire le rapport suivant :

Votre comité recommande que, pour la prochaine session du Parlement, M. H. R. Holmden soit ajouté au personnel des sténographes du Sénat aux appointements de trente piastres (30) par semaine; mais il est entendu que l'on pourra cesser en tout temps de l'employer pendant la session en lui donnant avis d'une semaine.

Ses devoirs consisteront à rédiger un compte rendu analytique des débats et délibérations des comités permanents et spéciaux du Sénat, aux séances desquelles il assistera, et à livrer ce compte rendu aux correspondants de la presse pour y être publié à bref délai;

Aussi, à préparer un compte rendu analytique des débats du Sénat, au cours des débats, et à remettre ce compte rendu aux correspondants de la presse une heure au plus tard après la levée de la séance, dans l'après-midi. Si la séance se continue dans la soirée, le compte rendu du débat de la soirée devra être remis aux correspondants de la presse une heure au plus tard après l'ajournement du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

PASCAL POIRIER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Landry, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat à la deuxième séance de la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (I) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la Baie Georgienne," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:

Page 1, ligne 19.—Après "inachevées" insérez ce qui suit comme article A :

ARTICLE A.

"La compagnie n'exercera pas les pouvoirs que lui confère le présent acte au sujet de la section du lac Nipissingue à la Baie Georgienne, autrement dite, la section de la rivière des Français, avant et à moins d'y être autorisée par un arrêté du Gouverneur en Conseil."

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, a proposé:

Que le dit amendement soit amendé en retranchant les mots "que lui confère le présent acte."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit amendement additionnel des Communes, tel qu'amendé, soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement additionnel fait au dit bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (11) intitulé: "Acte à l'effet d'établir un Conseil médical en Canada," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la première séance du Sénat, demain.

L'honorable M. Landry a attiré l'attention de la Chambre sur la déclaration suivante, faite le 15 décembre 1896 à Toronto, par l'honorable M. Fitzpatrick (alors Solliciteur général, aujourd'hui ministre de la Justice) et rapportée par les journaux du temps:

"Le programme du partil libéral (sur la question des écoles du Manitoba) a cet avantage que si le premier essai du *modus vivendi* (c'est-à-dire du compromis Laurier-Greenway) ne donne pas satisfaction, il pourra être corrigé et amélioré par de nouveaux arrangements à l'amiable entre les deux gouvernements. En même temps la voie de la législation fédérale reste ouverte, à la minorité manitobaine pour le cas où la conciliation ne réussirait pas à créer une situation acceptable. . . Enfin si tout cela échoue il sera temps encore et toujours de recourir à une loi fédérale appropriée aux circonstances. Si cela ne donne pas satisfaction nous ferons plus."

Et demandera:

1. Le gouvernement a-t-il pris communication ou a-t-il eu connaissance d'une lettre pastorale, en date du 9 mars 1902, écrite par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface et dans laquelle après avoir cité les paroles du Souverain Pontife condamnant l'arrangement Laurier-Greenway ou du moins la loi qui en fut la conséquence comme défectueuse, imparfaite, insuffisante, Sa Grandeur ajoute:

"En relisant cette page, N.T.C.F., et en considérant l'état de chose actuel, alors qu'aucun de nos droits scolaires ne nous a été rendu, de par la loi, bien que notre situation soit améliorée, nous nous demandons comment il peut se faire que des catholiques, pères de familles ou hommes d'Etat, journalistes ou autres, osent dire que la question des écoles est enfin réglée à la satisfaction de la minorité catholique! Rien

ne peut être plus contraire à la vérité ! Non, notre question scolaire n'est pas réglée. . . " ?

2. En face de l'affirmation positive faite par le représentant de la minorité catholique du Manitoba qu'aucun des droits scolaires n'a été rendu à cette dernière par la loi sortie du compromis Laurier-Greenway ; en face de cette autre affirmation également positive que rien n'est plus contraire à la vérité que de prétendre que la question des écoles a été réglée à la satisfaction de la minorité catholique, est-ce l'intention du gouvernement de recourir à l'expédient suggéré et promis par l'un des membres de l'administration actuelle et " de corriger et d'améliorer par de nouveaux arrangements à l'amiable entre les deux gouvernements " un *modus vivendi* qui, évidemment, ne donne aucune satisfaction ?

3. La voie de la législation fédérale reste-t-elle toujours ouverte à la minorité manitobaine pour le cas où la conciliation ne réussirait pas à créer une situation acceptable ?

4. Est-ce l'intention du gouvernement, si la situation actuelle n'est pas acceptée par la minorité catholique du Manitoba et si la législature de cette province refuse ou néglige d'y remédier, de prendre lui-même en mains la cause des opprimés et d'accorder, par voie de législation fédérale, le remède que la constitution elle-même a créé, qu'un jugement sans appel du comité judiciaire du Conseil Privé de Sa Majesté indique, et promis en outre par un des membres de la présente administration ?

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Qu'un comité spécial, composé de Son Honneur le Président, de l'honorable M. Scott, de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., des honorables messieurs Macdonald (Victoria), Ellis, Lougheed et du proposant, soit nommé pour considérer et régler les invitations et assigner les places à donner aux invités dans la Chambre du Sénat à l'ouverture et à la clôture du Parlement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le Sénat se réunisse samedi prochain et qu'il y ait deux séances distinctes ce jour-là et chaque jour suivant durant le reste de la session, la première séance devant commencer à onze heures du matin et la seconde à trois heures de l'après-midi—chaque séance devant constituer un jour distinct.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Watson, du comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 9 mai 1902.

Le comité de l'Economie interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son troisième rapport.

1. Votre comité a examiné les comptes du greffier du Sénat pour l'exercice clos le 30 juin 1901, et il les a trouvés exacts.

2. Le greffier a rendu compte à la satisfaction du comité de la manière suivante :—

RECETTES.

Lettres de crédit.	\$209,000 00
Lettres de change.	147 06
De sources diverses.	2,428 44
Total.	<u>\$211,575 50</u>

DÉPENSES.

Traitement du président.	\$ 4,000 00
Indemnité payée aux sénateurs.	124,050 60
Salaires et dépenses casuelles.	75,902 87
Payé au compte du revenu.	390 46
Honoraires sur bills privés, remboursement	1,000 00
Balance en banque	2,481 53
Dépôts au crédit du receveur général :—	
Recettes.	\$2,428 44
Remboursements	1,321 60
	<u>3,750 04</u>
Total.	<u>\$211,575 50</u>

3. Votre comité recommande que la papeterie et les autres articles nécessaires pour la prochaine session du parlement, soient commandés sur la liste dressée par votre comité et déposée entre les mains du commis de la papeterie, et que la distribution en soit faite de la même manière qu'aux sessions passées.

4. Votre comité recommande que les petits coffres ordinaires de papeterie soient fournis aux sénateurs à la prochaine session du parlement.

5. Votre comité recommande que, en vue de faciliter la consultation, les paragraphes 4, 5, 6 et 7 du rapport du comité de l'Economie interne et de la comptabilité, adopté par le Sénat le 9 juillet 1894, lesquels sont comme suit :—

“4. Le greffier du Sénat est le chef reconnu du personnel ; il a une surveillance “générale sur tous officiers et employés du Sénat.”

“5. Il aura le pouvoir de suspendre tout officier ou employé, en attendant la décision du comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat ou (s'il “s'agit d'officiers nommés par le Gouverneur général), du Gouverneur en Conseil.”

“6. Il prendra des mesures, après s'être consulté avec le greffier en loi ou quel- “qu'autre officier faisant les fonctions de greffier des comités, pour la convocation des “différents comités, la tenue des procès-verbaux et la rédaction des rapports de ces com- “ités.”

“7. Après s'être consulté avec les différents employés, il prendra des arrangements, “qui ne devront pas être incompatibles avec les règles et décisions adoptées par le “Sénat, relativement à la répartition du travail entre eux, suivant qu'il le jugera à “propos,” soient reproduits dans ce rapport, les paragraphes 6 et 7 étant néanmoins amendés de manière que toute action du greffier, sous leur autorité, puisse être infirmée ou modifiée par le Sénat ou par le comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité.

6. Votre comité recommande que le greffier en loi, qui est aussi greffier des comités lorsqu'il assistera aux séances d'un comité, agisse comme greffier de ce comité et tienne procès-verbal de sa séance.

7. Votre comité recommande que, en cas d'absence d'un membre du personnel, ou en cas de vacance dans le personnel, les devoirs attachés à la situation vacante soient

pour le temps remplis par quelqu'autre membre du personnel que choisira le greffier. Pourvu que, s'il est besoin d'aide temporaire pour exécuter convenablement le travail du Sénat, cette aide puisse être obtenue par le greffier.

8. Votre comité recommande que les paragraphes 16 et 17 du dit rapport du 9 juillet 1894 soient remis en vigueur, ces paragraphes sont dans les termes suivants :

“16. Votre comité recommande que, en vue de mieux assurer la discipline, les portiers, les messagers et les pages soient placés sous la surveillance du sergent-d'armes, qui aura le pouvoir de suspendre tout membre de ce service pour quinze jours, toute suspension plus longue ne devant se faire que de l'autorité du greffier.”

“17. Le concierge ou messenger en chef continuera de conduire le personnel des messagers sous la surveillance et le contrôle du sergent-d'armes.”

La situation et les occupations du greffier sont telles qu'il ne peut exercer une surveillance efficace sur les portiers, les messagers et les pages. Pendant que les paragraphes en question étaient en vigueur, c'est-à-dire du 9 juillet 1894 au 17 juin 1897, il n'y a pas eu de plainte sous ce rapport, ni de friction sérieuse.

Le paragraphe 16 place simplement le sergent-d'armes dans la même position que le fonctionnaire correspondant en Angleterre, et que celui de la Chambre des Communes du Canada en vertu de la règle 107.

9. Votre comité recommande que le messenger en chef surveille, de la chambre des messagers, le service de ses subordonnés, et qu'il tienne un livre où seront inscrits les noms des messagers envoyés en dehors des édifices du parlement durant la session.

10. Votre comité recommande: (1) Que M. Alfred Garneau, actuellement premier traducteur français, soit promu traducteur en chef, à la place de M. A. A. Boucher, relevé des devoirs de cette fonction sur recommandation contenue dans le deuxième rapport du comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité, adopté par le Sénat le 15 avril 1902, et que le traducteur en chef ait la charge de toute la traduction au Sénat, qu'elle soit, y compris le compte rendu des débats (*Hansard*), et qu'il divise le travail entre les traducteurs suivant les exigences du service.

(2.) Que les appointements de M. Alfred Garneau soient élevés de \$2,200 à \$2,400, cette augmentation devant compter du 1er juillet 1902.

(3.) Que le département de la traduction, sous la surveillance du traducteur en chef, se compose des traducteurs suivants :

M. J. Boutillier-Trudel, actuellement second traducteur français.

M. Jos. Bouchard, transféré du service de la traduction des débats et devant être employé à la traduction généralement.

M. William Chapman, nommé traducteur permanent, sur la recommandation du comité du compte rendu des débats, adoptée le 11 avril 1902.

(4.) Que les appointements des messieurs ci-dessus nommés soient, comme à présent, savoir :—

M. Trudel, \$1,300 par année.

M. Bouchard, \$1,200 par année.

M. Chapman, \$1,000

11. Votre comité recommande que les appointements du gentilhomme huissier de la Verge Noire soient portés à \$1,800 par année à compter de la date de sa nomination, que ses appointements soient payés par le Sénat, ainsi que son uniforme.

12. Votre comité recommande que, à compter de la fin de la présente session, la pratique introduite en 1901, de payer le coiffeur et le gardien du restaurant comme messagers sessionnels, soit discontinuée.

13. Votre comité recommande que Robert O'Leary et William Thorne, qui ont été employés comme messagers sessionnels depuis quelques années soient nommés messagers sessionnels ; que Jacques Larivière soit nommé messenger sessionnel, et que le président actuel du comité soit autorisé à retenir les services d'un autre messenger session-

nel au commencement de la prochaine session, sauf toutefois l'approbation subséquente du comité de l'Economie Interne et de la Ccmptabilité.

14. Votre comité recommande qu'un double de l'inventaire des articles qui appartiennent au Sénat dans le restaurant soit déposés au bureau du greffier du Sénat par le secrétaire du comité du restaurant.

15. Votre comité recommande qu'un inventaire des autres articles mobiliers du Sénat soit déposés au bureau du greffier du Sénat à la clôture de chaque session.

16. Votre comité recommande que M. R. W. Stephens, premier commis anglais et greffier du journal anglais, soit nommé second assistant greffier.

17. Votre comité recommande que le président soit autorisé à faire les mêmes arrangements que les années dernières quant à l'emploi d'un sténographe et clavigraphé dans le bureau du greffier en loi.

18. Votre comité recommande qu'un congé de deux mois soit accordé à M. W. L. Lambkin, gardien de la salle de lecture, pour cause de maladie contractée durant la campagne du Sud-africain, en 1900, comme le constate un certificat de médecin déposé devant votre comité.

19. Votre comité recommande que le salaire de M. J. H. Pelletier, gardien du vestiaire, en soit porté de \$750 à \$800 par année, à compter du 1er juillet 1902.

20. Votre comité recommande que Thomas Gravelle, qui depuis plusieurs années a été employé pour allumer les feux et faire divers travaux au Sénat, soit payé \$1.50 au lieu de \$1.25 par jour.

Le tout respectueusement soumis,

ROBT. WATSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (73) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de force, de chemin de fer et de navigation de la Rive Nord,"

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (141) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (149) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds 1894," a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

l'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (156) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de l'immigration chinoise de 1900," a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Lougheed a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (157) intitulé: "Acte autorisant l'emprunt de certaines sommes de deniers pour le service public," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la seconde séance du Sénat demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (136) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des marques des fruits de 1901."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Le second article a été lu et amendé comme suit:

Page 1, ligne 25.—Après "No 1" insérez "ou XXX."

Le troisième article a été lu et agréé.

Ordonné que ce qui suit soit ajouté au bill.

Page 2, ligne 6.—Après "colis" insérez:

ARTICLE A.

L'article 10 du dit acte est amendé en retranchant les mots "d'un inspecteur" dans la troisième ligne.

Le quatrième article a été lu et agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Perley a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçu maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (106) intitulé : Acte modifiant l'Acte des Postes."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (112) intitulé : "Acte modifiant l'Acte d'immigration," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la seconde séance du Sénat, demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former de nouveau en comité général relativement au bill (120) intitulé : "Acte modifiant l'Acte des terres fédérales," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la seconde séance du Sénat, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (142) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte de l'inspection générale."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Il a été proposé d'ajouter au bill ce qui suit comme

ARTICLE A.

La clause 44 de l'Acte d'inspection générale, telle que modifiée par le chapitre 25 de 62-63 Victoria, est modifiée de nouveau par les présentes en retranchant les dispositions de la dite clause concernant "l'avoine" et les remplaçant par les suivantes:—

L'avoine No 1 extra consistera entièrement d'avoine cultivée au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest, sera saine, bien nette et exempte d'autres grains; elle renfermera une proportion de 90 pour 100 d'avoine blanche, et ne pèsera pas moins que 38 livres au boisseau.

L'avoine No 1 sera saine, bien nette et exempte d'autres grains; elle renfermera une proportion de 90 pour 100 d'avoine blanche et ne pèsera pas moins que 34 livres par boisseau.

L'avoine No 2 sera saine, raisonnablement nette, raisonnablement exempte d'autres grains, et ne pèsera pas moins que 34 livres par boisseau.

L'avoine No 3 sera saine, mais pas suffisamment nettoyée ou exempte d'autres grains pour être classée comme No 2.

L'avoine rejetée comprendra toute celle qui est humide, cariée, sale ou impropre pour quelque cause à être classée comme No 3.

Le mot "saine" usité dans les présentes signifiera en condition propre au transport ou à l'emmagasinage.

Le paragraphe 4 de la cédule comprise dans la dite clause 44 est amendé par les présentes en employant le mot "blé" au lieu du mot "grain" partout où se rencontre ce dernier mot dans la dite clause.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la seconde séance du Sénat, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (147) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de la police à cheval, 1894."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné à demain à onze heures du matin.

Samedi, 10 mai 1902.

PREMIERE SEANCE.

Le Séhat s'est reuni à onze heures du matin.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Clemow,	Macdonald	Scott,
Beique,	Dever,	(Victoria),	Shehyn,
Bernier,	Dobson,	McLaren,	Sullivan,
Bolduc,	Ellis,	McMillan,	Templeman,
Boucherville, de	Fiset,	McMullen,	Thibaudeau
(C.M.G.),	Fulford,	Merner,	(Rigaud),
Bowell,	Gibson,	Pelletier	Thompson,
(Sir Mackenzie)	Gillmor,	(Sir Alphonse),	Vidal,
Carling (Sir John),	Landerkin,	Perley,	Watson,
Casgrain,	Landry,	Poirier,	Wood (Hamilton),
(de Lanaudière)	Lougheed,	Primrose,	Wood,
Casgrain (Windsor),	Lovirt,	Robertson,	(Westmoreland).
Church,	Macdonald (P.E.I.),		

PRIÈRES.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Poirier, a proposé :

Qu'une humble demande soit faite à Son Excellence le Gouverneur général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toute la correspondance échangée entre le Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les colonies ou tout autre membre du gouvernement de Sa Majesté et Son Excellence le Gouverneur général, ou tout membre du gouvernement canadien, aussi bien que de toute communication entre le gouvernement fédéral ou quelqu'un de ses membres et les premiers ministres ou quelqu'autre des membres des gouvernements des provinces, au sujet des marques de la faveur royale qu'il a plu à Sa Majesté de conférer ou d'offrir à des Canadiens, à l'occasion de la visite, faite au Canada en septembre dernier, de Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse d'York et de Cornwall, aujourd'hui Prince et Princesse de Galles, ainsi que de toute correspondance au sujet du refus d'accepter ces marques de la faveur royale, si tel refus existe.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (11) intitulé: "Acte à l'effet d'établir un Conseil médical en Canada," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la seconde séance du Sénat, aujourd'hui.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le bill (U) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental," n'ayant pas passé à la Chambre des Communes, il soit recommandé de rembourser les honoraires aux promoteurs du bill, moins les frais d'impression et de traduction.

Alors sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier,

Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

DEUXIEME SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à 3 heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Clemow,	Macdonald	Templeman,
Béique,	Dever,	(Victoria),	Thibaudeau
Bernier,	Dobson,	McLaren,	(de la Vallière),
Bolduc,	Ellis,	McMillan,	Thibaudeau
Boucherville, de	Fulford,	McMullen,	(Rigaud),
(C.M.G.),	Gibson,	Merner,	Thompson,
Bowell,	Gillmor,	Pelletier	Wark,
(Sir Mackenzie),	Gowan (C.M.G.),	(Sir Alphonse),	Watson,
Carling (Sir John),	Landerkin,	Poirier,	Wood
Casgrain	Landry,	Primrose,	(Hamilton),
(de Lanaudière),	Lougheed,	Scott,	Wood
Casgrain (Windsor),	Lovitt,	Shehyn,	(Westmoreland),
Church,	Macdonald (P.E.I.),	Sullivan,	Yeo,
			Young,

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement.

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Fulford, a proposé :

Que le dit rapport soit amendé en ajoutant après les mots "service civil" à la fin de la première recommandation : "et que les dits fonctionnaires continuent à recevoir leur salaire actuel, nonobstant toute disposition contraire dans le dit acte."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur l'adoption du rapport, tel qu'amendé, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le second rapport du comité permanent du Compte rendu des Débats.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Landry, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre, le Sénat a pris en considération le deuxième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la Bibliothèque du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Wood (Westmoreland), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (157) intitulé : "Acte autorisant l'emprunt de certaines sommes de deniers pour le service public."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et L'honorable M. Sullivan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (112) intitulé: "Acte modifiant l'Acte d'immigration."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

L'article premier a été lu et amendé comme suit:

Page 1, ligne 10.—Après "maladie" insérez "repoussante," et après "contagieuse" insérez "ou pour toute autre cause quelconque."

L'article deux a été lu et amendé par l'addition de ce qui suit: "et tout propriétaire ou capitaine d'un navire qui violera les dispositions du présent acte, ou qui aidera ou instiguera quelqu'immigrant ou passager à agir en contravention d'un tel arrêté ou d'une telle proclamation, ou qui refusera ou négligera de reprendre à bord du navire un tel immigrant ou passager, encourra une amende de mille piastres au plus et de cent piastres au moins, par chaque tel immigrant ou passager."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Avec la permission de la Chambre:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (120) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des terres fédérales."

(*En comité.*)

Page 2, ligne 5.—Retranchez depuis "que" jusqu'à "sur."

Page 2, ligne 10.—Retranchez depuis "ces" jusqu'à "cette" et insérez "terres."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Lovitt a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Avec la permission de la Chambre:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (142) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte de l'inspection générale."

(*En comité.*)

L'amendement fait vendredi, le 9 mai, a été réconsidéré, et à sa place il a été
Ordonné, que ce qui suit soit ajouté au bill comme article A :—

Article A.

"2. La disposition relative à l'avoine" contenue en l'article 44 de l'Acte d'inspection général, tel que décrété par l'article 4 du chapitre 25 des statuts de 1899, est amendée par le présent en y ajoutant les mots suivants :—"mais quant au Manitoba, aux Territoires du Nord-Ouest et à cette partie de l'Ontario située à l'ouest du lac Supérieur,—

"L'avoine No 1 extra consistera entièrement d'avoine cultivée au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest, sera saine, bien nette et exempte d'autres grains; elle renfermera une proportion de 90 pour 100 d'avoine blanche, et ne pèsera pas moins de 38 livres au boisseau.

“L'avoine No 1 sera saine, bien nette et exempte d'autres grains ; elle contiendra une proportion de 90 pour 100 d'avoine blanche et ne pèsera pas moins de 34 livres au boisseau.

“L'avoine No 2 sera saine, raisonnablement nette, raisonnablement exempte d'autres grains, et ne pèsera pas moins de 34 livres au boisseau.

“L'avoine No 3 sera saine, mais pas suffisamment nette ou exempte d'autres grains pour être classée comme No 2, et ne pèsera pas moins de 34 livres au boisseau.

“L'avoine rejetée comprendra toute celle qui est humide, cariée, sale ou impropre pour quelque cause à être classée comme No 3.”

Ordonné, que ce qui suit soit ajouté au bill comme article B :—

Article B.

“3. L'annexe mentionnée en l'article C du chapitre 25 des statuts de 1899, est amendée par le présent en insérant les mots “excepté l'avoine” après les mots “grains” et “graines” dans les deuxième et neuvième lignes du paragraphe 4 de la dite annexe.”

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Béique a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la première séance du Sénat, lundi prochain, et que le bill soit réimprimé, tel qu'amendé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (85) intitulé: “Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud,” auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission de la Chambre :

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné que la soixantième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Alors sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (87) intitulé: “Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec,” auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission de la Chambre :

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été Ordonné que la soixantième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Alors sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (98) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du passage souterrain de Montréal," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la première séance du Sénat, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (119) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la première séance du Sénat, lundi prochain.

Un message de la Chamrbe des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (Z) intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'Acte de la naturalisation," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (B) intitulé : "Acte modifiant les Actes relatifs au chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :

Page 1, ligne 18.—Retranchez depuis "2" jusqu'à "capital" inclusivement, ligne 35.

Page 2, ligne 2.—Retranchez "\$10,000,00" et insérez "six millions de piastres."

Page 2, ligne 31.—Après "Parlement" insérez "pourvu que chaque convention ait été préalablement approuvée par les deux tiers des voix données à une assemblée générale spéciale des actionnaires régulièrement convoquée dans le but de la prendre en considération,—à laquelle assemblée seront présents ou représentés par fondés de pouvoirs des actionnaires représentant au moins les deux tiers en somme du capital social,—et que cette convention ait aussi été sanctionnée par le Gouverneur en Conseil.

“2. Cette sanction ne sera signifiée qu’après qu’avis de la demande à cet effet aura été publié de la manière et pendant le temps prescrits par l’article 239 de l’Acte des chemins de fer, et aussi pendant un même espace de temps dans un journal dans chacun des comtés que traversera le chemin de fer de la compagnie, et dans lequel il sera publié un journal.

“3. Un double de chaque convention mentionnée au premier paragraphe du présent article sera déposé, dans les trente jours qui suivront sa signature, au bureau du Secrétaire d’Etat du Canada, et avis de ce dépôt sera donné par la compagnie dans la *Gazette du Canada*; et la production de la *Gazette du Canada* contenant cet avis fera foi *primâ facie* que les prescriptions du présent article ont été remplies.”

Et les dits amendements étant lus la seconde fois.

Sur motion de l’honorable M. Lougheed, secondé par l’honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Conformément à l’ordre du jour, le bill (11) intitulé: “Acte à l’effet d’établir un Conseil médical en Canada,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l’honorable M. Sullivan, secondé par l’honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain, et qu’il soit le premier item de l’ordre du jour après les troisièmes lectures.

Alors sur motion de l’honorable M. Scott, secondé par l’honorable M. Templeman, Le Sénat s’est ajourné à lundi prochain à onze heures du matin.

Lundi, 12 mai 1902.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est reuni à onze heures du matin.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Clemow,	Macdonald (P.E.I.),	Shehyn,
Baker,	Cox,	Macdonald	Sullivan,
Beique,	Dandurand,	(Victoria),	Templeman,
Bernier,	Dever,	McLaren,	Thibaudeau,
Bolduc,	Dobson,	McMillan,	(de La Vallière),
Boucherville, de	Drummond,	McMullen,	Thompson,
(C.M.G.),	Ellis,	McSweeney,	Vidal,
Bowell	Forget,	Merner,	Wark,
(Sir Mackenzie),	Gibson,	Owens,	Watson,
Carling (Sir John),	Gillmor,	Pelletier	Wood
Casgrain	Gowan (C.M.G.),	(Sir Alphonse),	(Westmoreland),
(de Lanaudière),	Landerkin,	Poirier,	Yeo,
Casgrain (Windsor),	Landry,	Scott,	Young.
Church,	Lovitt,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Scott, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (87) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission de la Chambre:

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. Scott, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a présenté le rapport suivant.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
LUNDI, 12 mai 1902.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres a l'honneur de présenter le rapport suivant.

Votre comité recommande que, pour le reste de la session, son quorum soit réduit à cinq (5) membres.

Le tout respectueusement soumis.

R. W. SCOTT,
Président intérimaire.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que la règle soixante du Sénat soit suspendue relativement au bill (98) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du passage souterrain de Montréal."

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, que le bill (K) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à George M. Depew," n'ayant pas passé à la Chambre des Communes, les honoraires soient remboursés aux promoteurs du dit bill, moins les frais d'impression et de traduction.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (142) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte de l'inspection générale," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (11) intitulé: "Acte à l'effet d'établir un Conseil médical en Canada."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

L'article deux a été lu et amendé comme suit :—

Page 1, ligne 14, après "chirurgiens" insérez les paragraphes suivants :—

"(c) l'expression "école de médecine" comprend toute institution où s'enseigne la médecine."

"(d) l'expression "étudiants" s'entend seulement des personnes admises à l'étude de la médecine en vertu des lois provinciales."

L'article trois a été lu et agréé.

L'article quatre a été lu et amendé comme suit :—

Page 1, ligne 25, retranchez "et étudiants."

Page 1, ligne 29, après "suivre" insérez "par les étudiants."

Page 1, ligne 33, retranchez "des aspirants."

L'article cinq a été lu et agréé.

L'article six a été lu et amendé comme suit :—

Page 2, ligne 30, après “reçu” insérez “une licence ou.”

Page 2, ligne 47, après “université” insérez “par.”

Page 2, ligne 48, retranchez depuis “règlements” jusqu'à “(d)” page 3, et insérez “applicables.”

Page 3, ligne 20, retranchez depuis “province” jusqu'à la fin de l'article 6, et insérez “et quand toutes les provinces auront légiféré à cet effet, il sera loisible de nommer et élire de la manière susdite les membres du conseil; pourvu toujours que, si quelqu'une des dites législatures abroge ensuite sa législation, prévue par cet article, il ne soit donné à d'autres personnes le droit de pratiquer la médecine dans les limites de la juridiction de cette législature, à raison de leur qualification ou enregistrement, en vertu du présent acte.”

L'article sept a été lu et amendé comme suit :—

Page 3, ligne 39, après “à” insérez “toute université, à.”

Page 3, ligne 40, retranchez depuis “corporation” jusqu'au deuxième ou.”

Page 4, ligne 19, après “nommé” insérez “ou élu, ou jusqu'à l'expiration de son terme d'exercice, si son successeur est nommé avant l'expiration de ce terme.”

Les articles huit et neuf ont été lus et agréés.

L'article dix a été lu et amendé comme suit :—

Page 4, ligne 45, après “mentionnées” retranchez “à” et insérez “aux paragraphes (a), (b), (c), (d) et (e) de l'article 4 et en.”

Page 5, ligne 17, retranchez le paragraphe “(h).”

Page 5, ligne 20, retranchez depuis “(i)” inclusivement jusqu'à “l'établissement,” ligne 22.

Page 5, ligne 23, retranchez “ces personnes possèdent” et insérez “le candidat possède.”

Page 5, ligne 27, retranchez “collèges” et insérez “écoles” et retranchez depuis “institutions” jusqu'à “la” ligne 29, et insérez “médicales.”

Page 5, ligne 36, retranchez depuis “examens” jusqu'à “ne,” ligne 37.

Page 5, ligne 42, retranchez depuis “la” jusqu'à “ne,” ligne 43, et insérez “date à laquelle le présent acte deviendra exécutoire aux termes du paragraphe 3 de l'article 6 du présent acte.”

Page 5 ligne 44, après “acte” insérez :

“IV. Le présent acte n'aura pas d'effet rétroactif spécialement pour ce qui est des personnes dûment inscrites comme étudiants sous les lois de quelqu'une des provinces du Canada, à l'époque où il deviendra exécutoire comme sus dit.”

Page 6, ligne 5, après le paragraphe “(j)” insérez le suivant :—

“l'immatriculation et l'enregistrement de toutes personnes ayant droit, en vertu du présent acte, de figurer sur le registre des praticiens en médecine canadiens.”

Page 6, ligne 11, après “conseil” insérez “et cette approbation sera une preuve concluante que le règlement n'a pas d'effet rétroactif.”

Les articles onze à quinze inclusivement ont été lus et agréés.

L'article 16 a été lu et amendé comme suit :—

Page 7, ligne 1, retranchez depuis “16” jusqu'à “2,” ligne 8, et insérez à la place ce qui suit :—

“Toute personne qui passera l'examen prescrit par le conseil et se conformera à toutes les conditions et règles requises pour l'enregistrement, comme l'exige le présent acte et l'exigera le conseil, aura droit, moyennant le paiement des honoraires prescrits à ce sujet, d'être enregistrée comme praticien en médecine.”

Page 7, ligne 8, après "possession" insérez "d'une licence ou."

Page 7, ligne 9, retranchez "sanction du présent acte" et insérez "date à laquelle le présent acte deviendra exécutoire comme susdit."

Les articles dix-sept à vingt, inclusivement, ont été lus et agréés.

Ordonné, que l'article suivant soit ajouté au bill :—

"21. Le présent acte ne sera pas interprété comme autorisant la création d'écoles de médecine, ou donnant à quelque titre un enseignement médical."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Thompson, a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux ils ont été agréés.

Avec la permission de la Chambre :

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (65) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer Yukon-Pacifique";

Aussi, le bill (9) intitulé: "Acte concernant la Compagnie *United Gold Fields of British Columbia (Limited)*";

Aussi, le bill (66) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord";

Aussi, le bill (96) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et Kéwatin";

Aussi, le bill (101) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Népigon";

Aussi, le bill (123) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Oriental du Canada," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes pour rapporter le bill (I) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne," et pour informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat à son amendement, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (G) intitulé: "Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell";

Aussi, le bill (O) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma et de la Baie d'Hudson";

Aussi, le bill (P) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord"; et

Aussi le bill (AA) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association des éleveurs de bétail des provinces maritimes," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (134) intitulé: "Acte concernant la représentation du territoire du Yukon à la Chambre des Communes," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (55) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que les règles dix-sept, quarante et une et soixante du Sénat, soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (81) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de télégraphe du Nord."

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission de la Chambre:

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que les règles dix-sept, quarante et une et soixante, du Sénat, soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (89) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Central du Canada."

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission de la Chambre :

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Thibaudeau (de la Vallière), il a été

Ordonné, que les règles dix-sept, quarante et une et soixante, du Sénat, soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Thibaudeau (de la Vallière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. Landerkin, secondé par l'honorable M. Thibaudeau (de la Vallière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (151) intitulé: "Acte concernant la remise des amendes," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (155) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (162) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des grains du Manitoba, 1900," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (164) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la cité d'Ottawa," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné jusqu'à trois heures de l'après-midi.

DEUXIEME SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à 3 heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Clemow,	Macdonald	Sullivan,
Baker,	Cox,	(Victoria),	Templeman,
Beique,	Dandurand,	Mackay (Alma),	Thibaudeau
Bernier,	Dever,	McLaren,	de la Vallière),
Bolduc,	Dobson,	McMillan,	Thibaudeau
Boucherville, de	Drummond,	McMullen,	(Rigaud),
(C.M.G.),	Ellis,	Merner,	Thompson,
Bowell,	Forget,	Miller,	Vidal,
(Sir Mackenzie),	Gibson,	Owens,	Wark,
Carling (Sir John),	Gillmor,	Pelletier	Watson,
Casgrain	Landerkin,	(Sir Alphonse),	Wood
(de Lanaudière),	Landry,	Poirier,	(Westmoreland),
Casgrain (Windsor)	Lovitt,	Scott,	Yeo,
Church,	Macdonald (P.E.-I.),	Shehyn,	Young.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le quatrième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Owens, a proposé en amendement:

Que le huitième paragraphe soit amendé en retranchant dans la deuxième ligne, les mots "sont dans les termes suivants" et en insérant les mots "étant amendés comme suit," et aussi en retranchant dans le paragraphe 16 cité, les mots "les messagers."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Watson, secondé par Sir Mackenzie Bowell, a proposé en amendement:

Que le paragraphe 17 cité, soit amendé en retranchant les mots "sergent-d'armes" et en insérant à la place les mots "greffier du Sénat"; et aussi en retranchant tous les mots depuis "la situation jusqu'au paragraphe 9."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé en amendement:

Que le paragraphe 12 soit retranché.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé en amendement:

Que le paragraphe 17 soit amendé en ajoutant les mots "de ce comité" après le mot "président."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Alors la question de concours ayant été posée sur l'adoption du rapport, tel qu'amendé, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (119) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du Territoire du Yukon," a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, que la dix-septième et la quarante et unième règles de cette Chambre soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général, présentement.

La question de concours étant posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Baker a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (134) intitulé: "Acte concernant la représentation du territoire du Yukon à la Chambre des Communes," a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été Ordonné, que la dix-septième et la quarante et unième règles de cette Chambre soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général, présentement.

La question de concours étant posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un à vingt et un inclusivement ont été lus et agréés.

L'article vingt-deux a été lu et amendé comme suit:—

Page 5, ligne 30, retranchez depuis "reste" jusqu'à "candidat" ligne 31, et insérez "qu'un."

Page 5, lignes 33 et 34, retranchez "les candidats ou."

L'article vingt-trois a été lu et amendé comme suit:—

Page 5, ligne 38, retranchez depuis "plus" jusqu'à "l'officier rapporteur," ligne 40, et insérez "d'un candidat."

Les articles vingt-quatre à vingt-sept, inclusivement, ont été lus et agréés.

L'article vingt-huit a été lu et amendé comme suit :—

Page 6, ligne 28, retranchez depuis "28" jusqu'à "énumérateur," ligne 33, et insérez : " Dès qu'il aura reçu le bref, l'officier-rapporteur en notifiera la réception au juge en chef de la cour territoriale ou, s'il n'y a pas de juge en chef, au juge senior de la cour, ou si le juge en chef ou le juge senior, selon le cas, est empêché d'agir pour cause de maladie ou d'absence du territoire, ou pour une autre cause, au juge puisné senior ou au juge le plus ancien, selon le cas, et le juge en chef ou le juge ainsi notifié nommera sans retard un."

Les articles vingt-neuf X cinquante-cinq, inclusivement, ont été lus et agréés.

Les formules A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N et O de l'annexe ont été lues et agréées.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la première séance de la Chambre, demain.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président, a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30

Conformément à l'ordre du jour, le bill (98) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du passage souterrain de Montréal," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (151) intitulé : " Acte concernant la remise des amendes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la première séance de la Chambre, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (155) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des chemins de fer," a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la dix-septième et la quarante et unième règles du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général, présentement.

La question de concours étant posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Mackay (Alma), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (162) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des grains du Manitoba, 1900," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la première séance de la Chambre, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (164) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la cité d'Ottawa," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la dix-septième et la quarante et unième règles du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (J) intitulé: "Acte constituant en corporation *The Dominion Association of Chartered Accountants*," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:

Page 2, ligne 2.—Retranchez "tels autres" et insérez "toutes autres personnes."

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (102) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Gaspé et l'Ouest," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. Gillmor, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la première séance de la Chambre, demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain à onze heures du matin.

Mardi, 13 mai 1902.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est reuni à onze heures du matin.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Cox,	Lovitt,	Sullivan,
Baker,	Dandurand,	Macdonald, (I.P.-E.)	Templeman,
Béique,	Dever,	Macdonald	Thibaudeau,
Bernier,	Dobson,	(Victoria),	(de la Vallière),
Boucherville, de	Drummond,	Mackay (Alma),	Thibaudeau
(C.M.G.),	Ellis,	McLaren,	(Rigaud),
Bowell	Forget,	McMillan,	Thompson,
(Sir Mackenzie)	Fulford,	McMullen,	Vidal,
Carling (Sir John),	Gibson,	Merner,	Watson,
Casgrain	Gilmor,	Owens,	Wood
(de Lanaudière),	Kirchhoffer,	Pelletier	(Westmoreland),
Church,	Landerkin,	(Sir Alphonse),	Yeo,
Clemow,	Landry,	Scott,	Young.

PRIÈRES.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (85) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (55) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit," a fait rapport qu'il

avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (81) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de télégraphe du Nord," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 32.—Retranchez "cinquante" et insérez "cent".

Page 1, ligne 33.—Retranchez "dix" et insérez "vingt-cinq".

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné que les quarante et unième et soixante et dixièmes règles du Sénat soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (89) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Central du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission de la Chambre :

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (98) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du passage souterrain de Montréal," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 13 mai 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport.

Votre comité a pris en considération le rapport suivant du sous-comité mixte des comités permanents des deux Chambres, et il en recommande l'adoption par le Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

A. A. MACDONALD,
Président intérimaire.

Rapport du sous-comité.

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
LUNDI, 12 mai 1902.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes s'est réuni, ce jour.

Présents:

L'honorable Sir John Carling, président.

Les honorables messieurs Béique, Macdonald (I.P.-E.), et messieurs Flint, Mathewson et Richardson.

Recommandé,—Que les règles 49e du Sénat et 51e de la Chambre des Communes, toutes deux commençant par les mots: “ Dans les provinces de Québec et du Manitoba,” soient assimilées et se lisent comme suit: “(a) Dans les provinces de Québec et du Manitoba.”

“ Un avis inséré dans la *Gazette du Canada*, en français et en anglais, et dans un journal publié en anglais, et dans un journal publié en français dans le district auquel s’applique la mesure demandée, ou dans les deux langues, s’il n’y a qu’un seul journal publié dans ce district; ou, s’il n’y a pas de journal publié dans ce district, la publication, dans les deux langues, se fera dans un journal du district le plus voisin où il sera publié un journal.”—

Que la règle, commune aux deux Chambres, exigeant que la publication, pendant une durée de deux mois, des avis de demande en obtention de bills privés, soit modifiée en réduisant à un mois la durée de cette publication.

Votre comité recommande de plus que la règle suivante s’applique aux deux Chambres:

“ Lorsqu’un bill devra être mis à effet dans plus d’une province, d’un territoire ou d’un district, les avis devront être publiés dans la *Gazette du Canada* et dans un des principaux journaux publiés dans chaque province, territoire, ou district où ce bill sera mis à effet.”

JOHN CARLING,
Président,

Ordonné, qu’il soit déposé sur la table.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l’honorable M. Owens, secondé par l’honorable M. Forget, il a été

Ordonné, que le bill (X) intitulé: “ Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal”; le bill (M) intitulé: “ Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l’Atlantique au lac Supérieur,” et le bill (N) intitulé: “ Acte relatif à la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental,” n’ayant pas passé à la Chambre des Communes, il soit recommandé de rembourser les honoraires aux promoteurs de ces bills, moins les frais d’impression et de traduction.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l’honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l’honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que les honoraires payés pour le bill (F) intitulé: “ Acte constituant en corporation l’Evêque de Moosonee,” soient remboursés moins les frais d’impression et de traduction.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (H) intitulé: “ Acte pour faire droit à Samuel Nelson Chipman,” et pour informer cette Chambre qu’elle a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 12 mai 1902.

Résolu,—Qu’un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill No 163 (H du Sénat) intitulé: “ Acte pour faire droit à Samuel Nelson Chipman.”

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (73) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de force, de chemin de fer et de navigation de la Rive Nord " ; et

Aussi, le bill (11) intitulé : " Acte à l'effet d'établir un Conseil médical en Canada," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (Q) intitulé : " Acte constituant en corporation la banque Métropolitaine " ;

Aussi, le bill (V) intitulé " Acte constituant en corporation la banque des Garanties du Canada " ;

Aussi, le bill (Y) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurances sur la vie Union " ; et

Aussi, le bill (CC) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'assurance maritime La Royale," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills, sans amendement.

L'honorable M. Landry a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état indiquant,—

1. Les noms de toutes les personnes qui ont été nommées ou qui ont été recommandées à la position de colonels honoraires ou de lieutenants-colonels honoraires dans la force volontaire, avec désignation des régiments auxquels ils sont ou devaient être attachés, et mention de la date de chaque nomination ;

2. Les états de service de chacune des personnes ainsi nommées ou recommandées ;

3. Les noms de toutes les personnes qui ont recommandé telles nominations avec toute la correspondance échangée à ce sujet ;

4. Les noms des personnes recommandées qui n'ont pas été nommées, distinguant les personnes dont la nomination a été refusée des personnes dont la nomination n'a pas encore été l'objet d'une décision et donnant pour chacune de ces personnes, la cause du refus ou du délai de sa nomination.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 23 avril 1902, demandant toute la correspondance échangée, au cours des deux dernières années, entre le gouvernement du Canada et quelque compagnie de navires à vapeur faisant le transport des produits du Canada, de quelque port canadien à l'Europe, relativement à la ventilation des espaces employés pour l'emmagasinage sur ces navires des produits périssables, comme les pommes et le fromage.

Aussi, copie de toutes les clauses, contenues dans les contrats avec ces compagnies, concernant la ventilation des cales, ou espaces entre les ponts des dits navires à vapeur ; aussi, un état donnant les noms des navires qui ont été pourvus des moyens de produire de l'air froid et de le distribuer dans leurs cales et entre leurs ponts, conformément aux termes du crédit accordé à cette fin pendant la dernière session du parlement avec indication de ce qu'a payé le gouvernement par chaque navire ; le dit état devant aussi donner les noms des propriétaires des navires ;

Aussi, un état indiquant pour chaque jour, la température minimum et maximum maintenue pendant chaque voyage dans la cale ou entre les ponts des navires aménagés conformément aux termes du dit crédit parlementaire de la dernière session ;

Aussi, un état montrant les résultats comparatifs dans le transport des pommes, observés entre les steamers aménagés comme il est dit ci-dessus et ceux dépourvus de moyens spéciaux de ventilation ;

Aussi, un état donnant les noms des propriétaires de navires que l'on se propose d'aménager ainsi durant la saison prochaine, et le point de partance du Canada.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la Session No 101.)

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que les soixantième et soixante et dixième règles du Sénat soient suspendues en tant qu'il s'agit du bill (102) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Gaspé et de l'Ouest."

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (134) intitulé : "Acte concernant la représentation du territoire du Yukon à la Chambre des Communes."

(En comité.)

L'article 23 a été reconsidéré et amendée comme suit :

Page 5, ligne 31.—Retranchez depuis "plus" jusqu'à "l'officier rapporteur" ligne 4, et insérez "d'un candidat".

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait continué l'examen du dit bill et l'avait chargé d'en faire rapport avec un nouvel amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que les amendements faits au dit bill, ainsi que le nouvel amendement, soient agréés.

Avec la permission de la Chambre :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
MARDI, 13 mai 1902.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a acquiescé aux premier et troisième amendements faits au bill (112) intitulé : "Acte modifiant l'Acte d'immigration" ;

Et qu'elle désapprouve le second amendement pour la raison suivante:

"Parce que cet amendement confère au Gouverneur en Conseil le pouvoir de défendre le débarquement de toute personne quelconque en Canada à la discrétion du Gouverneur en Conseil, ce qui constitue un pouvoir excessif autant qu'irrégulier à conférer au pouvoir exécutif."

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé:

Que le Sénat n'insiste pas sur son deuxième amendement au bill (112) intitulé: "Acte modifiant l'Acte d'immigration," que la Chambre des Communes n'a pas agréé.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat n'insiste pas sur son deuxième amendement que la Chambre des Communes n'a pas agréé.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (151) intitulé: "Acte concernant la remise des amendes."

Page 1, ligne 10, retranchez depuis "sommaire" jusqu'à "2," ligne 13.

Page 1, ligne 16, retranchez l'article "3" et insérez à la place:

"3. Les articles précédents du présent acte s'appliqueront aussi à toute peine pécuniaire, amende ou confiscation déjà encourue en vertu des dispositions des articles 298 à 305 de l'Acte des Chemins de fer, et soit qu'il ait ou non déjà été pris des procédures, ou qu'un jugement ait été obtenu pour leur recouvrement; mais ils n'auront pas autrement d'effet retroactif."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dandurand a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 12 mai 1902.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a acquiescé à leurs amendements au bill (136) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des marques des fruits de 1901," et qu'elle a fait un amendement consécutif à leur second amendement, en ajoutant les mots suivants à la fin d'icelui: "et le dit article 10 est de plus modifié en insérant après le mot "quiconque" dans la première ligne, les mots "n'étant pas un inspecteur," auquel elle demande le concours de Leurs Honneurs.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé:

Que le dit amendement consécutif soit agréé.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement consécutif fait au second amendement du Sénat, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (152) intitulé: "Acte modifiant de nouveau les dispositions du chapitre 183 des Statuts révisés relativement à l'école industrielle d'Halifax et à l'asile Saint-Patrick à Halifax," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné jusqu'à trois heures de l'après-midi.

DEUXIEME SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à 3 heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dandurand,	Macdonald	Sullivan,
Baker,	Dever,	(Victoria),	Templeman,
Béique,	Dobson,	Mackay (Alma),	Thibaudeau
Bernier,	Drummond,	McLaren,	(de la Vallière),
Boucherville, de	Ellis,	McMillan,	Thibaudeau
(C.M.G.)	Forget,	McMullen,	(Rigaud),
Bowell	Fulford,	Merner,	Thompson,
(Sir Mackenzie),	Gibson,	Miller,	Vidal,
Carling (Sir John),	Gillmor,	Montplaisir,	Watson,
Casgrain	Landerkin,	Owens,	Wood
(de Lanaudière),	Landry,	Pelletier	(Westmoreland),
Church,	Lovitt,	(Sir Alphonse),	Yeo,
Clemow,	Macdonald	Poirier,	Young.
Cox,	(I.P.-E.)	Scott,	

L'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 13 mai 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-septième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes :

De la "Compagnie de l'hôtel Chaudière," constituée en compagnie par lettres patentes, demandant à être constituée en corporation ;

De Alfred J. Thompson et autres, de la cité de Dawson, territoire du Yukon, demandant l'autorisation de construire un chemin de fer allant de la ligne frontière nord-ouest de la Colombie-Britannique, entre les 140e et 130e degrés de longitude, à la rivière Yukon, en bas des rapides Rink, et de là, *via* Selkirk, à la cité de Dawson ;

De la Compagnie immobilière de Sydney (à responsabilité limitée), demandant un acte qui constitue en corporation "La Compagnie de terres et de prêts de Sydney (à responsabilité limitée)";

De Robert Bickerdike et autres, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation comme compagnie sous le nom de "Compagnie d'assurances sur la vie de l'Amérique britannique," et a constaté que les règles 49 et 50 n'ont pas été observées.

Le tout respectueusement soumis.

A. A. MACDONALD,
Président intérimaire.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son vingt-cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 13 mai 1902.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport.

Votre comité a examiné la pétition suivante et a trouvé suffisant l'avis donné dans ce cas-ci.

Du Très Révérend Tikhon, de la cité de San-Francisco, dans l'Etat de Californie, l'un des Etats-Unis d'Amérique, évêque de l'Eglise catholique Russo-Grecque orthodoxe de l'Amérique du Nord et des îles Aleutiennes, demandant un acte qui les constitue en corporation, ainsi que ses successeurs, en corporation individuelle sous le nom de "l'Evêque de l'église Russo-Grecque orthodoxe."

Le tout respectueusement soumis.

A. A. MACDONALD,
Président intérimaire.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Une question d'ordre ayant été soulevée, à savoir, s'il doit être donné suite à la pétition qui fait l'objet de ce rapport, en tant que le pétitionnaire est un étranger résidant dans un pays étranger,

Son Honneur a réservé sa décision jusqu'à la première séance de la Chambre, demain.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (151) intitulé : "Acte concernant la remise des amendes."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

L'article premier ayant été lu et la question posée sur icelui, il a été proposé de l'amender comme suit :—

Page 1, ligne 6, retranchez depuis "Canada" jusqu'à "payable," ligne 7, et retranchez depuis "majesté" jusqu'à "et," ligne 9.

Résolu dans la négative.

La question ayant été de nouveau posée sur le dit article premier, il a été proposé de l'amender comme suit :

Page 1, ligne 6, retranchez les mots "imposée par un acte du parlement du Canada" et insérez à la place les mots "ci-devant imposée par l'Acte des chemins de fer."

Résolu dans la négative.

La question ayant été de nouveau posée sur le dit article premier, il a été proposé de l'amender comme suit :—

Page 1, ligne 11, retranchez depuis "autrement" jusqu'à la fin de l'article.

Résolu dans l'affirmative.

L'article deux a été lu et agréé.

L'article trois ayant été lu et la question posée sur icelui, il a été proposé d'y substituer l'article suivant :—

"3. Les articles précédents du présent acte s'appliqueront aussi à toute peine pécuniaire, amende ou confiscation déjà encourue en vertu des dispositions des articles 298 à 305 de l'Acte des chemins de fer, et soit qu'il ait ou non déjà été pris des procédures ou qu'un jugement ait été obtenu pour leur recouvrement, mais ils n'auront pas autrement d'effet rétroactif."

En amendement au dit amendement, il a été proposé de retrancher le mot "aussi", dans la première ligne du dit amendement, et d'y substituer le mot "seulement."

Résolu dans la négative.

La question ayant été alors posée sur l'amendement, il a été agréé, et le dit article trois, tel qu'amendé, a été agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dandurand a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (162) intitulé : "Acte modifiant l'Acte des grains du Manitoba, 1900."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

L'article un a été lu et agréé.

L'article deux a été lu et amendé comme suit :—

Page 1, ligne 19, après "et" insérez "modifié de nouveau par le chapitre 24 des statuts de 1901, et, autant que cela sera praticable de l'avis du commissaire."

Les articles trois et quatre ont été lus et agréés.

L'article cinq a été lu et amendé comme suit :—

Page 2, ligne 20, après "commissaire" insérez "mais non sur des voies latérales de croisement réservées pour les traversées seulement."

Page 2, ligne 26, retranchez "incontrôlable" et insérez "imprévue."

L'article six a été lu et agréé.

L'article sept a été lu et amendé comme suit :—

Page 3, ligne 21, retranchez de puis "changement" jusqu'à "2." ligne 28, et insérez "et tout requérant qui manquera de charger un ou des wagons dans les vingt-quatre heures après que la compagnie de chemin de fer les aura fournis, perdra son droit quant à ce ou ces wagons non chargés."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Mackay (Alma), a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Avec la permission de la Chambre :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill (102) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Gaspé et l'Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (152) intitulé : " Acte modifiant de nouveau les dispositions du chapitre 183 des Statuts révisés relativement à l'école industrielle d'Halifax, et à l'asile Saint-Patrick, à Halifax," a été lu la seconde fois.

Avec la permission de la Chambre :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (165) intitulé : " Acte concernant le cabotage canadien," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la première séance de la Chambre, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné à demain, à onze heures du matin.

Mercredi, 14 mai 1902.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à onze heures du matin.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Cox,	Macdonald	Sullivan,
Baker,	Dandurand,	(Victoria),	Templeman,
Béique,	Cover,	Mackay (Alma),	Thibaudeau,
Bernier,	Dobson,	McLaren,	(de La Vallière),
Boucherville, de	Drummond,	McMullen,	Thibaudeau
(C.M.G.),	Ellis,	Merner,	(Rigaud),
Bowell	Fulford,	Montplaisir,	Vidal,
(Sir Mackenzie),	Gibson,	Owens,	Watson,
Carling (Sir John),	Gillmor,	Pelletier	Wood
Casgrain	Landerkin,	(Sir Alphonse),	(Westmoreland),
(de Lanaudière),	Landry,	Poirier,	Yeo,
Church,	Lovitt,	Scott,	Young.
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),		

PRIÈRES.

Sur la question d'ordre soulevée hier par l'honorable M. Bernier, sur la pétition du Très Révérend évêque Tikhon, a savoir s'il doit être donné suite à la dite pétition, faisant l'objet du vingt-cinquième rapport du comité permanent des Ordres Permanents, en tant que le pétitionnaire est un étranger résidant dans un pays étranger,

Son Honneur a décidé que la question d'ordre était bien motivée.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que la décision du Président ne soit pas agréée.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion elle a été, sur division, résolue dans la négative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (134) intitulé : "Acte concernant la représentation du territoire du Yukon à la Chambre des Communes";

Aussi, le bill (142) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale"; et

Aussi, le bill (162) intitulé : "Acte modifiant l'Acte des grains du Manitoba, 1900," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (140) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation l'Évêque de l'Église catholique Orthodoxe Russo-Grecque pour l'Amérique du Nord et les îles Aleutiennes, et chacune des paroisses et missions de la dite église au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (151) intitulé: "Acte concernant la remise des amendes," tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Wood (Westmoreland), a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en trois mois.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baker,	Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Wood
Bernier,	Dobson,	Montplaisir,	(Westmoreland).—10.
Boucherville, de	Landry,	Owens,	

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Béique,	Cox,	Mackay (Alma),	Templeman,
Bowell	Dandurand,	McLaren,	Thibaudeau
(Sir Mackenzie),	Dever,	McMullen,	(Rigaud),
Carling (Sir John),	Drummond,	Pelletier	Thibaudeau
Casgrain	Fulford,	(Sir Alphonse),	(de la Vallière),
(de Lanaudière),	Gibson,	Scott,	Watson,
Church,	Macdonald (C.-A.),	Sullivan,	Young.—23.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. de Boucherville, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu une troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre, avec instruction de l'amender comme suit:

1. En retranchant les mots "imposée par un acte du Parlement du Canada" dans l'article 1er, page 1, ligne 3, et les remplaçant par les mots suivants: "imposée par l'Acte des chemins de fer".

2. En retranchant le mot "aussi" dans l'article 3, et le remplaçant par le mot "seulement".

La question de concurrence ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (165) intitulé: "Acte concernant le cabotage canadien," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance du Sénat.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné jusqu'à trois heures de l'après-midi.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à 3 heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Dever,	Macdonald,	Sullivan,
Béique,	Dobson,	(Victoria),	Templeman,
Bernier,	Drummond,	MacKay (Alma),	Thibaudeau
Boucherville, de	Ellis,	McMullen,	(de La Vallière),
(C.M.G.),	Fulford,	Merner,	Thibaudeau
Bowell	Gibson,	Miller,	(Rigaud),
(Sir Mackenzie),	Gillmor,	Montplaisir,	Vidal,
Carling (Sir John),	Landerkin,	Owens,	Watson,
Casgrain	Landry,	Pelletier	Wood
(de Lanaudière),	Lovitt,	(Sir Alphonse),	(Westmoreland),
Church,	Macdonald (I.P.-E.),	Poirier,	Yeo,
Clemow,		Scott,	Young.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (102) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Gaspé et l'Ouest," a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 14 mai 1902.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (102) de la Chambre des Communes, intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Gaspé et l'Ouest," a, conformément à l'ordre du mardi, treizième jour de mai courant, examiné le dit bill, et a l'honneur de faire rapport que le préambule n'en a pas été prouvé à la satisfaction de votre comité.

La raison pour laquelle votre comité en est arrivé à cette décision est qu'en constituant actuellement en corporation la compagnie projetée, on ne servirait ni l'intérêt public ni l'intérêt de toutes les parties concernées.

Le tout respectueusement soumis,

C. A. P. PELLETIER,
Pelletier.

L'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Landry, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, CANADA,
OTTAWA, 5 mai 1902.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat, pour proroger le parlement du Canada, jeudi, le 15 courant, à 3 heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. S. MAUDE, *Major*,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (165) intitulé : "Acte concernant le cabotage canadien."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Mackay (Alma), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (169) intitulé : "Acte modifiant le tarif des douanes, 1897," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission de la Chambre :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Fulford, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le bill (W) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack," n'ayant pas passé à la Chambre des Communes, il soit recommandé de rembourser les honoraires aux promoteurs du bill, moins les frais d'impression et de traduction.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné à demain, à onze heures du matin.

Jeudi, 15 mai 1902.

DEUXIEME SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Bernier,	Dobson,	Landry,	Poirier,
Bowell	Ellis,	Macdonald (Victoria)	Scott,
(Sir Mackenzie),	Fulford,	McMullen,	Sullivan,
Carling (Sir John),	Gibson,	Miller,	Templeman,
Church,	Hingston	Owens,	Watson,
Clemow,	(Sir William),	Pelletier	Young.
Dever,	Landerkin,	(Sir Alphonse),	

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Fulford, a proposé :

Que, lorsque le Sénat s'ajournera après la séance de ce matin, il reste ajourné jusqu'à deux heures et demie de cette après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, le Sénat s'est ajourné à midi et demi de l'après-midi.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (81) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de télégraphe du Nord"; et

Aussi, le bill (151) intitulé : "Acte concernant la remise des amendes," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (R) intitulé : "Acte concernant la constitution en corporation par lettres patentes des compagnies par actions," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 14, ligne 27.—Retranchez “la bourse” et insérez “toute bourse reconnue.”

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (168) intitulé : “Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires de deniers pour le service public des exercices expirant respectivement le 30 juin 1902. et le 30 juin 1903, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que les quarante et unième et soixante et dixième règles de cette Chambre soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné à deux heures et demie de l'après-midi.

DEUXIEME SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à deux heures et demi de l'après-midi.

Les membres présents étaient :

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président,

Les honorables messieurs

Bernier,	Dobson,	Landry,	Poirier,
Bowell	Ellis,	Macdonald (Victoria)	Scott,
(Sir Mackenzie),	Fulford,	McMullen,	Sullivan,
Carling (Sir John),	Gibson,	Miller,	Templeman,
Church,	Hingston	Owens,	Watson,
Clemow,	(Sir William),	Pelletier	Young.
Dever,	Landerkin,	(Sir Alphonse),	

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très honorable Sir Gilbert John Elliott, comte de Minto et vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, baronnet de la Nouvelle-Ecosse, chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "*que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur :

Le greffier de la Couronne en Chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit :—

Acte concernant la bibliothèque légale de Régina.

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer de la Montagne d'Orford.

Acte concernant la Compagnie chemin de fer du Sud du Canada.

Acte concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan.

Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire.

Acte concernant le chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich, et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie du chemin de fer de la Grande-Vallée."

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Buffalo et la Compagnie du chemin de fer International.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer *Velvet (Rossland) Mine*.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore.

Acte concernant la Compagnie du canal à navires de St. Clair et Erié.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, lac Erié et Pacifique.

Acte concernant la Compagnie du pont Union de Windsor à Détroit.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Rivière des Sauvages.

Acte constituant en corporation le Conseil du Collège presbytérien, Halifax.

Acte constituant en corporation la Compagnie manufacturière des Chutes de Sprague (à responsabilité limitée.)

Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurances sur la vie *The Sovereign of Canada*.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et du Nord.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à Ottawa.

Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à John Westren.

Acte constituant en corporation la Compagnie du pont du détroit de Canseau.

Acte constituant en corporation la "Crown Bank of Canada."

Acte concernant la Compagnie de force Ontario des Chutes de Niagara.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat.

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

Acte constituant en corporation la Compagnie de steamers tubulaires Knapp.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.

Acte constituant en corporation la Compagnie de filatures Cosmos.

Acte constituant en corporation l'Association des Manufacturiers Canadiens.

Acte relatif aux pensions des officiers de la police à cheval du Nord-Ouest.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des mines du Klondike.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Nord et d'Ominéca.

Acte constituant en corporation la Compagnie de carabines Ross (à responsabilité limitée).

Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne de messageries du Nord.

Acte concernant la *Dominion Cotton Mills Company (Limited.)*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex.

Acte concernant le canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent.

Acte modifiant l'Acte des lettres de change, 1890.

Acte modifiant de nouveau l'Acte de la preuve en Canada, 1893.

Acte modifiant de nouveau l'Acte de 1894 relatif à la conservation du gibier dans les territoires non organisés.

Acte modifiant de nouveau les Actes relatifs aux Territoires du Nord-Ouest.

Acte modifiant l'Acte de retraite du service civil, 1898.

Acte modifiant l'Acte du parc des Montagnes-Rocheuses, 1887.

Acte concernant la Compagnie des chemins de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest.

Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon et les Actes qui le modifient.

Acte pour faire droit à James Brown.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord.

Acte constituant la Caisse de pension de la Banque Molson.

Acte modifiant l'Acte concernant la Constitution des Chambres de Commerce.

Acte modifiant de nouveau l'Acte du pilotage.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud.

Acte constituant en corporation la Compagnie de force de Toronto et Niagara.

Acte constituant en corporation l'Evêque le Moosonee.

Acte modifiant l'Acte de la Cour de l'Echiquier.

Acte modifiant la disposition relative aux péages, du chapitre 1 des Statuts de 1881, concernant le chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte modifiant le chapitre 41 des Statuts de 1901, concernant l'administration de la justice dans le territoire du Yukon.

Acte modifiant l'Acte des juges des cours provinciales.

Acte constituant en corporation la Compagnie de garanties, de prêts et d'épargnes Dymont.

Acte modifiant l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées.

Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894.

Acte modifiant l'Acte de l'immigration chinoise, 1900.

Acte modifiant l'Acte des postes.

Acte modifiant l'Acte de la police à cheval, 1894.

Acte autorisant l'emprunt de certaines sommes de deniers pour le service public.

Acte à l'effet de modifier l'Acte de la naturalisation.

Acte modifiant les Actes relatifs au chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Yukon-Pacifique.

Acte concernant la compagnie *United Gold Fields of British Columbia (Limited)*.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et Kéwatin.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Népigon.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Oriental du Canada.

Acte concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne.

Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma et de la Baie d'Hudson.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord.

Acte constituant en corporation l'Association des éleveurs de bétail des provinces maritimes.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec Sud.

Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon.

Acte modifiant l'Acte des chemins de fer.

Acte modifiant l'Acte concernant la cité d'Ottawa.

Acte constituant en corporation *The Dominion Association of Chartered Accountants*.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Lac Erié à la rivière Détroit.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Central du Canada.

Acte constituant en corporation la Compagnie du passage souterrain de Montréal.

Acte constituant en corporation la Compagnie de force, de chemin de fer et de navigation de la Rive Nord.

Acte à l'effet d'établir un Conseil médical en Canada.

Acte modifiant l'Acte d'immigration.

Acte modifiant l'Acte des marques des fruits, de 1901.

Acte constituant en corporation la banque des Garanties du Canada.

Acte constituant en corporation la banque Métropolitaine.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurances sur la vie Union.

Acte concernant la Compagnie d'assurance maritime La Royale.

Acte pour faire droit à Samuel Nelson Chipman.

Acte modifiant de nouveau les dispositions du chapitre 183 des Statuts révisés, relativement à l'école industrielle d'Halifax et à l'asile Saint-Patrick, à Halifax.

Acte concernant la représentation du Territoire du Yukon à la Chambre des Communes.

Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale.

Acte modifiant l'Acte des grains du Manitoba, 1900.

Acte concernant le cabotage canadien.

Acte modifiant le tarif des douanes, 1897.

Acte concernant la remise des amendes.

Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de télégraphe du Nord.

Acte concernant la constitution en corporation par lettres patentes des compagnies par actions.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants :—

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.”

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit :

“ QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

“ Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

“ Au nom des Communes je présente à Votre Excellence le bill suivant :—

“ Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes de deniers pour le service public des exercices expirant respectivement le 30 juin 1902 et le 30 juin 1903.’ que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.”

Le greffier de la Couronne en Chancellerie ayant lu le titre du bill,

Le greffier du Sénat, sur l'ordre de Son Excellence, a dit :—

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de clore la deuxième session du neuvième parlement par le discours suivant :—

Honorables Messieurs du Sénat

Messieurs de la Chambre des Communes

En vous dispensant de prolonger votre présence au parlement, je désire vous remercier de l'attention et du soin avec lesquels vous vous êtes acquittés de vos importants devoirs.

Le nombre extraordinaire d'Actes qui ont été passés pour constituer en corporation des compagnies industrielles et de chemins de fer, peut être considéré comme une preuve du rapide développement de la richesse et de la prospérité du Canada à l'heure actuelle. L'augmentation du commerce et du revenu du pays est une autre preuve de cet état de choses satisfaisant.

Nous avons remarqué avec plaisir qu'il vient, en plus grand nombre que jamais, des immigrants d'Europe et des Etats-Unis s'établir au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. L'augmentation rapide de la population dans cette partie fertile du Dominion doit contribuer de plus en plus au progrès du commerce chaque année.

L'arrangement conclu avec la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique lorsqu'elle a été autorisée à augmenter son capital-actions, et en vertu duquel elle doit consacrer au delà de neuf millions de piastres à l'augmentation de son matériel roulant, aura pour effet, nous l'espérons, de diminuer considérablement à l'avenir les pertes sérieuses qui ont eu lieu par suite de l'insuffisance du nombre de wagons destinés à charroyer les produits de l'Ouest vers les ports de l'Est.

Les amendements faits à l'Acte des Grains du Manitoba autorisant les cultivateurs du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest à construire des entrepôts plats pour l'emmagasinage de leurs grains aux stations de chemin de fer, seront, nous le croyons, jugés opportuns et propres à empêcher les coalitions de faire baisser les prix.

L'augmentation de la population du Territoire du Yukon et le développement rapide de cette partie du Canada justifient amplement l'Acte qui accorde à ses habitants un représentant au parlement, qui sera autorisé à parler au nom de ses commettants sur toutes les questions concernant les principaux intérêts de cette lointaine partie du Dominion.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous remercie, au nom de Sa Majesté, des subsides que vous avez généreusement votés pour le service public.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En vous faisant mes adieux, je désire vous exprimer l'espoir que, lorsque nous nous réunirons l'année prochaine, nous aurons encore lieu de nous réjouir de la prospérité continue qui règne aujourd'hui dans ce vaste Dominion.

L'ORATEUR du Sénat alors dit :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est le plaisir de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL, que ce parlement soit prorogé jusqu'à mardi, le vingt-quatrième jour de juin prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à mardi, le vingt-quatrième jour de juin prochain.

DIAGRAMME DE LA SALLE DU SÉNAT.

2^E SESSION. 9^E PARLEMENT. 1902.



Président:
HON. LAWRENCE G. POWER,
Halifax.

HON. MESSIEURS—

HON. MESSIEURS—

Lovitt Yarmouth.	27				
YEO Port Hill.	28	Wark Fredericton.	14	Carmichael New-Glasgow.	1
Fiset Golfe.	29	MASSON Mille-Iles.	15	Casgrain DeLanaudière	2
Young Killarney.	30	Gowan Barrie.	16	Ellis M. Jr. St-Jean, N.-B.	3
Watson P. la Prairie.	31	Dandurand deLcrimier	17	Cox Toronto.	4
Armand Repentigny	32	Fulford Brockville.	18	Templeman N. Westminster.	5
Clemow Rideau.	33	King Queen's, N.B.	19	Scott Ottawa.	6
Casgrain Windsor.	34	McMillan Alexandria	20	Pelletier Grandville.	7
Dobson Lindsay.	35	McCallum Monck.	21	Cochrane Wellington	8
Wood Hamilton.	36	McLaren Perth.	22	McDonald Cap-Breton.	9
McSweeney Moncton.	37	Primrose Pictou.	23	O'Donohoe Erie.	10
Thibaudeau De La Vallière.	38	Jones Toronto	24	Bolduc Lauzon.	11
Dechène De la Duran- taye.	39	Landerkin Grey.	25	Thibaudeau Rigaud.	12
Godbout Lasalle.	40	McHugh Victoria, O.	26	KERR Cobourg.	13

S. E. ST. ONGE CHAPLEAU.

A. A. BOUCHER.

Table
du Greffier

R. W. STEPHEN.

Sténographes Officiels:
A. et G. HOLLAND.

Wood Westmoreland	41	MacKay Alma.	54	Montplaisir Shawinigan.	67
Carling London.	42	MacKeen Cap-Ereton	55	Hingston Rougemont.	68
Longheed Calgary.	43	Dickey Amherst.	56	DeBon- cherville Montarville	69
Ferguson Queen's, I.P.E.	44	Vidal Sarnia.	57	Kirchhoffer Brandon.	70
Bowell Hastings.	45	Baker Bedford.	58	Perley Wolseley, T.N.-O.	71
Miller Richmond.	46	Sullivan Kingston.	59	Owens Inkerman.	72
Macdonald Victoria, C.B.	47	Dever M. Sr. St-Jean, N.-B.	60	Reid Caribou.	73
Drummond Kennebec.	48	McKay Truro.	61	Forget Sorel.	74
Aikins Home.	49	Merner New Hamburg	62	Bernier St-Boniface	75
Poirier Acadie.	50	Macdonald I.P.E.	63	O'Brien Victoria, Que.	76
Landry Stadacona.	51	Gillmor St. George.	64	Baird Victoria, N.B.	77
Robertson I.P.-E.	52	Shehyn Laurentides.	65	Church Lunenburg	78
Thompson Fredericton.	53	Beique DeSalaberry.	66	Gibson Lincoln.	79
				McMullen Wellington-N.	80

Sergent-d'Armes,
J. DE ST. D. LE MOINE.

BARRE.

Verge Noire
M. ST. JOHN.

SENATEURS DU CANADA

LISTE ALPHABETIQUE

2^e SESSION, 9^e PARLEMENT, 2^e EDOUARD VII

1902.

SÉNATEURS.	Représentation.	ADRESSE.
Les honorables		
AIKENS, J. C.	Home	Toronto.
ARMAND, J.	Repentigny	Montréal.
BAIRD, G. T.	Victoria	Perth-Centre, N.-B.
BAKER, G. B.	Bedford	Sweetsburg, Qué.
BÉIQUE, F. L.	De Salaberry	Montréal.
BERNIER, T. A.	Saint-Boniface	Saint-Boniface, Man.
BOLDUC, J.	Lauzon	St-Victor de Tring, Qué.
BOUCHERVILLE, DE, C. E., (C.M.G.).	Montarville	Boucherville, Qué.
BOWELL, (Sir Mackenzie), C.C.M.G.	Hastings	Belleville, Ont.
CARLING, (Sir John), C.C.M.G.	London	London, Ont.
CARMICHAEL, J. W.	New Glasgow	New-Glasgow, N.-E.
CASGRAIN, J. P. B.	De Lanaudière	Montréal.
CASGRAIN, C. E.	Windsor	Windsor, Ont.
CHURCH, C. E.	Lunenburg	Halifax, N.-E.
CLEMOW, F.	Rideau	Ottawa, Ont.
COCHRANE, M. H.	Wellington	Hillhurst, Qué.
COX, G. A.	Toronto.
DANDURAND, R.	De Lorimier	Montréal.
DECHÊNE, A. M.	La Durantaye	St-Roch des Aulnaies, Q.
DEVER, J.	Saint-Jean, N.-B.	Saint-Jean, N.-B.
DICKEY, R. B.	Amherst	Amherst, N.-E.
DOBSON, J.	Lindsay	Lindsay, Ont.
DRUMMOND, G. A.	Kennebec	Montréal.
ELIS, J. V.	Saint-Jean, N.-B.	Saint-Jean, N.-B.
FERGUSON, D.	Queen's	Charlottetown, I.P.-E.
FISSET, J. B. R.	Golfe	Rimouski, Qué.
FORGET, L. J.	Sorel	Montréal.
FULFORD, G. T.	Brockville	Brockville, Ont.
GIBSON, W.	Lincoln	Beamsville, Ont.
GILLMOR, A. H.	St. George	St. George, N.-B.
GODBOUT, J.	La Salle	St-François, Beauce, Qué.
GOWAN, J. R., (C.M.G.)	Barrie	Barrie, Ont.
HINGSTON, (Sir William), Ch.	Rougemont	Montréal.
JONES, L. M.	Toronto	Toronto, Ont.
KERR, W.	Northumberland	Cobourg, Ont.
KING, G. G.	Queen's	Chipman, N.-B.

SÉNATEURS.	Représentation.	ADRESSE.
Les honorables		
KIRCHHOFFER, J. N.	Selkirk	Brandon, Man.
LANDERKIN, G.	Grey, D.S.	Hanover, Ont.
LANDRY, A. C. P.	Stadacona	Notre-Dame de Québec, Q.
LOUGHEED, J. A.	Calgary	Calgary, T.N.-O.
LOVITT, J.	Yarmouth	Yarmouth, N.-E.
MACDONALD, A. A.	Charlottetown	Charlottetown, I.P.-E.
MACDONALD, W. J.	Victoria	Victoria, C.-B.
MACKEEN, D.	Cap-Breton	Halifax.
MASSON, L. F. R.	Mille-Isles	Terrebonne, Qué.
MCCALLUM, L.	Monck	Stromness, Ont.
MCDONALD, W.	Cap-Breton	Little Glace Bay, N.-E.
McHUGH, G.	Victoria, O.	Lindsay, Ont.
McKAY, T.	Truro	Truro, N.-E.
MACKAY, R.	Alma	Montréal.
McLAREN, P.	Perth	Perth, Ont.
McMILLAN, D.	Alexandria	Alexandria, Ont.
McMULLEN, J.	Wellington-nord	Mount Forest, Ont.
McSWEENEY, P.	Northumberland	Moncton, N.-B.
MERNER, S.	New-Hamburg	Berlin, Ont.
MILLER, W.	Richmond	Arichat, N.-E.
MONTPLAISIR, H.	Shawinigan	Trois-Rivières, Qué.
O'BRIEN, J.	Victoria	Montréal.
O'DONOHUE, J.	Erie	Toronto,
OWENS, W.	Inkerman	Montréal.
PELLETIER, (Sir Alphonse), C.C.M.G	Grandville	Québec.
PERLEY, W. D.	Wolseley	Wolseley, T.N.-O.
POIRIER, P.	Acadie	Shédiac, N.-B.
POWER, L. G. (<i>Président</i>)	Halifax	Halifax, N.-E.
PRIMROSE, C.	Pictou	Pictou, N.-E.
ROBERTSON, J. E.	Montague, I.P.-E.
REID, J.	Caribou	Quesnel, C.-B.
SCOTT, R. W.	Ottawa	Ottawa.
SHEHYN, J.	Laurentides	Québec.
SULLIVAN, M.	Kingston	Kingston, Ont.
TEMPLEMAN, W.	Westminster-nord	Victoria, C.-B.
THIBAudeau, A. A.	De la Vallière	Montréal.
THIBAudeau, J. R.	Rigaud	Montréal.
THOMPSON, F. P.	Fredericton	Fredericton, N.-B.
VIDAL, A.	Sarnia	Sarnia.
WARK, D.	Fredericton	Fredericton, N.-B.
WATSON, R.	Portage la Prairie.	Portage la Prairie, Man.
WOOD, J.	Westmoreland	Sackville, N.-B.
WODD, A. T.	Hamilton	Hamilton, Ont.
YEO, J.	Prince-est	Port-Hill, I.P.-E.
YOUNG, F. M.	Killarney	Killarney.

SENATEURS DU CANADA

PAR ORDRE DE SENIORITÉ

2^e SESSION, 9^e PARLEMENT, 2^e EDOUARD VII.

1902.

SÉNATEURS.	REPRÉSENTATION.	ADRESSE.
Les honorables		
JOSEPH F. ARMAND.....	Repentigny.....	Montréal.
ROBERT B. DICKEY.....	Amherst.....	Amherst, N.-E.
WILLIAM MILLER.....	Richmond.....	Arichat, N.-E.
DAVID WARK.....	Fredericton.....	Fredericton, N.-B.
JAMES DEVER.....	M. sr Saint-Jean...	Saint-Jean, N.-B.
WILLIAM JOHN MACDONALD.....	Victoria, C.-B.....	Victoria, C.-B.
MATHEW HENRY COCHRANE.....	Wellington.....	Hillhurst, P.Q.
ALEXANDER VIDAL.....	Sarnia.....	Sarnia, Ont.
RICHARD WILLIAM SCOTT.....	Ottawa.....	Ottawa.
LAWRENCE GEOFFREY POWER, <i>Président.</i>	M. sr Halifax.....	Halifax, N.-E.
SIR ALPHONSE PELLETIER, C.C.M.G.	Grandville.....	Québec.
JOSEPH ROSAIRE THIBAudeau.....	Rigaud.....	Montréal.
C. E. BOUCHER DE BOUCHERVILLE, C.M.G.....	Montarville.....	Boucherville, P.Q.,
THOMAS MCKAY.....	Truro.....	Truro, N.-E.
JOHN O'DONOHUE.....	Erie.....	Toronto.
DONALD McMILLAN.....	Alexandria.....	Alexandria, Ont.
WILLIAM McDONALD.....	Cap-Breton.....	Little Glace Bay, N.-E.
JOSEPH BOLDUC.....	Lauzon.....	St-Victor de Tring, Q.
JAMES ROBERT GOWAN (C.M.G.) ..	Barrie.....	Barrie, Ont.
MICHAEL SULLIVAN.....	Kingston.....	Kingston, Ont.
FRANCIS CLEMOW.....	Rideau.....	Ottawa.
PASCAL POIRIER.....	Acadie.....	Shédiac, N.-B.
SAMUEL MERNER.....	New-Hamburg.....	Berlin, Ont.
CHARLES EUSÈBE CASGRAIN.....	Windsor.....	Windsor, Ont.
LACHLAN McCALLUM.....	Monck.....	Stromness, Ont.
WILLIAM DELL PERLEY.....	Wolseley.....	Wolseley, T.N.-O.
JAMES REID.....	Caribou.....	Quesnel, C.-B.
GEORGE A. DRUMMOND.....	Kennebec.....	Montréal.
JAMES ALEXANDER LOUGHEED.....	Calgary.....	Calgary, T.N.-O.
LOUIS FRANÇOIS RODRIGUE MASSON...	Mille-Isles.....	Terrebonne, P.Q.
PETER McLAREN.....	Perth.....	Perth, Ont.
HIPPOLYTE MONTPLAISIR.....	Shawinigan.....	Trois-Rivières, P.Q.
ANDREW A. MACDONALD.....	Charlottetown.....	Charlottetown, I.P.-E.
JOHN DOBSON.....	Lindsay.....	Lindsay, Ont.
A. C. P. LANDRY.....	Stadacona.....	Notre-Dame de Québec, Q.
THOMAS ALFRED BERNIER.....	Saint-Boniface.....	St-Boniface, Man.
CLARENCE PRIMROSE.....	Pictou.....	Pictou, N.-E.

SÉNATEURS.	REPRÉSENTATION.	ADRESSE.
Les honorables		
Sir MACKENZIE BOWELL, C.C.M.G...	Hastings.	Belleville, Ont.
JOHN NESBITT KIRCHHOFFER.	Selkirk.	Brandon, Man.
DONALD FERGUSON.	Queen.	Charlottetown, I.P.-E.
GEORGE T. BAIRD.	Victoria.	Perth-Centre, N.-B.
Sir WILLIAM H. HINGSTON, Ch.	Rougemont.	Montréal.
JOSIAH WOOD.	Westmoreland.	Sackville, N.-B.
JAMES O'BRIEN.	Victoria.	Montréal.
WILLIAM OWENS.	Inkerman.	Montréal.
JAMES COX AIKENS.	Home.	Toronto.
GEORGE B. BAKER.	Bedford.	Sweetsburg, Qué.
DAVID MACKEEN.	Cap-Breton.	Halifax, N.-E.
Sir JOHN CARLING, C.C.M.G.	London.	London, Ont.
LOUIS J. FORGET.	Sorel.	Montréal.
ALFRED A. THIBAUDEAU.	De la Vallière.	Montréal.
GEORGE A. COX.		Toronto, Ont.
GEORGE GERALD KING.	Queen's.	Chipman, N.-B.
JOHN LOVITT.	Yarmouth.	Yarmouth, N.-E.
RAOUL DANDURAND.	De Lorimier.	Montréal.
JEAN-BAPTISTE ROMUALD FISET.	Golfe.	Rimouski, Qué.
WILLIAM TEMPLEMAN.	New-Westminster.	Victoria, C.-B.
JAMES W. CARMICHAEL.	New-Glasgow.	New-Glasgow, N.-E.
JOHN YEO.	Prince-est.	Port-Hill, I.P.-E.
WILLIAM KERR.	Northumberl'd-O.	Cobourg, Ont.
PETER MCSWEENEY.	Northumberland.	Moncton, N.-B.
GEORGE TAYLOR FULFORD.	Brockville.	Brockville, Ont.
JOSEPH P. B. CASGRAIN.	De Lanaudière.	Montréal,
ROBERT WATSON.	Portage la Prairie.	Portage la Prairie, M.
FINDLAY M. YOUNG.	Killarney.	Killarney, Man.
JOSEPH SHEHYN.	Laurentides.	Québec.
ARTHUR H. GILLMOR.	St. George.	St. George, N.-B.
ANDREW T. WOOD.	Hamilton.	Hamilton, Ont.
LYMAN M. JONES.	Toronto.	Toronto, Ont.
GEORGE MCHUGH.	Victoria-O.	Lindsay, Ont.
ROBERT MACKAY.	Alma.	Montréal.
JOHN V. ELLIS.	Saint-Jean.	Saint-Jean, N.-B.
GEORGE LANDERKIN.	Grey-S.	Hanover, Ont.
JOSEPH GODBOUT.	La Salle.	St-François, Beauce, Qué.
ARTHUR M. DECHÊNE.	La Durantaye.	St-Roch des Aulnaies, Q.
JAMES E. ROBERTSON.	Montague.	Montague, I.P.-E.
CHARLES E. CHURCH.	Lunenburg.	Halifax, N.-E.
FREDERICK P. THOMPSON.	Fredericton.	Fredericton, N.-B.
FRÉDÉRIC L. BÉIQUE.	De Salaberry.	Montréal.
WILLIAM GIBSON.	Lincoln.	Beamsville, Ont.
JAMES McMULLEN.	Wellington-nord.	Mount Forest, Ont.

LISTE DE SENATEURS PAR PROVINCES.

ONTARIO—24.

SÉNATEURS.	ADRESSE.
Les honorables	
1 ALEXANDER VIDAL.....	Sarnia.
2 RICHARD WILLIAM SCOTT.....	Ottawa.
3 JOHN O'DONOHUE.....	Toronto.
4. DONALD McMILLAN.....	Alexandria.
5 JAMES ROBERT GOWAN, C.M.G.....	Barrie.
6 MICHAEL SULLIVAN.....	Kingston.
7 FRANCIS CLEMOW.....	Ottawa.
8 SAMUEL MERNER.....	Berlin.
9 CHARLES EUSÈBE CASGRAIN.....	Windsor.
10 LACHLAN McCALLUM.....	Stromness.
11 PETER McLAREN.....	Perth.
12 JOHN DOBSON.....	Lindsay.
13 Sir MACKENZIE BOWELL, C.C.M.G.....	Belleville.
14 JAMES COX AIKENS.....	Toronto.
15 Sir JOHN CARLING, C.C.M.G.....	London.
16 GEORGE A. COX.....	Toronto.
17 WILLIAM KERR.....	Cobourg.
18 GEORGE TAYLOR FULFORD.....	Brockville.
19 ANDREW T. WOOD.....	Hamilton.
20 GEORGE McHUGH.....	Lindsay.
21 LYMAN M. JONES.....	Toronto.
22 GEORGE LANDERKIN.....	Hanover.
23 WILLIAM GIBSON.....	Beamsville.
24 JAMES McMULLEN.....	Mount Forest.

QUEBEC—24.

SÉNATEURS.	Division électorale.	ADRESSE.
Les honorables		
1 JOSEPH F. ARMAND.....	Repentigny.....	Montréal.
2 MATTHEW HENRY COCHRANE.....	Wellington.....	Hillhurst.
3 Sir ALPHONSE PELLETIER, C.C. M.G.....	Grandville.....	Québec.
4 JOSEPH ROSAIRE THIBAudeau.....	Rigaud.....	Montréal.
5 C. E. BOUCHER DE BOUCHERVILLE, C.M.G.....	Montarville.....	Boucherville.

QUEBEC—*Suite.*

SÉNATEURS.	Division électorale.	ADRESSE.
Les honorables		
6 JOSEPH BOLDUC.....	Lauzon.....	St-Victor de Tring.
7 GEORGE E. DRUMMOND.	Kennebec.....	Montréal.
8 LOUIS FRANÇOIS RODRIGUE MASSON	Mille-Isles.....	Terrebonne.
9 HIPPOLYTE MONTPLAISIR.....	Shawinigan.....	Trois-Rivières.
10 A. C. P. LANDRY.....	Stadacona.....	Notre-Dame de Québec.
11 SIR WILLIAM H. HINGSTON, Ch....	Rougemont.....	Montréal.
12 JAMES O'BRIEN.....	Victoria.....	Montréal.
13 WILLIAM OWENS.....	Inkerman.....	Montréal.
14 GEORGE B. BAKER.....	Bedford.....	Sweetsburg.
15 LOUIS J. FORGET.....	Sorel.....	Montréal.
16 ALFRED A. THIBAudeau.....	De la Vallière....	Montréal.
17 RAOUL DANDURAND.....	De Lorimier.....	Montréal.
18 JEAN-BAPTISTE ROMUALD Fiset..	Golfe.....	Rimouski.
19 JOSEPH P. B. CASGRAIN.....	De Lanaudière....	Montréal.
20 JOSEPH SHEHYN.....	Laurentides.....	Québec.
21 ROBERT MACKAY.....	Alma.....	Montréal.
22 JOSEPH GODBOUT.....	La Salle.....	Saint-François, Beauce.
23 ARTHUR M. DECHÊNE.....	La Durantaye....	St-Roch des Aulnaies.
24 FRÉDÉRIC L. BÉQUE.....	De Salaberry.....	Montréal.

NOUVELLE-ECOSSE—10.

SÉNATEURS.	ADRESSE.
Les honorables	
1 ROBERT B. DICKEY.....	Amherst.
2 WILLIAM MILLER.....	Arichat.
3 LAWRENCE GEOFFREY POWER, (<i>Président</i>).	Halifax.
4 THOMAS MCKAY.....	Truro.
5 WILLIAM McDONALD.....	Little Glace Bay.
6 CLARENCE PRIMROSE.....	Pictou.
7 DAVID MACKEN.....	Halifax.
8 JOHN LOVITT.....	Yarmouth.
9 JAMES W. CARMICHAEL.....	New-Glasgow.
10 CHARLES E. CHURCH.....	Halifax.

NOUVEAU-BRUNSWICK—10.

SÉNATEURS.	ADRESSE.
Les honorables	
1 DAVID WARK.....	Fredericton.
2 JAMES DEVER.....	Saint-Jean.
3 PASCAL POIRIER.....	Shédiac.
4 GEORGE T. BAIRD.....	Perth Centre.
5 JOSIAH WOOD.....	Sackville.
6 GEORGE GERALD KING.....	Chipman.
7. PETER MCSWEENEY.....	Moncton.
8. ARTHUR L. GILLMOR.....	St. George.
9 JOHN V. ELLIS.....	Saint-Jean.
10 FREDERICK P. THOMPSON.....	Fredericton.

ILE DU PRINCE-EDOUARD—4.

Les honorables	
1 ANDREW A. MACDONALD.....	Charlottetown.
2 DONALD FERGUSON.....	Charlottetown.
3 JOHN YEO.....	Port-Hill.
4 JAMES E. ROBERTSON.....	Montague.

COLOMBIE-BRITANNIQUE—3.

Les honorables	
1 WILLIAM JOHN MACDONALD.....	Victoria.
2 JAMES REID.....	Quesnel.
3 WILLIAM TEMPLEMAN.....	Victoria.

MANITOBA—4.

Les honorables	
1 THOMAS ALFRED BERNIER.....	Saint-Boniface.
2 JOHN NESBITT KIRCHHOFFER.....	Brandon.
3 ROBERT WATSON.....	Portage la Prairie.
4 FINDLAY M. YOUNG.....	Killarney.

Liste des Sénateurs

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—2.

SÉNATEURS.	ADRESSE.
Les honorables	
1 WILLIAM DELL PERLEY.....	Wolseley.
2 JAMES ALEXANDER LOUGHEED.....	Calgary.

COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT.

2^e SESSION, 9^e PARLEMENT, 2^e EDOUARD VII.

1902.

COMITE MIXTE DE LA BIBLIOTHEQUE.

L'honorable PRÉSIDENT de la Chambre des communes, *Président.*

SÉNAT,

Son honneur le PRÉSIDENT,
Les hon. MM. BAKER,
BÉRIQUE,
BOUCHERVILLE, DE, C.M.G.,
CASGRAIN (*de Lanaudière*),
DRUMMOND,
GOWAN, C.M.G.,
HINGSTON, Sir W., Ch.
LANDERKIN,
MASSON,
MILLER,
PELLETIER, Sir
ALPHONSE, C.C.M.G.,
POIRIER,
SCOTT,
THIBAudeau (*Rigaud*),
WOOD (*Westmoreland*).
YOUNG.—17.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Son honneur le PRÉSIDENT,
Le très hon. Sir WILFRID LAURIER,
Les hon. MM. BORDEN (*Halifax*),
BOURASSA,
BROCK,
CALVERT,
CASGRAIN,
CLANCY,
CLARKE,
DEMERS (*St-Jean
& Iberville*),
FLINT,
FRASER,
HEYD,
HYMAN,
JOHNSTON (*Lambton*),
MONK,
SCOTT,
WADE.—18.

COMITE MIXTE DES IMPRESSIONS.

L'honorable M. GIBSON, Sénat, *Président.*

SÉNAT.

Les hon. MM. BERNIER,
CARLING, Sir JOHN,
C.C.M.G.
COCHRANE,
DEVER,
DOBSON,
ELLIS,
FERGUSON,
FISSET,
GIBSON,
KING,

CHAMBRE DES COMMUNES.

Les hon. MM. BENNETT,
CASGRAIN,
CLARKE,
DAVIS,
HOLMES,
HUGHES (*Victoria*),
HYMAN,
JOHNSTON (*Cap-Breton*),
JOHNSTON (*Lambton*),
LARIVIÈRE,
LAVERGNE,

COMITE MIXTE DES IMPRESSIONS—*Suite.*

SÉNAT.	CHAMBRE DES COMMUNES.
Les hon. MM. MACDONALD (<i>I.P.-E.</i>), MACKAY (<i>Alma</i>), MACKEEN, MERNER, O'DONOHUE, PELLETIER, Sir ALPHONSE, C.C.M.G., PRIMROSE, REID, SHEHYN, TEMPLEMAN, WATSON.—21	Les hon. MM. LOY, MACLEAN, MCCOLL, MARCIL (<i>Bonaventure</i>), OLIVER, PARMELEE, PRÉFONTAINE, RICHARDSON, SCOTT, SUTHERLAND (<i>Oxford</i>), TAYLOR, THOMPSON, TISDALE.—24.

(Quorum 9.)

ORDRES PERMANENTS.

L'honorable M. McKAY (*Truro*), *Président.*

Les honorables messieurs

BÉIQUE, CARLING, Sir J., C.C.M.G., CLEMOW, GILLMOR, MACDONALD (<i>I.P.-E.</i>),	MACDONALD (<i>Victoria</i>), McKAY (<i>Truro</i>), YEO, YOUNG.—9.
---	--

(Quorum 5.)

BANQUES ET COMMERCE.

L'honorable M. DRUMMOND, *Président.*

Les honorables messieurs

AIKENS, BOWELL, Sir MACKENZIE, C.C.M.G., CASGRAIN (<i>Windsor</i>), CLEMOW, COX, DANDURAND, DRUMMOND, FERGUSON, FORGET, FULFORD, HINGSTON, Sir WILLIAM, JONES, KERR, LOUGHEED, MACKAY (<i>Alma</i>),	McDONALD (<i>Cap-Breton</i>), McCALLUM, McMILLAN, McSWEENEY, MILLER, O'BRIEN, PERLEY, PRIMROSE, SHEHYN, THIBAudeau (<i>De la Vallière</i>), THOMPSON, WARK, WOOD (<i>Westmoreland</i>), WOOD (<i>Hamilton</i>), YEO.—30.
--	--

(Quorum 9.)

CHEMINS DE FER, TELEGRAPHES ET HAVRES.

L'honorable Sir ALPHONSE PELLETIER, C.C.M.G., *Président*.

Les honorables messieurs

BAKER,	MACDONALD (<i>Victoria</i>),
BÉIQUE,	MACKAY (<i>Alma</i>),
BOLDUC,	MCCALLUM,
BOWELL, Sir MACKENZIE, C.C.M.G.,	MCDONALD (<i>Cap-Breton</i>),
CASGRAIN (<i>de Lanaudière</i>),	McHUGH,
CLEMOW,	McKAY (<i>Truro</i>),
DEVER,	McLAREN,
DRUMMOND,	McMILLAN,
ELLIS,	McMULLEN,
FERGUSON,	MILLER,
FISSET,	O'DONOHUE,
GIBSON,	OWENS,
GODBOUT,	PELLETIER, Sir ALPHONSE, C.C.M.G.,
JONES,	POIRIER,
KERR,	SCOTT,
KING,	TEMPLEMAN,
KIRCHHOFFER,	VIDAL,
LANDERKIN,	WATSON,
LOUGHEED,	WOOD (<i>Hamilton</i>),
LOVITT,	YOUNG.—40.

(Quorum 9.)

BILLS PRIVÉS DIVERS.

L'honorable M. LANDRY, *Président*.

Les honorables messieurs

ARMAND,	LANDRY,
BAIRD,	McHUGH,
BOUCHERVILLE, DE, C.M.G.,	McSWEENEY,
CARMICHAEL,	MERNER,
CASGRAIN (<i>de Lanaudière</i>),	MONTPLAISIR,
CHURCH,	O'BRIEN,
DEVER,	O'DONOHUE,
DOBSON,	REID,
FULFORD,	ROBERTSON,
GILLMOR,	SHEEHAN,
GODBOUT,	SULLIVAN,
GOWAN, C.M.G.,	THIBAudeau (<i>Rigaud</i>).—25.
HINGSTON, Sir WILLIAM, Ch.,	

(Quorum 9.)

ECONOMIE INTERNE ET COMPTES CONTINGENTS.

L'honorable M. WATSON, *Président*.

Les honorables messieurs

BERNIER,
 BOLDOC,
 CASGRAIN (*de Lanaudière*),
 ELLIS,
 FULFORD,
 FISET,
 GIBSON,
 KING,
 LANDRY,
 LANDERKIN,
 LOVITT,
 MCCALLUM,
 McDONALD (*Cap-Breton*),

McLAREN,
 McMULLEN,
 MILLER,
 MONTPLAISIR,
 OWENS,
 PELLETIER, Sir ALPHONSE, C.C.M.G.,
 PERLEY,
 POWER (*Président*),
 TEMPLEMAN,
 VIDAL,
 WATSON,
 WOOD (*Westmoreland*).—25.

(Quorum 9.)

COMPTE RENDU DES DEBATS.

L'honorable M. POIRIER, *Président*.

Les honorables messieurs

BÉQUE,
 BERNIER,
 ELLIS,
 MACDONALD (*I.P.E.*),
 MCCALLUM,

POIRIER,
 ROBERTSON,
 THOMPSON,
 VIDAL.—9.

(Quorum 5.)

DIVORCES.

L'honorable M. GOWAN, C.M.G., *Président*.

Les honorables messieurs

BAKER,
 GOWAN, C.M.G.,
 KERR,
 KIRCHHOFFER,
 LOUGHEED,

McMULLEN,
 PRIMROSE,
 TEMPLEMAN,
 WOOD (*Westmoreland*).—9.

(Quorum 5.)

RESTAURANT.

L'honorable M. McMILLAN, *Président*.

Les honorables messieurs

L'honorable PRÉSIDENT,
 BOLDOC,
 McKAY (*Truro*),
 McMILLAN,

McSWEENEY,
 MILLER,
 PELLETIER, Sir ALPHONSE, C.C.M.G.—7.

INDEX
DU
TRENTE-SEPTIÈME VOLUME
DU
JOURNAL DU SÉNAT
2 EDOUARD VII, 1902

ACCISE: Rapport du département du Revenu de l'intérieur, 30.

ADAMSON, AGAR. S. A. M.: Rapport recommandant un congé, 151. Amendement proposé et rejeté, 167. Rapport adopté, 168.

ADRESSES :

A Son Excellence le Gouverneur général:

En réponse au discours du trône, 25, 27, 31. Passé, 31. Réponse, 44.

Terres pour les écoles au Manitoba, 33. Réponse, 100.

Concessions à A. et C. Treadgold, dans le Yukon ou les Territoires, 82. Réponse, 143.

Nomination du juge Wurtele et du juge Langelier, au sujet de la revision des Statuts de la Puissance, 100. Réponse, 186.

Liste des journaux des Etats-Unis dans lesquels le Gouvernement publie des annonces pour l'immigration, 108.

Transport des produits périssables, emmagasinage à froid, 141. Réponse, 252.

Destitution du maître de poste Daniel McDonald, 179.

Soumissions pour la construction du chemin de fer entre Charlottetown et Murray Harbour, 192.

Correspondances au sujet des marques de faveur accordées ou offertes à l'occasion de la visite du duc d'York, 229.

Au sujet des colonels honoraires, 252.

AGRICULTURE: Rapport du département de l', 37. Rapport sur les fermes expérimentales, 97.

AJOURNEMENTS SPÉCIAUX :

Motions, 22, 37, 68, 134, 206, 266.

Ajournements, 22, 37, 74, 134, 210.

ALBERTA-OCCIDENTAL, CHEMIN DE FER: (*Voir* Bill No 1).

ALGOMA ET DE LA BAIE D'HUDSON, CHEMIN DE FER CENTRAL D': (*Voir* Bill No 2).

- AMENDES, REMISE DES : (*Voir* Bill No 3).
- AMENDEMENT DU SÉNAT AMENDÉ PAR LES COMMUNES : 253, 254.
- AMENDEMENT DES COMMUNES AMENDÉ PAR LE SÉNAT : 220.
- AMÉRIQUE BRITANNIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE DE L' : Pétition demandant un acte d'incorporation, 104, Rapportée, 256.
- ARCHIVES, RAPPORT SUR LES : 186
- ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE : (*Voir* Amérique Britannique).
- ASSURANCE LA ROYALE : (*Voir* Bill No 102).
- ASSURANCE *The Sovereign of Canada* : (*Voir* Bill No 110).
- ASSURANCE UNION : (*Voir* Bill No 120).
- ATLANTIQUE AU LAC SUPÉRIEUR, CHEMIN DE FER DE L' : (*Voir* Bill No 4).
- AVIS DE MOTION, MOTIONS AU SUJET DES : 179, 197.
Avis pour présentation de bills privés, 250-251.

BANQUES :

- Crown Bank of Canada* : (*Voir* Bill No 24).
- Des Garanties du Canada : (*Voir* Bill No 91).
- Métropolitaine : (*Voir* Bill No 62).
- Penny Bank* : (*Voir* Penny).
- Première Nationale : (*Voir* Bill No 91).
- BANQUES, ACTE MODIFIANT L'ACTE DES : (*Voir* Bill No 5).
- BANQUES ET DU COMMERCE, COMITÉ DES : Rapport nommant les membres du, 35.
Adopté, 45-46. 1er rapport : réduction du quorum, 52.
- BATAILLE, CHAMPS DE : Interpellation au sujet de l'état de délabrement où se trouvent les, etc., 136.
- BATTERTON, P. : Nommé porteur des malles, 51.
- BATTLEFORD AU LAC LENORE, CHEMIN DE FER DE : (*Voir* Bill No 6).
- BÉIQUE, L'HONORABLE F. L. : Nommé sénateur, 13. Présente son bref, 17. Serment et déclaration de qualification, 18.
- BELL, COMPAGNIE CANADIENNE DE TÉLÉPHONE : (*Voir* Bill No 7).
- BENNETT, CHEMIN DE FER DU LAC : Pétition de M. King demandant un acte d'incorporation, 48. Rapporté, 79.
- BÉTAIL, ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE : (*Voir* Bill No 7).
- BIBLIOTHÈQUE : Rapport des bibliothécaires, 23. Reçu, 28. Adopté, 156.
Rapport nommant les membres du comité de la, 35. Adopté, 45. Message aux Communes, 45. Message des Communes, 37. Motion pour faire amender la 80e règle, 85. 1er rapport : sous-comité nommé, 156. Adopté, 163. 2e rapport : comptes, etc., 211. Adopté, 231.

BIBLIOTHÈQUE LÉGALE DE RÉGINA. (*Voir* Bill No 97).

BILL LU PRO FORMÂ, 22.

BILLS DE LA SESSION :—

No 1.—Alberta-Occidental, chemin de fer :

Pétition demandant du délai pour le commencement de sa voie, 65. Rapporté, 115. Règle 50 suspendue, 115.

Bill présenté et lu 1ère fois, 115. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 121. Rapporté, 141. Lu 3e fois et passé, 148. Honoraires remboursés, 230.

No 2.—Algoma et de la Baie d'Hudson, chemin de fer Central d' :

Pétition : émission de débentures, 84. Rapport : 50e règle suspendue, 95.

Bill présenté et lu 1ère fois, 96. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 102. Rapporté, 120. Lu 3e fois et passé, 128. Passé par les Communes, 241. S. R., 270, chap. 38.

No 3.—Amendes, Acte concernant la remise des :

Bill reçu et lu 1ère fois, 242. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 245. En comité, 254, 257. Rapporté avec amendements, 258. Amendements agréés, 258. Renvoi à six mois rejeté sur division, 261. Amendement proposé et rejeté, 261. Lu 3e fois et passé, 261. Amendements agréés par les Communes, 266. S. R., 271, chap. 26.

No 4.—Atlantique au lac Supérieur, chemin de fer de l' :

Pétition pour faire terminer la ligne, 49. Rapportée, 79.

Bill présenté et lu 1ère fois, 81. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 97. Rapporté, 120. Lu 3e fois et passé, 128. Honoraires remboursés, 251.

No 5.—Banques, Acte modifiant l'Acte des :

Bill présenté et lu 1ère fois, 162. 2e lecture remise, 176, 183. Premier item de l'ordre du jour, 188. Bill retiré, 198.

No 6.—Battleford au lac Lenore, chemin de fer de :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 29. Rapporté, 66.

Bill reçu et lu 1ère fois, 58. 2e lecture remise, 63. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 73. Rapport : amendement, 80. Adopté, 80. Lu 3e fois et passé, 86. Amendement acquiescé par les Communes, 109. S. R., 268. Chap. 39.

No 7.—Bell, Compagnie canadienne de téléphone :

Pétitions contre la, 32, 35, 41, 47, 48, 54, 62, 65, 84, 85, 111.

Pétition : augmentation de son fonds social, 49. Rapporté, 66.

Bill présenté et lu 1ère fois, 68. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes, 76. Rapporté avec un amendement, 152. Amendement agréé, 153. Règle 70 suspendue, 153. Lu 3e fois et passé, 153. Passé par les Communes, 240. S. R., 270. Chap. 41.

No 8.—Biens-fonds, Acte modifiant l'Acte des titres de :

Bill reçu et lu 1ère fois, 207. Lu 2e fois, 225. Règle 41 suspendue, 225. En comité, 225. Rapporté la 3e fois et passé, 225. S. R., 270. Chap. 17.

BILLS—*Suite.*

No 9.—Brown, James, Acte pour faire droit à :

Honoraires reçus, 27. Pétition, 27. Rapport, 49-50. Adopté, 59.

Bill présenté et lu 1ère fois, 60. Rapport 6: avis et bill signifiés, 81. Certificat du greffier, 82. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Divorces, 83. Rapporté avec un amendement, 105. Considération remise, 112. Rapport adopté, 117. Lu 3e fois sur division, 120-121. Message aux Communes, 121. Passé par les Communes, 192. Message, 192. S. R., 270. Chap. 42.

No 10.—Cabotage canadien, Acte concernant le :

Bill reçu et lu 1ère fois, 259. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 262. En comité, 264. Rapporté, lu 3e fois et passé, 264. S. R., 271. Chap. 7.

No 11.—Canada et du Michigan, Compagnie de pont et de tunnel du :

Pétition demandant modification de sa charte, 55. Rapporté, 66.

Bill reçu et lu 1ère fois, 57. 2e lecture remise, 63. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, 73. Rapporté, 80. Lu 3e fois et passé, 86. S. R., 268. Chap. 44.

No 12.—Canadien du Nord, chemin de fer :

Pétition demandant modification de sa charte, 61. Rapportée, 66.

Bill reçu et lu 1ère fois, 131. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 138. Rapporté avec un amendement, 173. Amendement agréé, 174. Lu 3e fois et passé, 181. Acquiescement des Communes à l'amendement, 192. S. R., 270. Chap. 50.

No 13.—Canseau, pont du détroit de :

Bill reçu, lu 1ère fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 100. Rapporté, 116. Règle 54 suspendue, 116. Placé sur l'ordre du jour, 116. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 121. Rapporté, 141. Lu 3e fois et passé, 148. S. R., 269. Chap. 104.

No 14.—Central du Canada, chemin de fer :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 85. Rapportée, 96.

Bill reçu et lu 1ère fois, 241. Règles 17, 41 et 60 suspendues, 242. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 242. Rapporté, 249. Règle 70 suspendue, 249. Lu 3e fois et passé, 250. S. R., 271. Chap. 45.

No 15.—Chambres de Commerce, constitution des :

Bill présenté et lu 1ère fois, 103. 2e lecture remise, 109. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 113. En comité, 122. Rapporté avec amendements, 122. Amendements agréés, 122. Lu 3e fois et passé, 128. Passé par les Communes, 193. S. R., 270. Chap. 3.

No 16.—Champlain au Saint-Laurent, canal à navires du lac :

Pétition: délai pour l'exécution de ses travaux, 49. Rapportée, 79.

Bill reçu et lu 1ère fois, 143. 2e lecture remise, 149. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 157. Rapporté, 173. Lu 3e fois et passé, 181. S. R., 269. Chap. 68.

No 17.—Chemins de fer, Acte relatif aux demandes de chartes de :

Bill présenté et lu 1ère fois, 53. 2e lecture remise, 63, 69, 74. Débat, 83, 87. Bill retiré, 87.

BILLS—*Suite.*

No 18.—Chemins de fer, Acte modifiant l'Acte des :

Bill reçu et lu 1^{ère} fois, 242. Lu 2^e fois, 245. Règles 17 et 41 suspendues, 245. En comité, 245. Rapporté, lu 3^e fois et passé, 246. S. R., 270. Chap. 29.

No 19.—Chipman, Samuel Nelson, Acte pour faire droit à :

Honoraires reçus, 40. Pétition, 40. Règle 106 suspendue, 40. Rapport 4, 68. Adopté. 68.

Bill présenté et lu 1^{ère} fois, 68. Rapport 9 : avis et bill signifiés, 126. Bill placé sur l'ordre du jour, 132. Certificat du greffier, 139. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des divorces, 139. Rapport 10 : le bill, 160. Considération remise, 186. Rapport adopté, 194. Lu 3^e fois et passé, 198. Message aux Communes, 198. Passé par les Communes, 251. Message des Communes, 251. S. R., 271. Chap. 54.

No 20.—Colonisation du Nord, chemin de fer de :

Pétition : délai pour l'exécution de ses travaux, 48. Rapportée, 147.

Bill reçu et lu 1^{ère} fois, 132. 2^e lecture remise, 138. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 148. Rapporté avec un amendement, 172. Amendement agréé, 172. Lu 3^e fois et passé, 180. Amendement agréé par les Communes, 240. S. R., 270. Chap. 55.

No 21.—Compagnies par actions, constitution en corporation par lettres patentes des :

Bill présenté et lu 1^{ère} fois, 98. 2^e lecture remise, 106, 112, 117. Lu 2^e fois et renvoyé à un comité général, 122. En comité, 129. Comité remis, 134. En comité, 139, 144, 149, 157. Rapporté avec amendements, 158. Amendements agréés, 158. Lu 3^e fois et passé, 174. Amendé par les Communes, 266. Acquiescement du Sénat, 267. S. R., 271. Chap. 15.

No 22.—Comtés du Centre, chemin de fer des :

Pétition : délai pour l'achèvement de sa voie, 62. Rapportée, 66.

Bill reçu et lu 1^{ère} fois, 136. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 143. Rapporté, 152. Lu 3^e fois et passé, 161. S. R., 269. Chap. 53.

No 23.—Cosmos, Compagnie de filatures :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 33. Rapportée, 79.

Bill reçu et lu 1^{ère} fois, 136. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Bills Privés divers, 143. Rapporté, 167. Lu 3^e fois et passé, 174. S. R., 269. Chap. 56.

No 24.—*Crown Bank of Canada* :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 62. Rapporté, 79.

Bill reçu et lu 1^{ère} fois, 123. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Banques, 129. Rapporté, 146. Lu 3^e fois et passé, 156. S. R., 269. Chap. 57.

No 25.—Denrées, emballage et vente de certaines :

Bill reçu et lu 1^{ère} fois, 206. Lu 2^e fois, 224. Règle 41 suspendue, 224. En comité, 224. Rapporté, lu 3^e fois et passé, 225. S. R., 270. Chap. 32.

BILLS—*Suite.*

- No 26.—Depew, George, M., Commissaire des brevets autorisé à faire droit à :
 Pétition demandant le renouvellement d'un brevet, 55. Rapportée, 71.
 Bill présenté et lu 1ère fois, 71. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des Bills Privés, 76. Rapporté, 118. Lu 3e fois et passé, 127. Honoraires remboursés, 238.
- No 27.—*Dominion Cotton Mills Company* :
 Pétition : émission de nouvelles obligations, 41. Rapportée, 56.
 Bill reçu et lu 1ère fois, 136. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 144. Rapporté, 171. Lu 3e fois et passé, 180. S. R., 269. Chap. 59.
- No 28.—Douanes, Acte modifiant le tarif des :
 Bill reçu et lu 1ère fois, 264. Règle 41 suspendue, 264. Lu 2e fois, 264. En comité, 265. Lu 3e fois et passé, 265. S. R., 271. Chap. 33.
- No 29.—Dyment, Compagnie de Banque, de Prêt et d'Épargne :
 Pétition demandant un acte d'incorporation, 75.
 Bill reçu et lu 1ère fois, 200. Lu 2e fois, 209. Règle 60 suspendue, 209. Renvoyé au comité des Banques, 209. Rapporté, 215. Règle 70 suspendue, 215. Lu 3e fois et passé, 215. S. R., 270. Chap. 60.
- No 30.—Echiquier, Acte modifiant l'Acte de la Cour de l' :
 Bill reçu et lu 1ère fois, 193. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 199. En comité, 208. Rapporté, lu 3e fois et passé, 208. S. R., 270. Chap. 8.
- No 31.—Edmonton au lac des Esclaves, chemin de fer d' :
 Pétition : délai pour l'exécution de ses travaux, 29. Rapportée, 66.
 Bill reçu et lu 1ère fois, 42. 2e lecture remise, 59. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 73. Rapporté, 79. Lu 3e fois et passé, 97. S. R., 268. Chap. 61.
- No 32.—Eleveurs de bétail des provinces maritimes, Association des :
 Bill présenté et lu 1ère fois, 159. 2e lecture remise, 167. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 176. En comité et rapporté, 183. Règle 41 suspendue, 183. Lu 3e fois et passé, 183. Passé par les Communes, 241. S. R., 270. Chap. 73.
- No 33.—Emprunt de certaines sommes de deniers requises pour le service public :
 Bill reçu et lu 1ère fois, 207. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 226. En comité, 231. Rapporté, lu 3e fois et passé, 232. S. R., 270. Chap. 18.
- No 34.—Erié à la rivière Détroit, chemin de fer du lac :
 Pétition pour divers objets, 49. Rapportée, 56.
 Bill reçu et lu 1ère fois, 241. Règles 17, 41 et 60 suspendues, 241. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 241. Rapporté, 248. Règle 70 suspendue, 249. Lu 3e fois et passé, 249. S. R., 270. Chap. 69.
- No 35.—Essex, chemin de fer Terminal d' :
 Pétition demandant un acte d'incorporation, 41. Rapportée, 124.
 Bill reçu et lu 1ère fois, 159. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 163. Rapporté, 173. Lu 3e fois et passé, 181. S. R., 269. Chap. 62.

BILLS—*Suite.*

No 36.—Ewart, John Hamilton, Acte pour faire droit à :

Honoraires payés, 34. Pétition, 35. Rapport 2, 50. Adopté, 59.

Bill présenté et lu 1ère fois, 59. Rapport 5 : avis et bill signifié, 80-81. Certificat du greffier, 82. Lu 2e fois et renvoyé au comité des divorces, 82. 11e rapport : bill retiré, 190. Adopté, 191.

No 37.—Fruits, Acte modifiant l'Acte des marques de, 1901 :

Bill reçu et lu 1ère fois, 198. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 207. En comité, 226. Rapporté avec amendements, 226. Amendements agréés, 226. Règle 41 suspendue, 227. Lu 3e fois et passé, 227. Amendement conséquentiel des Communes, 254. Acquiescement du Sénat, 254. S. R., 271. Chap. 10.

No 38.—Gaspé et l'Ouest, chemin de fer de :

Pétitions contre le bill, 111.

Pétition demandant un acte d'incorporation, 85. Rapportée, 125. Règles 49 et 50 suspendues, 136.

Bill reçu et lu 1ère fois, 247. Règles 60 et 70 suspendues, 253. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 259. Rapporté : préambule non prouvé, 263.

No 39.—Gibier, conservation du, dans les territoires non organisés :

Bill reçu et lu 1ère fois, 175. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 182. En comité, 186. Rapporté, lu 3e fois et passé, 187. S. R., 269. Chap. 12.

No 40.—Grains, Acte modifiant l'Acte des, du Manitoba, 1900 :

Bill reçu et lu 1ère fois, 242. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 246. En comité, 258. Rapporté avec amendements, 258. Amendements agréés, 258. Règle 41 suspendue, 258. Lu 3e fois et passé, 259. Amendements agréés par les Communes, 260. S. R., 271. Chap. 19.

No. 41.—Grand-Oriental, chemin de fer :

Pétition : délai pour l'achèvement de ses travaux, 29. Rapportée, 56.

Bill présenté et lu 1ère fois, 82. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 97. Rapporté, 120. Lu 3e fois et passé, 128. Honoraires remboursés, 251.

No 42.—Halifax, Ecole industrielle d', et asile Saint-Patrick à :

Bill reçu et lu 1ère fois, 255. Lu 2e fois, 259. Règle 41 suspendue, 259. En comité, 259. Rapporté, lu 3e fois et passé, 259. S. R., 271. Chap. 13.

No 43.—Hudson, chemins de fer de la Baie d', et du Nord-Ouest :

Pétition : délai pour l'exécution de ses travaux, 62. Rapporté, 66.

Bill reçu et lu 1ère fois, 142. 2e lecture remise, 149. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 157. Rapporté, 185. Lu 3e fois et passé, 194. S. R., 270. Chap. 63.

No 44.—Immigration, Acte modifiant l'Acte de l' :

Bill reçu et lu 1ère fois, 193. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 199. En comité, 207. Comité remis, 227. En comité, 232. Rapporté avec amendements, 232. Amendements agréés, 232. Règle 41 suspendue, 232. Lu 3e fois et passé, 232. Amendements agréés et rejetés, 253. Acquiescement du Sénat, 254. S. R., 271. Chap. 14.

BILLS—*Suite.*

- No 45.—Immigration chinoise, Acte modifiant l'Acte d', 1900:
 Bill reçu et lu 1ère fois, 207. Lu 2e fois, 225. Règle 41 suspendue, 225. En comité, 226. Rapporté, lu 3e fois et passé, 226. S. R., 270. Chap. 5.
- No 46.—Inspection générale, Acte amendant l'Acte d':
 Bill reçu et lu 1ère fois, 200. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 210. En comité, 227, 233. Rapporté avec amendements, 234. Amendements agréés, 234. Bill réimprimé, 234. Lu 3e fois et passé, 238. Amendements agréés par les Communes, 260. S. R., 271. Chap. 11.
- No. 47.—*Institute, The, of Chartered Accountants (Dominion Association of Chartered Accountants.)*
 Pétition de W. H. Cross, demandant un acte d'incorporation, 64, 65. Motion pour faire considérer la motion comme lue, 69. Rapportée, 71.
 Bill présenté et lu 1ère fois, 71. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés, 76. Rapporté avec amendements, 169. Amendements agréés, 177. Réimpression du bill, 177. Lu 3e fois et passé, 186. Amendé par les Communes, 246. Acquiescement du Sénat à l'amendement, 247. S. R., 270. Chap. 58.
- No 48.—International, Compagnie du chemin de fer:
 Pétition du chemin de fer de Buffalo pour faire changer son nom, 33. Rapporté, 67. Règle 50 suspendue, 67.
 Pétitions en faveur du bill, 55.
 Bill reçu et lu 1ère fois, 72. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 77. Rapporté, 94-95. Lu 3e fois et passé, 101. S. R., 268. Chap. 43.
- No 49.—James, Baie de, chemin de fer de la:
 Pétition : délai pour l'exécution de ses travaux, 49. Rapportée, 79.
 Bill reçu et lu 1ère fois, 131. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 138. Rapporté, 155. Lu 3e fois et passé, 162. S. R., 269. Chap. 65.
- No 50.—Juges des cours provinciales, Acte modifiant l'Acte des:
 Bill reçu et lu 1ère fois, 189. 2e lecture remise, 195. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 200. En comité, 209. Rapporté, lu 3e fois et passé, 209. S. R., 270. Chap. 16.
- No 51.—Klondike, chemin de fer des mines du:
 Pétition : prolongement de sa voie et embranchements, 49. Rapportée, 114.
 Bill reçu et lu 1ère fois, 132. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 138. Rapporté, amendement, 155. Amendement agréé, 162. Lu 3e fois et passé, 162. Amendement agréé par les Communes, 179. S. R., 269. Chap. 66.
- No. 52.—Knapp, Compagnie de steamers tubulaires:
 Pétition demandant un acte d'incorporation, 48, Rapportée, 114.
 Bill reçu et lu 1ère fois, 122. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 129. Rapporté, 155. Lu 3e fois et passé, 162. S. R., 269. Chap. 67.
- No 53.—Lettres de change, Acte modifiant l'Acte des, 1890:
 Bill reçu et lu 1ère fois, 163. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 169. En comité et rapporté, 176. Lu 3e fois et passé, 181. S. R., 269. Chap. 2.

BILLS—*Suite.*

No 54.—Manitoba et du Nord-Ouest du Canada, chemin de fer du :

Pétition : délai pour l'achèvement de sa voie, 42. Rapportée, 56. Pétition contre le bill, 48.

Bill reçu et lu 1ère fois, 131. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 137. Rapporté, 152. Lu 3e fois et passé, 161. S. R., 269. Chap. 71.

No 55.—Manitoba et Kéwatin, chemin de fer du :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 76. Rapportée, 79.

Bill reçu et lu 1ère fois, 174. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 182. Rapporté avec amendements, 203. Amendements agréés, 203. Règle 70 suspendue, 203. Lu 3e fois et passé, 203. Amendements agréés par les Communes, 240. S. R., 270. Chap. 70.

No 56.—Manitoulin et de la Rive-Nord, chemin de fer de :

Pétition : émission de débetures, 84. Rapport : règle 50 suspendue, 95.

Bill présenté et lu 1ère fois, 96. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 102. Rapporté, 120. Lu 3e fois et passé, 128. Passé par les Communes, 241. S. R., 270. Chap. 72.

No 57.—Manufacturiers Canadiens, Association des :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 62. Rapportée, 66.

Bill reçu et lu 1ère fois, 86. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés divers, 102. Rapporté, 167. Lu 3e fois et passé, 174. S. R., 269. Chap. 48.

No 58.—Medicine-Hat, chemin de fer et de houille de :

Pétition : délai pour l'exécution de ses travaux, 65.

Bill reçu et lu 1ère fois, 137. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 144. Rapporté, 152. Lu 3e fois et passé, 161. S. R., 269. Chap. 75.

No 59.—Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord, chemin de fer de :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 49. Rapportée, 66.

Bill reçu et lu 1ère fois, 136. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 143. Rapporté, 152. Lu 3e fois et passé, 161. S. R., 269. Chap. 74.

No. 60.—Médical, Acte à l'effet d'établir un conseil :

Bill reçu et lu 1ère fois, 220. 2e lecture remise, 229. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 236. En comité, 238. Rapporté avec amendements, 240. Amendements agréés, 240. Règle 41 suspendue, 240. Lu 3e fois et passé, 240. Amendements agréés par les Communes, 252. S. R., 271. Chap. 20.

No 61.—Messageries, Compagnie de, Canadienne du Nord :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 61. Rapportée, 115.

Bill reçu et lu 1ère fois, 137. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 144. Rapporté, 171. Lu 3e fois et passé, 180. S. R., 269. Chap. 49.

No 62.—Métropolitaine, Banque :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 84. Rapportée, 96.

Bill présenté et lu 1ère fois, 97. 2e lecture remise, 103, 106. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques, 110. Rapporté, 146. Lu 3e fois et passé, 156. Passé par les Communes, 252. S. R., 271. Chap. 76.

BILLS—*Suite.*

No 63.—Molson, Caisse de pension de la Banque :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 41. Rapportée, 56.

Bill présenté et lu 1ère fois, 72. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 83. Rapporté avec amendements, 107. Amendements agréés, 107. Lu 3e fois et passé, 112. Passé par les Communes avec un amendement, 192. Acquiescement du Sénat, 193. S. R., 270. Chap. 77.

No 64.—Montagnes-Rocheuses, parc des :

Bill reçu et lu 1ère fois, 176. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 182. En comité, 187. Rapporté, lu 3e fois et passé, 188. S. R., 269. Chap. 31.

No 65.—Montréal, Compagnie du passage souterrain de :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 62. Rapportée, 197.

Bill reçu et lu 1ère fois, 235. Règle 60 suspendue, 238. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 245. Rapporté, 250. Règle 70 suspendue, 250. Lu 3e fois et passé, 250. S. R., 271. Chap. 80.

No 66.—Montréal, pont de :

Pétition : délai pour l'achèvement de ses travaux, 75. Rapportée, 115.

Bill présenté et lu 1ère fois, 116. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 123. Rapporté, amendement, 154. Amendement amendé et agréé, 154. Amendé de nouveau, 161. Lu 3e fois et passé, 161. Honoraires remboursés, 251.

No 67.—Montréal et des Comtés du Sud, chemin de fer de :

Pétition : délai pour l'exécution de ses travaux, 49. Rapportée, 79.

Bill reçu et lu 1ère fois, 174. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 182. Rapporté, 204. Règle 70 suspendue, 204. Lu 3e fois et passé, 204. S. R., 270. Chap. 78.

No 68.—Montréal à Ottawa et la Baie Georgienne, canal de :

Pétition : délai pour l'exécution de ses travaux, 49. Rapportée, 66.

Bill présenté et lu 1ère fois, 69. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 74. Rapporté, 93. Lu 3e fois et passé, 101. Amendé par les Communes, 220. Amendement amendé par le Sénat, 220. Acquiescement des Communes, 240. S. R., 270. Chap. 79.

No 69.—Moosonee, l'Evêque de, Acte constituant en corporation :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 41. Rapportée, 56.

Bill présenté et lu 1ère fois, 63. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des Bills privés divers, 73. Rapporté, 118. Lu 3e fois et passé, 127. Passé par les Communes avec amendements, 193. Considération remise, 199. Amendements agréés, 207. Honoraires remboursés, 251. S. R., 270. Chap. 81.

No 70.—Naturalisation, Acte à l'effet de modifier l'Acte de :

Bill présenté et lu 1ère fois, 138. 2e lecture remise, 148, 157. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 163. En comité et rapporté, 168. Lu 3e fois et passé, 175. Passé par les Communes, 235. S. R., 270. Chap. 23.

BILLS—*Suite.*

No 71.—Népigon, chemin de fer de :

Pétition de Paul Weidner, 64-65. Motion pour faire considérer la pétition comme ayant été lue, 69. Rapportée, 71.

Bill reçu et lu 1^{ère} fois, 188. Lu 2^e fois, 198. Règle 60 suspendue, 198. Renvoyé au comité des Chemins de fer, 198. Rapporté avec un amendement, 205. Amendement agréé, 205. Règle 70 suspendue, 205. Lu 3^e fois et passé, 205. Amendement agréé par les Communes, 240. S. R., 270. Chap. 82.

No 72.—Niagara à Sainte-Catherine et Toronto, chemin de fer de :

Pétition : délai pour l'achèvement de sa voie, 64-65. Motion pour faire considérer la pétition comme lue, 69. Rapportée, 71.

Bill reçu et lu 1^{ère} fois, 142. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 148. Rapporté, 172. Lu 3^e fois et passé, 180. S. R., 269. Chap. 83.

No 73.—Nipissingue à Ottawa, chemin de fer du :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 62. Rapportée, 66.

Bill reçu et lu 1^{ère} fois, 109. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 117. Rapporté, 127. Lu 3^e fois et passé, 133. S. R., 269. Chap. 84.

No 74.—Nord, Compagnie Canadienne de télégraphe du :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 61. Rapporté, 115.

Bill reçu et lu 1^{ère} fois, 241. Règles 17, 41 et 60 suspendues, 241. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 241. Rapporté avec amendements, 249. Amendements agréés, 249. Règles 41 et 70 suspendues, 249. Lu 3^e fois et passé, 266. S. R., 271. Chap. 51.

No 75.—Nord-Ouest, Acte modifiant l'Acte relatif aux Territoires du :

Bill reçu et lu 1^{ère} fois, 175. Lu 2^e fois et renvoyé à un comité général, 182. En comité, 187. Rapporté, lu 3^e fois et passé, 187. S. R., 269. Chap. 24.

No 76.—Ontario, Compagnie de force, des Chutes de Niagara :

Pétition demandant modification de sa charte, 64-65. Motion pour faire considérer la pétition comme ayant été lue, 69. Rapportée, 71.

Bill reçu et lu 1^{ère} fois, 132. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 138. Rapporté, 146. Lu 3^e fois et passé, 157. S. R., 269. Chap. 86.

No 77.—Orford, chemin de fer de la Montagne d' :

Pétition : délai pour l'achèvement de ses travaux, 41. Rapportée, 56.

Bill reçu et lu 1^{ère} fois, 42. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 59. Rapporté avec amendement, 67. Amendement agréé, 67. Lu 3^e fois et passé, 72. Amendement agréé par les Communes, 85. S. R., 268. Chap. 87.

No 78.—Oriental, chemin de fer, du Canada :

Pétitions d'Alexander Gibson demandant la permission de présenter des pétitions, 178. Rapportées, 184. Règle 52 suspendue, 185. Pétitions pour incorporation, 190. Rapportées, 197. Règles 49 et 50 suspendues, 197.

Bill reçu et lu 1^{ère} fois, 194. Lu 2^e fois, 199. Règle 60 suspendue, 199. Renvoyé au comité des Chemins de fer, 199. Rapporté avec un amendement, 206. Amendement agréé, 206. Règle 70 suspendue, 206. Lu 3^e fois et passé, 206. Amendement agréé par les Communes, 240. S. R., 270. Chap. 46.

BILLS—*Suite.*

No 79.—Ottawa, Acte modifiant l'Acte concernant la cité d' :

Bill reçu et lu 1ère fois, 242. Lu 2e fois, 246. Règles 17 et 41 suspendues, 246. En comité, 246. Rapporté, lu 3e fois et passé, 246. S. R., 270. Chap. 25.

No 80.—Ottawa, Brockville et Saint-Laurent, chemin de fer d' :

Bill reçu, lu 1ère fois et renvoyé au comité des Ordres permanents, 137. Rapporté, 147. Règle 54 suspendue, 147. Bill placé sur l'ordre du jour, 148. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 157. Rapporté, 172. Lu 3e fois et passé, 180. S. R., 269. Chap. 88.

No 81.—Ottawa, du Nord et de l'Ouest, Acte modifiant les Actes relatifs au chemin de fer d' :

Pétition demandant modification de sa charte, 41. Rapportée, 56.

Bill présenté et lu 1ère fois, 58. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 72. Rapporté avec amendement, 119. Amendement agréé, 119. 3e lecture remise, 128. Amendé, lu 3e fois et passé, 132. Amendé par les Communes, 235. Acquiescement du Sénat, 236. S. R., 270. Chap. 89.

No 82.—Pacifique, chemin de fer Canadien du :

Pétition : nouvelle ligne, nouvelle émission d'actions-débetures, 42. Rapportée, 56.

Bill reçu et lu 1ère fois, 137. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 144. Rapporté, 172. Lu 3e fois et passé, 180. S. R., 269. Chap. 52.

No 83.—Pacifique, disposition relative aux péages concernant la Compagnie du :

Bill reçu et lu 1ère fois, 188. 2e lecture remise, 195. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 199. En comité, 208. Rapporté, lu 3e fois et passé, 208. S. R., 270. Chap. 4.

No 84.—Pacifique-Nord et d'Ominéca, chemin de fer du :

Pétition de J. Irving demandant un acte d'incorporation, 55. Rapportée, 114.

Bill reçu et lu 1ère fois, 132. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 138. Rapporté, amendement, 154. Amendement agréé, 154. Lu 3e fois et passé, 162. Amendement agréé par les Communes, 179. S. R., 269. Chap. 90.

No 85.—Pétitions de droit, Acte modifiant l'Acte des :

Bill reçu et lu 1ère fois, 188. Bill rayé, 195.

No 86.—Pilotage, Acte modifiant l'Acte du :

Bill reçu et lu 1ère fois, 156. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 163. En comité et rapporté, 169. Lu 3e fois et passé, 175. S. R., 270. Chap. 27.

No 87.—Police à cheval du Nord-Ouest, pension des officiers de la :

Bill reçu et lu 1ère fois, 156. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 163. En comité et rapporté, 168. Lu 3e fois et passé, 175. S. R., 269. Chap. 22.

No 88.—Police à cheval du Nord-Ouest, Acte modifiant l'Acte de la, 1894 :

Bill reçu et lu 1ère fois, 200. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 210. En comité, 228. Rapporté, lu 3e fois et passé, 228. S. R., 270. Chap. 21.

- No 89.—Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich, chemin de fer de, (Compagnie de chemin de fer de la Grande-Vallée).
 Pétition demandant modification de sa charte, 62. Rapportée, 66.
 Bill reçu et lu 1ère fois, 72. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 76. Rapporté, 94. Lu 3e fois et passé, 101. S. R., 268. Chap. 91.
- No 90.—Postes, Acte modifiant l'Acte des :
 Bill reçu et lu 1ère fois, 193. 2e lecture remise, 199. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 207. En comité, 227. Rapporté, lu 3e fois et passé, 227. S. R., 270. Chap. 28.
- No 91.—Première Nationale, Banque, (des Garanties du Canada).
 Pétition demandant un acte d'incorporation, 112. Rapportée, 115. Règle 50 suspendue, 115.
 Bill présenté et lu 1ère fois, 116. 2e lecture remise, 121. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques, 133. Rapporté avec amendements, 202. Amendements agréés, 203. Règle 70 suspendue, 203. Lu 3e fois et passé, 203. Passé par les Communes, 252. S. R., 271. Chap. 100.
- No 92.—Presbytérien, Conseil du Collège, Halifax :
 Pétition demandant un acte d'incorporation, 65. Motion pour faire considérer la pétition comme ayant été lue, 69. Rapportée, 95.
 Bill reçu et lu 1ère fois, 86. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés, 101. Rapporté, 118. Lu 3e fois et passé, 127. S. R., 269. Chap. 92.
- No 93.—Preuve, Acte de la, en Canada, Acte modifiant l'Acte de 1893.
 Bill reçu et lu la 1ère fois, 163. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 169. En comité, 176, 181. Rapporté, 181. Lu 3e fois et passé, 186. S. R., 269. Chap. 9.
- No 94.—Québec au lac Huron, chemin de fer de :
 Pétition : délai pour l'achèvement des travaux, 33. Rapporté, 85.
 Bill reçu et lu 1ère fois, 71. Lu 2e fois, 76. Règle 60 suspendue, 76. Renvoyé au comité des Chemins de fer, 76. Rapporté, 93. Lu 3e fois et passé, 101. S. R., 268. Chap. 93.
- No 95.—Quinté, chemin de fer de la Baie de :
 Pétition : contrat avec la Compagnie Rathbun, 65. Rapportée, 79.
 Bill reçu et lu 1ère fois, 159. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 163. Rapporté, 173. Lu 3e fois et passé, 181. S. R., 269. Chap. 40.
- No 96.—Radford, Thomas Henry, Acte pour faire droit à :
 Honoraires reçus, 40. Règle 106 suspendue, 40. Pétition, 40. Rapport, 51. Adopté, 59.
 Bill présenté et lu 1ère fois, 60. 2e lecture remise, 83, 97.
 Rapport, 8 : avis et bill signifiés, 125-6. Certificat du greffier, 133. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Divorces, 134. Rapport, 12 ; bill retiré, 218.
- No 97.—Régina, bibliothèque légale de :
 Bill reçu et lu 1ère fois, 42. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 53. En comité et rapporté, 60. Lu 3e fois et passé, 60. S. R., 268. Chap. 30.

BILLS—*Suite.*

- No 98.—Retraite du service civil, 1898, Acte modifiant l'Acte de :
 Bill reçu et lu 1ère fois, 175. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 182.
 En comité, 187. Rapporté, lu 3e fois et passé, 187. S. R., 269. Chap. 6.
- No 99.—Rive Nord, Cie de force, de chemin de fer et de navigation de la :
 Pétition demandant un Acte d'incorporation, 55. Rapport : règle 49, 166.
 Règle suspendue, 174.
 Bill reçu et lu 1ère fois, 142. 2e lecture remise, 148, 176. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 183. Rapporté avec amendements, 204. Amendements agréés, 204. Lu 3e fois et passé, 224. Amendements agréés par les Communes, 252. S. R., 271. Chap. 85.
- No 100.—Rive Sud, chemin de fer de la :
 Pétition demandant modification de sa charte, 41. Rapportée, 70.
 Bill reçu et lu 1ère fois, 234. Règle 41 suspendue, 234. Lu 2e fois, 234.
 Règle 60 suspendue, 234. Renvoyé au comité des Chemins de fer, 234.
 Rapporté, 248. Règle 70 suspendue, 248. Lu 3e fois et passé, 248.
 S. R., 270. Chap. 101.
- No 101.—Ross, Compagnie de carabines :
 Pétition demandant un acte d'incorporation, 49. Rapportée, 125. Règles 49 et 50 suspendues, 125.
 Bill reçu et lu 1ère fois, 132. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés divers, 138. Rapporté, 167. Lu 3e fois et passé, 179. S. R., 269. Chap. 96.
- No 102.—Royale, assurance maritime, La :
 Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 178. Rapportée, 184. Règle 52 suspendue, 185. Pétition pour délai, 196. Rapportée, 202. Règles 49, 50 et 52 suspendues, 202.
 Bill reçu et lu 1ère fois, 202. Règles 17 et 41 suspendues, 202. Lu 2e fois, 202. Règle 60 suspendue, 202. Renvoyé au comité des Banques, 202. Rapporté avec amendements, 215. Amendements agréés, 216. Règle 70 suspendue, 216. Lu 3e fois et passé, 216. Passé par les Communes, 252. S. R., 271. Chap. 97.
- No 103.—Russo-Grecque, Evêque Catholique Orthodoxe :
 Pétition demandant un acte d'incorporation, 55. Rapportée, 257. Question d'ordre soulevée, 257. Décision, 260.
 Bill reçu et lu la 1ère fois, 261.
- No 104.—St. Clair et Erié, canal à navires de :
 Pétition : délai pour l'exécution de ses travaux, 55. Rapportée, 66.
 Bill reçu et lu 1ère fois, 97. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 103. Rapporté, 107. Lu 3e fois et passé, 112. S. R., 268. Chap. 98.
- No 105.—Sainte-Claire, Cie de pont et de tunnel de chemin de fer de la rivière :
 Pétition demandant modification de sa charte, 55. Rapporté, 66.
 Bill reçu et lu 1ère fois, 58. 2e lecture remise, 63. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 73. Rapporté, 80. Lu 3e fois et passé, 86. S. R., 268. Chap. 95.

BILLS—*Suite.*

No 106.—Saint-Joseph au lac Huron, canal à navires de :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 49. Rapportée, 57.

Bill présenté et lu 1ère fois, 105. 2e lecture remise, 109, 113, 117, 122, 130.
Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 134. Rapport demandant la permission de retirer le bill, 155.
Adopté, 155.

No 107.—Saint-Laurent et Adirondack, chemin de fer :

Pétition : permission d'acheter le capital social, etc., d'autres compagnies de chemin de fer, 111. Rapportée, 115.

Bill présenté et lu 1ère fois, 116. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 129. Rapport : amendement, 153. Amendement agréé, 154. Lu 3e fois et passé, 167. Honoraires remboursés, 265.

No 108.—Saint-Laurent et du Nord, chemin de fer du :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 49. Rapportée, 57.

Bill reçu et lu 1ère fois, 96. Placé sur l'ordre du jour, 101. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 106. Rapporté, 120. Lu 3e fois et passé, 128. S. R., 269. Chap. 99.

No 109.—Sauvages, chemin de fer de la rivière des :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 41. Rapportée, 56.

Bill reçu et lu 1ère fois, 72. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 76. Rapporté avec amendements, 93. Amendements agréés, 102. Lu 3e fois et passé, 102. Amendements agréés par les Communes, 116. S. R., 269. Chap. 64.

No. 110.—*Sovereign of Canada*, Cie d'assurance sur la vie *The* :

Pétition de T. Dunnnett, demandant un acte d'incorporation, 65. Rapportée, 79.

Bill reçu et lu 1ère fois, 86. Placé sur l'ordre du jour, 106. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 109. Rapporté, 119. Lu passé, 127. S. R., 269. Chap. 102.

No 111.—Sprague, Cie manufacturière des chutes de :

Pétition demandant l'adoption de son bill, 30. Rapportée, 78.

Bill reçu et lu 1ère fois, 100. 2e lecture remise, 106. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés divers, 109. Rapporté, 119. Lu 3e fois et passé, 127. S. R., 269. Chap. 103.

No 112.—Subsides. Bill reçu et lu 1ère fois, 267. Règle 41 suspendue, 267. Lu 2e et 3e fois et passé, 267. S. R., 271. Chap. 1.

No 113.—Sud du Canada, chemin de fer du :

Pétition : délai pour l'exécution de ses travaux, 55. Rapportée, 66.

Bill reçu et lu 1ère fois, 57. 2e lecture remise, 63. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 73. Rapporté, 79. Lu 3e fois et passé, 86. S. R., 268. Chap. 47.

BILLS—*Suite.*

No 114.—Sud de Québec, chemin de fer du :

Pétition demandant modification de sa charte, 41. Rapportée, 56.

Bill reçu et lu 1ère fois, 234. Règle 41 suspendue, 235. Lu 2e fois, 235.

Règle 60 suspendue, 235. Renvoyé au comité des Chemins de fer, 235.

Rapporté, 237. Règle 70 suspendue, 237. Lu 3e fois et passé, 237. S. R., 270. Chap. 94.

No 115.—Terres fédérales, Acte modifiant l'Acte des :

Bill reçu et lu 1ère fois, 188. 2e lecture remise, 195. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 199. En comité, 208. Comité remis, 227. En comité, 233. Rapporté avec amendements, 233. Amendements agréés, 233. Règle 41 suspendue, 233. Lu 3e fois et passé, 233.

No 116.—Tilsonburg, lac Erié et Pacifique, chemin de fer de :

Pétition : délai pour l'achèvement de sa voie, 42. Rapportée, 95.

Bill reçu et lu 1ère fois, 96. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 102. Rapporté, 108. Lu 3e fois et passé, 112. S. R., 269. Chap. 105.

No 117.—Timagami, chemin de fer de :

Pétition : délai pour l'exécution de ses travaux, 55. Rapportée, 147.

Bill reçu et lu 1ère fois, 137. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 148. Rapporté, 172. Lu 3e fois et passé, 180. S. R., 269. Chap. 106.

No 118.—Toronto et Niagara, Compagnie de force de :

Bill reçu et lu 1ère fois, 175. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 182. Rapporté, 204. Règle 70 suspendue, 204. Lu 3e fois et passé, 204. S. R., 270. Chap. 107.

No 119.—Trans-Canada, chemin de fer :

Pétition demandant modification de sa charte, 55. Rapportée, 115.

Bill reçu et lu 1ère fois, 142. 2e lecture remise, 149. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 157. Rapporté, 173. Lu 3e fois et passé, 181. S. R., 269. Chap. 108.

No. 120.—Union, Compagnie d'assurances sur la vie :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 99. Rapportée, 124.

Bill présenté et lu 1ère fois, 126. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 133. Rapporté, 171. Lu 3e fois et passé, 180. Passé par les Communes, 252. S. R., 271. Chap. 109.

No 121.—Union, pont de Windsor à Détroit :

Pétition : délai pour l'achèvement de ses travaux, 41. Rapportée, 56.

Bill reçu et lu 1ère fois, 72. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 76. Rapporté avec amendements, 94. Lu 3e fois et passé, 101. Amendements agréés par les Communes, 116. Chap., 269. Chap. 114.

No. 122.—*United Gold Fields of British Columbia* :

Pétition demandant l'autorisation de construire un chemin de fer, 41. Rapportée, 56.

Bill reçu et lu 1ère fois, 159. Placé sur l'ordre du jour, 169. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 177. Rapporté avec amendements, 185. Amendements agréés, 185. Lu 3e fois et passé, 194. Amendements agréés par les Communes, 240. S. R., 270. Chap. 110.

BILLS—*Fin.*

- No 123.—Vancouver, Victoria et l'Est, Cie de chemin de fer et de navigation de :
Pétition : délai pour l'achèvement de ses travaux, 61. Rapporté, 79.
Bill reçu et lu 1ère fois, 136. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 143. Rapporté, 152. Lu 3e fois et passé, 161. S. R., 269. Chap. 111.
- No 124.—*Velvet (Rossland) Mine*, chemin de fer :
Pétition demandant un acte d'incorporation, 41. Rapportée, 66.
Bill reçu et lu 1ère fois, 58. 2e lecture remise, 63. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 73. Rapport : amendements, 80. Amendements agréés, 86. Lu 3e fois et passé, 87. Amendements adoptés par les Communes, 109. S. R., 268. Chap. 112.
- No 125.—Westren, John, Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à :
Pétition pour faire prolonger la durée de brevets, 49. Rapportée, 57.
Bill reçu et lu 1ère fois, 100. 2e lecture remise, 106. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills privés divers, 110. Rapporté avec un amendement, 119. Amendement agréé, 119. Lu 3e fois et passé, 127. Amendement agréé par les Communes, 137. S. R., 269. Chap. 113.
- No 126.—Yukon, Acte modifiant l'Acte du territoire du, et les actes qui le modifient :
Bill reçu et lu 1ère fois, 179. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 186. En comité, 194. Rapporté, lu 3e fois et passé, 194, 195. S. R., 270. Chap. 34.
- No 127.—Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du :
Bill reçu et lu 1ère fois, 235. Lu 2e fois, 244. Règles 41 et 17 suspendues, 244. En comité et rapporté, 244. Lu 3e fois et passé, 244. S. R., 270. Chap. 35.
- No 128.—Administration de la justice dans le territoire du :
Bill reçu et lu 1ère fois, 189. 2e lecture remise, 195. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 200. Règles 17 et 66 suspendues, 209. Bill lu au long, 209. Lu 3e fois et passé, 209. S. R., 270. Chap. 36.
- No 129.—Représentation du territoire du, à la Chambre des Communes :
Bill reçu et lu 1ère fois, 241. Lu 2e fois, 244. Règles 17 et 41 suspendues, 244. En comité, 244, 253. Rapporté avec amendements, 253. Amendements agréés, 253. Règle 41 suspendue, 253. Lu 3e fois et passé, 253. Amendements agréés par les Communes, 260. S. R., 271. Chap. 37.
- No 130.—Yukon-Pacifique, chemin de fer du :
Pétition demandant un acte d'incorporation, 61. Rapportée, 79.
Bill reçu et lu 1ère fois, 159. Placé sur l'ordre du jour, 179. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 188. Rapporté avec amendements, 205. Amendements agréés, 205. Règle 70 suspendue, 205. Lu 3e fois et passé, 205. Acquiescement des Communes, 240. S. R., 270. Chap. 115.

- BILLS PRIVÉS.—Délai pour présentation de pétitions, 37, 57.
 Délai pour présentation de, 37, 57.
 Délai pour présentation de rapports, 57.
 Bill retiré, 87, 155, 190, 195, 198, 218.
 Réimpression de, 177, 234.
 Lu au long, 209.
 Avis pour—.Rapport d'un sous-comité, 250, 251.
 Préambule non prouvé, 263.
- Comité des bills privés divers :
 Rapport nommant les membres du, 36. Adopté, 46. 1er rapport; réduction du quorum, 52.
- Biens-fonds, Acte modifiant l'Acte des titres de :
 (*Voir* Bill No 8).
- Bouchard, M. Jos., Rapport du comité de l'Economie Interne le nommant traducteur, 223. Adopté, 243.
- Boucher, M. A. A.—Déchargé de ses devoirs de traducteur français en chef. Rapport, 108. Adopté, 117.
- Britannique Canadienne, Compagnie de Prêts et de Placements :
 Etat des affaires; liste des actionnaires, 38.
- Brown, James, Bill de divorce :
 (*Voir* Bill No 9).
- Buffalo, chemin de fer de :
 (*Voir* Bill No 48).
- Cabotage canadien, Acte concernant le :
 (*Voir* Bill No 10).
- Calgary à Edmonton, chemin de fer de :
 Pétition : délai pour l'exécution de ses travaux, 41. Rapportée, 79.
- Canada, Compagnie de force du :
 Pétition demandant un acte d'incorporation, 75. Rapportée, 96.
- Canada Eastern, chemin de fer :
 Pétition, 178. (*Voir* Bill No 78).
- Canada et du Michigan, Cie de pont et de tunnel du :
 (*Voir* Bill No 11).
- Canadien du Nord, chemin de fer :
 (*Voir* Bill No 12).
- Canal du lac Champlain au Saint-Laurent :
 Huron et Erié.
 Montréal à Ottawa et la baie Georgienne.
 Saint-Clair et Erié.
 Saint-Joseph au lac Huron. (*Voir* ces mots).
- Canseau, pont du détroit de :
 (*Voir* Bill No 13).

- Carabines, Compagnie de—Ross :
(*Voir* Bill No 101).
- Central du Canada, chemin de fer :
(*Voir* Bill No 14).
- Chambre des Communes.
Avis pour présentation de bills privés, 251.
- Chambres de Commerce, constitution des :
(*Voir* Bill No 15).
- Champlain au Saint-Laurent, canal à navires du lac :
(*Voir* Bill No 16).
- Chapman, William :
Rapport le nommant traducteur permanent des Débats du Sénat, 105.
Amendement le nommant traducteur pour le Sénat, 109. Adoption du rapport, 109. Rapport du comité de l'Economie Interne, 223. Adopté, 243.
- Charlottetown et Murray-Harbour, chemin de fer entre :
Adresse au sujet des soumissions, 192.
- Chartes de chemins de fer, Acte relatif aux demandes de :
(*Voir* Bill No 17).
- Chaudière, Compagnie de l'hôtel :
Pétition demandant un acte d'incorporation, 49. Rapportée, 256.
- Chemins de fer :
Bill lu *pro forma*, 22. Pétition pour lois relatives aux fossés garde-bestiaux, 29. Pétitions pour faire contrôler la vitesse des trains de, à l'endroit des croisements de voies, etc., 29, 33, 41, 49, 111.
Bills de : (*Voir* Bills Nos 17, 18).
Comité des—, Télégraphes et Havres : Rapport nommant les membres du comité, 36. Adopté sur division, 46. 1er rapport : réduction du quorum, 52. Rapport recommandant de retirer un bill, 155. Rapport : réduction du quorum, 237, 238.
- Chinoise, immigration, Rapport sur l' :
Imprimé, 135, 143.
Acte modifiant l'Acte d' : (*Voir* Bill No 45).
- Chipman, Samuel Nelson, Acte pour faire droit à :
(*Voir* Bill No 19).
- Church, l'honorable C. E. :
Nommé sénateur, 12. Présente son bref, 15. Serment et déclaration de qualification, 16.
- Cigarettes. Pétition contre la vente et la manufacture des, 65.
- Clifton, Compagnie du pont suspendu de :
Pétition relative au chemin de fer de Buffalo, 55.
- Colombie-Britannique, administration des terres fédérales dans la, 58.

Colonels honoraires, adresse au sujet des, 252.

Colonisation du Nord, chemin de fer de :
(*Voir* Bill No 20).

Comités permanents :

- Des Banques et du Commerce.
- De la Bibliothèque.
- Des Bills privés divers.
- Des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.
- Du Compte rendu des Débats.
- Des Divorces.
- De l'Economie Interne et de la Comptabilité.
- Des Impressions.
- Des Ordres permanents.
- Des Privilèges.
- Du Restaurant.
- De Sélection. (*Voir* ces mots).

Comité spécial :

Pour régler les invitations, etc., pour l'ouverture du Parlement, 221.

Commerce, Rapport du département du, 33.

Compagnies par actions, Acte concernant la constitution en corporation par lettres patentes des :
(*Voir* Bill No 21).

Comptabilité du Sénat. (*Voir* Economie Interne).

Comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat, 71. Rapport du comité, 221.
Adopté, 243.

Comptes publics pour 1900-1901, 30.

Comités du Centre, chemin de fer des :
(*Voir* Bill No 22).

Cosmos, Compagnie de filatures :
(*Voir* Bill No 23).

Crown Bank of Canada. (*Voir* Bill No. 24).

Pétition de D. A. Gordon et autres, demandant un acte d'incorporation, 104.

DAIM, Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du :
Pétition : délai pour l'exécution des travaux, 65. Rapportée, 71.

Débats, comité du compte-rendu des :

Rapport nommant les membres du, 36. Adopté, 46. 1er rapport : distribution de la version française, M. Chapman nommé traducteur des *Débats*, 104. Amendements, 109. Adoption du rapport, 109. 2e rapport : M. H. R. Holmden chargé du compte-rendu pour les journaux, 219. Adopté, 231.

Décision du Président du Sénat, 260.

Denrées, emballage et vente de certaines :
(*Voir* Bill No 25).

Depew, George M., Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à :
(*Voir Bill No 26*).

Discours du trône :

A l'ouverture du parlement, 20. Rapporté, 22. Adresse de remerciement, 25, 27, 31. Passé, 31. Réponse, 44.

Divisions :

Sur une motion pour production du procès-verbal du comité de Sélection, 62
3e lecture du bill pour faire droit à James Brown, 121.

Congé à M. Agar Adamson, 168.

Sur le renvoi à six mois de la troisième lecture d'un bill, 261.

Divorces, comité des :

Rapport nommant les membres du, 36. Adopté, 46. Rapport recommandant l'achat d'un manuel sur les usages du parlement en matière de divorce, 219. Adopté, 219. Rapports, 1, 6, 7. (*Voir Brown*). Rapports, 2, 5, 11. (*Voir Ewart*). Rapports 3, 8, 12. (*Voir Radford*). Rapports 4, 9, 10. (*Voir Chipman*).

Dominion, Compagnie de force :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 84. Rapportée, 96.

Cotton Mills Company. (*Voir Bill No 27*).

Association of Chartered Accountants. (*Voir Bill No 47*).

Douanes, Acte modifiant le tarif des, 1897.

(*Voir Bill No 28*).

Dyment, Cie de banque, de prêt et d'épargne :

(*Voir Bill No 29*).

ECHIQUEUR, cour de l', du Canada :

Ordre général modifiant la pratique et la procédure, 24.

Règlements de cour de l', 44.

Bill modifiant l'Acte de la cour de l'Echiquier. (*Voir Bill No 30*).

Ecoles du Manitoba, terres réservées pour les :

Adresse, 33. Réponse, 100.

Pétition de la législature pour faire abroger l'article 7 du ch. 20 des Statuts, 1 Ed. VII, relatif aux, 85.

Interpellation au sujet d'une déclaration du ministre de la Justice, 220.

Economie Interne et de la Comptabilité, comité de l' :

Rapport nommant les membres du, 36. Adopté sur division, 46. 1er rapport : quorum et P. Batterton nommé porteur des malles, 51. Adopté, 51. 2e rapport : employés et messagers, 108. Amendé et adopté, 117. 3e rapport : congé d'absence à Agar Adamson, 151. Considération remise, 162. Amendement proposé et rejeté sur division, 167. Rapport adopté, 168. 4e rapport : comptes, etc., personnel du Sénat, 221. Amendé et adopté, 243.

Edmonton au lac des Esclaves, chemin de fer d' :

(*Voir Bill No 31*).

- Electrique, lumière :
 Rapport du département du Revenu de l'Intérieur, 30.
- Eleveurs de bétail des provinces maritimes, association des :
 (*Voir* Bill No 32).
- Emmagasinage à froid sur les navires :
 Adresse, 141. Réponse, 252.
- Emprunt de certaines sommes de deniers requises pour le service public.
 (*Voir* Bill No 33).
- Erié à la rivière Détroit, chemin de fer du lac :
 (*Voir* Bill No 34).
- Essex, Compagnie du chemin de fer Terminal d' :
 (*Voir* Bill No 35).
- Etats-Unis, liste des journaux des, dans lesquels le gouvernement publie des annonces pour encourager l'immigration. Adresse, 108.
- Ewart, John Hamilton, Acte pour faire droit à :
 (*Voir* Bill No 36).
- Examineurs du Service Civil, Rapport du bureau des, 53.

FERMES expérimentales. Rapport, 97.

- Force, Compagnie de, du Canada.
 " Dominion.
 " Ontario des chûtes de Niagara.
 " de Toronto et Niagara. (*Voir* ces mots).
- Forteresses, interpellation au sujet de l'état de délabrement où se trouvent les anciennes, 136.
- Fosses gardes-bestiaux sur les chemins de fer : Pétition, 29.
- Fruits, Acte modifiant l'Acte des marques de, de 1901.
 (*Voir* Bill No 37).

GARANTIES du Canada, banques des, Première Nationale: (*Voir* Bill No 91).

- Garneau, M. Alfred :
 Rapport le nommant traducteur en chef, 223. Adopté, 243.
- Gaspé et l'Ouest, chemin de fer de :
 (*Voir* Bill No 38).
- Gaz. Rapport du département du Revenu de l'Intérieur, 30.
- Gemmill, G. J., achat de l'ouvrage de, sur les divorces, 219.
- Gentilhomme huissier de la Verge Noire :
 Nommé, 12. Rapport fixant son salaire, 223. Adopté, 243.

Gibier, conservation du, dans les territoires non organisés.

(Voir Bill No 39).

Gibson, l'honorable W.

Nommé sénateur, 13. Présente son bref, 18. Serment et déclaration de qualification, 19.

Alexander Gibson Railway and Manufacturing Company. (Voir Bill No 78).

Gouverneur général : Fait annoncer qu'il viendra ouvrir la session du parlement, 20. Il vient, 20. Discours du trône, 20. Rapporté, 22. Adresse de remerciement, 25. Réponse, 44. Annonce qu'il viendra proroger le parlement, 204. Il vient, 268.

Grain, inspection du, dans le Manitoba :

Pétition de North-Cypress, 99. (Voir Bill No 40).

Grand-Oriental, chemin de fer :

(Voir Bill No 41).

Grande-Vallée, chemin de fer de la :

(Voir Bill No 89).

Grands lacs, pétition demandant une prime pour les navires employés au commerce maritime sur les, 111.

Gravelle, Thomas :

Rapport augmentant son salaire, 224. Adopté, 243.

Greffier de la Couronne en Chancellerie :

Le greffier informe le Sénat de la nomination de nouveaux sénateurs, 12, 13.

Greffier en loi.

Rapport du comité de l'Economie Interne, 222. Adopté, 243.

Greffier du Sénat.

Présente une liste des déclarations de qualification de sénateurs, 26. Comptes et pièces justificatives du—, 71. Ses pouvoirs; rapport, 221. Adopté, 243.

HALIFAX, conseil du collègue Presbytérien :

(Voir Bill No 92).

Ecole industrielle d'—et asile Saint-Patrick à :

(Voir Bill No 42).

Hansard, impression quotidienne du, en français :

Rapport, 105. Adopté, 109.

Holmden, H. R.

Chargé de faire le compte-rendu pour les journaux, 219. Rapport adopté, 231.

Honoraires remboursés pour bills retirés, 230, 238, 251, 265.

Hudson, chemins de fer de la Baie d'—et du Nord-Ouest.

(Voir Bill No 43).

Huissier de la Verge Noire, Gentilhomme :

Nommé, 12. Rapport du comité de l'Economie Interne fixant son salaire, 223. Adopté, 243.

Huron et Erié, canal :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 62. Rapportée, 66.

IMMIGRATION, adresse pour liste des journaux des Etats-Unis dans lesquels le gouvernement fait publier des annonces pour l', 108.

Acte modifiant l'Acte d' : (*Voir* Bill No 44).

Rapport sur l'—chinoise et japonaise, imprimé, 135, 143.

Acte modifiant l'Acte d'—chinoise 1900. (*Voir* Bill No 45).

Impressions, employés payés par le comité des :

Rapport, 217, 218. Amendé et adopté, 231.

Comité des,—Rapport nommant les membres du, 35. Adopté, 45. Message aux Communes, 45. Message des Communes, 36. Motion pour faire amender la 80e règle, 85. 1er rapport : sur documents, 88. Adopté, 102. Message des Communes, 112. 2e rapport : immigration chinoise et japonaise, 135. Adopté, 143. 3e rapport : documents, 165. Adopté, 183. 4e rapport : documents, employés, etc., 216. Amendé et adopté, 231.

Imprimerie, bureau de l', employés des Communes payés par le comité des Impressions ou au service du :

Rapport du comité des Impressions, 217, 218. Amendé et adopté, 231.

Inspection générale, Acte amendant l'Acte d' :

(*Voir* Bill No 46).

Institute, The, of Chartered Accountants.

(*Voir* Bill No 47).

International, Compagnie du chemin de fer :

(*Voir* Bill No 48).

Interpellations : Au sujet de l'état de délabrement où se trouvent les forteresses, les champs de bataille, les sites historiques, 136.

Au sujet de la pétition de l'Université Laval relative au serment du Roi, 191.

Déclaration du ministre de la Justice au sujet des écoles séparées, 220.

Invitations pour l'ouverture et la clôture du parlement. Comité nommé, 221.

Irrigation, Ordres en Conseil relatifs à l'Acte d', dans le Nord-Ouest, 58.

Irving, John, et autres. Pétition demandant un acte d'incorporation.

(*Voir* Bill No 84).

JAMES, baie de, chemin de fer de la :

(*Voir* Bill No 49).

Japonaise, rapport sur l'immigration, imprimé, 135, 143.

Journaux, liste des,—des Etats-Unis dans lesquels le gouvernement fait publier des annonces pour l'immigration. Adresse, 108.

Juges des cours provinciales.

(*Voir* Bill No 50).

Justice, département de la :

Rapport relatif aux pénitenciers, 31.

Administration de la, dans le Yukon.

(*Voir* Bill No 128).

KELLY, Robert, et autres :

Pétition demandant d'être incorporés sous le nom de chemin de fer de la Côte du Yukon, 48. Rapportée, 147.

Kimber, Dame R. E.—Indemnité pour l'acquisition de la Verge Noire, rapport, 108. Adopté, 117.

Klondyke, chemin de fer des mines du :
(*Voir* Bill No 51).

Knapp, Cie de steamers tubulaires :
(*Voir* Bill No 52).

LAMBKIN, William.—Charge seul de la garde du cabinet de lecture, 108, 117.
Rapport lui accordant un congé, 224. Adopté, 243.

Langelier, l'honorable juge :
Adresse au sujet de sa nomination à la cour d'Appel, etc., 100. Réponse, 186.

Larivière, Jacques :
Rapport le nommant messenger, 223. Adopté, 243.

Laval, interpellation au sujet de la pétition de l'Université, relative au serment du Roi, 191.

Lettres de change.
(*Voir* Bill No 53).

Lettres locales. Pétition demandant la baisse du tarif pour les, 184.

Loy, M., ajouté au comité des Impressions, 112.

MANITOBA, terres réservées pour les écoles du :

Adresse, 33. Réponse, 100. Pétition de la législature pour l'abrogation d'un article du ch. 20 des Statuts 1 Ed. VII, relatif aux, 85. Interpellation au sujet d'une déclaration du ministre de la Justice, 220.

Pétition au sujet du bureau d'inspection du grain dans le, 99. Grains du :
(*Voir* Bill No 40). Chemin de fer du,— et du Nord-Ouest. (*Voir* Bill No 54). Chemin de fer du,—et Kéwatin. (*Voir* Bill No 55).

Manitoulin et de la Rive Nord, chemin de fer de :
(*Voir* Bill No 56).

Manufacturiers Canadiens, Association des :
(*Voir* Bill No 57).

Marine et Pêcheries, Rapport du département, 30.

Marques de fruits, Acte des, de 1901 :
(*Voir* Bill No 37).

McDonald, Daniel.

Adresse au sujet de sa destitution comme maître de poste, 179.

McMullen, l'honorable J. :

Nommé sénateur, 13. Présente son bref, 19. Serment et déclaration de qualification, 20.

Medicine-Hat et de l'Alberta-nord, chemin de fer de :

(Voir Bill No 59).

Chemin de fer et de houille de :

(Voir Bill No 58).

Médical, Conseil—en Canada. Acte à l'effet d'établir un :

(Voir Bill No 60).

Messages de Son Excellence le Gouverneur général :

Réponse à l'adresse de remerciement, 44.

Du Sénat à la Chambre des Communes :

Communiquant les noms des membres du comité de la Bibliothèque, 45.

Communiquant les noms des membres du comité des Impressions, 45.

Communiquant les pièces dans l'affaire de divorce de J. Brown 121.

Communiquant les pièces dans l'affaire de divorce de S. N. Chipman, 198.

De la Chambre des Communes au Sénat :

Communiquant les noms des membres du comité des Impressions, 36, 112.

Communiquant les noms des membres du comité de la Bibliothèque, 37.

Renvoyant les pièces dans l'affaire de divorce de J. Brown, 192.

Renvoyant les pièces dans l'affaire de divorce de S. N. Chipman, 251.

Désapprouvant un amendement du Sénat, 253.

Amendement amendé par les Communes, 254.

Messagers du Sénat :

Rapport du comité de l'Economie Interne, 223. Adopté, 243.

Messageries, Compagnie de—Canadienne du Nord :

(Voir Bill No 61).

Métropolitaine, banque :

(Voir Bill No 62).

Mineurs, Association pour la protection des : Rapport, 44.

Molson, Caisse de pension de la Banque :

(Voir Bill No 63).

Montagnes-Rocheuses, Parc des :

(Voir Bill No 64).

Montréal :

Pétition du "Board of Trade," demandant une prime pour les navires employés au commerce sur les grands lacs, 111.

Compagnie du passage souterrain de : (Voir Bill No 65).

Compagnie du pont de : (Voir Bill No 66).

Chemin de fer de—et des Comtés du Sud. (Voir Bill No 67).

Ottawa, et la baie Georgienne, canal de—à : (Voir Bill No 68).

Pont de, et du Saint-Laurent : Pétition de W. L. Bull, demandant un acte d'incorporation, 64, 65. Motion pour faire considérer la pétition comme lue, 69. Rapportée, 71.

Moosonee, l'évêque de : Acte constituant la corporation de :
(Voir Bill No 69).

Motions :

Délai pour présentation de pétitions, etc., 37.

Pour copie du procès-verbal d'une séance du comité de Sélection, 62.

Pour que des pétitions soient considérées comme ayant été lues, 69.

Pour amender la règle 80 des règlements du Sénat, 85.

Au sujet de la présentation d'avis de motion, 179.

Pour autoriser le président à retrancher des journaux du Sénat tout avis de motion qu'il jugera hors d'ordre, 197.

Remboursement d'honoraires, 230, 238, 251, 265.

Municipalités canadiennes, Union des :

Pétition demandant le contrôle exclusif des rues, 55. Pétition contre le bill concernant les compagnies de télégraphes et de téléphone, 55.

NATIONALE, Banque Première :
(Voir Bill No 91).

Naturalisation, Acte à l'effet de modifier l'Acte de :
(Voir Bill No 70).

Navires de commerce sur les grands lacs :
Pétition demandant une prime pour les, 111.

Népigon, chemin de fer de :
(Voir Bill No 71).

Niagara à Sainte-Catherine et Toronto, chemin de fer de : (Voir Bill No 72).
Cie de force Ontario des Chutes de : (Voir Bill No 76).
Chemin de fer du Parc des Chutes de : Pétition, 55.

Nipissingue à Ottawa, chemin de fer du :
(Voir Bill No 73).

Nord, Compagnie canadienne de télégraphe du : (Voir Bill No 74).
Cie de Messageries Canadienne du : (Voir Bill No 61).
Chemin de fer Canadien du : (Voir Bill No 12).
Chemin de fer de Colonisation du : (Voir Bill No 20).

Nord-Ouest, Acte modifiant l'Acte relatif aux Territoires du : (Voir Bill No 75).
Irrigation dans le, 58.

O'LEARY, Robert, Rapport le nommant messenger sessionnel, 223. Adoptée, 243.

O'Neil, William : Son salaire augmenté, 108, 117.

Ontario, force, des Chutes de Niagara.
(Voir Bill No 76).

Ontario, Hudson's Bay and Western, chemins de fer :
Pétition : délai pour l'exécution des travaux, 33. Rapportée, 56.

Ordre, question d', soulevée, 257. Décision, 260.

Ordres permanents, comité des :

Rapport nommant les membres du, 35. Adopté, 45. 1er rapport : pétitions, 56. 2e rapport : délai pour présentation, 57. 3e rapport : pétitions, 65. 4e rapport : 50e règle suspendue, 67. 5e rapport : pétitions, 70. 6e rapport : pétitions, 78. 7e rapport : pétition, 85. 8e rapport : 50e règle, 95. Adopté, 95. 9e rapport : pétitions, 95. 10e rapport : avis requis par la 49e règle, 96. 11e rapport : pétitions, 114. 12e rapport : règle 50, 115. 13e rapport : 54e règle, 116. 14e rapport : pétitions, 124. 15e rapport, 49e et 50e règles, 125. 16e rapport : 49e et 50e règles, 125. 17e rapport : pétitions, 147. 18e rapport : 54e règle, 147. 19e rapport : 49e règle, 166. 20e rapport : 52e règle, 184. 21e rapport : sur pétition, 196. 22e rapport : 49e et 50e règles, 197. 23e rapport : réduction du quorum, 201. 24e rapport : 49e et 50e règles, 201. 25e rapport : sur pétition, 257. 26e rapport du sous-comité : avis pour présentation de bill privé, 250. 27e rapport : règle 49 et 50 non observées, 256.

Orford, chemin de fer de la Montagne d' :

(Voir Bill No 77).

Oriental, chemin de fer, du Canada :

(Voir Bill No 78).

Ottawa, du Nord et de l'Ouest, Acte modifiant les Actes relatifs au chemin de fer d' : (Voir Bill No 81).

Brockville et Saint-Laurent, chemin de fer d' : (Voir Bill No 80).

Acte concernant la cité d' : (Voir Bill No 79).

Ouverture du parlement. Lettre annonçant que le Gouverneur viendra ouvrir la session, 20. Il vient, 20. Discours du trône, 20.

PACIFIQUE, chemin de fer Canadien du :

(Voir Bill No 82).

Péages au : (Voir Bill No 83).

Pacifique-Nord et d'Ouinéca, chemin de fer du :

(Voir Bill No 84).

Papeterie du Sénat. Rapport du comité de l'Economie Interne, 222. Adopté, 243.

Parlement. Proclamations, V à IX. Appelé pour la dépêche des affaires, X.

Ouverture. Lettre annonçant que le Gouverneur viendra ouvrir la session, 20. Il vient, 20. Discours du trône, 20. Comité nommé pour régler la question des invitations, etc., à l'ouverture, etc., 221.

Prorogation. Annonce que le Gouverneur général viendra proroger le, 264. Il vient, 268. Prorogation, 272.

Passage souterrain de Montréal, Compagnie du :

(Voir Bill No 65).

Pêche, primes pour la, 44.

Pêcheries, département de la Marine et des : Rapport, 30.

Pelletier, J. H. : Rapport augmentant son salaire, 224. Adopté, 243.

-
- Pénitenciers, Rapport relatif aux, 31.
- Penny Bank. Pétition demandant un acte d'incorporation, 84.
- Pension des officiers de la police à cheval.
(*Voir* Bill No 87).
- Pétitions : Délai pour présentation de, 37, 57. Motion pour que des—présentées soient considérées comme ayant été lues, 69.
- Pétitions de droit.
(*Voir* Bill No 85).
- Pilotage, Acte modifiant l'Acte du :
(*Voir* Bill No 86).
- Polkinghorne, John A. :
Rapport le nommant commis de 1ère classe, 218. Adopté, 231.
- Police fédérale, 101.
- Police à cheval du Nord-Ouest.
(*Voir* Bills Nos 87, 88).
- Poids et Mesures. Rapport, 30.
- Pont du détroit de Canseau.
de Montréal.
de Montréal et du Saint-Laurent.
Union de Windsor à Détroit. (*Voir* ces mots).
- Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich, chemin de fer de :
(*Voir* Bill No 89).
- Postes, Rapport du Maître général des, 30.
Acte modifiant l'Acte des :
(*Voir* Bill No 90).
- Première Nationale, Banque :
(*Voir* Bill No 91).
- Presbytérien, Conseil du collège, Halifax :
(*Voir* Bill No 92).
- Président du Sénat :
Autorisé à faire retrancher les avis de motion du procès-verbal, 197. Décision du, 260.
- Preuve, Acte de la—en Canada.
(*Voir* Bill No 93).
- Prime pour les navires employés au commerce maritime sur les grands lacs, 111.
- Privilèges, comité des : Nommé, 22.
- Proclamations, V à X
- Prorogation du Parlement, 272.

QUEBEC au lac Huron, chemin de fer de: (*Voir* Bill No 94).

Chemin de fer du Sud de: (*Voir* Bill No 114).

Queenstown, Compagnie du pont des Hauteurs de,—et Compagnie du pont suspendu de:

Pétition relative au chemin de fer de Buffalo, 55.

Quinté, chemin de fer de la baie de:

(*Voir* Bill No 95).

RADFORD, Thomas Henry:
(*Voir* Bill No 96).

Ralph, Arthur, nommé à son ancien poste de messenger, 108, 117.

Rapports, états, etc., déposés sur la table:

Bibliothèque, 23. Règlements de la cour de l'Echiquier, 24, 44.

Obligations et garanties enregistrées au Secrétariat d'Etat, 30.

Liste du Service Civil, 30.

Rapport du département du Travail, 30.

Rapport du département de la Marine et des Pêcheries, 30.

Rapport du département du Revenu de l'Intérieur, 30.

Rapport du Maître général des Postes, 30.

Comptes publics, 30.

Ordonnances passées par le conseil du Yukon, 30.

Noms et salaires de ceux qui ont été nommés ou promus dans le service civil, 31.

Pénitenciers, 31.

Rapport du département du Commerce, 33.

Rapport du département de l'Agriculture, 37.

Etat des affaires de la Compagnie de Prêt et de Placements Britannique Canadienne, liste des actionnaires, 38.

Primes de pêche, 44.

Unions de travail, 44.

Rapport de l'Association pour la protection des mineurs, 44.

Bureau des examinateurs du Service Civil, 53.

Administration des terres fédérales dans la Colombie Britannique, 58.

Irrigation dans le Nord-Ouest, 58.

Terres de la Couronne, 58.

Rapport du Secrétaire d'Etat, 62.

Etat des remises faites aux sauvages, 97.

Ferme expérimentale, 97.

Police fédérale, 101.

Archives, 186.

Régina, bibliothèque légale de:

(*Voir* Bill No 97).

Règles suspendues :

- 16e 85.
- 17e 202, 209, 241, 242, 244, 245, 246.
- 41e 183, 202, 224, 225, 227, 232, 233, 234, 235, 240, 241, 242, 244, 245, 246, 249, 253, 259, 264.
- 49e 125, 136, 174, 197, 202.
- 50e 67, 95, 115, 125, 136, 197, 202.
- 52e 185, 202, 211.
- 54e 116, 147.
- 60e 76, 198, 199, 202, 234, 235, 238, 241, 242, 253.
- 66e 209.
- 70e 153, 203, 204, 205, 206, 209, 215, 216, 237, 238, 249, 250, 253.
- 80e 85.
- 106e 40.

Remise des amendes.

(Voir Bill No 3).

Restaurant, comité du :

Rapport nommant les membres du, 36. Adopté, 46.

Restaurant du Sénat, Rapport du comité de l'Economie Interne, 223, 224. Adopté ou rejeté, 243.

Retraite du service civil, Acte modifiant l'Acte de :

(Voir Bill No 98).

Revenu de l'Intérieur, département du :

Rapports, états et statistiques, 30. Poids et mesures, 30. Falsification des substances alimentaires, 30.

Revision des Statuts. Adresse au sujet de la nomination du juge Wurtele comme président de la commission de, 100. Réponse, 186.

Rive Nord, Cie de force, de chemin de fer et de navigation de la :

(Voir Bill No 99).

Rive Sud, chemin de fer de la :

(Voir Bill No 100).

Robertson, l'honorable J. E. :

Nommé sénateur, 12. Présente son bref, 14. Serment et déclaration de qualification, 14.

Ross, Compagnie de carabines :

(Voir Bill No 101).

Royale, assurance maritime la :

(Voir Bill No 102).

Rues, pétition de l'union des municipalités canadiennes, demandant le contrôle exclusif des, 55.

Russo-Grecque, Evêque Catholique Orthodoxe.

(Voir Bill No 103).

- S**AINT-CLAIR, canal à navires de,—et Erié :
(*Voir* Bill No 104).
- Saint-Joseph au lac Huron, canal à navires de :
(*Voir* Bill No 106).
- Saint-Laurent et du Nord, chemin de fer du :
(*Voir* Bill No 108).
- Saint-Laurent et Adirondack.
(*Voir* Bill No 107).
- Sainte-Claire, Cie de pont et tunnel de chemin de fer de la rivière :
(*Voir* Bill No 105).
- Sauvages, chemin de fer de la rivière des :
(*Voir* Bill No 109).
- Sauvages, état des réductions et des remises faites aux, 97.
- Séance :
Le soir, 38, 140, 245.
Deux séances le même jour. Motion, 221.
Le matin, 229, 237, 248, 260, 266.
- Secrétaire d'Etat, Rapport du, 62.
Obligations et garanties enregistrées au département du, 30.
- Sélection, comité de :
Nommé, 33. Rapport, 35. Adopté, 45. Motion pour copie du procès-verbal du, 62. Copie déposée sur la table, 68.
- Sénat, ordres et règlements du :
Motion pour la suspension de la règle 16 et l'amendement de la règle 80 adoptée, 85. Avis pour présentation de bill privés, 251.
- Sénateurs. Liste de déclarations de qualification de, 26. Serment d'allégeance à l'occasion du changement de règne, 27.
Nouveaux : Les honorables MM. Béique, Church, Gibson, McMullen, Robertson, Thompson. (*Voir* ces noms).
- Sergent-d'armes :
Rapport lui donnant le contrôle des portiers, des pages, 223. Rejeté, 243.
- Serment du Roi. Interpellation au sujet de la pétition de l'Université Laval relative au, 191.
- Service civil, liste du, 30.
Noms de ceux qui ont été nommés ou qui ont eu des promotions, 31.
Rapport du bureau des examinateurs du, 53.
Acte de retraite du :
(*Voir* Bill No 98).
- Sovereign*, Cie d'assurances sur la vie *The* :
(*Voir* Bill No 110).
- Sprague, Cie manufacturière des chutes de :
(*Voir* Bill No 111).
- Steamers tubulaires Knapp.
(*Voir* Bill No 52).

St. John, Molyneux :

Nommé au poste de Gentilhomme huissier de la Verge Noire, 12. Rapport fixant son salaire, 223. Adopté, 243.

Sténographe pour le greffier en loi.

Rapport, 224. Article 17 amendé et adopté, 243.

Stephen, M. R. W.

Rapport le nommant second assistant greffier, 224. Adopté, 243.

Substances alimentaires. Rapport du département du Revenu de l'Intérieur, 30.

Subsides.

(*Voir* Bill No 112).

Sud de Québec, chemin de fer du :

(*Voir* Bill No 114).

Sydney, Cie de terres et de prêts de :

Pétition demandant un acte d'incorporation, 55. Rapportée, 256.

TÉLEGRAPHE, Compagnie de, du Nord:
(*Voir* Bill No 74).

Télégraphe et de téléphone, Acte concernant les compagnies de :
Pétitions contre le bill, 55.

Téléphone, Acte concernant les compagnies de :
Pétition contre le bill, 55.

Téléphone Bell.

(*Voir* Bill No 7).

Terminal, chemin de fer—d'Essex.

(*Voir* Bill No 35).

Terres :

Arpentage dans la Colombie-Britannique, 58.

Ordres en Conseil relatifs aux,—de la Couronne, 58.

Réservées pour les écoles du Manitoba. (*Voir* Manitoba).

Acte modifiant l'Acte des—fédérales. (*Voir* Bill No 115).

Thompson, l'honorable F. P. :

Nommé sénateur, 13. Présente son bref, 16. Serment et déclaration, 17.

Thompson, Alfred J., et autres :

Pétition demandant une charte de chemin de fer, 48. Rapportée, 256.

Thorne, William :

Rapport le nommant messenger sessionnel, 223. Adopté, 243.

Tilsonburg, lac Erié et Pacifique, chemin de fer de :

(*Voir* Bill No 116).

Timagami, chemin de fer de :

(*Voir* Bill No 117).

Toronto, corporation de : Pétition au sujet du tarif des lettres, 184.

Toronto et Niagara, Compagnie de force de :

(*Voir* Bill No 118).

Traducteurs : Rapport du comité des Débats, 104. Adopté avec amendement, 109. Rapports du comité de l'Economie Interne, 108, 221. Adoptés, 117, 243.

Trans-Canada, chemin de fer :
(Voir Bill No 119).

Travail, Rapport du département du, 30.

Treadgold, A. et C. : Adresse au sujet des concessions de terrains miniers à, 82.
Réponse, 143.

Trudel, M. Boutillier :
Rapport du comité de l'Economie Interne, 223. Adopté, 243.

UNION, Pont—de Windsor à Détroit :
(Voir Bill No 121).

Union, Compagnie d'assurances sur la vie.
(Voir Bill No 120).

Union du travail, 44.

United Gold Fields of British Columbia.
(Voir Bill No 122).

VANCOUVER, Victoria et l'Est, Cie de chemin de fer et de navigation de :
(Voir Bill No 123).

Velvet (Rossland) Mine, chemin de fer :
(Voir Bill No 124).

Verge-Noire, Gentilhomme huissier de la—. Nommé, 12. Achat de la—de M. Kimber, Rapport, 108. Adopté, 117. Salaire du Gentilhomme huissier de la,—Rapport, 223. Adopté, 243.

WESTERN, John, Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à :
(Voir Bill No 125).

Windsor à Détroit, pont Union de :
(Voir Bill No 121).

Wurtele, l'honorable Juge :
Adresse au sujet de sa nomination comme président de la commission de révision des Statuts, 100. Réponse, 186.

YORK, duc et duchesse d' : Correspondance au sujet des marques de faveur offertes à l'occasion de la visite du—Adresse, 229.

Yukon, ordonnances passées par le Conseil du, 30.

Yukon, chemin de fer de la Côte au :
Pétition de R. Kelly et autres, demandant un acte d'incorporation, 48. Rapportée, 147.
(Voir Bills Nos 126, 127, 128, 129).

Yukon-Pacifique, chemin de fer du :
(Voir Bill No 120).